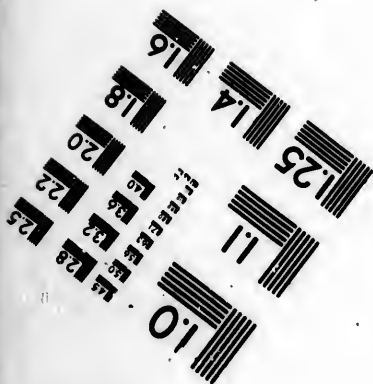
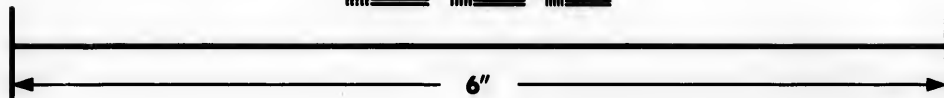
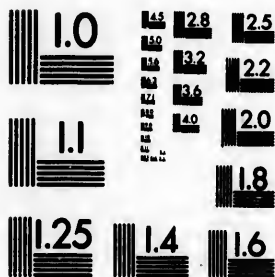


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
16  
18  
20  
22  
25  
28  
32  
36

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

10  
12  
15  
18  
22

**© 1985**



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

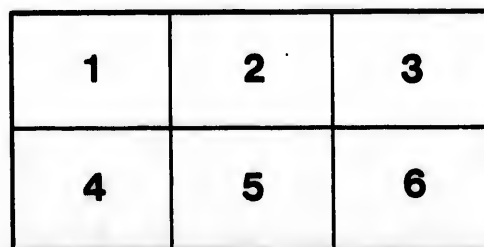
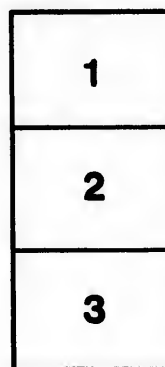
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

TOME QUATRIÈME.

LIBRAIRIE

LIBRAIRIE

Bibliothèque de Québec

Le Séminaire de

3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

2  
H

DE  
3  
d

Che  
LA  
la  
A

237

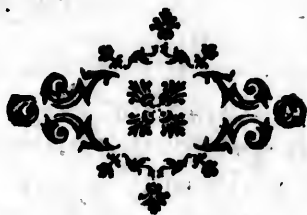
# HISTOIRE

DE

# L'ÉGLISE

TOME QUATRIÈME.

*DEPUIS la mort du Grand Théodose, en  
395, jusqu'à la décadence de l'Empire  
d'Occident, en 423.*



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur - Libraire de  
LA REINE, de MADAME, & de Madame  
la Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins,  
à l'Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXVIII.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

# HISTOIRE DE L'ÉGLISE TOME QUATRIÈME

Paris chez la Citoyenne lesclapart  
M. de la Harpe Libraire des Étrangers  
1788

A PARIS


chez les Citoyens lesclapart & lesclapart  
M. de la Harpe Libraire des Étrangers  
la Comtesse de la Roche, rue des École



M. DE LA HARPE

Libraire des Étrangers

P  
de  
m  
il  
gi  
ro  
ell  
m  
pl  
fru  
m  
&  
de  
et  
y  
co  
co  
ga  
pl  
no  
po  
qu



## DISCOURS

*Sur le premier âge de l'Eglise.*

Pour soumettre son esprit au joug de la Foi, quand le cœur n'est pas indocile aux impressions de la grace, il suffit de bien connoître la Religion Chrétienne, d'en suivre l'Histoire, ou celle de l'Eglise qui n'en est pas différente : mais il ne sera pas inutile de suggérer les réflexions les plus propres à en faire retirer ce fruit. Parvenus au milieu du premier âge, qui comprend six siècles, & qui remplit une partie si considérable, & la plus importante peut-être de notre carrière; nous nous y arrêterons quelques momens, comme au point de vue le plus commode, soit pour replier nos regards sur ce qui s'est rencontré de plus mémorable dans l'espace que nous avons déjà parcouru, soit pour porter un coup-d'œil anticipé sur ce qui nous en reste à parcourir. L'E-

*Tome IV.*

*a*



## ij DISCOURS.

glise, dans sa signification générale, comprend la société des Fideles de tous les temps : mais il n'est pas question de reprendre ici les choses de si haut, puisque notre narration se renferme dans les bornes de l'Eglise qui porte en particulier le nom de Chrétienne. Il n'est question d'observer, dans les temps antiques, que ce qu'ils présentent de plus propre à manifester la sagesse de l'économie divine, par rapport à l'établissement & à la propagation de la foi, qui sont l'objet de nos réflexions.

Qu'on se rappelle, en passant, le renversement de l'ordre primitif causé par le péché; le genre humain, en proie à l'ignorance, devenu le jouet de ses passions, dépouillé de noblesse, de sentiment, & par là même dégradé, affoibli, indigent, & malheureux. Car les liens de la vertu & du sentiment une fois rompus, ceux de la société se rompirent en mille endroits, & se relâcherent de toute part. Des troupes d'hommes sauvages & presque abrutis se craignirent surtout les uns les autres; & parmi eux, il n'y eut plus que la ressemblance na-

D I S C O U R S.    iij

turelle qui maintint quelque reste de confiance, telle ou moindre à plusieurs égards que parmi les animaux, qui, ayant moins de besoins & moins de vues que l'homme, avoient aussi moins de sujets de se fuir & de s'entre-détruire. Tout occupés, en ce triste état, des périls & des besoins du corps, ils devinrent presque incapables des fonctions intellectuelles : les meilleurs naturels s'altérèrent, les idées s'obscurcirent ; & si la faculté de la raison subsista, les sens en absorbèrent le principal exercice.

On vit, il est vrai, & même dès la première antiquité, des peuples nombreux, chez qui les droits de l'humanité, ou du moins les loix de la société paroissoient beaucoup mieux maintenues. Mais que furent, par rapport à tout l'Univers, ces grands Etats qui s'arrogèrent tour à tour le titre superbe d'Empires universels ? Que furent, sur-tout par rapport aux dogmes & aux mœurs, les lumières des Mages de Perse, des Prêtres de l'Égypte, de toutes les Ecoles de la Grèce ? Les plus grandes confédérations ne servirent-elles pas

iv DISCOURS.

souvent à rassembler d'autant plus de vices & d'extravagances ? Parmi elles, comme dans les hordes barbares, les principes mêmes de la loi naturelle dégénérent en une superstition insensée, en une stupide idolatrie.

De tout temps, quelques génies supérieurs, soit par la force du raisonnement, soit plutôt par leur application à recueillir les restes peu connus des traditions anciennes, ces amateurs ou admirateurs de la sagesse s'étoient élevés au dessus de bien des erreurs vulgaires, sur l'article de la religion & des mœurs. Quand toutes les Nations policées ne firent plus qu'un peuple, dont Rome étoit la Capitale & le centre, la Philosophie rassemblant ces découvertes éparées, & puisant beaucoup plus encore dans les monumens des Juifs, devenus concitoyens des Gentils, elle prit un degré de force & de lumière, qui paroissoit devoir enfin dissiper les rêveries du Paganisme. Il sembloit au moins que les objets accessibles à la raison, en passant par tant d'esprits philosophiques, avoient acquis

les  
de  
ge  
l'o  
d'e  
che  
avo  
de  
le  
lacr  
cré  
espe  
tou  
sino  
tere  
diff  
que  
moe  
testa  
par  
vers  
prob  
à ser  
cour  
dans  
que  
leur  
vant

## DISCOURS. Y

les qualités convenables pour entrer dans les classes subalternes d'intelligences, & pour pénétrer jusque dans l'ordre populaire.

Cependant ces faux Sages, loin d'éclairer les peuples, retinrent lâchement la vérité captive; & après avoir connu Dieu, ils continuèrent de rendre les honneurs divins, avec le vulgaire abusé, à de vains simulacres d'hommes, d'animaux, de créatures, & de chimeres de toute espece. Ainsi, le Créateur demuroit toujours inconnu hors de la Judée, sinon à quelques Gentils qui fréquenterent les Synagogues répandues en différens endroits de l'Europe ainsi que de l'Asie. Quant à la science des mœurs, les principes les plus incontestables, & presque tous contestés par l'éternelle rivalité des sectes diverses, n'avoient plus qu'un air de problème & de paradoxe, plus propre à servir d'amusement à d'oisieux discoureurs, qu'à influencer efficacement dans la conduite. Aussi voyons-nous que les hommes les plus entêtés de leur science s'abandonnoient, suivant les reproches de l'Apôtre, aux

vj DISCOURS.

passions les plus ignominieuses, à des excès, qui ne contredisoient pas seulement leur spéculative, & sterile sagesse, mais qui dégradoient la nature & rabaissoient l'homme au dessous de la brute. On peut dire néanmoins, que las & confus de ses erreurs monstrueuses, l'esprit humain, par la profondeur même de ses plaies, se trouvoit en quelque sorte disposé à en recevoir le remede.

Mais que de prodiges ne restoit-il point à opérer au Réparateur promis & chargé d'enter la grace sur la nature, tant pour la dégager de la seve infecte qui la vicioit jusque dans le fond de sa constitution, que pour lui faire produire des fruits capables de plaire au Dieu de toute sainteté ! C'est la merveille que nous allons considérer dans ce premier âge de l'Eglise, ou dans les six premiers siècles : temps de ferveur & de lumiere, les plus propres sans doute à nous donner de notre Religion l'idée qu'elle mérite, à prouver sa vérité & sa divinité. Mais afin de rendre cette preuve plus complete & plus efficace ; avant de contempler la mer-

ve  
pa  
de  
qu  
cel  
pu  
co  
de  
si f  
ait  
à la  
dan

E  
pan  
fon  
mer  
soie  
me  
niv  
mul  
& j  
que  
tout  
de l  
terre  
qui  
nes  
pose

## DISCOURS. <sup>vij</sup>

veille de l'établissement & de la propagation de l'Eglise, nous la considérerons en elle-même, nous fixerons quelques momens nos regards sur l'excellence même de la Foi chrétienne : puis nous observerons, dans le long cours de son premier âge, le prodige de sa conservation, qui s'y rend déjà si sensible ; quoique ce dernier moyen ait encore plus de force, par rapport à la perpétuité de l'œuvre de Dieu, dans les âges suivans.

EN premier lieu, rien de plus frappant que le portrait de l'Eglise dès son premier âge. Quoique les commencemens de toutes les institutions soient très-informes, le Christianisme ne se montra pas plutôt dans l'Univers, qu'il ravit d'admiration une multitude de spectateurs équitables & judicieux. Souvenez-vous de ce que nous avons raconté de la vie toute céleste des premiers Disciples ; de leur détachement des biens de la terre ; de cette charité généreuse, qui rendoit leurs richesses communes entre eux, qui leur faisoit déposer leurs trésors aux pieds des Apô-



viii DISCOURS.

tres, n'en tirant que le simple nécessaire avec leurs freres indigens, & coupans ainsi la racine à la cupidité, à l'orgueil, à la mollesse, à l'injustice, à toute iniquité. Qu'il vous souvienne des regles de morale, tracées d'après ces modeles & consignées dans leurs monumens divins. Tout corrompu qu'étoit le monde, avec quelle surprise ne dut-il pas voir un corps de doctrine, simple & sublime, portant sur les maximes les plus sentées & les plus lumineuses, surpassant avec une disproportion infinie ce que les Sages de toutes les régions & de tous les siècles avoient enseigné de plus honnête, de plus conforme au cri de la vertu & de la saine raison. Pour disputer ce genre de gloire à la Religion chrétienne, il a fallu changer jusqu'aux notions premières des vertus & de la vérité; faire varier les essences immuables des êtres, plus encore que les intérêts des passions, autant que les parties à jamais divisibles de la matiere, d'où ces étranges raisonneurs tirent l'origine & la différence de nos pensées. Mais ce renverse-

ment de tout principe & de toute raison, ou du moins l'excès d'impudence qui l'a fait tenter, étoit réservé à la philosophie de notre siècle. Pour les Philosophes les plus révéérés de l'antiquité, comme c'eût été une extravagance d'avancer clairement & publiquement que les axiomes, aujourd'hui les plus certains, nous paroîtront peut-être également faux dans la suite; ils eussent pareillement rougi de publier, que c'est foiblesse d'esprit de révéérer ces premières impressions de vertu, gravées dans la substance même de notre ame par la nature, ou par l'éternelle raison, la même dans toutes les intelligences & dans tous les temps; que la docilité à la voix de la conscience & la crainte des remords est timidité puérile; la pudeur, un effet méprisable du préjugé, plutôt que la gloire du sexe; le vice enfin & la vertu, des mots vides de sens. Aussi quelle que fût la dépravation des Gentils, plusieurs d'entre eux ne virent qu'avec admiration, dans la Doctrine de l'Évangile, cet amas unique de lumieres par rapport



x      D I S C O U R S.

aux devoirs, cet assemblage de toutes les vérités qui reglent & sanctifient les mœurs, sans nul mélange de corruption ni de travers. C'est pourquoy le degré d'indifférence ou d'affection où ils se trouvoient par rapport à la vertu, decidoit parmi eux de leurs dispositions à l'égard du Christianisme. C'est dans le temps même des persécutions que l'on entendit Tertullien s'exprimer en ces termes : Qui hait notre Religion, n'aima jamais sincérement la vertu. Elle a trouvé son premier persécuteur dans le plus vicieux des Tyrans ; & l'on peut juger de son excellence, par la haine que lui a portée Néron. Rien n'est omis, rien n'est porté à des excès déraisonnables, dans la morale évangélique : tout y conduit à la perfection & au bonheur de l'homme, au bon ordre du monde, à la sûreté du commerce & des rapports dans toutes les sociétés. En un mot, que les maximes de l'Evangile soient observées ; l'homme fera, aux yeux de sa conscience comme aux yeux de l'Eternel, tout ce qu'il doit être.

Les loix humaines se bornent à dé-

fer  
co  
&  
de  
ter  
plu  
mo  
le  
un  
Ce  
de  
me  
fai  
afin  
pre  
des  
de  
l'an  
mê  
cru  
no  
il  
se  
Qu  
no  
pie  
en  
me  
po

DISCOURS. xj

fendre les crimes grossiers. C'est beaucoup pour vous de proscrire l'inceste & l'adultere, disoit Saint Grégoire de Nazianze aux Gentils de son temps; & ce raisonnement se trouvera plus pressant encore, si on le fait remonter aux siècles antérieurs: pour le Chrétien c'est un crime de jeter un regard passionné sur une femme. Ce n'est pas même un éloge pour lui de s'abstenir de la débauche, comme de tout vice honteux; puisqu'il fait profession d'affliger sa chair, afin d'en prévenir les révoltes. Vous prescrivez, ajoutoit ce Pere, l'amour des parens & de la patrie: & nous devons avoir pour tous les hommes l'amour que nous sentons pour nous-mêmes, sans en excepter nos plus cruels ennemis. A l'égard du serment, nous formons la seule société où il soit défendu non seulement, de se parjurer, mais de jurer en vain. Quant à l'usage des richesses, si tous nos freres ne les foulent pas aux pieds d'une maniere effective, il est enjoint à tous de les posséder comme ne les possédant pas, ou de n'y point attacher leur coeur. Combien

xij DISCOURS.

sommes-nous éloignés de ravir le bien d'autrui, nous qui devons abandonner la tunique à celui qui nous arrache le marteau ? Nous bénissons ceux qui nous persécutent ; si l'on nous donne un soufflet sur la joue droite, nous suivons l'Évangile, en présentant la gauche. Est-ce là une disposition à l'emportement & à l'injure, à la calomnie, & aux faux témoignages ? Vos Législateurs n'ordonnent que des œuvres : nos loix vont à la source du mal, aux pensées & à la sensation ; elles punissent jusqu'au défaut de vigilance. C'est même un sujet de reproche parmi nous, de rester au même point de vertu, sans nous efforcer continuellement de monter à un plus haut degré.

Poussons ce parallèle, & observons avec précision, avec une pleine connoissance de cause, comment les Sages les plus vantés pour quelque point particulier de morale, se démentoient & se déshonoroient par mille autres endroits. Parmi ces amateurs de la sagesse, l'un permettoit les vols de souplesse, l'autre bravoit

av  
ris  
rie  
au  
ne  
St  
do  
ge  
de  
an  
pe  
for  
à j  
l'es  
il n  
bea  
des  
fide  
s'il  
tou  
par  
fem  
fan  
cen  
à l'  
toi  
nes  
qua  
ren

## DISCOURS. xiiij

avec arrogance les hommes peu favorisés de la fortune. D'obscènes Epicuriens faisoient consister la perfection ainsi que le bonheur, dans les raffinemens de la volupté. Le superbe Stoïcien connoissoit si mal la vertu dont il faisoit d'interminables éloges, qu'il étoit égal, à son jugement, de s'emporter contre le plus vil des animaux, ou d'égorger son propre pere. Le plus renommé de tous, dans son plan de République, monument à jamais mémorable des écarts de l'esprit humain le plus éclairé, quand il n'a point la révélation pour flambeau, Platon, surnommé divin par des panégyristes idolâtres, bannit la fidélité & la stabilité du mariage; & s'il ne mérite pas incontestablement tout ce qu'on lui a fait de reproches par rapport à la communauté des femmes, il voulut au moins donner la sanction des loix à mille usages licencieux qui conduisoient également à l'anéantissement de la pudeur: C'étoit une coutume légale chez certaines Nations, de maudire leurs Dieux quand ils paroissoient trop lents à se rendre propices. D'autres, en égor-

xiv DISCOURS.

geant leurs hôtes, prétendoient faire un sacrifice agréable aux Divinités domestiques. On fait ce que cachotent l'enthousiasme, les initiations, & tous les mysteres orientaux, où les peres immoloient leurs enfans, consacroient le déshonneur de leurs filles, & des excès plus abominables encore. Telles étoient les conséquences pratiques des spéculations & des principes, dans les maîtres les plus vantés comme dans leurs disciples.

Je ne parle point d'une troupe de misanthropes, tristes jouets de leur orgueil, qui, s'efforçant tour à tour d'en varier la forme, donnerent dans les écarts les plus insensés. Oublions, & ce triste censeur, qui n'excepte que ses vices de ce qui le fait continuellement gémir; & ce moqueur cynique, qui, la lanterne à la main, cherche l'homme en plein midi, & se condamne à n'habiter qu'un tonneau pour le plaisir puéril de l'ostentation; & ce vagabond superbe, qui jette ses biens à la mer pour aller redire de côte en côte, qu'il porte tout avec lui: c'est le crime, & non le ridicule

## DISCOURS. xv

qui fait l'objet de notre censure.

Mais la vie même de Socrate n'est point exempte de tache ; & sa mort est déshonorée par ce lâche respect humain , qui lui fit faire alors son bizarre sacrifice à Esculape. L'Empereur Philosophe , dont le panégyrique couta trente ans de travail à Pline , s'abandonna aux dernières infamies. Le Chef tant vanté de l'École Péripatéticienne , n'a pu cacher sa lâche passion pour une femme publique , qui lui fit supplanter son meilleur ami. La mort de plusieurs autres n'est devenue fameuse que par les excès & le désespoir qui la leur procurerent. On a vu les horreurs égales nent impies & cruelles des assemblées nocturnes de Julien & de ses hellénistes. Ils n'étoient pas plus irréprochables dans la recherche des honneurs & des biens de fortune , ces imposteurs qui faisoient de si belles leçons de désintéressement & de modestie. Le Cynique méprisant , dont nous avons déjà parlé , foula aux pieds le faste de Platon , mais avec un orgueil plus fastueux encore &

xvj DISCOURS.

plus insupportable. L'instituteur vanté d'Alexandre le Grand est compté parmi ses plus lâches adulateurs. Pythagore & Zénon tenterent d'usurper la souveraine puissance. Enfin Hypypias périt en voulant subjuguier sa Patrie. Tels étoient les Coryphées des Sectes les plus fieres de leurs vertus : car je ne parle ni d'Epicure ni de son Ecole, ou de son troupeau, comme l'appellent d'autres Philosophes, qui, par ce mot seul, en donnent une idée juste quant à l'honnête ou aux devoirs.

Qu'on rapproche de ce tableau, je ne dirai pas les chefs révéres des premiers Chrétiens, mais la multitude indistincte de leurs disciples, assez capable de faire sentir de quel côté se trouve l'avantage de la comparaison. Qu'elle est édifiante & vraie, la peinture que nos premiers Docteurs traçoient de ces ames pacifiques, & bienfaisantes à l'égard de leurs plus cruels ennemis ! Malgré vos persécutions, disoit Tertullien aux Tyrans de son siècle avec cette noble fermeté que donne le témoignage de la

co  
fid  
La  
pu  
off  
pir  
les  
nou  
d'en  
vin  
inf  
ne  
dig  
d'un  
nou  
les  
fes  
que  
ces  
tres  
vou  
ann  
Cés  
cett  
tien  
tend  
les p  
dite  
Alb



## DISCOURS, xvij

conscience, notre candeur & notre  
 fidélité ne vous sont point suspectes.  
 La tête nue, levant au Ciel des yeux  
 purs & des mains innocentes, nous  
 offrons des vœux ardens pour l'Em-  
 pire & pour l'Empereur ; & nous  
 les offrons avec confiance, parce que  
 nous y joignons, non quelques grains  
 d'encens ou quelques coupes de  
 vin arrachées à l'avarice, non le sang  
 infect d'un taureau languissant qui  
 ne respiroit que la mort ; mais le  
 digne tribut d'un corps chaste &  
 d'une ame integre. Il est vrai que  
 nous ne célébrons pas, comme vous,  
 les fêtes du Prince par de honteu-  
 ses débauches ; nous n'imaginons pas  
 que ce soit les honorer, de faire  
 ces jours-là ce qui profaneroit les au-  
 tres jours. Nous ne crions point avec  
 vous : Que Jupiter retranche sur nos  
 années, pour ajouter à celles de  
 César. Sans proférer leurs vœux avec  
 cette ostentation imposante, les Chré-  
 tiens se contentent de les faire en-  
 tendre à leur Dieu. Mais quels sont  
 les plus sinceres ? De quelle religion,  
 dites-nous, étoient les Nigres & les  
 Alains ? Ces rebelles, ainsi que les



xviii DISCOURS.

parricides qui se coulent dans le palais le poignard ou le poison à la main, furent-ils jamais du nombre de nos freres, qui entrent néanmoins dans toutes les charges de l'Etat? Vous les reconnoissez vous - mêmes pour vos plus fideles & vos plus braves guerriers: & jamais reprochâtes-vous aucune lâcheté à des hommes, qui puissent dans leur religion un mépris égal des plaisirs & de la douleur? Ainsi, dans les Tribunaux, est-il aucun de nous qui prononce des sentences d'iniquité, sachant que notre Dieu jugera les justices mêmes? Nous reproche-t-on davantage, soit la perfidie dans l'amitié, soit la fraude ou l'infidélité dans le commerce? La République nous est redevable, au contraire, de la vie des indigens, qui périroient la plupart sans nos largesses.

Cet Apologiste éloquent, qu'on ne peut se lasser d'entendre, tirant enfin la conséquence de ces principes, & défiant généralement les persécuteurs de trouver aucun vice dans leurs saintes victimes: Quel tort, leur a-t-il avec assurance, ne faites-

DISCOURS. xix

vous point à l'Empire, en proscri-  
vant ainsi ses plus vertueux citoyens?  
J'en appelle à vos sentences, Magif-  
trats préposés pour purger la terre  
des scélérats qui l'infectent : dans le  
grand nombre des coupables que  
vous condamnez, qui sont les lar-  
rons, les assassins, les parjures, les  
ennemis des mœurs? S'y trouve-t-il un  
seul Chrétien? S'il y en a dans vos pri-  
sons, tout leur crime n'est-il pas d'être  
Chrétiens? Les Jugemens mêmes par  
où vous prétendez nous flétrir, font  
notre plus grande gloire. En con-  
damnant, à la brutalité d'un impu-  
dique, nos vierges, intrépides à la  
vue des lions rugissans, vous mani-  
festez à jamais que la perte de la  
pudeur est un plus grand malheur  
pour le Chrétien que la perte de la  
vie.

Quant à la charité & à l'union  
admirable des Fideles entre eux, elle  
fut telle dans les premiers temps de  
l'Eglise & long-temps après, qu'elle  
excita l'émulation & la jalousie des  
Idolâtres. On a dû remarquer que  
Julien l'Apostat, après mille efforts  
pour établir cette concorde & cette

xx DISCOURS.

cordialité merveilleuse entre ses hélénistes, leur fit d'humilians reproches sur l'inutilité de ses tentatives.

Si la vertu s'affoiblit quand elle est moins exercée, si la charité se refroidit, & si l'iniquité abonde en sa place; on voit toujours paroître, comme nous l'avons observé, & comme nous aurons encore mille occasions de le faire, on voit au moins par intervalle des ames d'une élévation & d'une énergie extraordinaire, dont l'exemple & le zele rendent aux mœurs chrétiennes leur intégrité primitive. Non seulement dans les premiers siècles, mais dans tous les tems & sous tous les climats, on trouve & l'on ne cessera de trouver des modeles de la vraie justice, malgré le torrent de la perversité. Au moins est-il incontestable que le Christianisme a aboli ou absolument flétri les excès les plus déshonorans pour la nature humaine. Cette affreuse débauche, dont les Poëtes & les Philosophes payens s'entretenoient avec indifférence, & que nous n'osons plus nommer, l'Evangile a tellement réformé les idées sur cet arti-

## DISCOURS. 175

cle, que depuis son établissement on  
 a regardé ceux qui en sont souillés  
 comme des monstres dignes d'être  
 anéantis par le feu, avec tout ce qui  
 pourroit perpétuer la mémoire de  
 leurs infamies. N'a-t-il pas de même  
 été aboli, dans toute l'étendue de sa domi-  
 nation, les immolations impiés des  
 victimes humaines ? Oui, la foi seule  
 a pu empêcher, & les adorateurs  
 barbares, soit de Moloc, soit de tant  
 d'autres démons homicides, de les  
 rassasier du sang le plus cher ; & les  
 Romains, de sacrifier leurs sembla-  
 bles à Jupiter Latiâl ; & les Grecs, de  
 les immoler à leurs morts illustres  
 ainsi qu'à leurs Dieux. Elle a intro-  
 duit une sorte de clémence ou d'hu-  
 manité jusques dans les horreurs de  
 la guerre. Elle a du moins corrigé  
 l'énorme atrocité des guerres anti-  
 ques, où l'on méconnoissoit le droit  
 le plus sacré des gens ; où l'on égor-  
 geoit de sang froid les combattans  
 les plus signalés par leur valeur ; où  
 il s'étoit établi un usage, presque in-  
 concevable à nos mœurs, d'immoler  
 l'enfant à peine sorti du sein de sa  
 mère, d'égorger les légions vaincues

xxij DISCOURS.

& désarmées, de jeter des peuples entiers dans les fers, d'atteler les Rois & les Reines au char du triomphateur, de réduire les femmes d'un rang auguste à des indignités mille fois pires que la mort. Enfin notre Religion, amie des hommes & si digne d'en être aimée, comme nous le verrons encore mieux par la suite, cette Maîtresse bienfaisante des Nations n'a point été satisfaite, qu'elle n'eût affranchi le genre humain, qu'elle n'eût abrogé légalement ou sagement restreint le droit accablant de la servitude. Parlerai-je du mariage, qu'elle a seule ramené, en tant de climats & d'une manière si fixe, à son unité & à sa stabilité primitive? Nous en avons bien assez dit pour convaincre les personnes susceptibles de persuasion, qu'entre toutes les Sectes & toutes les Ecoles, il n'en est aucune qui puisse entrer en parallèle avec l'Eglise chrétienne, sur les enseignemens pratiques & favorables aux mœurs.

Sur les objets purement spéculatifs ou qui n'ont qu'un rapport indirect avec les passions, sur la nature & les

pe  
qu  
Ic  
lo  
ve  
sie  
fan  
jur  
&  
cra  
ma  
chi  
I  
sée  
je?  
pou  
hor  
gur  
serv  
tand  
E  
être  
néce  
la ve  
ni n  
surc  
par  
obje  
cette

D I S C O U R S. xxiij

perfections de l'Être suprême, dans  
quels écarts n'a pas donné toute la  
Science du Paganisme? On rougira  
long-temps de ses Fables & de ses rê-  
veries honteuses; des Dieux gros-  
siers & vicieux, la division dans leur  
famille, les emportemens & les in-  
jures dans leur commerce, les festins  
& les folles amours dans le Ciel. Mais  
craignons d'insulter à l'esprit hu-  
main, en lui rappelant ses anciennes  
chimeres.

La Philosophie s'est enfin désabu-  
sée de ces extravagances. Que dis-  
je? elle n'est sortie d'un précipice que  
pour se jeter dans un autre. Par quel  
horrible mélange n'a-t-elle pas défi-  
guré les vérités mêmes qu'elle con-  
serve, & qu'elle doit à l'Évangile,  
tandis qu'elle le blasphème?

En voici une légère portion. Un  
être indépendant, par conséquent  
nécessaire & parfait, à qui le vice &  
la vertu sont égaux, qui ne récompense  
ni ne punit, dont l'intelligence seroit  
surchargée ou la majesté dégradée  
par la multiplicité ou la petitesse des  
objets. Si l'on substitue le hazard à  
cette Divinité, qui ne vaut guere

xxiv DISCOURS.

mieux : le bel ordre du monde , le cours invariable des astres , l'enchaînement des saisons , la multiplication ou la reproduction presque infinie & si singulière des animaux & des plantes chacun dans son espèce , cette foule de phénomènes qui depuis si long-temps nous ravissent d'une admiration toujours nouvelle ; tout enfin , selon ce ruineux système , ne sera plus que l'ouvrage du hazard ; & le hazard , qui n'est rien , sera plus industrieux , plus habile que toutes les intelligences connues.

Rapprochons de ces égaremens les idées que la Religion chrétienne nous donne de la grandeur de Dieu & de la puissance qui éclate dans ses œuvres , de son impénétrable sagesse , de son immensité , de son indépendance , de toutes ses perfections infinies. Malgré le joug sous lequel la foi captive notre entendement , toutes les connoissances de la Philosophie , en comparaison des lumières du Christianisme , ne sont que ténèbres ou de vains éclairs. Un enfant , parmi nous , dès la première aurore de la raison ; & à la naissance

na  
Ga  
une  
mie  
cha  
par  
div  
des  
le L  
peu  
& lu  
ter l  
font  
qu'o  
lisan  
Q  
touj  
son  
née  
la fo  
contr  
ses te  
prise  
lui é  
ses ré  
elle p  
nue c  
d'une  
nel au  
To



D I S C O U R S. xxv

naissance de l'Eglise, un pêcheur de Galilée, un Corroyeur de Tarse, une Marchande Lydienne, sont mieux instruits que l'Aréopage touchant la nature du Dieu inconnu, parlent plus dignement des attributs divins, des propriétés de notre ame, des solides vertus, que le Portique & le Licée, que Socrate & Platon. Le peu d'expressions vraiment sublimes & lumineuses, qui ont tant fait exalter la sagacité de ces Philosophes, sont autant de richesses d'emprunt qu'on ne sauroit méconnoître en relisant nos Livres Saints.

Que si notre Religion ne leve pas toujours le voile, si la foi dans son essor laisse la Philosophie étonnée au dessous d'elle, en un mot, si la foi surpasse la raison, elle ne la contredit jamais. Impétueuse dans ses tentatives, celle-ci est d'abord surprise que la vue claire de la vérité lui échappe : mais repliant ensuite ses réflexions sur soi-même, ne doit-elle pas se dire, ou qu'elle seroit devenue ce qu'elle n'étoit pas, c'est-à-dire, d'une capacité infinie, ou que l'Eternel auroit cessé d'être infini comme



il l'est nécessairement, si elle le comprendroit ? Et nous connoissons-nous nous-mêmes, pour concevoir l'immensité de l'Auteur de toute chose ? Savons-nous ce que c'est que le principe de vie qui nous anime ; par quelle vertu ce qui n'est plus ou n'est pas encore, se présente à notre vue comme ce qui existe ; par quel lien notre ame tient à notre corps, ou si elle n'y est point attachée, comment elle le meut à son gré ; comment encore, si elle n'étoit que dans une de ses parties, elle pourroit les mouvoir toutes ; & comment elle n'en auroit pas l'extension, si incompatible avec sa propre nature, si elle étoit répandue dans le corps entier ?

Il est des questions moins subtiles, & plus capables encore de nous confondre. C'est l'éternelle Sagesse qui nous les fait elle-même dans la personne de Job : & que d'autres Philosophes que les Disciples de cette suprême Sagesse s'efforcent d'y répondre ! Où étiez-vous, dit-elle, quand je dessinois l'édifice de l'Univers ? Qui appliqua sur cette vaste masse la règle & le compas ? Sur quelle base

po  
po  
qu  
bo  
fib  
me  
ma  
nui  
per  
neb  
rése  
que  
fure  
pre  
dan  
men  
vari  
pro  
tout  
cher  
anne  
pres  
lière  
suiv  
perb  
ses s  
satis  
artil  
i astr

DISCOURS. xxvij

portent ses fondemens ? & qui en a  
poté la premiere pierre ? Qui est-ce  
qui a circonscrit à la mer de si justes  
bornes ? Quelle chaîne , quel invi-  
sible frein contient si impérieuse-  
ment la fougue de ses vagues écu-  
mantes ? Quelle région durant la  
nuit , habite la lumiere ? & quelle est ,  
pendant le jour , la retraite des té-  
nebres ? Dans quels magasins sont en  
réserve les neiges & les frimats ? Par  
quel canal se répand à propos la me-  
sure de chaleur & d'humidité , pro-  
pre à développer les germes de vie  
dans le sein du moins actif des élé-  
mens ? Comment cette boue , sans  
variété de couleurs ni de saveurs ,  
produit-elle des fleurs & des fruits de  
toute espece ? D'où les plantes , si ri-  
chement diversifiées , perdant chaque  
année leurs fruits , leur verdure , &  
presque leur vie , tirent-elles régu-  
lièrement ces avantages pour l'année  
suivante ? Qu'ici la Philosophie su-  
perbe , ancienne & moderne , donne  
ses solutions ! qu'elle dise rien de plus  
satisfaisant que ce que Paul , simple  
artisan , en apprit aux Sages les plus  
instruits de la Grèce , quand il leur

xxviii DISCOURS.

montra la cause de toutes ces opérations étonnantes dans la seule volonté de l'Être créateur, en qui nous & tous les autres êtres vivons, agissons, existons.

Mais si la Philosophie ne peut satisfaire à ces questions naturelles, si tout ce qui est sous ses yeux & sous sa main renferme tant d'enigmes; sera-t-il encore étonnant qu'elle ne puisse percer les ténèbres sacrées dont le Dieu de gloire se plaît à s'envelopper? Rien n'imprime une si haute idée de sa grandeur, que les mystères impénétrables à notre foible entendement. Je n'aurois plus tant de respect pour ma Religion, si elle tomboit toute entière sous mes sens, si elle prétendoit soumettre toutes les perceptions à la mesure bornée de mon intelligence présente. Mais lorsque Dieu me révèle de lui-même une manière d'être élevée au dessus de toutes mes conceptions, une nature sans égale; & trois personnes d'une égalité parfaite; lorsqu'on m'étonne par des prodiges de bonté & de sagesse sans modèles; un Dieu qui se fait homme pour réconcilier, pour allier les hom-

DISCOURS. xxix

mes avec Dieu ; un Dieu qui s'anéantit, & qui ouvre un nouveau chemin à la gloire par les opprobres & l'anéantissement : alors je m'écrie, que des merveilles qui ne trouvoient dans l'homme, ni couleurs pour les peindre, ni paroles pour les exprimer, ne sauroient être des inventions humaines.

Ces hautes vérités sont parfaitement liées l'une à l'autre. Qu'on observe le développement que l'Apôtre fait, dans ses Epîtres, des mystères de l'Homme-Dieu, sur-tout en écrivant aux Romains, aux Galates, & aux Hébreux : quel ordre, quel enchaînement admirable toute ame droite n'y remarquera-t-elle point ? Les principes posés, tout se suit, tout s'explique de soi-même. Par-tout on aperçoit une justesse d'induction, un genre nécessaire de liaison, aussi visiblement divin que l'immensité de l'objet dont le fond échappe. Examinez tel point de notre foi qu'il vous plaira : si, par exemple, le premier homme a péché ; Dieu libre dans ses œuvres peut, après avoir exercé sa justice contre les Anges rebelles,

xxx DISCOURS.

jetter sur lui un regard de miséricorde. Mais s'il veut, en signalant sa clémence, réparer, d'une manière pleine & en même temps la plus convenable, l'injure faite à sa majesté; il faut que le libérateur qu'il envoie réunisse dans sa seule personne, & la nature de l'homme, pour punir l'auteur de l'injure, & la nature du Maître offensé, parce qu'étant sans égale, elle ne peut trouver qu'en elle seule une réparation proportionnée à l'offense: c'est-à-dire, que le Messie doit être Dieu & homme tout ensemble, unir la nature divine & la nature humaine dans une personne d'une dignité infinie. S'il étoit seulement Dieu; il n'auroit pu, ni mourir, ni souffrir, ni faire d'œuvres expiatoires & pénibles. S'il n'étoit qu'un pur homme, quelque saint qu'on le supposât, toutes ses souffrances, tous ses travaux n'eussent eu qu'un prix borné, & par conséquent de nulle proportion avec la grandeur infinie outragée par le péché. Il falloit donc une telle union entre les deux natures, que les œuvres de l'homme pussent véritable-

me  
qu  
me  
l'h  
de  
Le  
sup  
for  
vel

plu  
son  
& n  
ver  
la p  
lem  
tro  
ma  
dar  
dro  
gle  
y a  
d'el  
de  
dar  
vie  
à c  
ce  
me

## DISCOURS. xxxj

ment s'attribuer à un Dieu, & que la Divinité unie personnellement, mais sans confusion, avec l'humanité, conférât au grand œuvre de la rédemption sa valeur infinie. Le fond du mystere une fois présupposé, quel enchainement de raison ne trouve-t-on pas dans son développement & ses conséquences ?

Non, aucun de nos dogmes les plus impénétrables ne combat la raison; ils ne contredisent que nos sens & nos préjugés; & combien d'autres vérités incontestables, dans la classe la plus ordinaire, les contrarient également ? Le rapport des sens est si trompeur, que c'est une des premières maximes de la sagesse, de se tenir dans la défiance à leur égard. Y prendrons-nous donc une confiance aveugle, quand il sera question de ce qu'il y a de plus impénétrable, de l'unité d'essence, par exemple, de la trinité de substances ou de personnes dans l'Être Divin ? Mais d'où proviennent les difficultés qu'on trouve à croire ce profond mystere ? De ce que nous voyons, dans les hommes, qu'une nature ne constitue

xxxij DISCOURS.

qu'une personne, & que plusieurs personnes font plusieurs natures distinctes. La difficulté vient donc de l'habitude ou du préjugé, & non du jugement ou des lumières de la raison. Pour les contredire, il faudroit affirmer & nier la même chose, assurer qu'il n'y a qu'une nature divine & qu'il y a plus d'une nature divine, qu'il n'y a qu'un Dieu & qu'il y a trois Dieux. Or la foi même nous fait rejeter cette absurdité impie : elle enseigne qu'il n'est qu'une nature en Dieu, & qu'il y a cependant trois personnes. Qui nous induit donc à confondre les termes de personne & de nature ? c'est l'imagination seule, & non pas l'intelligence. Mais pour peu qu'on ait de circonspection, ne doit-on pas se tenir perpétuellement en garde contre l'imagination, ou contre le rapport des sens qui n'en diffère point ? M'en rapporté-je à mes yeux ou à mes sensations, quand elles me disent que le soleil n'a qu'un pied de diamètre, que les couleurs sont quelque chose de sur-ajouté aux corps & à la disposition des parties de leur surface ? La raison, d'un autre côté,



## DISCOURS. xxxiiij

Ne me dit-elle pas que les propriétés des êtres sont analogues à leur nature ? Elles sont donc nécessaires, dans l'Être nécessaire; parfaites, dans l'Être souverainement parfait; infinies, incompréhensibles, dans l'Être à qui l'immenfité n'est pas moins essentielle que ses autres attributs. C'est donc une prétention insensée, que de vouloir les comprendre : ce seroit un travers, que d'entreprendre de les expliquer.

On ne veut pas croire le mystere de la Trinité, parce qu'on ne le comprend pas : & c'est parce qu'on ne conçoit pas, dans toute leur étendue, les termes de nature & de personne qui l'énoncent, qu'on répugne sans raison à le croire, quoiqu'on n'y puisse certainement point trouver de contradiction. Nous savons & nous soutenons, contre l'impicéte de Sabellius, comme nous l'avons fait remarquer dans l'histoire de sa condamnation, que les dénominations des Personnes Divines ne sont pas des sons vains & dépourvus de sens, ou qui signifient des propriétés convenables à une même personne aussi-bien qu'à

### xxxiv DISCOURS.

une même nature. Quoique nous n'ayons pas des idées de tout ce que signifient ces termes, nous en avons de suffisantes, pour n'en pas faire cet usage, aussi impie qu'abusif. Mais il faudroit avoir ces idées complètes, si l'on peut s'exprimer de la sorte; il faudroit savoir à fond ce que c'est que nature & personne, pour décider par les lumières de la raison, s'il se peut ou s'il ne se peut pas, qu'il y ait plusieurs natures dans une seule personne, ou plusieurs personnes dans une seule nature. Jusqu'à ce que nous soyons en état de faire une analyse exacte de ces idées profondes & d'en saisir tous les rapports, nos jugemens naturels, portant sur de simples conjectures, ne seront que des présomptions hasardées & fort sujettes à erreur. Est-ce là le cas de crier à la contradiction, ou même à la pesanteur excessive du joug de la foi? On pourroit donc rejeter les témoignages, même du plus grand poids, sur tout ce qu'on ne pénétreroit point. Par conséquent moins on auroit de science & de pénétration, plus on acquerroit de

droit de ne point s'en rapporter aux personnes mieux instruites & plus éclairées. Peut-il être une conclusion plus déraisonnable? & dès lors fut-il jamais principe plus fautif que celui d'où elle sort si naturellement?

On ne donne point en de pareils écarts, par rapport aux choses humaines. Combien de faits extraordinaires ne croit-on pas sans difficulté, quoiqu'ils semblent contredire tout ce qu'on a vu, & qu'ils choquent tous les préjugés? Tant d'exploits des héros de la Grece & de Rome sont de vrais prodiges, par rapport à l'ordre commun des événemens: on n'en doute pas néanmoins, parce qu'ils sont appuyés sur des témoignages irréfragables. Il est même de principe, qu'on n'éleve point de contestation sur la possibilité des choses de fait, quand elles sont suffisamment attestées. Pour ce qui est de la nature, combien d'impossibilités prétendues, en Physique, que des expériences plus modernes ont fait disparaître? Ces objets sont toutefois du ressort de nos facultés naturelles; ils sont incomparablement plus à leur portée, que les ob-

xxxvj DISCOURS.

jets sublimes de la révélation : on rejette ceux-ci, on admet ceux-là ; quelle que soit la cause de cette conduite inégale, elle doit nous être d'autant plus suspecte, que tout l'avantage est du côté de nos Mysteres. Car tandis qu'on n'aura point prouvé de contradiction manifeste en cette matiere, on n'aura rien du tout prouvé ; & l'on doit avoir au moins pressenti, après ce que nous venons de dire, qu'on n'a pas les notions suffisantes pour démontrer une pareille contradiction, quand par impossible elle existeroit.

Ce n'est donc rien faire, que d'élever des difficultés, de donner lieu à des doutes ou à des soupçons : c'est pourtant ce que les Incrédules ont fait de plus fort. Les uns en sont convenus avec franchise, & en termes exprès : les autres ont fait & font encore tous les jours le même aveu, d'une maniere équivalente, en regardant les miracles de Jésus-Christ, supposé leur vérité, comme une preuve sans réplique de la divinité du Christianisme. La résurrection de Lazare eût converti Spinoza même, à ce qu'il

affu  
à-d  
con  
être  
pas  
séq  
tere  
mée  
M  
reils  
l'Ég  
vast  
de  
que  
tout  
dra  
Basil  
broi  
gust  
de J  
Clér  
de L  
étud  
d'un  
de v  
poir  
s'en  
en  
mier

D I S C O U R S. xxxvij.

assure, s'il en avoit été témoin : c'est-à-dire, que la vue de ce miracle l'auroit convaincu, que ce qu'il présu- moit être contraire à la raison n'y étoit pas réellement contraire, & par conséquent qu'il n'y avoit dans nos Mys- teres que des contradictions pré- sumées ou apparentes.

Mais qu'avons-nous besoin de pareils témoignages? Tant de Peres de l'Eglise & de S. Docteurs, génies vastes, sublimes, & non moins doués de pénétration & de discernement que de chaleur & d'éloquence, comme tout Lecteur équitable en convien- dra sur ce qu'il a vu des SS. Cyprien, Basile, Grégoire de Nazianze, Am- broise, Chrysostome, Jérôme, Au- gustin; & en remontant plus haut, de Justin, d'Aristide, d'Arnobé, de Clément d'Alexandrie, d'Origene, de Lactance : tous ces hommes, d'une étude & d'une profondeur immense, d'un esprit si solide & si juste, tant de vrais Philosophes, n'auroient-ils point apperçu les contradictions, s'il s'en trouvoit dans nos dogmes? Vous en avez vu plusieurs, dans les pre- miers siècles, éprouver une peine ex-

## xxxviii DISCOURS.

trême à se soumettre au joug de la foi. Ils étoient nés dans le Paganisme, & par conséquent dans l'incrédulité; & le préjugé de l'éducation ne leur avoit point aplani la carrière. Nous avons été de votre religion, disoit encore Tertullien aux Gentils du troisieme siecle: nous ne sommes pas nés Chrétiens; il nous a fallu le devenir. Mais ces cœurs droits & vertueux, ces esprits véritablement forts & capables d'attachement pour la vérité, concevoient que les présomptions & les apparences ne lui ôtent rien de sa réalité. Sans tenter de pénétrer des objets impénétrables, il leur suffisoit que l'existence en fût solidement établie: l'obscurité même du fond de nos Mysteres leur persuadoit qu'ils n'étoient pas de l'invention des hommes, c'est-à-dire, des premiers Prédicateurs de l'Évangile. Non, elle n'entroit point dans ces esprits justes & conséquens, cette supposition chimérique, que des Imposteurs, assez habiles pour avoir ménagé dans les opinions & les mœurs la plus étonnante des révolutions, eussent eux-mêmes posé pour base d'une Religion

qu'il  
l'ave  
pén  
foie  
à la  
croy  
form  
& m  
dessu  
O  
sonn  
cevo  
l'Étr  
infin  
rieur  
que n  
ou p  
tre a  
ne no  
les n  
que  
born  
seule  
plus  
dues  
nos c  
Dieu  
afin  
super

DISCOURS. xxxix.

qu'ils vouloient rendre universelle , l'aveugle docilité , qui en est le plus pénible sacrifice. Mais ils reconnoissoient , qu'autant elle est inaccessible à la raison quant à l'objet de la croyance , autant elle lui est conforme quant aux motifs de croire , & même quant à son élévation au dessus de notre foible intelligence.

Oui , sans doute , il est très-raisonnable que nous ne puissions concevoir , ni les perfections infinies de l'Être suprême , ni sa maniere d'être infiniment parfaite , infiniment supérieure à la nôtre. Il est de la raison , que nous suspendions nos jugemens , ou plutôt que nous surmontions notre aveugle répugnance , dans ce qui ne nous paroît difficile que parce que les notions nous manquent ; parce que la sphere de notre esprit a des bornes , que la vérité incréée peut seule étendre , & qu'une révélation plus circonstanciée eût en effet étendues , jusqu'à faire évanouir toutes nos difficultés. Il est raisonnable que Dieu nous ait proposé des Mysteres , afin d'humilier notre entendement superbe ; comme il nous a imposé



xi DISCOURS.

des loix, pour soumettre nos penchans déréglés : il falloit dompter toutes les facultés de notre ame, puisque toutes avoient secoué le joug sacré de l'obéissance. Dans la loi de nature, dont le Législateur éternel se contentoit avant l'Evangile, ces Mysteres sublimes, qui sont l'objet de notre foi, étoient ignorés de presque tous les hommes : mais dans quels écarts déplorables ne donna-t-on point alors ? Vous l'avez reconnu, en gémissant sur le délire presque universel du Monde idolâtre, sur la fureur des nations les plus éclairées, qui se montrerent les plus altérées du sang des Martyrs. Ainsi, tout obscur que paroissent nos dogmes, ce sont de vrais sources de lumiere, au moins de puissans préservatifs contre les ténèbres de l'erreur, qu'ils préviennent en fixant la légereté & la dangereuse curiosité de l'esprit humain.

On réunit dans des symboles les points capitaux de notre croyance, afin de fixer notre instabilité naturelle ; on nous avertit & l'on nous fait sentir, à l'exemple des Apôtres,

des  
que  
dan  
au  
d'a  
terr  
ma  
que  
Fid  
obj  
le p  
qui  
au  
vou  
siec  
les  
de  
tran  
sans  
auc  
salu  
mê  
tem  
fice  
nos  
rel  
ceu  
rai

DISCOURS. xij

des Peres, & des premiers Conciles, que sans succès & avec les plus grands dangers nous tenterions de pénétrer au delà de ce qui nous fut enseigné d'abord; que la seule innovation des termes, faite arbitrairement en cette matiere, est déjà une profanation; que la différence du Docteur au simple Fidele n'est rien, par rapport à ces objets sublimes; & que le plus savant, le plus digne d'être écouté, est celui qui s'en tient le plus religieusement au pied de la lettre. C'est ainsi que vous avez déjà vu durant quatre siècles, & que vous verrez dans tous les siècles suivans, les saints dépôts de l'Écriture & de la Tradition se transmettre, tels qu'ils ont été reçus, sans addition, sans suppression, sans aucune altération, & la doctrine du salut demeurer invariablement la même dans le cours orageux des temps.

Revenons cependant sur un sacrifice d'aussi grand intérêt, que le sont nos lumieres ou nos lueurs naturelles; & voyons si les procédés de ceux qui le trouvent contraire à la raison, sont en effet les plus raison-

xlij DISCOURS.

nables. Mais pour combattre la seule merveille de l'établissement de l'Eglise, à quoi nous restreint la nature de notre ouvrage, combien de paradoxes, combien d'absurdités révoltantes n'est-on pas contraint d'adopter ? Il faut d'abord nier les faits extraordinaires, consignés dans toutes les Histoires; parce qu'il n'en est aucune, dont l'authenticité soit aussi bien établie que celle des écrits évangéliques. Il faut croire aveuglément, sur l'allégation de quelques esprits dépravés par l'orgueil ou par des passions plus honteuses, que tous les Prophetes n'ont prétendu lire dans l'avenir qu'en faveur d'une faction sacrilège; que le plus saint des enfans qui eussent été engendrés par les hommes, que Jean, pris pour le Messie à cause de sa sainteté, n'a refusé ce titre incomparable que pour déferer les honneurs divins à un séducteur; que les Apôtres, sans excepter Paul, qui fut d'abord animé de tant de fureur contre l'Eglise naissante, que tous les premiers disciples de J. C. ont sacrifié leur fortune ou leurs espérances, leur repos & leur vie, à un Im-

pos  
mo  
ble  
la c  
Ch  
pri  
des  
vid  
pri  
par  
le f  
que  
la su  
ture  
& p  
des  
tific  
fier  
pla  
inn  
ma  
fan  
s'el  
tot  
&  
mo  
au  
té  
ser

D I S C O U R S. xliij

posteur démasqué, juste victime de la  
 mort & de l'infamie, à jamais incapa-  
 ble d'inspirer de l'attachement ou de  
 la crainte; que les ennemis mêmes du  
 Christianisme favorisèrent une entre-  
 prise chimérique; que le concours  
 des événemens, ou plutôt la Pro-  
 vidence qui les dirige, facilita la sur-  
 prise, fomenta l'erreur; que le Ciel,  
 par les prodiges, apposa au mensonge  
 le sceau de la vérité; que l'homme,  
 que la société trouve sa tranquillité,  
 sa sûreté, son bonheur, dans l'impos-  
 ture & l'impiété; que les plus fourbes,  
 & par conséquent les plus méchans  
 des hommes, ne respirèrent que la sanc-  
 tification du genre humain, & sacri-  
 fierent tout pour la procurer; que ce  
 plan a été suivi par une multitude  
 innombrable, qu'il a été exécuté  
 malgré les efforts de toutes les Puif-  
 sances de la terre; en un mot, qu'il  
 s'est fait tout-à-coup une révolution  
 totale dans les mœurs & la conduite;  
 & qu'au lieu qu'on a toujours vu l'a-  
 mour propre se servir de l'imposture  
 aux dépens de la justice & de la chari-  
 té, ici au contraire la supercherie a  
 servi la vertu aux dépens de toutes

xliv DISCOURS.

les cupidités de l'amour propre ; qu'ainfi , le vice & la vertu , le mensonge & la vérité, l'histoire & la fable, ont des droits égaux sur nos jugemens & sur notre attachement. Telle est la moindre partie des contradictions & des absurdités qu'il faut dévorer , en prenant le parti de l'incrédulité. Nos dogmes les plus difficiles à croire présentent-ils des difficultés pareilles ?

Convenons cependant que nos symboles de foi , & plus encore les conséquences pratiques qui en résul- toient contre les passions , formoient une forte épreuve , sur-tout pour les peuples auxquels ils furent d'abord enseignés. L'un des premiers ministres de ce sublime Évangile , de cette sagesse cachée aux Sages du siècle, nous apprend qu'elle fut un scandale pour le Juif, & un sujet de risée pour le Gentil. Il s'agissoit , pour un Monde presque tout charnel, de s'élever bien haut au dessus de la sphere de l'esprit humain ; d'adorer un Dieu pauvre & souffrant ; de le préférer à tout ce qui flattoit les sens & charmoit le cœur ; de donner à ce cœur , si bas & si res-

fermé  
char  
mes  
d'un  
que  
mis  
d'éte  
incli  
de l  
sens  
impé  
pour  
de re  
rier  
geme  
tre ja  
tine  
rieuf  
tredi  
nion  
plus  
gueil  
ant  
prin  
fa p  
les p  
noit  
des  
révé

## DISCOURS. xlv

ferré, une noblesse & une étendue de  
 charité, qui embrasât tous les hom-  
 mes, qui reconnût en eux les enfans  
 d'un Pere commun, qui n'envifageât  
 que des freres chéris dans les enne-  
 mis les plus envenimés. Il s'agissoit  
 d'éteindre ou d'amortir toutes les  
 inclinations corrompues de la nature;  
 de la plier violemment dans un  
 sens tout contraire à ses penchans  
 impérieux, & presque de la détruire  
 pour la redresser; de mourir à soi,  
 de renoncer à soi-même; de contra-  
 rier ses goûts dépravés, sans mén-  
 agement, sans interruption, sans met-  
 tre jamais de fin à une guerre intes-  
 tine non moins durable que labo-  
 rieuse. Cette Religion nouvelle con-  
 tredisoit en même temps des opi-  
 nions généralement reçues, autant ou  
 plus que les affections naturelles. L'or-  
 gueilleux Philosophe, en l'embras-  
 sant, devoit assujettir son esprit à des  
 principes qui déconcertoient toute  
 sa pénétration. Il lui falloit rejeter  
 les préjugés & les maximes qu'il te-  
 noit de ses Peres & de ses Maîtres,  
 des Savans & des Politiques les plus  
 révérens. Le Juif, quoique dépositaire

xlvi DISCOURS.

de la vérité, n'avoit guere moins de préventions à vaincre, que le Philosophe & le vulgaire idolâtre. Avec son zèle pour la gloire nationale, dont il faisoit toujours une partie de sa religion, le premier pas qu'Israël eût à faire pour parvenir au Christianisme, c'étoit de confesser l'opprobre & la réprobation d'une nation, si fere d'avoir été long-temps le peuple choisi. Enfin l'établissement de l'Eglise n'étoit pas moins difficile, que la ruine ou l'entiere subversion du Capitole & de la Synagogue.

QUELLE merveille, s'écrioit Saint Jean Chrysostome long-temps avant nous, quelle merveille de voir des troupes de Juifs, avec tant d'autres peuples, adorer un homme qu'ils ont mis judiciairement à mort comme un malfaiteur ! de voir la Croix, ce signe autrefois si honteux, plus honoré aujourd'hui que le sceptre & le diadème ! Qui n'a pas horreur, ajoute ce Pere, des pieux & des ongles de fer, destinés à la torture des criminels ? Or, parmi tous ces instrumens de supplice, la Croix étoit le plus

hor  
pou  
barb  
& d  
gistr  
en y  
mail  
la v  
vers  
son  
coeu  
sur l  
céré  
mon  
la R  
sur l  
des v  
& su  
pren  
II  
cult  
le F  
indi  
& à  
con  
hon  
céd  
gem  
& à



DISCOURS. xlviij

horrible & le plus infâme , réservé pour le châtiment des esclaves & des barbares ; un objet de malédiction , & d'une telle exécration , que les Magistrats se fussent rendus coupables , en y condamnant un citoyen Romain. Aujourd'hui cependant nous la voyons révérée par tout l'Univers. Chacun en retrace le signe sur son front , chacun l'imprime sur son cœur ; elle brille dans les temples , sur les autels , dans les plus augustes cérémonies , dans les habitations mondaines comme dans les asyles de la Religion ; on l'éleve en triomphe sur le faite des palais , sur les portes des villes , sur les monumens publics , & sur les trophées. Tel étoit dès les premiers siècles le culte de la Croix.

Il ne s'agissoit pas néanmoins d'un culte , favorable aux passions comme le Paganisme , ou qui fût du moins indifférent par rapport aux moeurs & à la conduite. Jésus-Christ , au contraire , a fait préférer sa Croix aux honneurs & aux plaisirs ; il a fait succéder , sans intervalle & sans ménagement , l'abnégation à la cupidité & à la licence ; il a rendu doux &

## Xviii DISCOURS.

humbles de cœur, des hommes à peine susceptibles d'humanité ; il a inspiré l'amour des ennemis à des monstres de cruauté & de perfidie, la clémence aux Tyrans de l'Univers, à ce peuple qui ne régnoit sur toutes les nations, que pour en prodiguer le sang & en dévorer les fortunes ; en un mot, il a tiré le genre humain de la voie large, pour le faire marcher avec persévérance par des sentiers semés d'épines. Car ce n'étoit pas à des êtres d'une autre nature que la nôtre, qu'il imposoit son joug ; ce n'étoit point des hommes qui eussent les passions plus modérées, ou les inclinations meilleures que la multitude perverse des mortels : c'étoit à ceux-là même, qui, engourdis dans la mollesse & la dépravation où ils étoient nés, sembloient avoir acquis un droit de prescription pour n'en plus sortir.

Toutefois rien ne fut plus rapide que ce changement. Les Apôtres ont à peine annoncé que le Fils de Marie est le Fils de l'Eternel, qu'on se soumet à ses loix dans la ville même, où, si aveuglément & si injurieusement méconnu, il vient enfin d'être

d'être  
crit  
dor  
Il n  
vou  
peu  
mill  
n'est  
fécer  
& Je  
born  
tenir  
brâse  
géné  
deme  
rayon  
tion  
misse  
tent  
venu  
super  
plaig  
faute  
il vo  
son  
écriv  
N  
côté  
fame  
To

DISCOURS. xlix.

d'être crucifié. Ceux qui l'ont profcrit comme un blasphémateur, l'adorent comme l'égal du Très-Haut. Il ne faut à Simon-Pierre, comme vous l'avez vu avec admiration, que peu de paroles pour en convertir des milliers. La grace de l'Esprit Saint n'est pas moins efficace dans les différens cantons de la Judée, où Jacques & Jean portent la parole du salut. Les bornes d'Israël ne sauroient plus contenir ce feu sacré, qui dans peu embrâse tous les climats. Ce torrent gêné dans son lit se répand aussi rapidement, & presque aussi loin, que les rayons du soleil. Telle est la révolution, que les faux Dieux en gémissent; que leurs Prêtres se lamentent; que les temples des Idoles devenus déserts, au centre même de la superstition, les Sacrificateurs se plaignent que les sacrifices ont cessé faute d'assistans. C'est ainsi, comme il vous en souvient, que Pline, de son Gouvernement de Bithynie, en écrivoit à l'Empereur Trajan.

Nous sommes d'hier, disoit de son côté Tertullien, dans des Mémoires fameux; faits pour éclairer les Sénateurs

# I DISCOURS.

teurs & les Césars ; nous sommes d'hier , & déjà nous remplissons vos cités & vos campagnes , vos armées & vos conseils , le palais , le sénat , & le barreau : nous ne vous abandonnons que vos temples. Nous prenons part à votre commerce , à vos traités , & à toutes vos assemblées , si ce n'est aux superstitions du Capitole , à la licence du cirque , & aux cruautés de l'amphithéâtre. L'Empire deviendrait un désert , si nous en fortions ; le silence & la langueur de la ville vous consterneront , & vous auriez horreur de votre solitude. Ce changement prodigieux , disent les Peres presque contemporains , ne se borne pas à un peuple ni à un Empire : ce ne sont pas les Romains seuls ; ce sont les Perses & les Indiens , les Arabes & les Scythes , le Midi brûlant & le Septentrion glacé , qui renversent ou purifient leurs temples , qui brisent leurs idoles , qui abolissent leurs sacrifices impurs & leurs fêtes impies , pour y faire succéder de nouvelles & de plus dignes solennités. Du couchant à l'Aurore , d'un bout du monde à l'autre , selon

la p  
sinc  
on l  
D  
Pan  
gile  
rient  
Sain  
S. F  
vaste  
sins.  
Arie  
méri  
heur  
fecte  
de fa  
mani  
magn  
poser  
nom  
à tou  
Fils d  
tyrs d  
idem  
voit  
ems  
un E  
qui s  
blée

DISCOURS.    1j

la prédiction du Prophete, on adore sincérement le vrai Dieu, & par-tout on lui offre la victime sans tache.

Dès le second siecle, on vit Saint Pantene porter la lumiere de l'Evangile aux nations inconnues de l'Orient, & jusqu'aux rives de l'Inde. Saint Athanase, par le ministere de S. Frumence, la répandit dans la vaste étendue de l'Empire des Abyssins. L'esprit d'émulation engagea les Ariens mêmes à évangéliser les Homérites, aux extrémités de l'Arabie heureuse, vers l'Océan: semence infecte, d'où le Seigneur ne laissa point de faire éclore la vraie foi, qui se manifesta si bien dans la résistance magnanime que ces Néophytes opposerent à la fureur d'une colonie nombreuse de Juifs leurs voisins, & à tous les desseins des ennemis du Fils de Dieu. La multitude des Martyrs de Perse ne prouve pas moins solidement l'heureuse consistance qu'y avoit prise le Christianisme. Dès le commencement du concile de Nicée, on trouve un Evêque de Scythie, nommé Jean, qui signala dans cette auguste assemblée la fermeté & la pureté de sa foi.

117 DISCOURS.

Ces peuples, appelés Nomades ou Pasteurs, errans avec leurs troupeaux & avec les chars qui leur tenoient lieu de maisons, avoient recueilli précieusement le trésor de l'Evangile, parmi les dépouilles des provinces Romaines de leur voisinage. Les Sarafins, qui erroient pareillement sur les confins de la Syrie & de la Mésopotamie, apprirent avec la même ardeur, la doctrine du salut, des saints Anachorettes épars en grand nombre dans ces déserts. Quelquefois une simple femme ou un enfant, emmenés captifs, convertissoient des peuplades nombreuses & des nations entières.

Cependant la profession du Christianisme n'étoit pas l'effet de l'inconsidération, ou d'une crédulité de caprice. Ce n'étoient pas seulement ces hordes sans police & sans lumières, ce n'étoit pas seulement le vulgaire, inquiet & avide de nouveauté, qui embrassoit cette loi, aussi dure que merveilleuse. Dans le second, dans le premier siècle de l'Eglise, une foule des plus beaux génies de Rome & d'Athènes passèrent sous nos étendards, quitterent pour

eux  
pon  
Tra  
d'es  
de l  
lonc  
Ari  
peu  
drie  
genc  
Ter  
tant  
Cyp  
disc  
t-on  
de f  
de c  
péné  
que  
Chri  
trion  
adve  
phire  
tilité  
simpl  
ont c  
naiss  
ils l'  
après

eux les aigles Romaines & toute la pompe imposante de la superstition. Traitera-t-on d'hommes communs, d'esprits crédules & foibles, Denys de l'Aréopage, le Sénateur Appollone, Justin ce Philosophe profond, Aristide, Méliton, Athénagore, & peu après eux Clément d'Alexandrie, ce prodige d'érudition, Origene, prodigieux en tout genre, Tertullien, si digne de sa renommée tant qu'il demeura fidele à l'Eglise, Cyprien, Arnobe, Lactance, & leurs disciples sans nombre? Où trouve-t-on plus de sens & de lumieres, plus de force dans le raisonnement, plus de connoissances acquises, plus de pénétration & d'étendue d'esprit, que dans ces premiers défenseurs du Christianisme? Jugeons-en par leurs triomphes sur nos plus redoutables adversaires, tels que Celse & Porphyre, & sur tous les Sages de la Gentilité. Ils ont cru néanmoins, avec simplicité, ces puissans génies: & ils ont cru, non sur les préjugés de la naissance & de l'éducation, comme ils l'observoient eux-mêmes; mais après avoir combattu pour la plupart



liv DISCOURS.

contre la vérité , jusqu'à ce qu'elle les eût subjugués par son évidence.

Rappelons-nous les motifs auxquels ils ne purent résister. Si les vérités morales , si les regles ou les images de certaines vertus avoient de quoi leur plaire ; l'obscurité des dogmes nouveaux , les obstacles des anciennes coutumes & des vices invétérés restoient tout entiers ; & les plus éloquens panégyristes des mœurs étoient souvent plus asservis que leurs admirateurs aux passions d'ignorance. Ils furent donc bien puissans ; les motifs qui triompherent de leur résistance , qui leur firent prendre une résolution si généreuse & si difficile ; ils surpasserent toutes les forces de l'esprit humain , ils porterent l'empreinte de l'éternelle vérité & le sceau visible du doigt de Dieu.

On fit observer , à ces esprits justes & pénétrans , l'accomplissement des prophéties dans toute leur étendue ; le temps , le lieu de l'avénement du Messie ; toutes les circonstances de sa vie & de sa mort , tracées , si longtemps avant sa naissance , dans des monumens d'une authenticité incon-

testa  
que  
léuf  
pen  
tion  
qu'o  
tra  
tem  
les  
que  
avo  
Pale  
enfin  
appa  
nou  
à la  
avec  
écla  
mèn  
avo  
mira  
ces  
con  
par  
de l  
à lé  
voi  
C  
pos

## DISCOURS. lv

testable. On leur fit sur-tout remarquer cette suite d'œuvres miraculeuses, si capables de prouver, indépendamment même de leur prédiction, la dignité, la divinité du culte qu'on leur proposoit. On leur montra, au moins dans les premiers temps, les paralytiques, les sourds, les muets, les aveugles de naissance, que Jésus avoit guéris; les morts, qu'il avoit ressuscités à la vue de toute la Palestine: & l'on ajouta qu'il s'étoit enfin ressuscité lui-même, qu'il avoit apparu dans toute la gloire de sa vie nouvelle à plus de cinq cens témoins à la fois, qu'il étoit monté au Ciel avec la même publicité & le même éclat. Ces témoins oculaires eux-mêmes, quelques-uns de ceux qui avoient été retirés du tombeau ou miraculeusement guéris, rendirent ces témoignages, s'offrirent à les confirmer, les confirmèrent en effet par des prodiges semblables à ceux de leur Maître, & communiquèrent à leurs nouveaux disciples le pouvoir d'en opérer à leur tour.

Or n'étoit-il pas absolument impossible, je ne dirai pas aux Grands

lvj DISCOURS.

& aux Sages, mais au vulgaire le plus borné, de se tromper sur des objets de cette nature, sur ces faits précis, frappans, publics, & souvent réitérés? Comment se persuader, s'il n'est vrai, qu'on a vu rendre subitement la vue à des aveugles-nés connus de toute une ville, l'embonpoint & la vigueur à des membres desséchés par une paralysie de trente-huit ans, la vie à des cadavres qui exhaloient déjà l'infection? Mais surtout comment, s'il n'est pas vrai, se mettre dans la tête qu'on a le pouvoir de faire des merveilles semblables, & qu'on en a souvent fait? La seule persuasion où furent les premiers témoins de ces miracles, en est une preuve irréfragable; & la plus sincère persuasion a pu seule leur faire embrasser une Religion, dont tant de dispositions naturelles les éloignoient. Si les premiers Chrétiens & les Apôtres avec eux, si tous les membres de l'Eglise primitive, cette sainte portion du genre humain uniquement empressée à honorer Dieu & à édifier les hommes, la plus digne d'attention sans con-

tre  
 si,  
 me  
 leur  
 roit  
 le  
 me  
 ren  
 nim  
 lité  
 Cre  
 A  
 ver  
 Hil  
 sou  
 visa  
 les  
 du  
 fibl  
 à l  
 à d  
 En  
 ma  
 pe  
 ces  
 G  
 vo  
 ye  
 le

DISCOURS. lvij

redit dans la science des mœurs ; si, dis-je, ils ne croyoient pas fermement ce qu'ils attestoient au péril de leur vie : leur conduite, on ne fau- roit trop l'inculquer, est le paradoxe le plus contradictoire, le phéno- mene le plus monstrueux ; c'est un renversement de l'ordre moral, infi- niment plus incroyable que la docili- té de la nature à la voix de son Créateur.

Aussi vous avons-nous fait obser- ver dans les commencemens de cette Histoire, & vous le verrez encore souvent dans la suite, qu'on ne s'a- visa point de s'inscrire en faux contre les miracles évangéliques. Les Sages du Paganisme trouvoient moins plau- sible de nier les faits, que d'attribuer à la magie la résurrection des morts à demi-corrompus, la délivrance des Energumenes, & la guérison des maladies les plus incurables. Les Em- pereurs, frappés de la perpétuité de ces prodiges, que leur mandent les Gouverneurs des provinces & qu'ils voient quelquefois de leurs propres yeux, proposent au Sénat de mettre le Dieu des Chrétiens au nombre

lvij DISCOURS.

des dieux de l'Empire. Vous avez entendu Saint Justin, Saint Mélicon, Tertullien, tous nos Apologiftes, relever avec l'éclat convenable ces faits merveilleux & ces puiffans témoignages; citer les piéces authentiques qui en perpétuoient le souvenir; en appeler aux archives Romaines où elles étoient déposées; faire de vifs reproches aux Idolâtres, fur leur ingratitude à l'égard du Dieu des Chrétiens, si indignement méconnu. N'y eût-il eu que les Fidéles de persuadés; comment le furent-ils par millions, & au point de tout sacrifier à leur foi? S'ils n'avoient pas vu les miracles qu'ils racontent, n'eût-on pas, avec S. Augustin, que le plus inconcevable de tous les prodiges seroit leur conversion, & mieux encore le triomphe d'une Religion dépourvue de tout secours humain sur toute la puissance de l'Idolâtrie?

Rappelez - vous quels furent les premiers acteurs dans cette grande entreprise. C'étoient douze pauvres ouvriers, sans naissance & sans fortune, sans intrigue & sans lettres,

fans  
qui  
fidé  
cés  
tier  
fessi  
dan  
Esp  
Sou  
cor  
gib  
pou  
per  
ils d  
just  
plus  
div  
pre  
gro  
ave  
Peu  
ter  
l'au  
éto  
roy  
tou  
ser  
de  
Ch

DISCOURS. lix

sans aucune des qualités naturelles  
 qui donnent du crédit & de la con-  
 sidération parmi les hommes. Exer-  
 cés dès l'enfance & absorbés tout en-  
 tiers dans la plus grossiere des pro-  
 fessions mécaniques, ils n'avoient  
 dans l'ame, avant la descente du S.  
 Esprit, ni élévation ni pénétration.  
 Souvent ils ne faisoient que l'é-  
 corcé des emblèmes les plus intelli-  
 gibles que le Rédempteur proposoit  
 pour leur instruction. Pleins d'im-  
 perfections morales & naturelles,  
 ils osent, par une ambition aussi in-  
 juste que déplacée, au moment de la  
 plus profonde humiliation de leur  
 divin Maître, disputer à qui sera le  
 premier d'entre eux. En un mot, de  
 grossiers artisans, des étrangers sans  
 aveu, des barbares relativement au  
 Peuple roi avec qui ils ont à trai-  
 ter, Pierre & Paul, l'un pêcheur, &  
 l'autre, tout citoyen Romain qu'il  
 étoit, exerçant le métier de cor-  
 royeur, entreprennent de changer  
 toutes les idées Romaines, d'impo-  
 ser des loix souveraines à l'Empire,  
 de faire tomber aux pieds de Jésus-  
 Christ ce terrible & superbe colosse.

IX DISCOURS.

Figurez-vous encore, suivant la belle idée de S. Jean Chrysoftome, que contemporain de ces deux Apôtres, & les rencontrant aux approches de Rome, à la vue de ces tours orgueilleuses & de ces palais qui bravoient les Cieux, au milieu des chars de triomphe, des légions, des Tribuns, des Proconsuls, qui sortent de ses portiques pour aller porter la loi & la servitude aux Nations; imaginez-vous qu'à l'aspect de tant d'objets éblouissans & si capables de déconcerter toute autre philosophie que celle de ces héros de l'Évangile, ils vous font part de leur projet effrayans. Y pensez-vous donc, hommes inconcevables, n'eussiez-vous pas manqué de vous écrier? Vous voulez, dites-vous, anéantir la Religion & les Dieux de Rome, faire adopter vos dogmes étranges au peuple Romain, au Sénat, & aux Césars. Isolés & sans suite, dépourvus que vous êtes de tout moyen de contrainte, quelles sont donc vos ressources cachées, vos sourdes trames, vos présens ou vos promesses, la magie de votre éloquence? Si vous at-

tire  
gula  
rez-  
ces  
dent  
voit  
lui l  
O  
sero  
cès r  
l'Un  
ces  
scep  
ils o  
& du  
boul  
On n  
mag  
mais  
qui  
amis  
verr  
les l  
des S  
ligie  
chaî  
s'est  
terre  
font



## DISCOURS. lxj

tirez l'attention populaire par la singularité de votre enthousiasme, aurez-vous seulement accès auprès de ces Monarques divinifiés, qui prétendent partager avec Jupiter le pouvoir suprême ou du moins tenir de lui l'empire du Monde ?

Oui, le projet de Pierre & de Paul seroit un délire à nos yeux, si le succès ne l'eût justifié. Mais Rome, mais l'Univers a été réellement changé par ces foibles mains : ils ont soumis le sceptre des Césars à Jésus-Christ ; ils ont banni Jupiter du Capitole ; & du champ de Mars, ils ont fait le boulevard de la Chaire Apostolique. On n'y rend pas seulement les hommages suprêmes au Fils de Dieu : mais on y paye le tribut d'honneur qui convient à ses ministres & à ses amis. Nous avons déjà vu, & nous verrons bien plus souvent par la suite, les Empereurs accourir au tombeau des SS. Apôtres, rendre un culte religieux à leurs cendres, & baiser leurs chaînes avec un profond respect. Ils s'estimeront heureux qu'on les enterrer, non dans le lieu même où sont les corps de Pierre & de Paul,

lxij DISCOURS.

mais seulement à l'entrée & dans leur vestibule ; ils tiendront à honneur , félon les expressions de S. Jean Chrysostome , de devenir les gardes & les portiers du Pêcheur.

Le comble du prodige, c'est que la conversion du Monde s'est opérée dans le sein des périls & des persécutions. Les premiers Fideles eurent des guerres violentes à foutenir contre les villes & contre les provinces : que dis-je ? contre les nations conjurées , & dans le sein des familles. La diversité de religion séparant l'épouse de l'époux , le pere & la mere des enfans , puisque les conversions étoient successives ; les haines & les vexations les plus atroces se renoueloient de jour en jour. On regardoit les sectateurs du nouveau culte , comme de sacrilèges déserteurs & des ennemis publics ; c'étoit un mérite que d'accélérer leur perte. Tous les ordres de l'Etat , toutes les personnes , étrangers & parens , se déclaroient contre eux , & , ce qui étoit le plus à craindre , contre ceux qui avoient reçu nouvellement la semence de la foi , & dans qui elle n'a-

DISCOURS. Ixiiij

voit pas eu le temps de prendre racine : ils se voyoient emprisonnés, relégués dans les déserts, exclus des charges & des honneurs, notés à jamais d'infamie : on leur faisoit subir tous les genres de tortures, tous les raffinemens d'une cruauté animée par la superstition ; les feux lents, les grils embrasés, les huiles bouillantes, des tourmens si affreux, qu'on ne fait de quoi s'étonner davantage, ou que les Romains & les Grecs les aient inventés, ou que les Chrétiens les aient affrontés avec tant de constance.

Ces ennemis dénaturés sembloient tous avoir conçu un seul & même dessein, qui étoit de se surpasser les uns les autres en cruauté, & de triompher, à force d'excès, de la patience inaltérable de leurs innocentes victimes. On tiroit brutalement par les cheveux, de rue en rue, des personnes d'illustre naissance & de complexion délicate ; on les trainoit nues & défigurées dans les ronces & les épines ; il n'y avoit aucun de leurs membres qui n'éprouvât un traitement aussi outrageant qu'inhumain ; & com-

Ixiv DISCOURS.

bien de fois , à la vue du foible tableau que nous vous en avons tracé , n'avez-vous pas jugé , pleins d'indignation , que ceux-là seuls méritoient ces horreurs , qui avoient la barbarie de les exercer ! On scioit les uns par le milieu du corps , on écorchoit les autres tout vivans ; après quoi on feroit le sel sur tous leurs membres ; on les couvroit de miel , & on les expofoit en plein midi aux aiguillons & à la lente voracité de tous les insectes ; on les enduifoit de bitume allumé , pour éclairer les rues pendant la nuit : images horribles , & qu'on pourroit prendre pour les peintures d'une imagination exaltée , si nous n'en avions pas montré la réalité dans les actes les plus authentiques des Martyrs , & dans quelques traits d'histoires écrites par les payens mêmes.

Parmi tant de souffrances , ces généreux athletes ne perdoient rien de leur courage paisible. Ils sembloient si libres dans les chaînes , si supérieurs à ceux dont ils étoient le jouet apparent , qu'on eût dit , ou qu'ils n'avoient point de corps , ou que ce

n'éto  
men  
supp  
Des  
viers  
buch  
enco  
paro  
à co  
der l  
vant  
dité  
à des  
penp  
tyran  
fer t  
qui p  
devi  
M  
roiq  
vint  
un h  
finon  
chan  
vine  
On a  
brav  
mais  
trave

## DISCOURS. lxxv

n'étoit pas leur corps que l'on tourmentoit, mais qu'ils assistoient au supplice d'une personne indifférente. Des vieillards décrépits, de tendres vierges couroient à l'échafaud & aux buchers. Des enfans qui bégayoient encore, employoient les premières paroles qu'ils articuloient à peine, à confesser Jésus-Christ & à demander le baptême. Les Tyrans, ne pouvant rien leur ôter de leur intrépidité, étoient contraints de déroger à des rescrits barbares qui eussent dépeuplé l'Empire. Les ministres de la tyrannie changèrent eux-mêmes. Le fer tomba de la main des bourreaux, qui présentèrent leur propre tête & devinrent martyrs à leur tour.

Mais d'où provint un mépris si héroïque & si général de la vie? D'où vint ce désir unanime de mourir pour un homme mort lui-même en croix, sinon d'une pleine conviction touchant la vérité de ses œuvres divines, en sa qualité de Fils de Dieu? On a vu quelques hommes singuliers braver la mort pour des chimères: mais leur petit nombre, avec mille travers d'esprit & de conduite, les

lxvj DISCOURS.

fit toujours regarder comme les productions rares du fanatisme, ou d'un fol héroïsme. Ici, douze millions, selon des calculateurs très-érudits, & incontestablement une multitude prodigieuse de personnes, de tout sexe, de tout âge, de toute condition, les plus éclairées sur les choses divines & sur les devoirs humains, les plus sages & les plus vertueuses dans leur conduite, durant trois siècles consécutifs & dans plusieurs autres, donnent à tous les Etats & à chaque province ce saint & admirable spectacle.

Le mécréant, qui sent toute la force de ce témoignage, a fait de vains efforts pour l'anéantir, en réduisant presque à rien le nombre de ces témoins généreux. Ses tentatives n'ont servi qu'à faire mieux connoître ces monumens originaux & sinceres, dont la pieuse simplicité, dans le peu que nous en avons extrait, vous a fait sentir leur antiquité & leur certitude. Quel effet ne produiroit donc pas la savante collection qui a mis en poudre les allégations hazardées de l'Anglois Dodvel, & qui les

eût  
si el  
nos  
d'un  
écri  
de l'  
ton  
nent  
éru  
hon  
les  
les b  
les a  
sent  
L  
cute  
Max  
blab  
crite  
gloi  
de  
bles  
Aur  
côt  
pula  
l'art  
tr'e  
sup  
Rel

## DISCOURS. lxvij

eût ensevelies dans un oubli éternel, si elles n'eussent été réchauffées de nos jours & assaisonnées au goût d'une Jeunesse dépravée, dans ces écrits cyniques, où le sel de l'ironie, de l'obscénité, du blasphème, & le ton tranchant de l'imposture tiennent lieu de théologie & de toute érudition. Mais il n'est point d'ame honnête & ingénue, qui, en suivant les combats de nos Martyrs dans les bornes mêmes où notre plan nous les a fait resserrer, ait pu ne pas se sentir aussi convaincue qu'édifiée.

Le seul caractère de certains persécuteurs, tels que Néron, Domitien, Maximin, rend plus que vraisemblable le détail de leurs cruautés sacrilèges. Si l'on ne peut refuser la gloire de l'équité, de la clémence, & de plusieurs autres qualités estimables, aux Empereurs Trajan, Marc-Aurele, Sévere, & Dece : d'un autre côté, le génie de la superstition populaire dont ils se faisoient honneur ; l'attachement de quelques-uns d'entr'eux à une philosophie libertine & superbe, ennemie violente d'une Religion pure, incompatible avec



## lxviij DISCOURS

toute autre , qui ne faisoit grace à aucun vice , à aucune erreur ; la politique enfin , ou le soin mal entendu de la tranquillité publique & du bien de l'Etat , rendirent ces Empereurs , comme nous l'avons fait remarquer , exactement & incomparablement plus terribles à nos Peres , qu'Héliogabale & Caligula. Quelquefois encore ces Héros de l'Idolatrie avoient la foiblesse de céder , contre leurs propres dispositions , aux cris séditieux de la soldatesque & de la populace. Plus souvent , ils ne pouvoient arrêter , dans les provinces éloignées , les émeutes soudaines , dont le Chrétien , armé de sa seule patience , ne manquoit pas d'être la victime. La Religion Chrétienne , comme étrangère à l'Empire , ayant été solennellement proscrire , tant par les édits particuliers de plusieurs Empereurs que par l'autorité générale du Sénat , comme il est constant par la proscription du Sénateur S. Apollone ; personne , avant Constantin , ne prit la défense de la foi avec assez de vigueur & d'autorité , pour prévenir des violences , que ces anciens préjugés con-

tinuo  
spéci  
Ma  
& d'i  
l'omb  
teur à  
persé  
le di  
qu'il  
Persé  
Ecriv  
bêtes  
Herc  
ceren  
dix a  
part e  
l'Occ  
point  
ligio  
saint  
natur  
médi  
l'ané  
tiens  
veni  
plus  
mer  
mais  
révo

## DISCOURS. Ixix

tinuoient à colorer d'une maniere  
spécieuse.

Mais qu'est-il besoin de discussions  
& d'induction ? Pour dissiper jusqu'à  
l'ombre du doute, rappelons le Lec-  
teur à la seule histoire de la dernière  
persécution générale. Alors, comme  
le dit Lactance, ou l'Auteur, quel  
qu'il soit, du traité de la Mort des  
Persécuteurs, appuyé du torrent des  
Ecrivains de son siècle ; alors, trois  
bêtes féroces, Dioclétien, Maximien-  
Hercule, & Maximien-Galere, exer-  
cerent leur rage impitoyable, durant  
dix années consécutives, dans la plu-  
part des provinces de l'Orient & de  
l'Occident. Que d'excès ne commit  
point ce triumvirat sacrilège ! La Re-  
ligion, qui n'avoit pour elle que sa  
sainteté & sa douceur, pouvoit-elle  
naturellement tenir contre le projet  
médité & si rigoureusement suivi de  
l'anéantir ? Ici, les partisans anti-chré-  
tiens du Scepticisme, réduits à con-  
venir de la plupart des faits, n'ont  
plus que des clameurs vagues à for-  
mer sur les dangers de l'exagération :  
mais ils ne peuvent révoquer ni ne  
révoquent en doute, les faits précis

lxx DISCOURS.

attestés par tant d'Ecrivains différens : traits frappans de la Justice divine , qui , en justifiant l'opinion commune sur le grand nombre des Martyrs , ajoute un nouveau degré d'énergie au témoignage éloquent de leur sang si généreusement répandu.

Je pourrois vous rappeler ici le rapport que vous avez dû remarquer dans l'histoire de la dernière persécution , entre le caractère de chaque persécuteur & le genre de sa mort. J'y pourrois ajouter la punition funeste , non de Néron ni de Domitien , également odieux sous bien des aspects : mais la triste fin de Sévère , Prince irréprochable , s'il n'eût donné après eux le premier édit contre le Christianisme ; mais le malheur où se précipita Dece , dans un accès de ce vertige dont le Seigneur menace l'impie superbe ; mais le revers à jamais mémorable de Valérien , devenu l'esclave d'un Roi barbare , qui en fit son jouet pendant le reste de sa vie , & en prolongea l'opprobre en le faisant écorcher après sa mort. Je n'entreprendrai pas de faire une induction , dont toute l'étendue ne peut

ici  
néa  
qu'a  
Rep  
plus  
L  
nére  
vert  
gest  
moi  
de l  
bor  
leur  
tier  
sout  
prin  
com  
l'Id  
tés  
non  
c'est  
des  
Il f  
lâtr  
Ter  
pas  
de  
Sur  
s'ex

D I S C O U R S. lxxj

ici trouver place , & qui ne pourroit néanmoins passer pour concluante qu'autant qu'elle seroit complete. Reprenons des objets qui touchent de plus près à notre matiere.

Les qualités personnelles des généreux Confesseurs de la foi , leurs vertus , leur noble candeur , leur sagesse toute céleste , ne prouvent pas moins que leur multitude en faveur de l'Eglise. Qui ne conviendra d'abord , qu'ils furent les hommes de leur temps les plus éclairés en matiere de culte & de mœurs ; qu'ils soutinrent constamment les solides principes du vrai & de l'honnête , contre le délire & la corruption de l'Idolatrie ? Qu'ils ayent été persécutés pour cette cause honorable , & non pour aucune action flétrissante ; c'est ce que démontre la seule forme des procédures intentées contre eux. Il fut ordonné par les Princes idolâtres , comme vous avez entendu Tertullien le leur reprocher , de ne pas rechercher les Chrétiens , mais de punir ceux qui seroient dénoncés. Sur quoi cet Apologiste éloquent s'exprimoit ainsi : O sentence , qui

## Ixxij DISCOURS.

seule décele & son injustice & notre innocence ! Le Chrétien n'est donc pas condamné parce qu'il est coupable , mais parce qu'il est en butte à l'envie & à la malignité des délateurs. Les tortures, destinées par les loix à tirer l'aveu des criminels , sont devenues entre vos mains des instrumens de corruption , pour forcer notre bouche au parjure. Nous confessons ce que nous sommes ; vous voulez que nous vous disions ce que nous ne sommes pas : & quoique vous ne croyiez point les autres accusés lorsqu'ils nient ; par rapport à nous , vous ajoûteriez foi jusqu'au mensonge. Il est manifeste par ce procédé , que tout le crime du Chrétien , dans l'opinion des payens mêmes , n'étoit autre que son nom ou sa constance dans la foi , & que par l'apostasie il pouvoit se dérober à l'échafaud & à tous les effets de la persécution.

Il persévère néanmoins ; & plus sa foi est éprouvée , plus elle devient pure & ferme. Elle s'accroît dans les tourmens , loin d'y succomber. Pour un Fidele mis à mort , il se convertissoit

tiff  
chr  
qu'  
plu  
blic  
glac  
nir  
imi  
enc  
à un  
toie  
aux  
du  
S. A  
qui  
les a  
cau  
mul  
Die  
cles  
où i  
tous  
gna  
Lyb  
& c  
Ger  
Q  
tab  
voi  
T

DISCOURS. lxxiiij

tissoit des milliers d'infideles. Le sang chrétien étoit une semence si féconde, qu'elle fructifioit dans les terres les plus ingrates. Vous avez vu les publicains & les femmes prostituées, les gladiateurs & les comédiens, devenir tout-à-coup les apologistes & les imitateurs des Martyrs. Un nombre encore plus grand se condamnoient à un bannissement volontaire, & portoient avec eux la lumiere du salut aux extrémités les plus ténébreuses du monde idolâtre; semblables, dit S. Augustin, à de grands flambeaux, qui jettent d'autant plus d'éclat qu'on les agite davantage. Telles furent les causes divines de cette prodigieuse multiplication des adorateurs d'un Dieu crucifié, dès les premiers siècles, non seulement près des lieux où il avoit pris naissance, mais parmi tous les peuples, & selon le témoignage particulier de S. Irénée, en Lybie, en Espagne, dans les Gaules, & dans les réduits sauvages de la Germanie.

Qu'on ne nous objecte point l'établissement des sectes. Qui ne fait les voies honteuses ou violentes, par les-

lxxiv DISCOURS.

quelles ces fantômes de religion se sont établis? Ne doit-on pas s'étonner au contraire, de ce qu'elles ne se sont pas mieux soutenues, en flattant, comme elles faisoient, les inclinations dépravées de la nature? Il ne s'agit pas encore de faire sentir le foible du Mahométisme: mais on peut déjà le préjuger sur cette regle. Quelle merveille, qu'un Enthouaste hardi, le cimenterre d'une main & l'appât des sales voluptés de l'autre, posant pour base de sa législation la stupide ignorance, prenant de chaque religion ce qui s'y trouvoit d'afforti aux penchans comme aux préventions & supprimant tout le reste, immolant tout ce qu'il y avoit d'hommes éclairés & capables de s'opposer à ses attentats; quelle merveille, que ce Législateur entraîne à sa suite de grossieres & vicièuses peuplades, des humains comme abrutis, qui faisoient consister le bonheur dans le plaisir des sens, l'honneur dans la force & le brigandage? Est-il plus merveilleux, de voir les premiers Hérésiaques, Ebion, Marcion, Basilide, Valentin, tous les Gnostiques & les

dis  
noi  
for  
du  
aux  
sou  
lof  
gna  
ces  
pro  
M  
tien  
de  
Ne  
aya  
leur  
étra  
un  
per  
dét  
sain  
ver  
cin  
S.  
prè  
ent  
mu  
la  
assu  
inc



DISCOURS. lxxv

disciples de Manès, former des partis nombreux, en rappelant sous une forme nouvelle les rêveries impures du Paganisme, en lâchant la bride aux passions les plus désordonnées, sous le manteau imposant de la Philosophie ou de la réforme? L'indignation publique ensevelit bientôt ces ennemis des mœurs dans un opprobre éternel.

Mais en multipliant les vrais Chrétiens, la persécution les détachoit de la terre où ils se multiplioient. Ne s'attachant à rien de périssable, ayant perpétuellement leur ame entre leurs mains, ils se regardoient comme étrangers parmi les nations, comme un but exposé à tous les traits de la perversité & de la fureur. L'esprit de détachement, &, par une suite nécessaire, la charité qui vivifie toutes les vertus, étoient si profondément enracinés dans leur sein, qu'au temps de S. Justin, qui l'assure en termes exprès, il se trouvoit encore des freres entre qui les biens demeuroient communs; & si les autres s'en réservoient la propriété, c'étoit pour se mieux assurer de subvenir aux besoins des indigens.

*d ij*

lxxvj DISCOURS.

Ces vertus, à la vérité, se ternirent insensiblement. Le calme trop profond qui suivit l'orage, fit succéder une sorte d'engourdissement à la vigilance, & produisit un triste relâchement. Pendant cinquante ans, à compter depuis la mort de l'Empereur Sévere, ses successeurs ayant laissé goûter aux Fideles une paix presque sans interruption; on vit dans leur société des fautes & des désordres qu'on auroit peine à croire, si l'on n'en tenoit pas le détail d'un témoin oculaire tel que S. Cyprien. Le luxe & la mollesse, tout l'étalage de la mondanité, les vaines parures presque aussi affectées dans les hommes que dans les femmes, la frivolité des mœurs, & tous les symptômes d'une pudeur expirante; ce sont les moindres sujets des reproches que le digne Instituteur de ces anciens Fideles faisoit à plusieurs d'entr'eux. Les emportemens de la jalousie, les haines invétérées, l'infidélité en tout genre de commerce, la fourberie, la calomnie, le parjure, s'introduisoient parmi les enfans des Saints; la piété s'affoiblissoit dans le sanctuaire même,

&  
dan  
cha  
déli  
fets  
entr  
mai  
laiss  
afin  
y op  
l'inf  
men

L  
Dec  
ranie  
niter  
sein  
prim  
par c  
voul  
indu  
cilia  
don  
pron  
& q  
l'on  
la c  
mest

## DISCOURS. lxxvij

& quelques-uns oubloient, jusque dans le saint ministere, les loix de la charité, de la justice distributive, du désintéressement & de l'intégrité. Effets naturels du penchant rapide, qui entraîne l'homme au péché, & que la main qui en avoit suspendu le cours laissa depuis agir si impérieusement, afin de montrer, par les digues qu'elle y opposa, que la conservation & l'institution de l'Eglise sont également l'ouvrage du Ciel.

LES rigueurs de la persécution de Dece, jointes au zele des Pasteurs, ranimerent la foi & la piété. La pénitence fit refleurir les mœurs, au sein du trouble & du péril. On réprima les Confesseurs mêmes, qui, par des recommandations indiscrettes, vouloient procurer aux pécheurs des indulgences excessives & une réconciliation prématurée. Fermeté sage, dont le succès fit connoître que les promesses du Sauveur étoient stables, & que le mal n'avoit pas vicié, si l'on peut s'exprimer ainsi, le fond de la constitution de l'Eglise. Mais à mesure que les péchés se multiplie-

## lxxviiij DISCOURS.

rent, on crut devoir en faciliter l'expiation.

Pour ménager, tant un refuge à la pénitence qu'un abri à l'innocence, quand un calme plus inaltérable fit courir à la piété chrétienne de plus grands périls; des ames fortes & particulièrement inspirées proposèrent un genre nouveau de martyre, en déclarant une guerre sans relâche à la cupidité, à la volupté, à toutes les passions. Les déserts de l'Égypte & de la Palestine devinrent leurs premiers champs de bataille. Antoine après Paul, Pacôme guidé par un Ange dans les terres qu'arrose le Nil, & sur les bords du Jourdain Hilarion perfectionné par Antoine, furent les peres & les maîtres d'une infinité de disciples, qui répandirent ces divines institutions sous tous les climats. Ainsi apprit-on de toute part à mourir pour Jésus-Christ sans le ministère des persécuteurs, & à recueillir une moisson de palmes, proportionnée à la constance que demandoit cette longue mort à soi-même; Martyrs de la mortification volontaire, honorés par le Ciel, à bien des égards,

des  
rime  
tiné  
prop  
gile  
ces  
leve  
des  
d'in  
mor  
band  
larie  
Aph  
la g  
corp  
Il  
con  
par  
été  
clat  
bles  
qu'i  
des  
pas  
Co  
pou  
cou  
Th  
exp

DISCOURS. lxxix

des mêmes prérogatives que les vic-  
times sanglantes de l'impiété, & des-  
tinées aux mêmes fins. Le Seigneur se  
proposant d'ouvrir la route à l'Evan-  
gile, chez leurs voisins barbares, par  
ces grands exemples; il se plut à re-  
lever ce muet témoignage par l'éclat  
des miracles. Des troupes nombreuses  
d'infidèles accouroient sans cesse à la  
montagne de S. Antoine, à la ca-  
bane, ou plutôt à la cage de S. Hi-  
larion, à la grotte sauvage de Saint  
Aphraate, où la plupart trouvoient  
la guérison de l'ame avec celle du  
corps.

Il seroit inutile de prouver des faits,  
consignés dans les monumens publics  
par les peuples mêmes qui en avoient  
été les témoins. Ils eurent tant d'é-  
clat, malgré tout le soin de ces hum-  
bles Anachorettes à les tenir cachés,  
qu'ils parvinrent à la connoissance  
des Maîtres du monde. Vous n'avez  
pas oublié, en quels termes le Grand  
Constantin écrivit à Saint Antoine,  
pour recommander à ses prieres la  
couronne & la famille Impériale.  
Théodose n'entreprit ses plus grands  
exploits que sur la parole de S. Jean

Ixxx DISCOURS.

d'Égypte. Les miracles étoient si familiers à S. Hilarion, qu'ils lui échappoient, pour ainsi dire, malgré lui : les malades & les affligés le poursuivoient en tout lieu ; il fut réduit souvent à changer de demeure, à mener long-temps une vie errante, dans la seule crainte de la gloire qui sembloit s'obstiner à le poursuivre. Tous les Sarrazins qui bordoient le désert de Pharan, sur les confins de l'Égypte & de la Palestine, embrasferent le Christianisme, à la vue des miracles ainsi que des vertus de S. Moïse. Mais qu'est-il besoin d'exemples particuliers ? Ignore-t-on que la célébrité de ces humbles Thaumaturges faisoit leur plus grand chagrin, & que sans cesse ils se plaignoient avec amertume, de se voir ravir les pures délices qu'ils étoient venus chercher dans l'obscurité de la solitude ?

La seule maniere de vivre de ces hommes tout célestes n'étoit-elle pas un miracle assez persuasif & assez efficace ? Quel prodige plus visiblement divin, que la constance de S. Siméon & de quelques autres Sty-

lytes  
nuit  
suite  
cule  
par  
beso  
ture  
debo  
boir  
que  
dim  
d'au  
com  
pas  
traï  
ver  
d'un  
boi  
cha  
me  
fau  
qu  
ni  
le  
ils  
m  
po  
ti  
tr

DISCOURS. lxxxj

lytes , exposés sur une colonne , la nuit & le jour , pendant une longue suite d'années ! Quoi de plus miraculeux , que le triomphe remporté par S. Macaire d'Alexandrie sur les besoins les plus impérieux de la nature , la faim & le sommeil ! il passa debout tout un Carême , sans rien boire , & sans manger autre chose que quelques feuilles insipides , les dimanches seulement. Vous verrez d'autres solitaires , qui , se regardant comme déjà morts , ne préférèrent pas une seule parole depuis leur retraite jusqu'à leur sépulture. Vous en verrez une multitude manquer même d'un lieu de retraite , errer dans les bois & les montagnes surchargés de chaînes , vivre ou plutôt se consumer lentement parmi les animaux sauvages , avec lesquels ils passoient quand ils ne pouvoient plus soutenir les extrémités de la faim. De là le nom de Paissans , que la Perse où ils vécurent leur donna , en transmettant aux autres peuples les transports de son admiration. A Constantinople même , & dans plusieurs autres endroits non moins connus de



lxxxij DISCOURS.

l'empire d'Orient, on verra fleurir les nombreuses communautés des moines Acémetes ou non-dormans, ainsi appelés, parce que, semblables aux chœurs des Esprits célestes inaccessibles au sommeil, ils célébroient les louanges divines sans aucune interruption, ni la nuit ni le jour.

Du reste, la mortification de l'esprit & du cœur, la solide abnégation de soi-même, le détachement des choses de la terre, n'étoient pas moins en vigueur dans les sociétés chrétiennes que les austérités de la pénitence. Toutes les vertus qui honorent le Seigneur en esprit & en vérité, & qui font l'ame du Christianisme, éclatoient dans tous les ordres des Fidéles, dans les places les plus éminentes comme dans les laurés & les monasteres. On en trouvera les preuves dans la suite de notre narration. Pour ne point anticiper sur le cours des siècles, nous nous contentons de vous rappeler ici la générosité à jamais mémorable de trois cents Evêques, qui dans la seule Eglise d'Afrique, du temps des Donatistes, portèrent l'héroïsme jusqu'à céder

leurs  
ques  
la pa  
C  
verfi  
tant  
l'esti  
mém  
cont  
grès  
sa sp  
tout  
étoit  
les c  
son e  
cet  
n'éta  
sous  
dem  
tout  
se vi  
& c  
pire  
l'un  
cen  
des  
cro  
tan  
lev

DISCOURS. lxxxiiij

leurs sieges à ces rivaux schismatiques, en cas qu'ils voulussent rendre la paix à l'Eglise.

Convenons cependant que la conversion & la puissance du Grand Constantin, qui sans doute influerent dans l'estime des Romains & des étrangers mêmes pour la Religion Chrétienne, contribuèrent beaucoup à ses progrès, ou plutôt à sa tranquillité & à sa splendeur; car il est constant, par tout ce qu'on a vu jusqu'ici, qu'elle étoit répandue auparavant dans tous les climats. Ainsi, elle ne doit point son établissement à la protection de cet Empereur: mais les Chrétiens n'étant plus réduits à se tenir cachés sous cet heureux Empire, l'Univers demeura étonné de se voir comme tout-à-coup Chrétien. L'Eglise même se vit aussi-tôt désolée par le schisme; & ce fut alors que les Africains rompirent sans ménagement les liens de l'unité, sous la conduite de plus de cent Evêques. Le nombre & l'audace des Schismatiques ne firent que s'accroître durant tout l'empire de Constantin, jusqu'à ce qu'ayant tout bouleversé dans les Eglises de la trois

lxxxiv DISCOURS.

sieme partie du Monde, ils dirigerent leurs attentats contre le Siege Apostolique, où ils ne trouverent que la confusion & le principe de leur ruine.

Au Donatisme se joignit la formidable hérésie d'Arius. Le Prince religieux qui a terrassé l'Idolatrie, devient en quelque sorte l'appui d'une secte presque aussi impie & non moins dangereuse: il flétrit, il traite en perturbateur & presque en rebelle, le plus digne défenseur de la foi, le Grand Athanase. La vraie Religion sans doute lui fut toujours chere; & l'horreur extrême des divisions qui en retardoient le progrès, exagérées sans cesse à ses oreilles par les Prélats & les Docteurs les plus imposans, fut l'unique principe de sa dangereuse condescendance. Quelle funeste impression néanmoins ne fit pas ce scandale apparent, en particulier sur son fils & son héritier Constance! Mais auparavant, quoi de plus visible que les dispositions d'un Dieu jaloux de sa propre gloire, dans la survivance qu'il accorde à un Prince persécuteur sur ses deux freres, si zélés pour la vraie foi? Après une longue suite de regnes

fav  
figu  
en fa  
pour  
du f  
tin,  
tion  
chai  
com  
beau  
lence  
Chrè  
tand

Te  
pouss  
incon  
s'étoi  
avoir  
rable  
lens  
ce q  
mais  
dace  
lorer  
gion  
des l  
vie;  
dang  
neur

DISCOURS. lxxxv

favorables à la Religion, on eût pu se figurer que les Puissances de la terre en faisoient le soutien principal : c'est pourquoi durant tout le long regne du fils le plus indigne de Constantin, le Seigneur, suivant la prédiction de l'Evangile, laisse à Satan déchainé le pouvoir d'agiter les Fideles comme le grain dans le van; épreuve beaucoup plus terrible que les violences des Césars, ennemis du nom Chrétien que Constance avilissoit tandis qu'il s'en faisoit honneur.

Tentation d'un nouvel ordre, ou poussée du moins à des excès encore inconnus. Entre tous les Sectaires qui s'étoient élevés jusque-là, on n'en avoit point encore vu de comparables aux Ariens, en science, en talents, en vertus apparentes, en tout ce qui peut accréditer la séduction, mais sur-tout en puissance, en audace, & dans l'art détestable de colorer la violence du zele de la Religion. Perte des biens, des charges, des honneurs, de la liberté, de la vie; ce furent les moyens les moins dangereux que des Chrétiens suborneurs firent employer à un Prince

lxxxvj DISCOURS.

Chrétien. Mais séduire les Prêtres & les Evêques , canoniser les Hypocrites & les Apostats , pervertir les Conciles , altérer les sacrés Symboles ; tels furent les chef-d'œuvres de la perfide impiété , qui prétendit en vain dépouiller la vérité de ses propriétés les plus inaliénables , de tous ses avantages naturels , afin de s'en revêtir. L'Eglise triompha de l'artifice , comme de la violence ; la vérité dissipa tous les nuages dont la séduction couvroit le précipice , tandis que la violence y traînoit les foibles ; on convainquit l'Univers Chrétien , que , sous ombre de piété , il ne s'agissoit pas moins que de bannir le Fils de l'Eternel du sein de la Divinité , & de le réduire au rang de créature. Constance mourut enfin : mais la foi avoit triomphé avant sa mort.

Elle courut encore , sous le successeur de ce Prince , des dangers tout particuliers. L'Empereur Julien affecta de prendre une marche absolument différente de celle de Constance , dont il fit d'abord cesser la persécution. Elevé dans le sein du

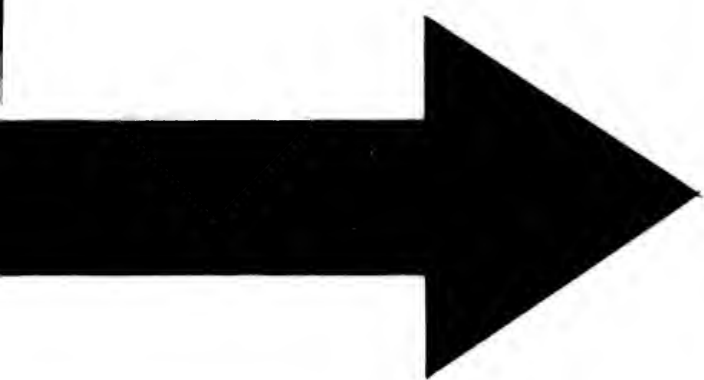
Ch  
en  
po  
la  
la  
To  
reg  
ré  
pel  
dar  
la z  
en f  
ens  
éto  
de l  
aux  
livr  
fava  
rais  
role  
indé  
la m  
mém  
lâch  
Tyr  
les  
croi  
& le  
conv

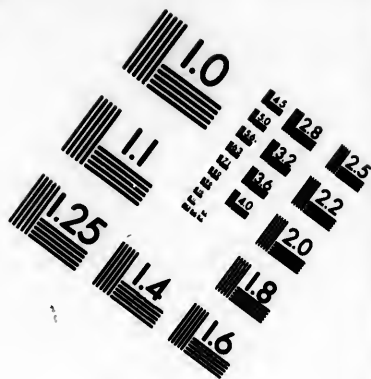
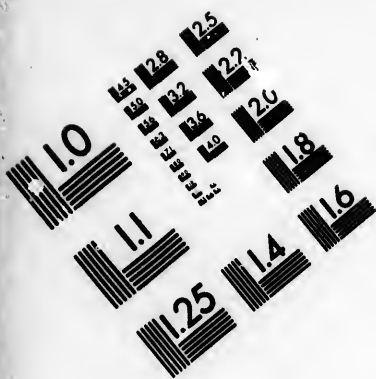
## DISCOURS. lxxxvij

Christianisme , l'Empereur Apostat en connoissoit trop bien le génie , pour se promettre de le détruire par la force. Il n'employa d'abord que la flatterie & les caresses perfides. Tous les sujets exilés sous le dernier regne , Catholiques aussi bien qu'Hérétiques , furent indistinctement rappelés : il comptoit par là introduire dans le sein de l'Eglise la confusion , la zizanie , & tous les désordres qui en sont les suites naturelles. Espérant ensuite réussir beaucoup mieux , en étouffant la vérité dans les ténèbres de l'ignorance , il fit fermer les écoles aux Chrétiens & brûler tous leurs livres : il ne leur fut plus permis d'être savans ni éloquens ; la faculté du raisonnement & le talent de la parole , ces dons de la nature les plus indépendans de l'autorité , devinrent la matiere de la tyrannie , qui trouva même des couleurs pour pallier ces lâches excès. Les Galiléens , disoit le Tyran dans ses blasphèmes ironiques , les adorateurs du Crucifié devant croire en lui sans raisonner , l'étude & les sciences leur sont inutiles : il convient de les réserver aux Helle-

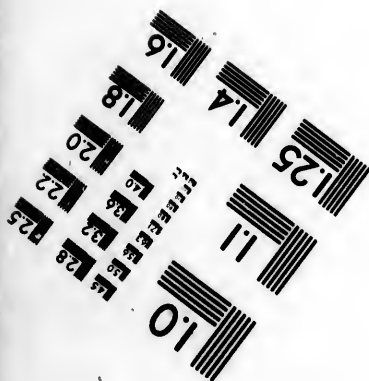
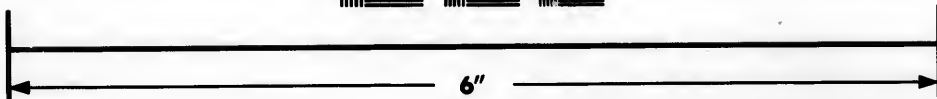
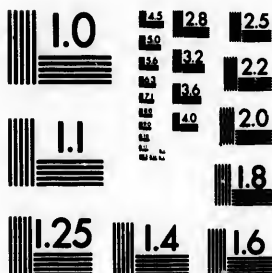








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

ES 28 25  
ES 32  
ES 22  
ES 20  
ES 18

1.0  
ES 12  
ES 11

lxxxviij DISCOURS:

nistes ; c'est-à-dire au Paganisme, qu'il érigeoit en une religion ou en un Philosophisme, digne de trouver dans l'apostasie son auteur & ses restaurateurs. Certes l'Eglise devoit succomber à ces attaques, si elle n'étoit inébranlable. Elle triompha des pièges & des dérisions, comme elle avoit triomphé du glaive & des échafauds. Le sang ne laissa pas de couler, sous l'empire de Julien, en mille rencontres où sa philosophie lui manqua ; & sous tous les aspects, on doit encore regarder cette partie du quatrième siècle, comme l'âge du martyre.

Tel il paroîtra dans toute son étendue, si l'on en suit les progrès chez les barbares, particulièrement chez les Perses. On trouvera Sapor, Isdgerde, Cosroès, comparables à Néron, à Domitien, aux deux Maximiens. La pudeur & l'humanité se refusent également au récit détaillé de la persécution de Sapor. On verra un autre Persécuteur subjuguer, en Arabie, une ville & tout un Peuple Chrétien qu'il n'avoit pu pervertir, enfreindre tout droit des gens ; déca-

pit  
cit  
cla  
me  
les  
vie  
la f  
tît.  
ren  
vas  
tout  
foi  
sang  
M  
pro  
de  
pou  
tiné  
des  
pliés  
devi  
par  
la fo  
phét  
pôt  
tran  
tion  
dina  
mais

DISCOURS. lxxxix

piter le Gouverneur & les principaux citoyens , réduire la Jeunesse en esclavage , allumer ensuite un immense bûcher , & y précipiter tous les prêtres , les moines , & ensuite les vierges consacrées à Dieu , sans que la foi d'une seule personne se démentit. Les Vandales égalerent , surpasserent ces atrocités impies , dans la vaste étendue de l'Afrique. Dans toutes les terres enfin où germa la foi chrétienne , elle y fut arrosée de sang & en tira sa principale fécondité.

Mais après qu'elle eut poussé de profondes racines , un nouvel ordre de providence parut commencer pour l'Eglise. Les signes qui sont destinés , selon l'Apôtre , à la conversion des Infidèles , les miracles si multipliés à la publication de l'Evangile , devinrent beaucoup moins fréquens par la suite. Pour les domestiques de la foi , ou pour les fideles , les prophéties suffisoient , c'est-à-dire le dépôt de la révélation , tant écrite que transmise & interprétée par la tradition , avec les graces & les dons ordinaires de l'Esprit Saint. Aussi jamais les Interpretes , jamais

xc DISCOURS.

les SS. Peres & les SS. Docteurs ne brillèrent avec tant d'éclat, que dans le quatrieme & le cinquieme siecles, comme vous aurez bientôt lieu de vous en convaincre. Mais l'Eglise, essentiellement militante en ce lieu de passage, doit y trouver des combats à rendre dans toutes ses situations, & des ennemis jaloux de tous ses avantages. A la pureté lumineuse de la doctrine, l'Enfer en oppose l'abus & la corruption aussitôt après la défaite de l'Idolatrie.

Déjà cependant le sort de l'Arianisme paroïssoit avoir déconcerté à jamais la perfidie hérétique; le nom Arien étoit marqué d'opprobre, tout lui disoit anathême: mais l'Arianisme est ressuscité, il se reproduit sous mille formes nouvelles; il rentre dans l'arêne, plus aguerri qu'auparavant, sous la conduite d'Eunomius, d'Aëtius, de Macédonius, qui sembloient avoir applaudi à sa chute.

Nestorius, assez long-temps après, sans presque le paroître, sans peut-être le prétendre, anéantit à son tour la divinité de Jésus-Christ, en séparant le Fils de Dieu du fils de la Vierge

men  
rez  
cha  
Qu  
foi  
teu  
lon  
ver  
tion  
imp  
reux  
sur  
pidi  
des  
nés  
une  
enc  
Ori  
quel  
fous  
rens  
qui  
nou  
L  
tout  
dure  
tenu  
voq  
plu

DISCOURS. xcx

mere. Piège grossier, que vous verrez néanmoins surprendre ou faire chanceler de savans & pieux Evêques. Quel Docteur, que Théodoret, d'une foi si long-temps suspecte ! Quel Pasteur, qu'Alexandre d'Hieraples, qu'un long exercice des plus étonnantes vertus ne préserva point de l'obstination la plus effrayante ! Aussi quelle impression ne firent pas ces dangereux exemples ! Si Arius l'emporta sur Nestorius par l'étendue & la rapidité de la séduction, celui-ci se fit des sectateurs beaucoup plus obstinés, & acquit à sa secte un crédit & une consistance qui se soutinrent encore aux extrémités de l'Eglise Orientale. On la retrouve même dans quelques provinces Occidentales, sous des formes & des noms différens, c'est-à-dire avec les variations qui portent l'empreinte de l'esprit de nouveauté qu'elle eut pour principe.

L'hérésie d'Eutychès, comparable tout à la fois aux deux premières en durée & en étendue, fut encore soutenue de l'autorité d'un Concile, convoqué comme oecuménique, & dont plusieurs autres avantages non moins



xcij DISCOURS.

spécieux firent révéler jusqu'à ses prévarications & son brigandage. L'Eglise pouvoit-elle effuyer des af-fauts plus terribles que ceux d'un parti, qui voyoit à sa tête l'Evêque du second Siege, qui portoit le nom de l'un de ces solitaires canonisés, pour ainsi dire, tout vivans, & particulièrement renommé par son zele contre les ennemis de la foi, du plus puissant des Archimandrites, qui tenoit sous ses loix un peuple de zélateurs austeres, les plus attachés aux impressions une fois reçues, & les plus ardens à les répandre? Oui, la Religion courut des dangers plus grands encore de la part de Pélage, ennemi déguisé, & d'autant plus redoutable qu'il le paroïssoit moins. Acharnées, pour ainsi dire, sur le corps même de l'Eglise, les autres héréses, par leurs emportemens, avertissoient au moins les Fideles de se tenir en garde contre elles: mais couvert avec avantage, & semblable à un serpent qui se coule sans bruit sous les fleurs, le Pélagianisme pénétrait jusqu'à l'ame de la Religion, en infectoit de son venin subtil les

parti  
times  
que l  
Ce  
gneu  
abon  
qu'on  
sicle  
fédu  
peut-  
d'Hi  
Com  
grand  
même  
nous  
Léon  
d'Ale  
phan  
de Ny  
les Je  
les H  
l'inco  
surab  
fût al  
le Sei  
niere  
chite  
qu'il l  
Prop

DISCOURS. xciiij

parties les plus nobles & les plus intimes, & ne lui laissoit d'elle-même que le squelette & le vain fantôme.

Ce fut contre ces périls que le Seigneur munit la Sainte Cité, de cette abondance de doctrine & de lumieres qu'on vit éclater en moins de deux siècles. Quel qu'ait été le nombre des séducteurs, à quelle multitude ne peut-on pas opposer le seul Evêque d'Hippone, le grand Augustin ? Combien d'autres grands Saints & grands Docteurs, dans le cours des mêmes siècles ? Tels furent, pour nous borner aux plus célèbres, les Léon, les Cyrille de Jérusalem & d'Alexandrie, les Jérôme, les Epiphane, les Grégoire de Nazianze & de Nyffe, les Basile, les Amphiloque, les Jean Chrysoftome, les Ambroise, les Hilaire, & leur digne modele, l'incomparable Athanase : multitude surabondante sans doute, quel que fût alors le besoin de l'Eglise ; mais le Seigneur mettoit comme la dernière main à l'édifice, dont il est l'architecte & le principal ouvrier. Quoiqu'il l'eût établi sur le fondement des Prophetes & des Apôtres ; ces monu-

xcii DISCOURS.

mens divins pouvant s'envisager & s'envisageant en effet sous tant d'aspects divers, il étoit de son immuable sagesse de fixer à jamais le sens des points capitaux & déjà discutés par une foule d'Interpretes, si pleins de son esprit, si distingués dans l'ordre des talens même, qu'on ne pût opposer, à l'unanimité de leurs suffrages, qu'une espèce de stupidité ou qu'une témérité révoltante.

En effet quelle force de raison dans leurs écrits ! quelle étendue & quel choix d'érudition ! quelles graces même, & quelle éloquence ! Que les Peres Latins & la plupart des Grecs, si l'on veut, s'énoncent moins purement que les Orateurs de Rome & d'Athenes ; ils n'en paroîtront pas moins éloquens, si l'on fait discerner l'éloquence de l'élocution, qui n'en est que l'écorce. Toujours on leur verra choisir les raisons les plus fortes & les plus frappantes, les présenter avec ordre & dans un beau jour, user de vives images, de tours heureux, de figures grandes & animées, rendre en un mot leur discours touchant & persuasif, & même beaucoup plus

agré  
vain  
renc  
vain  
au se  
à l'é  
de S  
un p  
lide  
sosto  
marc  
mêm  
tisme  
turel  
de S  
M  
autre  
parm  
dans  
poin  
de n  
glise  
qu'ils  
ties  
rence  
des i  
tance  
de ce  
discip

DISCOURS. xcv

agréable que ceux de tous les Ecrivains de leurs temps. Quelle différence, par exemple, de la manière vaine, affectée, puérile de Libanius, au sens exquis & pressé, à la justesse, à l'énergie, au véritable Atticisme de S. Basile, & même à l'abondance un peu Asiatique, mais toujours solide & intéressante, de S. Jean Chrysostome ! Quelle différence ne remarque-t-on pas, à travers la rouille même de l'Occident, entre le pédantisme de Symmaque, & l'avénité naturelle, la simplicité noble & naïve de S. Ambroise !

Mais ce qui nous importe bien autrement, quel concert unanime parmi ce grand nombre de Docteurs, dans le fond des choses, sur tous les points capitaux, & sur chaque article de notre foi donné pour tel par l'Eglise ! Ni l'éloignement des lieux qu'ils ont habités dans les trois parties du Monde connu ; ni la différence des mœurs & des idées, comme des idiômes & des goûts ; ni la distance des temps, en remontant même de cette époque jusqu'aux premiers disciples des Apôtres : rien ne met la

xcvj. DISCOURS.

moindre diversité dans l'enseignement public ni dans la croyance ; rien qui ne concoure à former cette chaîne de tradition orale, non moins fixe que le dépôt des révélations de l'Écriture, dont elle fait le complément. Dans cette foule d'hommes de génie, on remarque sans doute la riche variété des talens naturels, ainsi que des dons reçus d'en haut : on admirera particulièrement, dans Athanase, la sagacité & la force du raisonnement ; l'onction & la douceur du style d'Ambroise ; la brillante & pathétique éloquence de Chrysostome ; la noble élégance & la précision de Basile ; la sublimité jointe à l'exactitude dans Grégoire, dit pour cela le Théologien ; le nerf & l'érudition de Jérôme ; enfin tout ce que la plupart de ces qualités ont de plus utile à l'Église, employé tour à tour par Augustin. Mais en même temps on trouvera une invariable conformité de doctrine entre eux tous, la plus parfaite uniformité dans tous les points définis par l'Église. Avec toute la fécondité du génie & la chaleur même de la verve, malgré l'attrait de

de  
nat  
con  
tion  
& c  
Rhe  
fane  
rent  
tion  
com  
pour  
sonn  
gloir  
men  
puis  
omb  
avan  
émul  
cre l  
Doct  
forte  
La  
eux-  
de la  
donn  
des P  
pétui  
gnem  
teurs  
To

DISCOURS. *xcvij*

de la matiere & la démangeaison si naturelle à l'homme d'encherir, de controuver, de travailler d'imagination sur le fonds inépuisable du dogme & de la morale; bien différens des Rhéteurs & des Philosophes profanes, nos saints Instituteurs n'aspirent nulle part au mérite de l'invention: ils la regardent, au contraire, comme la flétrissure la plus honteuse pour leurs écrits & pour leur personne; ils font consister toute leur gloire doctorale à recueillir fidèlement les vérités les plus connues, puis à les transmettre sans aucune ombre d'altération. Le plus grand avantage qu'ils prétendent sur leurs émules hérétiques, c'est de convaincre l'Univers que ces vains & faux Docteurs n'en ont point usé de la sorte.

La regle des Conciles Généraux eux-mêmes, ces organes infaillibles de la vérité incréée, c'est, où le sens donné aux Ecritures par le torrent des Peres, ou l'uniformité & la perpétuité de la croyance & de l'enseignement dans les Docteurs & les Pasteurs des diverses Eglises. Ainsi pro-

xcviij DISCOURS.

céda-t-on , à l'exemple du premier Concile Œcuménique, dans ceux de Constantinople, d'Ephese, & de Calcédoine ; tous quatre comparables aux Evangiles, dans les droits qu'ils ont à notre soumission ; tous quatre célébrés dans les cent vingt-six années qu'on peut regarder, dans ce premier âge, comme le temps de l'adolescence de l'Eglise, & auquel ce vaste corps, si l'on peut s'exprimer ainsi, devoit naturellement éprouver la plus grande fermentation. Aussi tous les chocs d'humeurs, de passions, d'opinions s'y faisant sentir, tous les principes qui les devoient calmer & régler, tous les points fondamentaux de la doctrine du salut, y furent discutés, éclaircis, à jamais constatés.

Assez peu de temps après néanmoins, on vit les relâchemens les plus étranges & les plus tristes scandales. Rien de plus hideux que le tableau des mœurs Africaines, que nous verrons bientôt dans les écrits véhémens du Prêtre Salvien. S. Jérôme & S. Chrysostome ne parlent guère moins fortement des abus qu'ils

avo  
pecc  
mai  
gion  
aug  
des  
qu'o  
terie  
lité  
pas  
Cler  
éloig  
tatio  
avar  
les c  
opul  
libér  
avert  
che d  
son H  
diffé  
d'adr  
quelc  
avec  
Quel  
vigil  
flétri  
ces p  
adop



DISCOURS. xcix

avoient sous les yeux. Jérôme, si respectueux à l'égard de l'Eglise Romaine, dit toutefois que la contagion avoit pénétré jusque dans cet auguste sanctuaire; qu'il s'y trouvoit des Ecclésiastiques aussi adonnés qu'on en voit de nos jours à cette affecterie, qui marque toujours la frivolité des mœurs, si elle n'en démontre pas la corruption; que différens Clercs briguoient les offices qui les éloignoient le moins de la fréquentation des femmes; que d'autres, plus avars que voluptueux, se faisoient les complaisans des Dames âgées & opulentes, afin d'avoir part à leurs libéralités testamentaires. Dans les avertissemens de l'éloquent Patriarche de Constantinople aux Clercs de son Eglise, on voit que les Grecs ne différoient des Latins, que par plus d'adresse à pallier & à légitimer en quelque sorte leurs liaisons suspectes avec des personnes de sexe différent. Quel orage n'excita point, contre ce vigilant Pasteur, l'opprobre dont il flétrit l'association des Clercs avec ces personnes qu'ils appeloient sœurs adoptives, mais que le Public nom-

## c DISCOURS.

ma femmes sous-introduites? Qu'on juge de la grandeur du mal, par les excès où s'emportèrent les coupables, qui procurèrent au S. Evêque le bannissement cruel, où sa vie succomba enfin à la continuité des mauvais traitemens. Mais qu'on remarque aussi le courage épiscopal, qui soutint les mœurs & la discipline au milieu de tant de calamités.

Si l'on vit encore l'ambition braver l'Episcopat, on vit aussi rappeler la pureté sévère des anciens canons. Il commençoit à passer, cet heureux temps où il falloit, tantôt arracher de force un humble solitaire à sa grotte pour le faire monter sur la chaire pastorale, tantôt donner des gardes à un laïc vertueux de peur qu'il ne s'y dérobat par la fuite. Mais l'Eglise invoqua, contre cette licence profane, les Puissances chargées de sa protection extérieure; & l'on remit en vigueur les canons, qui déclaroient indigne de l'episcopat quiconque n'y étoit pas élevé malgré lui.

Le relâchement & les abus gagnèrent jusqu'à cette classe privilégiée

de  
tem  
con  
reux  
par  
brab  
puis  
chès  
sédit  
Les  
rent  
rival  
verr  
moir  
irrup  
& p  
Gou  
qu'il  
fense  
dans  
les pa  
de C  
cyre  
leurs  
regle  
des a  
tous l  
inond  
Qu

DISCOURS. cj

de Fideles , qui avoient fait si long-temps l'édification & la plus douce consolation de l'Eglise. L'esprit d'erreur & de faction mit tout en trouble parmi les solitaires , presque innombrables dans l'Empire d'Orient. Ils puiserent dans les principes d'Eutychès le goût de l'indépendance , de la sédition , & de la rébellion déclarée. Les attentats des hérétiques excitèrent quelquefois l'enthousiasme & la rivalité parmi les orthodoxes. Ainsi verra-t-on une troupe de cinq-cents moines, faire, du mont de Nitrie, une irruption dans la capitale d'Egypte , & porter une main violente sur le Gouverneur de cette province , parce qu'il se montrait contraire aux défenseurs de la saine doctrine. On verra dans les troubles de l'Origenisme , les partisans hérétiques de Théodore de Césarée & de Domitien d'Ankyre , former une armée des moines leurs anciens confreres , assiéger en règle les laïques Catholiques , livrer des assauts & des batailles , donner tous les spectacles de la guerre , & en inonder la scène d'un fleuve de sang.

Quelle épreuve sur-tout, de voir

cij DISCOURS.

les trois grands Sieges de l'Orient , occupés tous ensemble par les Eutychiens ; l'Eglise Impériale , abandonnée à la perfidie d'Acace ; celle d'Alexandrie , successivement en proie à Timothée Elure & à Pierre Monge ; un autre Pierre , quitter le maillet de foulon pour le bâton pastoral , & porter sur l'auguste Siege d'Antioche des sentimens indignes même de la plus vile profession ! L'Eglise courut un péril plus grand encore sous le tyran Basilisque , qui fit condamner les saints décrets de Calcédoine par cinquans Evêques ; & l'égalité que l'Empereur Zénon établit , par son Hénotique , entre l'hérésie & la vérité , fut peut-être un piège plus dangereux encore que le scandale de cet attentat.

En Occident , au premier aspect des nouveaux dangers que va courir l'Eglise , abandonnée , avec les débris de l'Empire , à la férocité de vingt peuples barbares ; qui ne la croiroit encore plus chancelante qu'au milieu des sectes Orientales ? Mais la suite des événemens ne servira qu'à faire mieux entrer dans les vues de l'éternel

Co  
Te  
que  
vie  
vir  
me  
qui  
dev  
ané  
qui  
Cés  
des  
des  
E  
resp  
au  
non  
le c  
la d  
pos  
nou  
fron  
fon  
qui  
entr  
mo  
Les  
ble  
tag

DISCOURS . ciiij

Conservateur de l'édifice de son Christ  
 Tel que la pierre angulaire sur la-  
 quelle il s'éleve, il brise tout ce qui  
 vient y heurter; ou comme un na-  
 vire invincible, il précipite & sub-  
 merge sous sa masse les frères esquifs  
 qui gênent son passage. L'Eglise  
 devoit être abattue, bouleversée,  
 anéantie par les violentes irruptions  
 qui avoient renversé le trône des  
 Césars; elle triomphe au contraire  
 des vainqueurs, qui ont triomphé  
 des Maîtres du monde.

Elle n'imprime pas seulement le  
 respect, par ses humbles ministres,  
 au terrible Attila, si justement sur-  
 nommé le fléau de Dieu; à Odoacre,  
 le contempteur & le destructeur de  
 la dignité Impériale: mais elle im-  
 pose son joug au plus grand de ces  
 nouveaux Potentats. Abaisse ton  
 front, fier Sicambre, dit-elle au  
 fondateur de celle de ces Puissances  
 qui tient encore le premier rang  
 entr'elles; adore ce que tu blasphé-  
 mois, & brûle ce que tu as adoré.  
 Les Anglois-Saxons mettent le com-  
 ble à l'infortune de la Grande-Bre-  
 tagne, qui les avoit appelés à son se-

civ DISCOURS.

cours. Des essaims d'opresseurs, au lieu de libérateurs, abordent sans cesse à cette belle conquête; & ils y établissent jusqu'à sept tyrans. Mais quand ils en auront subjugué les peuples & les Princes, vous leur verrez embrasser le culte saint & les loix des vaincus, faire, du théâtre de leur brigandage, la terre des Saints & le plus sûr asyle de la Religion.

Si les barbares infectés de l'hérésie se montrent encore plus ennemis de la vraie foi que les idolâtres; la protection du Seigneur sur son Eglise en paroîtra aussi plus sensible, dans les hommages sinceres qu'ils lui rendront à leur tour. Admirons d'abord l'économie de la Providence, qui ne leur permit de franchir les barrières où elle les tenoit resserrés, qu'après que l'Arianisme, détruit ou du moins diffamé dans l'Empire, n'eut plus rien de séduisant; & qu'au lieu d'apostats, ses féroces & grossiers Sectateurs ne pouvoient plus faire que des martyrs. Alors ceux des barbares qui avoient marqué le plus d'attachement aux impiétés d'Arius; les Sueves, à l'exemple de leur Roi

Thé  
ces d  
cath  
ancie  
titre  
narg  
Si  
remé  
vine  
main  
chie,  
pour  
des P  
épreu  
triffa  
l'alim  
ment  
tions  
foi,  
qu'on  
Pour  
que,  
ront  
cains  
lions  
destr  
tient  
l'Ido  
qu'a

DISCOURS. cv

Théodmir, les Visigoths, sur les traces du pieux Récarède, signalent leur catholicité entre toutes les nations anciennes & modernes, en tirent le titre le plus flatteur pour leur Monarque, & le plus révééré des peuples.

Si le Vandale endurci s'obstine irremédiablement dans l'erreur, la divine Justice brise le sceptre dans la main que la Clémence n'a point fléchie, & tire l'avantage le plus précieux pour les Fideles, de la dureté même des Persécuteurs. Défigurée avant ces épreuves par les taches les plus flétrissantes, l'Eglise d'Afrique perd l'aliment de ses vices, qui se consumment dans le creuset des persécutions; & sa vertu, aussi bien que sa foi; en sort si pure & si vigoureuse, qu'on ne la verra plus se démentir. Pour ruiner le Christianisme en Afrique, les sectateurs de l'Alcoran seront réduits à exterminer les Africains mêmes, & à partager avec les lions & les tigres leur domination destructive. En un mot, la foi chrétienne triomphera si parfaitement de l'Idolâtrie & de l'Hérésie barbare, qu'avant la fin du sixieme siecle,



cvj DISCOURS.

tous ces nouveaux Maîtres; Hérules, Ostrogoths, & Lombards en Italie; Visigoths, Alains, & Sueves en Espagne; Francs, & Bourguignons dans les Gaules; ou perdront leur couronne & leur nom, ou, abjurant l'impieété, rendront leurs hommages au Fils de Dieu & à son Eglise.

Il est vrai que la plupart de ces premiers Princes que l'Epouse de Jésus-Christ avoit enfantés avec tant de douleur, lui firent éprouver bien d'autres amertumes; ils affligèrent sur-tout cette Mere si tendre, par la négligence de leur intérêt capital, de l'affaire uniquement nécessaire du salut. Mais en faisant des plaies mortelles à leurs propres ames, ils poursuivoient au moins les vices étrangers, & applaudissoient aux vertus qui ne choquoient pas de front leurs penchans. Souvent même avec une droiture conforme à leurs mœurs dures mais integres, ils prononçoient contre eux-mêmes, & se portoit à des pénitences, que la sagesse des Pasteurs étoit obligée de modérer. Leur ferveur, impéueuse & passagere, si l'on veut, ignoroit

au  
pec  
mar  
tion  
tou  
ver  
mo  
cri  
une  
d'e  
pri  
de  
Vo  
eut  
de  
cu  
pli  
fol  
da  
dis  
leu  
pe  
vr  
leu  
pa  
se  
te  
se  
de

## DISCOURS. cvij

au moins ces lenteurs de la circon-  
 pection & de la politique, qui font  
 manquer toutes les œuvres d'édifica-  
 tion, ou qui leur enlèvent presque  
 tout ce qu'elles ont d'édifiant. On en  
 verra quelques-uns, tels que Sigis-  
 mond, Roi de Bourgogne, après un  
 crime à peine commis, en marquer  
 une douleur que toutes les œuvres  
 d'expiation ne pouvoient calmer, &  
 prier efficacement la divine Justice  
 de le laver elle-même dans leur sang.  
 Vous verrez Childebert, après qu'il  
 eut trempé ses mains dans le sang  
 de ses neveux, s'arrêter dans l'exé-  
 cution même de ce forfait, & s'ap-  
 pliquer tout le reste de sa vie à con-  
 soler l'Eglise de cet énorme scan-  
 dale. La plupart de ces Princes, tan-  
 dis même qu'ils s'abandonnoient à  
 leurs passions, marquoient du zèle  
 pour tous les genres de bonnes œu-  
 vres qui ne contraignoient point  
 leurs penchans, & qui ne laissoient  
 pas de contribuer à l'avancement du  
 service divin. De là tant de monas-  
 teres, assez richement fondés pour  
 servir d'asyles à la piété d'une infinité  
 de Fideles; tant d'Eglises bâties &

cviii DISCOURS.

ornées avec magnificence ; tant de dons & d'institutions de toutes les sortes , pour le bon ordre & la majesté du culte public.

Ces Princes vicieux , mais qui aimoient ou estimoient la vertu , révéroient les Pasteurs , prenoient souvent leurs conseils : libres , dans leur ignorance , de nos savans paradoxes & de nos raffinemens pernicioeux , ils concevoient au moins l'étroite connexion des intérêts de la Religion avec ceux de leurs Couronnes & avec la soumission des peuples ; ils maintenoient les mœurs , la discipline , & l'obéissance due à ses dépositaires naturels , à tant d'Evêques si vénérables d'ailleurs , dont le Seigneur pourvut alors les régions conquises plus abondamment peut-être qu'à nulle autre époque. Bornons aux provinces de la Gaule une énumération qui ne finiroit point : quels plus dignes Pasteurs que Saint Avit de Vienne , Saint Médard de Noyon , S. Gildard ou Godard de Rouen , les SS. Germain d'Auxerre & de Paris , S. Loup de Troyes , S. Grégoire de Tours , S. Paul de Léon ,

S. L  
Bour  
faire  
presq  
socié  
toye  
mens  
table  
sageff  
gable  
ticuli  
conci  
ils ch  
assort  
pour  
pour  
précie  
se rap  
dre pr  
gence  
lemen  
sublim  
tions  
justes  
tions  
différe  
terme  
traire  
ensin

DISCOURS. cix

S. Lo de Coutances, S. Sulpice de Bourges, S. Gal de Clermont, S. Césaire d'Arles, & une infinité d'autres, presque tous contemporains ! Si la société des barbares, devenus citoyens, avoit occasionné des relâchemens & des désordres presque inévitables ; avec quelle vigilance, quelle sagesse, quelle persévérance infatigable, soit dans leurs diocèses particuliers, soit dans leurs fréquens conciles, ils étudioient les momens, ils choisissoient les moyens les mieux assortis aux temps & aux personnes, pour empêcher les progrès des abus, pour sauver du naufrage les restes précieux des anciennes regles, pour se rapprocher insensiblement de l'ordre primitif ! S'ils usoient d'indulgence envers des vainqueurs nouvellement passés de la barbarie à la loi sublime du Christ, leurs compensations très-sages n'étoient pas moins justes : sans se relâcher sur les obligations indispensables, entre les voies différentes qui conduisoient au même terme, ils leur indiquoient au contraire les plus propres à les y faire enfin parvenir.

## lx DISCOURS.

Le dommage le plus considérable que les barbares causerent à l'Eglise, fut sans contredit la décadence des sciences & des études, si incompatibles avec leurs mœurs vagabondes, avec leurs courses perpétuelles & leurs expéditions tumultueuses. Ce qui faisoit le principal soutien de la foi & des mœurs depuis la fin des persécutions générales, les fruits des savans travaux des Peres & des SS. Docteurs furent au moins négligés des nations nouvelles, s'ils n'encoururent point le mépris général qu'elles avoient conçu pour la culture des arts libéraux : occupation exclusive des vaincus, c'est-à-dire, des anciens habitans, & qui, participant au discredit de ceux qui la remplissoient, ne passa plus dans l'esprit des vainqueurs que pour un exercice de lâcheté ou de mollesse. Mais il n'en est pas des sciences comme des Empires, dont une bataille perdue peut consumer la catastrophe. Il fallut des siècles entiers, pour faire tomber les études & les arts ; ce qui ne s'effectua que dans le second âge de l'Eglise. Mais pour le premier âge, il

fut  
min  
cou  
des  
trin  
fusi  
les j  
dev  
C  
tu,  
Iust  
fiel  
de f  
trist  
tate  
nom  
évêc  
fane  
de s  
bites  
far l  
rerez  
& S.  
la fo  
& de  
furen  
ches  
Flav  
véné

## DISCOURS. cxj

fut presque toujours également lumineux dans toute l'étendue de son cours. A l'époque même de l'invasion des barbares, le Ciel prodigua la doctrine & les lumières, avec une profusion capable de refluer jusque sur les jours ténébreux que tant d'orages devoient naturellement amener.

Combien de traits éclatans de vertu, aussi bien que de doctrine, n'illustrerent-ils pas encore le sixième siècle? En Orient même, où l'esprit de foi & d'unité menaçoit déjà d'un triste déclin, où les Empereurs Anastase & Justinien trouverent en li grand nombre des clercs, des abbés, des évêques, faciles à seconder leurs profanes entreprises; on voit néanmoins de saints prélats & d'illustres cénobites, incapables de trahir pour César la cause de Dieu. Tels vous admirerez, entre les solitaires, S. Sabas & S. Théodose, qui, de l'intégrité de la foi, firent la base de la discipline & de la perfection régulière dont ils furent les restaurateurs. Si les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem, Flavien & Elie, oublient jusqu'à la vénération due à un concile œcu-

**Cxij DISCOURS.**

ménique; si Macédonius a la foiblesse ou la simplicité de souscrire à l'Hénotique de Zénon : vous verrez ces mêmes Evêques, réparer leur faute avec avantage, & perdre leurs sieges plutôt que d'abandonner la foi; vous verrez Justinien lui-même, si mal éclairé sur tant d'autres intérêts de l'Eglise, la protéger par ses loix, l'honorer par son zele pour la réduction d'une foule d'hérétiques & de schismatiques, travailler avec empressement à l'étendre chez les nations infidèles.

Mais c'est en Occident, que l'âge de ferveur mérita toute la gloire de ce titre jusqu'à son dernier période. Vous y verrez S. Benoît, en Italie, cet illustre Patriarche de nos Cénobites, dont les vertus & les miracles eurent des Rois pour témoins & pour admirateurs; S. Colomban, dans l'île des Saints, puis dans les royaumes divers de la Gaule; Saint Martin de Dume, en Espagne; S. Fulgence, en Afrique & sur les côtes sauvages de la Sardaigne, dans les repaires écartés de la piraterie & du brigandage; vous les verrez faire fleurir la piété, la

régul  
cord  
admi  
Fidel  
disci  
aussi  
bien  
infini  
brille  
& sur  
goire  
fa do  
justic  
lui se  
siecle.  
Apr  
est-il  
qui, r  
temps  
y écla  
progr  
aucun  
admir  
courir  
crés pa  
qui y  
des do  
roit  
rins;



## DISCOURS. cxiiij

régularité, le détachement, la concorde, toute la sublimité des vertus admirées dans la société des premiers Fideles. Je ne parle point de leurs disciples innombrables, & presque aussi admirables que les maîtres; bien moins encore de la multitude infinie de Chrétiens parfaits, qui brillèrent dans toutes les conditions & sur-tout dans l'Episcopat. S. Grégoire, à qui sa vertu, sa sagesse & sa doctrine acquirent avec tant de justice le surnom de Grand, eût suffi lui seul pour illustrer à jamais son siècle.

Après tant de prodiges de vertu, est-il besoin de relever les miracles, qui, moins fréquens à la vérité qu'au temps de l'établissement de l'Eglise, y éclatoient encore pour faciliter ses progrès, & qui n'y cesseront dans aucun âge, puisque Dieu est à jamais admirable dans ses Saints? Sans parcourir au loin tant de lieux consacrés par les cendres des amis de Dieu qui y reposoient, & où la profusion des dons merveilleux d'en haut attirait sans cesse des milliers de pèlerins; n'avons-nous pas, au centre de



cxiv DISCOURS.

notre patrie, de quoi convaincre tous ceux qui n'ont pas pris une résolution fixée & préméditée de se refuser à la persuasion ? Qui peut, sans un Scepticisme absolu, ravir, après une possession de tant de siècles, le titre de Thaumaturge à S. Martin de Tours ? Or est-il mieux attesté, que les merveilles sans nombre qui le lui acquirent ? N'est-il pas consigné dans les mêmes monumens que la conversion, que la religion de nos premiers Rois, qui érigèrent tant de temples & d'oratoires à ce puissant Patron, qui lui firent hommage de tant de victoires & lui en consacrerent de si magnifiques trophées, à qui les sermens faits par son nom parurent si terribles & si inviolables, qui célébroient ses fêtes avec une solennité & une allégresse, dont nous retrouvons encore des vestiges après quatorze siècles ?

Qu'on objecte, à la persuasion de l'Univers, des lieux communs, des déclamations de Rhéteur sur la simplicité & la crédulité des temps antiques ; au jugement des personnes tant soit peu versées dans la con-

nois  
là qu  
vais  
sable  
serv  
circ  
l'exa  
racle  
cha  
fés  
des  
ils a  
vres  
ven  
vou  
mêr  
opé  
& à  
en  
Ave  
poi  
con  
tan  
euf  
tier  
la  
bli  
per  
on

DISCOURS. cxv

noissance de l'antiquité, ce ne sont là que les vagues défaites de la mauvaise foi, ou d'une ignorance méprisable. Nous aurons soin de faire observer la religieuse, la scrupuleuse circonspection des Prélats, dans l'examen & la publication des miracles. Dès les premiers siècles, on chassa de l'Eglise les imposteurs abusés par un faux zèle pour la gloire des Apôtres ou des Martyrs, à qui ils attribuoient des écrits ou des œuvres merveilleuses de leur propre invention. Dans le cinquième siècle, vous verrez S. Augustin présider lui-même aux relations des miracles opérés par les reliques de S. Etienne, & à la rédaction des monumens qui en devoient perpétuer le souvenir. Avec quelle sagesse ne procéda-t-il point, soit à la vérification soit à la confirmation des moindres circonstances de ces merveilles, quoiqu'elles eussent eu pour témoins les villes entières d'Uzale & de Calame? Dans la lecture de ces récits, qu'on fit publiquement à la fête du S. Martyr pendant une longue suite d'années, on s'arrêtoit à chaque miracle, &

cxvj DISCOURS.

l'on faisoit paroître la personne sur laquelle il s'étoit opéré; afin que tout le monde en reconnût la réalité & la durée, afin que l'imposture n'eût pas plus de part à l'édification qu'à l'institution de l'Eglise. Telle fut, depuis son origine, la vigilance des Pasteurs sur tout ce qui peut contribuer à la sûreté du sacré dépôt; telle sera, comme vous le verrez dans toute la suite de cet Ouvrage, la fidélité de celui qui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

IL ne faut que suivre sans préoccupation l'histoire des périls & des triomphes de l'Eglise, pour se convaincre de la vérité & de la divinité de la Religion qu'elle nous enseigne; comme il suffit d'observer la marche de l'impiété, pour en sentir la foiblesse & l'inconséquence. Les bornes d'un discours ne nous permettent pas de vous développer cette seconde partie d'un parallèle, qui donneroit tant de relief à ce que nous avons dit jusqu'ici, mais qui ne s'y rapporte que d'une manière indirecte. C'est assez

pour  
vous  
sophi  
dinai  
tient  
contr  
sans  
croiro  
avoit  
foi se  
passio  
l'emb  
ne de  
moeu  
borde  
nées.

D'a  
cusa  
ple fo  
la sui  
de la  
cruels  
touffe  
aussi  
funest  
Maje  
nime  
pas c  
que

## DISCOURS. cxvij

pour remplir nos vues capitales, de vous faire observer en finissant, que le sophiste incrédule ne tient pour l'ordinaire à ses opinions, qu'autant qu'il tient à ses vices : il ne peut se défendre contre les preuves de nos vérités, sans se dire intérieurement, qu'il croiroit en toute autre matiere, s'il avoit les mêmes motifs ; que, si la foi se trouvoit aussi favorable aux passions qu'elle leur est contraire, il l'embrasseroit sans répugnance : il ne douta point tant qu'il eut des mœurs ; ce n'est que depuis ses débordemens que ses incertitudes sont nées.

D'abord il a frémi, de ce qu'il excusa insensiblement comme une simple foiblesse : il en a fait gloire dans la suite. Cependant le ver rongeur de la conscience lui faisoit passer de cruels momens ; il entreprit de l'étouffer. Pour cela, il fallut étouffer aussi tout pressentiment d'un avenir funeste : il imagina donc qu'à une Majesté infiniment bienfaisante, infiniment heureuse, il ne convenoit pas de s'occuper de vils atômes tels que nous, encore moins de les pu-

cxvii DISCOURS.

nir. Mais un Être fait à raisonner ne pouvoit, pour ainsi dire, prendre pied sur un fond si mouvant, ni s'arrêter sur une pente si rapide : il a donc prononcé, que l'ame mouroit avec le corps, ainsi qu'elle étoit née : & de là ce grossier matérialisme ; cet horrible système d'un Tout purement sensible, qui, fixant le bonheur de l'homme aux plaisirs des sens, borne son devoir comme ses vœux à les satisfaire. Principes contradictoires & ruineux, établis dans le désordre, & rétractés dans la pénitence. Dans la force de l'âge, dans une santé qui promettoit une vie longue, on blasphémoit sans retenue : au déclin de la vie ou des forces, on croit, on prie, on ne s'abandonne que trop souvent à la crainte servile & lâche des Antiochus, au funeste désespoir du disciple perfide. Si quelques-uns soutiennent mieux le personnage de l'orgueil, qu'en conclure ? sinon que d'aveugles victimes sacrifient leur éternité même au fantôme à qui elles ont sacrifié toute leur vie.

Quelle conviction, quelle évidence ne faudroit-il pas avoir, pour

prendre  
cide d  
d'avo  
plus du  
n'ont  
du do  
monde  
princi  
vont,  
aussi h  
du coe  
mensit  
finités  
glouti  
me ils  
fourni  
partie  
ce qu  
c'est q  
tombe  
fer ; &  
alterna  
à passé  
l'indéc  
tie, o  
le Die  
vant l  
mes pl  
quenc

## DISCOURS. cxix

prendre une détermination qui décide d'un si grand intérêt ? Mais loin d'avoir l'évidence de leur côté, les plus durs mécréans conviennent qu'ils n'ont jamais pu avancer au delà du doute. Attachés à un coin du monde, & ne sachant dans leurs principes d'où ils viennent ni où ils vont, si nous en croyons un Sage, aussi habile à fonder les profondeurs du cœur humain qu'à mesurer l'immensité de l'espace ; ne voyant qu'infinités & qu'abysses prêts à les engloutir de toute part ; mortels, comme ils n'en sauroient douter, & ayant fourni pour la plupart une grande partie de leur carrière mortelle : tout ce qu'ils savent indubitablement, c'est qu'au sortir de cette vie, ils tomberont dans le néant ou dans l'enfer ; & de leur incertitude sur cette alternative effroyable, ils concluent à passer le reste de leurs jours dans l'indécision & dans une stupide inertie, ou même à irriter de nouveaux le Dieu terrible qui les jugera, suivant la persuasion de tous les hommes plus réglés, & , par une conséquence au moins très-vraisemblable,

cxx DISCOURS.

plus éclairés qu'eux. Si c'est là ce qu'on appelle Esprit fort, la force d'esprit consiste donc à courir aveuglément des hazards aussi évitables que formidables, à quitter la marche de la prudence & de la conduite que l'on suit en toute autre affaire, à braver le plus hardiment la raison & la conscience en faveur des passions.

Qu'auroit-elle donc gagné, cette bravoure étrange, quand nous nous tromperions avec les Apôtres, avec les Martyrs, avec tous les saints Instituteurs d'une Religion, qui devoit faire l'objet de tous les vœux, si elle n'étoit pas encore établie? Seroit-ce un bonheur, comme l'incrédule se plaît à l'imaginer, d'être anéanti à la mort? C'est au contraire le délire d'un criminel, qui attente à ses jours dans son cachot, afin d'échapper au supplice. La vie est si peu de chose: que risqueroit l'ennemi de la foi, quand par impossible ses paradoxes seroient autant de démonstrations? de passer quelques années dans la paix & la considération que procure la vertu, d'être juste & honoré, sociable & chéri, réglé dans ses mœurs,

bon

bon  
 Voi  
 finc  
 con  
 nue  
 rage  
 moi  
 à leu  
 qui  
 des  
 tanc  
 E  
 sur u  
 mes  
 dont  
 con  
 inco  
 Car  
 étern  
 les lo  
 n'ont  
 les ré  
 tions  
 traire  
 missi  
 fet d  
 cillie  
 blic  
 doit  
 To

## DISCOURS. cxxj

bon époux, bon pere, bon citoyen. Voilà ce que produit la soumission sincere au joug de la foi : vérité si constante & si généralement recon- nue, que ceux qui n'ont pas le cou- rage de le porter, souhaitent au moins cet avantage à leurs enfans, à leurs épouses, à toutes les personnes qui ont avec eux des rapports ou des affaires d'une véritable impor- tance.

En effet, quel fond peut-on faire sur un homme, qui, selon ses maxi- mes, doit mépriser toutes les loix dont l'infraction peut demeurer in- connue, & qui ne s'astreint que par inconséquence à leur observation ? Car s'il n'est point de Législateur éternel, de suprême Rénumérateur ; les loix dépouillées de leur sanction n'ont plus rien de respectable, toutes les règles de nos sentimens & de nos ac- tions ne sont que des inventions arbi- traires ou de vains préjugés, & la sou- mission qu'on auroit ne seroit que l'ef- fet de la dissimulation ou de l'imbé- cillité. Dès là il n'est plus d'ordre pu- blic fondé en raison ; chaque citoyen doit tout rapporter à son bien privé ;



**Cxxij DISCOURS.**

L'autorité du Prince ou des Magistrats n'est que tyrannie ; l'esprit de subordination , que lâcheté ; & l'indépendance la plus audacieuse sera la magnanimité la plus digne d'éloges. Suites désastreuses & si nécessaires de l'impiété, qu'un impie fut une espèce de monstre dans tous les siècles, & pour tous les peuples : il n'a point encore cessé d'être un objet d'effroi & d'exécration pour la multitude ; lui-même ne peut façonner son oreille à son propre nom, dont il se tient offensé, comme d'une sanglante injure.

Mais elle ne convient pas seulement à l'apostasie déclarée, cette qualification si odieuse & si révoltante ; apprenons-le à ces ames téméraires & foibles qui n'ont ni l'humble réserve de la foi, ni l'audace impudente de l'Athéisme ; qui doutent & qui croient, suivant leur caprice ; qui se permettent des questions ironiques, de sophistiques assertions, des blasphèmes couverts & palliés, dont le développement peut-être leur feroit horreur. Non, il n'est point ici de milieu ; du moindre point de révélation

rejet  
te ,  
dogm  
il est  
& au  
table  
mont  
roles.  
vélé ,  
oblig  
dans  
rien c  
en ver  
croya  
rieux  
Il fau  
ralem  
seigne  
except  
confid  
sans c  
vant  
moind  
ne sa  
que le  
tat hor  
mieres  
Qu'  
l'Histo

## D I S C O U R S. cxxiij

rejeté ou révoqué seulement en doute, jusqu'à l'entiere subversion du dogme & de la morale évangélique, il est une connexion aussi étroite & aussi nécessaire, qu'il est indubitable que la vérité incréée doit se montrer fidele dans toutes ses paroles. Si tout ce qu'elle nous a révélé, si tout ce que l'Eglise nous oblige de croire, n'est pas certain dans toute son étendue; il n'en reste rien du tout qui, sous ce rapport & en vertu de la foi, mérite la moindre croyance, le respect le moins sérieux, le plus foible ménagement. Il faut donc révéler & croire généralement tout ce que la foi nous enseigne, ou fouler tout aux pieds, sans exception & sans réserve, sans aucune considération politique ou sociale, sans craindre des suites, qui, ne pouvant plus être qu'un mal infiniment moindre que la tyrannie de l'erreur, ne sauroient plus tenir en balance que les fourbes & les lâches: résultat horrible, mais nécessaire, des premières licences en matière d'impiété.

Qu'on rapproche à présent de l'Histoire de l'Eglise considérée sur-

cxxiv DISCOURS.

tout dans son premier âge, c'est-à-dire de la merveille de son établissement & de sa propagation, la légère esquisse que nous venons de tracer des égaremens de l'incrédulité ; & qu'on prononce sur la prépondérance, suivant les notions les plus communes de la raison & du jugement : c'est ce que nous abandonnons aux réflexions de nos Lecteurs.

*Fin du Discours.*

S  
DU  
L  
T  
teurs  
Augu  
traité  
avec  
des A  
les D  
teurs  
livres  
cerdoc  
traite  
cade 2  
28. R  
Solita  
discipl  
Théba  
Il est j  
de S.

---

**SOMMAIRES**  
DU QUATRIEME VOLUME ;  
*En forme de Table.*

---

**LIVRE ONZIEME.**

**T**ALENS & capacité des anciens Docteurs , page 2. Premiers Ouvrages de S. Augustin 5. Il est ordonné Prêtre 6. Son traité du Libre Arbitre 9. Sa conférence avec le Manichéen Fortunat 15. Abus des Agapes réformé 17. Divisions parmi les Donatistes 19. Catalogue des Auteurs Ecclesiastiques , par S. Jérôme. Ses livres contre Jovinien 21. Retraite & sacerdoce de S. Paulin de Nole 22. Retraite de S. Arsene 26. Caractere d'Arcade 27. Vie d'Arsene dans la solitude 28. Régime des solitaires d'Egypte 35. Solitaires d'Oxyrinque 40. Nombreux disciples de S. Pacôme , dans la Haute-Thébäide 41. Célébrité de S. Augustin 42. Il est fait Evêque 44. Dernieres actions de S. Ambroise 45. La Vierge Indicte

## CCXV] SOMMAIRES.

justifiée 47. Saint Honorat de Verceil & autres saints Evêques 48. Conversion de Fritigille, Reine des Marcomans 49. Dignité & affabilité de S. Ambroise 50. Sa mort 51. Ses funérailles 53. Anastase succede au Pape Sirice. 54. Elévation de S. Jean Chrysostome sur le siege de Constantinople 55. Jalousie de Théophile d'Alexandrie 56. Différens Héretiques de Constantinople 58. Loix contre les Scélaires 59. Guerre de Gildon 60. Optat, Evêque Donatiste & rebelle 61. Conférences avec les Donatistes 62. Conciles tenus en Afrique 64. Ouvrage de S. Augustin sur le Travail des Moines 67. Cinquieme Concile de Carthage 68. Dernier Concile de Toledé 69. Loi d'Arcade contre les Asyles 70. Revers de l'Eunuque Eutrope 71. Abus des femmes sous-introduites 75. Zèle de S. Chrysostome pour la perfection de son peuple 77. Punition miraculeuse d'une mauvaise communion 79. Scythes Nomades convertis 80. Saint Porphyre de Gaze fait abattre le temple de Marnas 81. Idolatrie entièrement détruite par Honorius. Temple de Junon ruiné à Carthage 83. Mort de S. Martin de Tours 85. Différend entre S. Jérôme & Rufin, au sujet

de P  
ste,  
phite.  
pion  
Isidor  
96. L  
99. S  
100.  
Simon  
Simon  
S. Ch  
ronce  
Sévère  
tome 1  
Ariens  
sostome  
Grand  
venu c  
phane.  
117. I  
S. Ch  
Chêne  
chassé  
130. M  
sostome  
commis  
gée à l'  
cius, da  
à la vie

## SOMMAIRES. cxxvi]

de l'Origénisme 87. Précis de cette hérésie, selon Théophile 91. Antrhopomorphites 92. Etranges préjugés de Sérapion 93. Théophile se brouille avec S. Isidore 95. Persecution des Grands Freres 96. Les Grands Freres à Constantinople 99. S. Jean Chrysostome résiste à Gainas 100. Antonin d'Ephefe, dénoncé comme Simoniaque, par Eusebe de Cilbiane 103. Simoniaques condamnés sur les lieux, par S. Chrysostome 107. Déposition de Géronce de Nicomédie 108. Intrigues de Sévere de Gabales contre S. Chrysostome 110. Emportemens réciproques des Ariens & des Orthodoxes 111. S. Chrysostome écrit à Théophile, en faveur des Grands Freres 112. S. Epiphane est prévenu contre eux 113. Mort de S. Epiphane. Théophile cité à Constantinople 117. Il souleve tous les mécontens contre S. Chrysostome 118. Conciliabule du Chêne 122. S. Chrysostome condamné & chassé 127. Le S. Patriarche rappelé 130. Mort de S. Nilammon 134. S. Chrysostome s'élève contre les profanations commises à l'occasion d'une statue érigée à l'Impératrice 135. Violences de Lucius, dans les fonts sacrés 138. On attende à la vie du S. Patriarche 141. Son ban-

**CCXXVIIJ SOMMAIRES.**

nissement 142. *Arsace mis sur le Siege Patriarchal. Tygrius & Eusebe, Martyrs* 143. *Voyage de S. Chrysostome malade à Cucuse* 144. *Dureté de Pharétrius de Césarée* 145. *Zele de S. Chrysostome dans son exil* 147. *Succès du S. Evêque Maruthas chez les Peres* 148. *Oulinas, Evêque des Goths. Travaux apostoliques du Prêtre Rufin en Phénicie* 150. *S. Chrysostome retiré dans la foresteresse d'Arabisse, à cause des courses des Isaurés* 151. *Punitions du Ciel sur les persécuteurs de S. Chrysostome* 153. *Remontrances de S. Nil à l'Empereur* 154. *Vertu éclatante de ce Saint* 156. *S. Innocent Pape. Sa Décrétale à S. Victrice de Rouen* 157. *Décrétale adressée à S. Exupere de Toulouse* 159. *Grands Evêques de Gaule* 162. *L'Hérétique Vigilance* 163. *S. Jérôme écrit contre Vigilance* 164. *Atticus succede à Arsace sur le siege de Constantinople. Le Pape prend vivement la défense de S. Chrysostome* 179. *Envoyés de l'Empereur Honorius & du Pape Innocent, indignement traités par les Grecs* 171. *Saint Chrysostome transféré à Pytionte* 174. *Il tombe dangereusement malade en route. Sa mort* 176. *Estime qu'on fait de ses Œuyres*

177. *D*  
princip  
entre le  
éloquen

**LIV**

**M**

*Théodo*  
suivant  
*Sa just*  
quée  
des Bar  
ric con  
livre a  
gion su  
de Ste.  
l'Épisco  
lanie ch  
çoit les  
du fils  
reur 20  
Concile  
Crispin  
contre  
au con  
Livres

## SOMMAIRES. CXXIX

177. *Leur caractère & leurs propriétés principales* 180. *Discernement à faire entre les productions abondantes de son éloquence* 181.

---

---

## LIVRE DOUZIEME.

**M**ORT d'Arcade & d'Eudoxe 187. Théodose le jeune commence à régner, suivant les sages conseils d'Anthémius. Sa juste confiance en la Princesse Pulquerie 188. Chute de Stilicon. Irruption des Barbares dans les Gaules 189. Alaric conduit les Goths contre Rome, qu'il livre aux pillage 190. Effets de la religion sur l'esprit des Barbares 193. Mort de Ste. Marcelle 195. Nole pillée sous l'épiscopat de S. Paulin 196. Sainte Mélanie chez S. Paulin 197. S. Jérôme reçoit les Romains fugitifs 199. Esclavage du fils de S. Nil 200. Attale fait Empereur 203. Usages des Africains dans leurs Conciles 204. Violences du Donatiste Crispin 206. Haine des Circoncellions contre S. Augustin 208. Ses Ouvrages, au commencement de son épiscopat 209. Livres à Simplicien 210. Lettres à Jan-



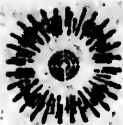
**CXXX SOMMAIRES.**

*vier 216. Différend entre S. Jérôme & S. Augustin 217. Livres de S. Augustin contre Parménien 220. Livres du Baptême 222. Sentimens de S. Augustin sur S. Cyprien 223. Conférence où le Manichéen Félix se convertit 225. Donatistes réprimés 228. Marcellin fait conférer les Donatistes avec les Catholiques 232. Générosité des Prélats Catholiques 234. Multitude des Evêques 237. Condamnation & décadence des Donatistes 243. Commencemens de Pélage 245. Celestius 246. Il est dénoncé par le Diacre Paulin 247. Livres de S. Augustin, de la Rémission des péchés 249. Sort des enfans morts sans baptême 250. Livre de l'Esprit & de la Lettre 253. Pélage tente de séduire S. Augustin 261. Démétriade consacrée à Dieu 262. Lettre de S. Jérôme à Démétriade 264. Lettre de Pélage à la même Démétriade 265. Il surprend Jaque & Timase 269. S. Augustin leur adresse son livre de la Nature & de la Grace 270. Marie exempte de tout péché 271. Ménagemens de S. Augustin pour la personne de Pélage. Lettre de S. Jérôme à Ctésiphon 272. Concile de Diospolis 274. Eros & Lazare, accusateurs de Pélage 275. Paul-Orose en Afrique. Concile de*

*Cartha  
Lettre  
rusaleme  
Aurélius  
d'Eugu  
cérémon  
Africai  
291. I  
293. Z  
professu  
vention  
des Afr  
Pélage  
eile, no  
Réglem  
Pélage  
les Pél  
à Sixte  
clane,  
Sentim  
Pélagie*

## SOMMAIRES. cxxxj

*Carthage 283. Concile de Mileve 285. Lettre du Pape Innocent à Jean de Jérusalem 287. Décrétales d'Innocent à Aurélius de Carthage & à Décentius d'Eugube 288. Secret observé pour les cérémonies sacrées 295. Jugement des Africains, confirmé par le Pape Innocent 291. Intrigues de Pélage & de Celestius 293. Zosime Pape. Il est trompé par la profession de foi de Celestius 294. Sa prévention en faveur de Patrocle 299. Lettre des Africains à Zosime 301. Il condamne Pélage & Celestius 303. Décisions du Concile, nommé Plénier par S. Augustin 304. Réglemens de discipline 306. Système de Pélage 307. Rescrit d'Honorius contre les Pélagiens 309. Epître de S. Augustin à Sixte 310. Obstination de Julien d'Ecclane, & de quelques autres Evêques 311. Sentiment de S. Augustin, sur l'appel des Pélagiens 315.*



LIVRE TREIZIEME.

**M**ANIERE d'entendre S. Augustin  
 316. Pélage veut surprendre Pinien &  
 Mélanie. S. Augustin leur adresse le livre  
 de la Grace de Jésus-Christ, & celui du  
 Péché Originel 320. Présomption de Ju-  
 lien d'Eclane 322. Modestie de S. Au-  
 gustin 323. Ses livres de la Trinité 324.  
 Traité de la Cité de Dieu 325. Danger  
 des interprétations arbitraires de l'Ecri-  
 ture 326. Culte des Saints. Sacrifice de la  
 Messe 327. Liberté de l'homme pécheur  
 328. Providence de Dieu, dans les révo-  
 lutions des Empires 331. Grandeur des  
 Romains, récompense de leurs vertus  
 morales 332. Maux temporels communs  
 aux bons & aux méchans 333. Preuves  
 de la résurrection de Jésus-Christ 335.  
 Histoire de Paul-Orose 337. Invention  
 des reliques de S. Etienne 338. Miracles  
 340. Juifs convertis dans l'île de Minor-  
 que 341. Relation de l'Evêque Sévere.  
 Miracles opérés à Uzale 347. Miracles  
 constatés par l'Evêque Evode 349. Té-  
 moignage de S. Augustin, touchant les

miracle  
 verti 3  
 Jean C  
 Zosime.  
 rets inte  
 d'Eulab  
 359. Co  
 Canons  
 de Nicée  
 polis dor  
 On cons  
 vrais ex  
 365. De  
 Augustin  
 ractere de  
 Phénome.  
 Augustin  
 fin du M  
 Adulterin  
 la révision  
 Ses livres  
 gence, ad  
 Alipius à  
 gustin aux  
 au Pape L  
 me de V  
 fait l'Emp  
 recteur des  
 gustin, de  
 RIOTS

## SOMMAIRES. cxxxiiij

*miracles de S. Etienne 350. Payen converti 351. On rétablit la mémoire de S. Jean Chrysostome 252. Mort du Pape Zosime. Institution du Manipule. Cabarets interdits aux Clercs 334. Schisme d'Eulalius 355. L'Antipape est chassé 359. Concile national d'Afrique 360. Canons de Sardique, nommés Canons de Nicée 362. Conciliabule de Philippopolis donné pour le Concile de Nicée 363. On consulte les Eglises d'Orient sur les vrais exemplaires du Concile de Nicée 365. Dernière lettre de S. Jérôme à S. Augustin 366. Mort de S. Jérôme. Caractère de son génie & de ses œuvres. 367. Phénomènes alarmans 369. Lettre de S. Augustin à Hésychius de Salone, sur la fin du Monde 370. Livres des Mariages Adultérins 372. S. Augustin s'oppose à la révision de la cause des Pélagiens 373. Ses livres des Noces & de la Concupiscence, adressés au Comte Valere 374. Alipius à Rome. 376. Réponse de S. Augustin aux lettres des Pélagiens, adressée au Pape Boniface 377. Cause de Maxime de Valence 380. Ordonnances que fait l'Empereur Honorius, comme protecteur des Canons 383. Livres de S. Augustin, de l'Âme & de son origine. En-*

**E.**  
 Augustin  
 ien &  
 le livre  
 elui du  
 de Ju-  
 S. Au-  
 é 324.  
 Danger  
 l'Ecrite  
 ce de la  
 pécheur  
 es révo-  
 leur des  
 vertus  
 mmuns  
 Preuves  
 st 335.  
 vention  
 Miracles  
 Minor-  
 Sévere.  
 Miracles  
 9. Té-  
 ant les

RIOTINI

## CXXXIV SOMMAIRES.

chiridion 385. *Traité du Soïn qu'on doit avoir des morts* 384. *Livres contre Julien* 385. *Pélagiens condamnés par les Orientaux* 387. *S. Siméon Stylite* 388. *Sainte Marie d'Egypte* 391. *Entrevue de Marie & de l'Abbé Zosime* 395. *Zeïe imprudent de l'Evêque Abdas. Persécution du Roi Isdegerde* 403. *Sarrasins convertis* 405. *S. Euthymius* 406. *Vararane édifié de la charité de l'Evêque Acace* 410. *Sagesse & piété de la Princesse Pulquerie* 411. *Elle est associée à l'Empire* 413. *Zeïe & douceur de Théodose le jeune* 414. *Il épouse Athénais* 415. *Jurisdiction du Pape sur l'Illyrie. Affaire de Périgene de Corinthe* 419. *Patrocle d'Arles réprimé par le Souverain Pontife* 422. *Mort du Pape Boniface. Election de Célestin. Mort de l'Empereur Honorius* 423.



HISTOIRE



II

M

L

Depu  
en  
Ch

L'Ec  
du To  
son pu  
fection  
sicles  
persécu  
rans en  
zélés  
doctrin  
& de p  
premie  
pas qu  
Tom



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE ONZIEME.

*Depuis la mort du Grand Théodose,  
en 395, jusqu'à la fin de S. Jean-  
Chrysostome, en 407.*

L'ÉGLISE, comme le plus bel ouvrage du Tout-Puissant, devoit prendre, dès son premier âge, une force & une perfection capables d'influer sur tous les siècles suivans. Après avoir triomphé des persécuteurs, après avoir changé ses tyrans en disciples dociles, & en défenseurs zélés, il lui fallut encore donner à la doctrine du salut le degré de notoriété & de précision, où elle la porta dans le premier Concile Œcuménique. Ce n'est pas qu'elle n'ait toujours professé la

*Tome IV.*

A

S.  
qu'on doit  
contre Ju-  
és par les  
ylite 388.  
Entrevue  
95. Zele  
Persécu-  
rafins con-  
Vararane  
cace 410.  
e Pulqué-  
mpire 413.  
e le jeune  
Jurisdic-  
aire de Pé-  
cle d'Arles  
ntise 422.  
lection de  
Honorius

STOIRI

## HISTOIRE

même foi, & transmis sans interruption le même enseignement; qu'elle n'ait, même dans les plus anciens Docteurs, des témoignages positifs & très-suffisans de sa croyance invariable. Mais on ne sauroit disconvenir, que depuis les premiers monumens, la tradition de la vérité n'ait pris, à quelques égards, un aspect plus avantageux; & qu'à l'exemple des Peres de Nicée, leurs successeurs, tant dans le quatrieme que dans le cinquieme siecle, n'aient usé d'une précision & de précautions dont on n'avoit pas besoin avant les Sectaires qu'ils eurent à combattre.

Nous avons vu les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Hilaire conférer à la confession de la divinité du Verbe & du Saint-Esprit, tout le jour dont ces profonds mysteres étoient susceptibles, descendre & s'arrêter au point convenable de ces terribles profondeurs, réprimer la témérité des Novateurs profanes qui vouloient franchir ces bornes sacrées, réprover leur intempérance & fausse sagesse, anathématiser jusqu'à la nouveauté de leurs expressions, établir des notions & consacrer des termes,

qui  
sible  
com  
nes  
tence  
les  
par  
regne  
dire  
sang  
sa ré  
corps  
Célest  
appren  
diffère  
reur :  
torius  
de ces  
peu in  
feront  
piété d'  
auguste  
toute l'  
Mai  
tieres  
grands  
en exce  
dans un  
pas de

DE L'ÉGLISE.

qui sans analyser la nature incompréhensible de l'Être Divin, ni sa manière incomparable de subsister en trois personnes, en constatoient la réalité & l'existence. Nous allons voir les Jérôme, les Augustin, les Fulgence confondre par la même méthode les ennemis du règne de J. C. dans les ames, c'est-à-dire de la grace, qui est le prix de son sang, le fruit de son incarnation & de sa rédemption, l'esprit vivifiant de son corps mystique, ou de son Eglise. Les Célestin, les Cyrille, les Léon nous apprendront ensuite, combien de formes différentes peut emprunter la même erreur : malgré toute la subtilité de Nestorius & d'Eutychès, dans les inventions de ces faux sages, dans leurs expressions peu importantes en apparence, ils nous feront reconnoître & abhorrer toute l'impiété d'Arius, l'anéantissement de nos plus augustes mystères & le renversement de toute l'économie du Christianisme.

Mais en nous instruisant en des matières si relevées & si épineuses, ces grands hommes, ces beaux génies, sans en excepter S. Grégoire Pape qui vécut dans un siècle déjà barbare, ne laisseront pas de plaire à tout esprit juste, à tout



estimeur du vrai beau, comme du solide & de l'utile, Si nous ne trouvons pas dans leurs écrits cette maniere compassée qui s'attache à l'ordre idéal des choses, souvent peu intéressantes; nous y découvrirons ces procédés judicieux & délicats qui s'accommodent aux dispositions de ceux à qui l'on parle, & qui sont la vraie marche de l'éloquence. Si leur élocution se ressent des défauts de leur siècle, toujours ils intéresseront par le choix de la matière, par la chaleur du sentiment, par la beauté des images: au moins paroîtront-ils incomparablement plus sensés & plus agréables que tous les écrivains profanes du même temps. C'est ce qu'on remarquera jusque dans les troubles de l'Occident, & dans les Peres, auxquels ils causerent le plus d'embarras & laisserent le moins de loisir.

Entre tous ces illustres Docteurs, aucun ne fut plus distrait qu'Augustin, par l'importance & la diversité des affaires, & aucun n'écrivit davantage, ni avec plus de succès, pour l'instruction des fideles & la défense de l'Eglise. Dès la retraite où il passa trois ans à son retour d'Italie, il avoit commencé à remplir sa haute destination; & sans se borner aux œu-

vtes d  
utiles  
servir  
qu'il c  
les de  
style p  
encore  
mença  
réglant  
chose  
épurer  
du Ma  
retraite  
ses égar  
nomme  
de Dav  
ment,  
donné  
est un  
fils; &  
point d  
efficace  
Adéoda  
dans cet  
ses d'esp  
ses Cor  
qu'il at  
vement  
temps a

vres de pénitence & aux méditations utiles à lui seul, il avoit cru devoir servir l'Eglise par ses écrits. Ce fut alors qu'il composa, contre les Manichéens, ses deux livres sur la Genese, dans un style plus simple que tout ce qu'il avoit encore écrit; l'esprit de Dieu commençant à le remplir tout entier, & réglant jusqu'à son style, la dernière chose peut-être & la plus difficile à épurer de toute vanité. Le livre intitulé *du Maître*, fut composé dans la même retraite. Le S. Docteur, dans le temps de ses égaremens, avoit eu un fils naturel qu'il nommoit Adéodat, & qu'à l'exemple de David il continuoit d'aimer tendrement, en pleurant le crime qui lui avoit donné naissance. Le livre du Maître, est un dialogue entre Augustin & son fils; & il tend à prouver qu'il n'y a point d'autre maître qui nous enseigne efficacement, que la vérité éternelle. Adéodat qui n'avoit que seize ans, donne dans cet entretien des marques prodigieuses d'esprit; & le S. Docteur affirme dans ses Confessions, que toutes les pensées qu'il attribue à cet enfant, sont effectivement de lui. Adéodat mourut peu de temps après. Augustin fit encore dans

Conf. x. 5.

cette premiere retraite son traité de la Religion, où il montre qu'elle ne se trouve que dans l'Eglise Catholique: il y traite des moyens affectueux de s'élever à Dieu, avec une force, une sublimité & une pureté de style qui font regarder cet ouvrage, comme une de ses meilleures productions.

Tandis qu'il employoit ainsi son loisir près de Tagaste, un de ses amis, déjà Chrétien, dans le desir d'une vie plus parfaite, l'attira à Hippone, ville maritime du voisinage. Peu de temps après, comme il assistoit aux saintes instructions, au milieu de la multitude; l'Evêque Valere représenta la nécessité où il se trouvoit d'ordonner un Prêtre pour son Eglise. Aussi-tôt les assistans, comme par une convention préméditée, se saisirent d'Augustin, le présenterent pour être ordonné sur le champ; & il le fut en effet, malgré les larmes qu'il répandit en abondance, & l'air pénétré dont il s'efforça de prouver son peu de mérite: sa vertu & sa capacité étoient trop éclatantes, pour qu'il pût en imposer à personne. Il n'eut pas seulement part au gouvernement du diocèse, selon ce que la coutume en attribuoit aux

Prêtres  
contre  
les feu  
tion.  
bord c  
tion:  
pour d  
point  
oppos  
des O  
que le  
où pou  
role,  
Langu  
Tou  
bord l  
lesque  
ment p  
lere,  
ses ala  
de cor  
s'il n'y  
agréab  
l'episc  
vent p  
rien d  
acquie  
n'igno  
diés d

Prêtres ; mais il fut chargé de prêcher, contre l'usage de l'Eglise d'Afrique, où les seuls Evêques exerçoient cette fonction. Quelques Prélats blâmerent d'abord cette innovation, ou cette exception : mais les rares qualités du sujet pour qui elle se faisoit, ne tarderent point à la justifier. Cependant Valere opposa à ses Censeurs, tant la pratique des Orientaux qu'il suivoit en ce point, que le plus grand bien de son Eglise, où pour exercer le ministère de la parole, il n'avoit pas assez d'usage de la Langue Latine, étant Grec de naissance.

Toutefois Augustin n'osa remplir d'abord les fonctions sacerdotales, pour lesquelles il ne se croyoit pas suffisamment préparé ; il écrivit même à Valere, pour lui témoigner son regret & ses alarmes. Je vous prie, lui dit-il, de considérer avant toutes choses, que s'il n'y a rien de plus flateur & de plus agréable aujourd'hui que le sacerdoce & l'épiscopat, pour ceux qui n'en observent pas les devoirs ; il n'est au contraire rien de plus difficile, quand on veut s'en acquitter suivant la loi divine. Vous n'ignorez pas, que je ne les ai point étudiés dès ma jeunesse. EPIST. 148.

qué je commence à les apprendre, on me fait violence, pour me mettre pres- que au premier degré. Si je ne vois ce qui me manque que quand je ne pourrai plus l'acquérir; ô vous mon pere, qui en disposez de la sorte, vous voulez donc que je me perde sans ressource. Il demande enfin quelque espace de temps, pour se préparer. On l'obligea cependant d'instruire sans délai; & il le fit avec tant de succès, que cet exemple introduisit en plusieurs Eglises la coutume de confier aux Prêtres le ministere de la parole.

Cette nouvelle occupation ne tarit point la fécondité de sa plume: peu après son ordination, il composa son livre de l'utilité de la Foi, afin de retirer du Manichéisme son ami Honorat, qu'il avoit autrefois engagé dans cette erreur. Il écrivit ensuite le livre des Deux Ames, toujours contre les Manichéens, qui prétendoient qu'en chaque homme il y avoit en effet deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaise, & qui rendoient cette absurde raison du mélange des biens & des maux, ou de l'origine du mal.

Mais de tous les ouvrages composés par S. Augustin contre ces pernicieux sectaires, celui qui mérite de plus d'at-

ten  
de  
jou  
du  
l'ai  
par  
il e  
ses  
don  
fute  
les  
rout  
il d  
orig  
de l  
qui  
rom  
pren  
sa b  
méc  
pren  
qui  
t-il,  
peut  
cette  
Le  
la v  
des  
met

ention par rapport à quelques points de doctrine encore très-intéressants aujourd'hui, est sans contredit son traité du Libre Arbitre en trois livres. Quoiqu'il l'ait fait avant son épiscopat, même en partie avant qu'il fût dans le clergé, il en parle par-tout, & jusque dans ses Rétractations, comme d'un ouvrage dont les principes exacts & solides réfutent, d'une manière victorieuse, tous les ennemis de la liberté. Pour sapper tout d'un coup la base du Manichéisme, il distingue, indépendamment du péché originel, deux sortes de maux, celui de la peine & celui de la coulpe, ce qui nous tourmente & ce qui nous corrompt. Dieu, dit-il, est la cause du premier, sans cesser d'être bon; puisque la bonté lui fait punir ceux qui sont méchans: pour ce qui est du mal proprement dit, & en particulier du péché qui nous est personnel, chacun, ajoutet-il, en est l'auteur par sa volonté. On peut observer ici, qu'il n'attribue pas cette sorte de mal à la volonté d'Adam. Le désordre, reprend-il, provient à la vérité de la convoitise, ou de l'amour des biens périssables: mais Dieu ne permet pas que ce qui est hors de l'homme,

le réduise à se rendre coupable en se soumettant au joug de la convoitise : c'est son libre arbitre qui le détermine à suivre un si mauvais guide, & qui l'écarte ainsi de son vrai bonheur. Mais tous voulant être heureux, d'où vient que tous ne le sont pas ? de ce que tous ne veulent pas bien vivre, sans quoi l'on ne peut être heureux.

Mais encore, Dieu ne doit-il pas être regardé comme la cause du péché, puisqu'il nous a donné le libre arbitre, sans lequel nous n'aurions pas péché ? A cette objection S. Augustin répond, dans le second livre, que Dieu avoit une juste raison de nous créer libres, afin que nous fissions des œuvres méritoires : ce que nous n'aurions pu faire sans le libre arbitre ; comme sans cela le Seigneur n'aurait pas eu lieu de signaler cette sorte de justice qui consiste à couronner la vertu & à punir le crime.

Le S. Docteur distingue des biens de trois ordres différens, qui tous viennent de Dieu ; ceux avec lesquels on ne peut que bien vivre, & ce sont les vertus ; ceux sans lesquels on peut bien vivre, & ce sont les biens corporels ; ceux enfin qui tiennent le milieu entre les deux pre-

mien  
vivre  
dont  
roit  
parce  
fer d  
les  
ordre  
péch  
parce  
bon  
bien  
enco  
teur.  
aidé  
lonté  
préfe  
S. A  
l'hon  
pouv  
mais  
le S.  
men  
men  
Seign  
en ta  
font  
les c  
bleff  
pern

en se  
voitise :  
termine  
& qui  
r. Mais  
où vient  
que tous  
quoï l'on  
pas être  
é, puis-  
tre, sans  
? A cette  
dans le  
une juste  
afin que  
pires : ce  
s le libre  
eur n'au-  
forte de  
la vertu  
biens de  
viennent  
ne peut  
vertus ;  
n vivre,  
ux enfin  
eux pre-

miers, & sans lesquels on ne sauroit bien vivre, & ce sont les puissances de l'ame, dont le libre arbitre fait partie. On ne sauroit faire un mauvais usage des vertus parce que l'effet propre de la vertu est d'user dignement des autres biens : mais pour les biens du second & du troisieme ordre, on en peut abuser ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient des biens, parce qu'on en peut faire aussi un très-bon usage. Le libre arbitre, quoiqu'un bien moindre que la vertu, est donc encore une production digne du Créateur. Nous pouvons avec ce libre arbitre aidé du secours céleste, ou avec la volonté telle que nous l'avons dans l'état présent, puisqu'il n'étoit question entre S. Augustin & les Manichéens que de l'homme tombé dans le péché, nous pouvons nous porter au bien ou au mal : mais tous les actes de la volonté, ajoute le S. Docteur, ne viennent pas également de Dieu. Car si tous nos mouvements vers l'objet du salut procedent du Seigneur, ceux qui se portent au mal, en tant qu'ils nous écartent du vrai bien, sont les effets propres de notre néant, ou les opérations defectueuses de notre foiblesse, que le Tout-puissant ne fait que permettre.





Quant au fond de l'impiété Manichéenne touchant l'origine du mal, les subtilités & la longueur de cette question ne nous permettent pas d'exposer la manière solide & vraiment philosophique, dont elle est encore réfutée dans ce second livre. Ce sont là des moyens qu'on ne peut qu'affaiblir en les abrégeant, & qu'il convient sur-tout d'étudier dans leur source. On y verra d'ailleurs, que nos docteurs sacrés n'ignoroient pas la méthode qui fait tant d'honneur à certains modernes, & qui consiste à descendre des premiers principes aux conséquences les plus éloignées, par un enchaînement continu d'idées analysées avec justesse & avec précision. C'est ainsi que S. Augustin démontre que nous ne saurions perdre, malgré nous, le souverain bien que nous possédons par la volonté : d'où il conclut que la coaction proprement dite n'a point de prise sur cette faculté de notre ame, & que toute la contrainte qu'elle peut éprouver n'est pas distinguée de la nécessité.

Le troisième livre prouve en termes exprès, que le péché dont nous nous rendons coupables, n'est pas un mouvement nécessaire qui provienne de la

nature  
ne ser  
d'acte  
cessité  
lequel  
pas un  
n'étoit  
n'étoit  
dit de  
produit  
qui l'o  
de vol  
pour un  
le crim  
vient t  
qu'il s'e  
peine.  
péché,  
cupisce  
comme  
rance i  
à nous  
de ne  
mais d  
qui ver  
chés p  
feroit p  
perdu,  
appren

nature de l'homme, parce qu'alors il ne seroit plus faite; n'y ayant point d'acte fautif, là où la nature & la nécessité dominant. Le mouvement par lequel on s'éloigne de Dieu, ne seroit pas une défection répréhensible, s'il n'étoit volontaire; c'est à-dire si ce n'étoit un acte de volonté, qu'il dépendit de nous de produire ou de ne pas produire; ainsi que les Manichéens avec qui l'on disputoit, entendoient le mot de volontaire. Si l'on donne ce désordre pour une peine nécessaire & inévitable, le crime de celui qui le commet provient toujours de sa volonté; en ce qu'il s'est exposé volontairement à cette peine. Quant aux suites du premier péché, qui sont l'ignorance & la concupiscence, ce qu'on reprend en nous, comme une faute, ce n'est pas l'ignorance involontaire, mais la négligence à nous instruire: ce n'est pas non plus de ne point nous guérir nous-mêmes, mais de mépriser le médecin charitable qui veut nous guérir. Tels sont nos péchés propres; & dans ces rencontres, ce seroit par sa faute que l'homme auroit perdu, tant le pouvoir de chercher pour apprendre ce qu'il ignore & qu'il lui im-

porte de savoir, que celui d'obtenir par une humble oraison la lumière & les autres secours dont il a besoin. Que si l'on nomme péché, le mal que nous faisons par ignorance, & le bien que nous omettons par impuissance; c'est à cause du premier péché commis librement, d'où ils tirent leur origine, & dont ils sont la peine. Comme on donne le nom de langue aux sons articulés que la langue produit par ses mouvements; ainsi appelle-t-on péché, non-seulement le péché actuel, commis par une volonté libre & avec connoissance, mais encore les mouvements indélébérés qui sont un effet nécessaire & une peine inévitable du péché. En tout ceci, le Docteur de la grace suppose que Dieu, avant tout péché, auroit pu nous créer sujets à ces péchés improprement dits, ou plutôt à ces miseres, dont nous pouvons faire un bon usage pour notre salut & pour la gloire du Créateur.

Lib. III. c.

23.

Le S. Docteur témoignant enfin, que loin de regarder comme un article de foi, la condamnation des enfants morts sans baptême à la peine du feu; il éprouvoit de grands embarras au sujet du sort de ces enfants; il dit en ces termes ex-

près,  
état m  
bonnes  
des pé  
sentend  
donne  
damne  
livres  
nous a  
de fair  
S. Aug  
ennem  
grace.

Dan  
ouvrag  
confére  
nichées  
pone,  
profély  
natistes  
ver A  
en dis  
teur r  
mais I  
de for  
éviter  
sur-to  
les de  
d'être

près, que comme il peut y avoir un état mitoyen entre celui où l'on fait de bonnes œuvres & celui où l'on commet des péchés, il pourroit y avoir aussi une sentence mitoyenne entre celle qui donne la récompense & celle qui condamne au supplice. Tels sont dans les livres du Libre Arbitre les points que nous avons cru devoir remarquer, afin de faire connoître que la doctrine de S. Augustin n'est pas moins contraire aux ennemis de la liberté qu'à ceux de la grâce.

Dans le temps qu'il composa cet ouvrage, il eut encore une célèbre conférence avec Fortunat, Prêtre Manichéen fixé depuis long-temps à Hipponne, où il avoit fait une multitude de profélytes. Tous les habitans, tant Donatistes que Catholiques, allerent trouver Augustin, & le prièrent d'entrer en dispute avec le Sectaire. Le S. Docteur n'en avoit point d'éloignement: mais Fortunat qui connoissoit les forces de son adversaire, ne cherchoit qu'à éviter le combat. Enfin il fut si pressé, sur-tout par ceux de son parti, qu'entre les deux extrémités, ou de reculer ou d'être vaincu, il choisit étourdiment le

dernier. Il fut en effet confondu, en présence d'un concours prodigieux de personnes de tout sexe & de tout état. On avoit pris la précaution d'écrire en notes ce colloque éclatant qui dura deux jours. Augustin fit relire, le second jour, ce que Fortunat avoit dit la veille; & le mettant en contradiction avec lui-même, il le réduisit à confesser enfin qu'il n'avoit rien de solide à répondre.

En tournant un si grand avantage, non à sa propre gloire, mais au salut de son antagoniste; si vous avouez, reprit-il, que vous n'avez plus rien à objecter, & si vous avez le cœur droit, je vais vous expliquer la Foi Catholique, en cas que les assistans le trouvent bon. En confirmation de mon aveu, repartit Fortunat, je vous promets d'examiner votre doctrine, avec mes Chefs; & s'ils ne me satisfont pas, je suivrai la lumière que vous m'offrez: car je veux absolument sauver mon ame.

Augustin qui le croyoit sincere, ne se possédoit pas de joye, & répéta long-tems avec transport: Dieu soit loué! Ainsi finit la conférence où la défaite d'un Sectaire si vanté, fit au moins sentir la foiblesse de la secte qu'il avoit si mal sou-

Possid. c. 6.

tenue.  
abando  
pone:

Aug  
contre  
l'Eglise  
établis  
Apôtre  
& en c  
de saint  
dans l'  
d'Augu  
siège d  
lui dem  
le S. D  
ter à co  
après l'  
en celu  
de l'an  
fit un  
conseill  
l'exem  
mais d  
mer. C  
qu'il es  
Concil  
A ce  
Hippo  
l'Afriq

tendue. Il en eut tant de confusion, qu'il abandonna pour toujours le séjour d'Hippone : mais il ne se convertit point.

Augustin eut un succès plus consolant, contre un abus qui s'étoit introduit dans l'Eglise d'Afrique, où les repas de charité, établis avec édification du temps des Apôtres, avoient dégénéré en ivrogneries & en débauches. Il se souvint du zele de saint Ambroise, à supprimer cet usage dans l'Eglise de Milan. Aurelius, ami d'Augustin, & depuis peu élevé sur le siege de Carthage, lui ayant écrit pour lui demander le secours de ses conseils, le S. Docteur en prit occasion de l'exhorter à corriger l'abus des Agapes. Ainsi après l'avoir remercié, en son nom & en celui de ses compagnons de retraite, de l'amitié qu'il lui témoignoit, il lui fit un tableau des désordres qu'il lui conseilloit d'arrêter, & il lui proposa l'exemple, non-seulement de l'Italie, mais de la plupart des Eglises de deçà la mer. Ce mal lui sembloit si considérable, qu'il engagea Aurelius à convoquer un Concile nombreux pour y remédier.

A cette occasion en effet, il y eut à Hippone un Concile général de toute l'Afrique, dont les Canons même ser-

Ep. 12. al. 64.

T. 2. Conc.

P. 1180.

virent de modele aux Conciles suivans. On ne manqua point de faire défense aux Evêques & aux Clercs, aussi bien qu'au peuple, de faire des repas dans l'Eglise, & d'y manger autrement qu'en passant & par nécessité. On publia aussi un décret, touchant la réunion des Donatistes. Dans les Conciles précédens, dit-on, il a été ordonné qu'on ne reçût les Clercs Donatistes qu'au nombre des laïcs. Cependant à cause du besoin de sujets, qui est si grand dans l'Afrique que quelques endroits sont absolument abandonnés, on exceptera de cette regle ceux qui n'ont pas rebaptisé, & ceux qui passeront, avec leur peuple, à la communion Catholique. Mais cette résolution ne sera mise en pratique, qu'après avoir été confirmée par l'Eglise d'Outremer, c'est-à-dire l'Eglise Romaine.

1. Retract  
c. 10.

Les Donatistes s'étoient si prodigieusement multipliés en Afrique, qu'on leur comptoit plus de quatre cents évêques : c'étoit un vaste champ pour le zele d'Augustin, qui commença dès lors à écrire contre eux. Son premier ouvrage à ce sujet est un cantique en vers acrostiches, & en style très-simple;

parce  
la pl  
que  
usage  
Ces S  
niere  
schism  
regle  
corps  
tr'eux  
Urban  
de pa  
butte  
la secl  
cures  
noms.  
celle  
condu  
levere  
succes  
succes  
en co  
au no  
conda  
plu sie  
en sa  
Primi  
mais  
provi

parce qu'il étoit pour le peuple, dont la plupart entendoient le Latin, quoique la langue Punique fut encore en usage dans cette partie de l'Afrique. Ces Schismatiques prouverent, d'une manière bien frappante, que l'esprit de schisme, une fois établi, n'a plus ni règle ni retenue. Après s'être divisés du corps des Fideles, ils se diviserent entr'eux, presque à l'infini. Claudianistes, Urbanistes, Rogaristes, ce furent autant de partis considérables, non moins en butte que les Catholiques au gros de la secte; sans compter les factions obscures dont on n'a point conservé les noms. Mais la division principale fut celle des Maximianistes, qui sous la conduite du Diacre Maximien, se souleverent contre leur Evêque Primien, successeur de Parmenien, & arriere-successeur de Donat. Il s'assemblerent en concile dans la province Bizacene, au nombre de plus de cent évêques, condamnerent Primien convaincu de plusieurs crimes, & mirent Maximien en sa place, comme Evêque de Carthage. Primien ne se tint pas pour condamné: mais tournant ses vues du côté des provinces que son rival avoit négligé.



de prémunir , principalement vers la Mauritanie & la Numidie , il forma à Bagaye en Numidie un Concile de trois-cents-dix évêques : car son parti fut toujours le plus nombreux. Maximien fut condamné à son tour , & sans aucun espoir d'indulgence ; mais seulement avec les douze évêques qui lui avoient imposé les mains. Quant aux autres , on leur accorda un délai de huit mois , pour venir à résipience ; après quoi , il ne seroient plus recevables , & demeureroient condamnés sans retour.

Augustin , pour faire tête à tant d'adversaires , chercha à se lier d'amitié avec tous les docteurs de son temps les plus ennemis des nouveautés profanes. Alypius cet ancien ami qui avoit embrassé avec lui le parti de la vertu , étant allé en Palestine , il y fit connoissance avec l'illustre Prêtre Jérôme , lui parla d'Augustin , & commença ainsi la liaison qui fut depuis entre ces deux grands hommes. Jérôme venoit de faire son catalogue des Auteurs Ecclésiastiques , pour montrer combien la Religion Chrétienne comptoit de saints & savans défenseurs depuis S. Pierre. Il vient jusqu'à ses propres ouvrages , dont les derniers qu'il

marqu  
avec le  
Cet am  
ter la  
croire  
un ma  
moins  
quoi le  
apologi  
semblé  
remarq  
censuré  
& tous  
noient  
reconn  
suivant  
l'eût m  
qu'il a  
Evêque  
geoient  
compat  
l'usage  
riés , é  
jour, q  
Christ  
croyoi  
Peu  
du m  
fait éy

marque, sont les livres contre Jovinien, avec leur apologie adressée à Pammaque, Cet ami l'avoit averti, qu'à force d'exalter la virginité, il avoit donné lieu de croire qu'il regardoit le mariage comme un mal, au moins comme une chose moins permise que tolérée. C'est pourquoi le S. Docteur explique dans cette apologie tous les endroits où il avoit semblé déprimer le mariage; & il fait remarquer qu'il avoit non-seulement censuré les Marcionites, les Manichéens & tous les Hérétiques qui le condamnoient; mais qu'il l'avoit formellement reconnu sans tache & digne d'honneur, suivant les Divines Ecritures; quoiqu'il l'eût mis au dessous de la continence: qu'il avoit même observé, que si les Evêques, les Prêtres & les Diacres jugeoient le commerce des femmes incompatible avec le service de l'autel; l'usage de Rome, pour les Fideles mariés, étoit qu'ils communiaissent chaque jour, qu'ils prissent même le corps de Jésus-Christ dans leurs maisons, quand il ne se croyoient pas en état d'entrer dans l'église.

Peu de temps après, par l'entremise du même Alypius, qui venoit d'être fait évêque de Tagaste sa patrie, S. Au-

gustin fit amitié avec S. Paulin , qui fut depuis évêque de Nole. S. Alypius , car l'Eglise le reconnoît aussi pour Saint , avoit connu autrefois Paulin à Milan. Quand il eut appris son renoncement au monde , il lui envoya quelques ouvrages de son ami Augustin , si généralement estimés de tous les vrais Fideles. A sa réponse en remerciement , Paulin joignit , pour Augustin même une lettre où il témoignoit le goût qu'il prenoit à ses écrits , & se recommandoit à ses prieres. Il n'en fallut pas davantage pour lier deux cœurs si semblables l'un à l'autre , & qui n'avoient besoin que de se connoître pour s'unir inséparablement.

Tout grand qu'étoit Paulin selon le monde , cet avantage faisoit la moindre partie de sa grandeur : son ame beaucoup plus élevée que son rang & que sa fortune , fut faire un pauvre de Jésus-Christ de l'un des plus puissans patriciens de Rome. Car sa maison étoit une des premières de cette Capitale du Monde , quoiqu'il fût né en Aquitaine , où il avoit des biens immenses ; les nobles Romains possédant de grandes terres dans les provinces , & y faisant quelquefois leur séjour. Son mérite personnel

é-  
galoit  
les belle  
le Poète  
des plu  
tant en  
trouvoit  
écrit d'u  
& dans  
parvint  
jusqu'au  
femine  
avanta  
des don  
encore  
la sincér  
& par  
ne man  
relle ,  
hériter  
cés de  
fils , con  
Dieu m  
l'enleva  
leur ap  
leur co  
renonce  
mûrem  
l'un &  
pouse

égaloit sa fortune. Ses dispositions pour les belles lettres ayant été cultivées par le Poëte Ausone, il étoit devenu l'un des plus polis écrivains de son siècle, tant en prose qu'en vers. S. Jérôme trouvoit son panégyrique de Théodose écrit d'une manière judicieuse, agréable, & dans toutes les règles de l'art. Paulin parvint aux plus grandes charges, & jusqu'au consulat. Thérèse ou Thérèse sa femme, douée de son côté de tous les avantages de la fortune aussi bien que des dons extérieurs de la nature, ajoutoit encore au bonheur de son époux, par la sincérité de son attachement pour lui, & par l'excellence de son caractère. Il ne manquoit à leur prospérité temporelle, que des enfans qui en pussent hériter : leurs vœux parurent encore exaucés de ce côté-là ; & il leur naquit un fils, comme ils étoient en Espagne. Mais Dieu ne fit que le leur montrer, & l'enleva au bout de huit jours, pour leur apprendre où ils devoient porter leur cœur & toute leur affection. Ils renoncèrent au monde, après y avoir mûrement pensé, & ils se donnerent l'un & l'autre totalement à Dieu. L'épouse de Paulin, loin de marquer de

la foiblesse , encouragea son mari. Dès-lors il ne la regarda plus que comme sa sœur ; & ils pratiquerent de compagnie , avec une sainte émulation , tous les exercices de la vie religieuse.

Un jour de Noël que Paulin assistoit à l'office , dans l'église de Barcelone , le peuple , dans un transport d'admiration & de zele , se saisit tout à coup de lui , & le présentant à l'Evêque , le pressa de le faire prêtre. Paulin résista de tout son pouvoir , ne songeant qu'à s'ensevelir dans l'obscurité de la vie solitaire. Son plan de retraite étoit déjà formé ; & depuis long-temps il avoit pris la résolution de passer le reste de ses jours à Nole en Italie , auprès du tombeau de S. Félix. Les miracles de ce saint Martyr étoient vantés de toute part ; & Paulin en avoit une connoissance particuliere , à cause des terres qu'il possédoit dans le voisinage de Nole. Il ne consentit donc à son ordination , qu'à condition qu'il ne seroit point attaché à l'Eglise de Barcelone , mais seulement au sacerdoce en général. Il refusa même d'être compté parmi les prêtres de Milan , comme S. Ambroise le lui proposa par estime , quand il le vit en Italie. C'est

un d'  
enga  
aussi  
sans a  
On a  
d'accu  
Clerg  
La vi  
assez ;  
de ses  
qu'elle  
person  
des sa  
Pau  
plainte  
Là , da  
cents p  
habitat  
près de  
du S. M  
milité ,  
calme d  
la joied  
des con  
dirent c  
préférab  
conserve  
leurs be  
ils n'avo  
Tome

un des premiers prêtres ordonnés sans engagement à aucune Eglise : il paroît aussi, qu'il reçut l'ordination sacerdotale, sans avoir passé par les ordres inférieurs. On attribue même à cette raison le peu d'accueil que lui firent le Pape & le Clergé Romain, lorsqu'il vint à Rome. La violence de son ordination l'excusoit assez ; mais pour mieux épurer la vertu de ses saints, Dieu permet quelquefois qu'elle soit flétrie dans l'opinion des personnes les plus respectables aux yeux des saints mêmes.

Paulin ne put néanmoins retenir ses plaintes, & il se retira aussi-tôt à Nole. Là, dans une situation agréable, à cinq cents pas de la ville, il se fit une petite habitation pour lui & pour son épouse ; près de l'Eglise où reposoient les reliques du S. Martyr Félix. Tout y respiroit l'humilité, & une sainte pauvreté : mais le calme des passions & l'oubli du monde, la joie de la bonne conscience, la douceur des contemplations célestes leur rendirent cette manière de vivre infiniment préférable à leur premier état. Ils n'en conservoient qu'un petit héritage, pour leurs besoins les plus indispensables : car ils n'avoient pas seulement distribué leurs

trésors & tous leurs meubles; mais ils avoient vendu leurs vastes domaines, afin de pouvoir fournir à toutes les œuvres de la charité, principalement à la rédemption de captifs. Dans leur retraite, ils se regardoient comme les concierges de l'église, & tinrent à honneur de s'occuper à y entretenir la propreté. Paulin employa aussi sa plume à la gloire du S. Martyr; & il prit la coutume de composer un poëme chaque année sur ce sujet. Il ne nous en reste néanmoins que dix, quoiqu'il ait demeuré trente cinq ans en cet endroit.

Ce ne fut pas un moindre sujet d'édification pour l'Orient & l'Occident, que la retraite d'Arsene, qui, du sein des plaisirs & des grandeurs, alla s'enfermer tout vivant dans les déserts de la Thébaïde. Il étoit né à Rome, d'où le souverain Pontife l'envoya au Grand Théodose, qui demandoit un homme capable de partager avec lui les devoirs de pere à l'égard des Princes ses fils. Arsene, Diacre, savant & déjà très-vertueux, se rendit si agréable, qu'aux titres de précepteur & de gouverneur que les Romains craignoient de diviser, on ajouta celui de parain de ses augustes

élèves.  
des Sé  
de con  
Princes  
assister  
leur pa  
assis, il  
ôta les  
placer l  
dans un  
Arca  
fit aucu  
Foible  
l'œil ét  
il n'étoi  
de corps  
resseux  
n'avoit p  
& aucu  
trône. C  
ou fort  
jour qu  
liante; i  
lent, qu  
cepteur  
à en être  
neurs, il  
dérober :  
l'heure e

élèves. Théodose le mit encore au rang des Sénateurs, afin de lui attirer plus de considération de la part des jeunes Princes. Un jour même qu'il étoit venu assister à leur leçon, voyant qu'Arsene leur parloit debout, tandis qu'ils étoient assis, il le trouva si mauvais, qu'il leur ôta les marques de leur dignité, & fit placer leur précepteur, comme leur juge, dans une espece de tribunal.

Arcade, l'aîné des deux Princes, ne fit aucun progrès, sous un si bon maître. Foible de complexion & laid de figure, l'œil éteint & le regard désagréable, il n'étoit pas moins disgracié d'esprit que de corps; & si son naturel lâche & paresseux avoit peu de pente au vice, il n'avoit pas plus de disposition à la vertu, & aucune des qualités convenables au trône. Quoiqu'assez bon, & fort doux, ou fort apathique habituellement, un jour qu'il reçut une correction humiliante, il s'abandonna à un dépit si violent, qu'il résolut la mort de son précepteur: mais Arsene ne tarda point à en être instruit. Peu touché des honneurs, il n'aspiroit qu'au moment de s'y dérober: il se persuada volontiers, que l'heure en étoit venue. S'étant mis en



Cotel. Mon.  
Gr. T. 1. 1.  
353.

prieres, pour s'assurer encore davantage de la volonté de Dieu, il crut entendre une voix qui lui disoit : Arsene, fuis le faste & le tumulte du monde; tu trouveras la route du salut. Il s'embarqua aussi-tôt fort secrètement pour Alexandrie, & passa delà au désert de Scété, où il embrassa la vie monastique.

On ne fut le lieu de sa retraite qu'après la mort de Théodose. Alors Arcade lui écrivit une lettre touchante, pour lui demander pardon du mauvais dessein qu'il avoit conçu contre lui. En même temps il se recommanda instamment à ses prieres, comme à un ami de Dieu, & lui offrit la disposition de tous les tributs de l'Égypte, pour les distribuer aux monasteres & aux pauvres. Arsene qui ne vouloit entretenir aucune relation avec le siecle, ne récrivit point à l'Empereur; mais il lui fit dire: Je prie le Seigneur de nous pardonner nos péchés à l'un & à l'autre; quant à la distribution de vos largesses & à toutes les affaires temporelles, je suis déjà mort, & ne puis m'en acquitter. Il soutint ce détachement en toutes choses, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans qu'il atteignit, c'est-à-dire pendant cinquante

tingt a  
rante  
l'habit  
plus d  
fut vêt  
nasteres  
digence  
linge  
par cha  
avec ac  
fait pau  
à la p  
pauvres  
tament  
nateur  
successi  
la moine  
le dern  
de palm  
des mar  
midi,  
temps  
n'étoit  
raison  
étoit ob  
son sein  
compon  
lement  
tomber

vingt ans; puisqu'il n'en avoit que quarante, en quittant la Cour. Quand il l'habitoit, personne n'y figuroit avec plus de dignité que lui; & personne ne fut vêtu plus pauvrement, dans le monastere. Il se réduisit à un tel point d'indigence, qu'ayant besoin de quelque linge dans une maladie, on lui donna par charité de quoi en acheter. Il dit alors avec action de grace: Soyez béni, Dieu fait pauvre pour nous, de m'avoir admis à la participation de votre glorieuse pauvreté. Peu après, ayant reçu le testament d'un de ses parens qui étoit Sénateur, & qui lui laissoit une très-riche succession, il n'en voulut pas recevoir la moindre chose. Il s'occupoit, comme le dernier des freres, à faire des nattes de palmier, & il ne quittoit le travail des mains, qui duroit réglément jusqu'à midi, que pour donner le reste de son temps à la priere; si toutefois sa vie n'étoit pas tout entiere une fervente oraison: car même en travaillant, il étoit obligé d'avoir un mouchoir dans son sein, pour étancher les larmes de componction qui couloient si continuellement de ses yeux, qu'elles lui firent tomber tout le poil des paupieres. Il

ne changeoit qu'une fois par an l'eau où trempoient les feuilles de palmier qu'il mettoit en œuvre ; afin de se punir, par cette mauvaise odeur, de la sensualité qu'il avoit eue, disoit-il, à faire dans le monde usage des parfums. Il prioit durant la nuit, avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il accorderoit à peine quelques momens au sommeil, vers le matin, en gémissant beaucoup de cette infirmité de la nature. Souvent il passoit les nuits entières, sans sommeiller un instant. Tous les samedis au moins, il se mettoit en priere sur le soir, le dos tourné au soleil ; & il demouroit dans la même posture, les mains élevées vers le Ciel, jusqu'à ce que le soleil levant vint interrompre sa contemplation, en lui donnant sur le visage. Il tenoit pour principe, que c'étoit assez pour un solitaire, de dormir une heure. Pour sa nourriture, il ne consommoit par an, même avec les personnes qui le venoient voir, que la petite mesure de blé que les Egyptiens nommoient Thallis.

Mais toujours attentif à la voix qui l'avoit appelé dans la solitude, & qui lui sembloit retentir continuellement à ses oreilles, il se signala principalement

par l'  
d'où i  
gnée  
les a  
il se  
que P  
qu'il  
d'Alex  
princip  
mettre  
vous,  
dirai ?  
Hé bi  
du péc  
moins  
parler  
aupara  
lui fit  
vtrai,  
ouvre  
quoi j'  
aima r  
le met  
vénéra  
mandé  
reuse,  
fille se  
patern  
& la

par l'amour de la retraite. Sa cellule d'où il ne sortoit qu'à regret, étoit éloignée de plus de dix lieues, de toutes les autres. Quand il étoit à l'église, il se tenoit assis derrière un pilier; afin que personne ne le vît au visage, & qu'il ne vît personne. Le Patriarche d'Alexandrie vint un jour, avec un des principaux magistrats, le prier de l'admettre à ses pieux entretiens. Observerez-vous, repartit Arsene, ce que je vous dirai? Ils le promirent, & il leur dit: Hé bien, oubliez à jamais l'habitation du pécheur Arsene. Une autre fois néanmoins le Patriarche voulut encore lui parler: mais il lui envoya demander auparavant, s'il ouvreroit sa porte. Il lui fit faire cette réponse: Je vous ouvrirai, si vous venez: mais si je vous ouvre, j'ouvrirai à tout le monde; après quoi j'abandonnerai ce séjour. Le Prélat aima mieux ne le point voir, que de le mettre en fuite. Quelques solitaires vénérables par leur âge lui ayant demandé la raison d'une retraite si rigoureuse, il leur répondit: Tandis qu'une fille se tient renfermée dans la maison paternelle, tous en parlent avec estime, & la recherchent avec empressement:

mais quand elle est répandue dans le monde, chacun la juge à sa maniere; & il est rare qu'elle n'y perde beaucoup de sa considération. Ainsi le solitaire qui se communique, loin d'éduquer les gens du monde, se perd souvent avec eux.

Avec un grand fond de science, beaucoup de talent pour la parole, un extérieur imposant par la grandeur de sa taille, ses cheveux tout blancs, & sa barbe qui lui descendoit jusqu'à la ceinture, il avoit toute la réserve & la modestie des plus jeunes solitaires. Il ne vouloit jamais traiter des grandes questions de l'Écriture. A quoi me sert, disoit-il, toute ma science mondaine? ces bons Egyptiens ont acquis les plus hautes vertus, dans leurs exercices rustiques. Comme il consultoit un vieillard vertueux, mais simple; un des freres lui dit: Pere Arsene, comment recourez-vous à un pareil guide, vous qui possédez toutes les sciences des Grecs & des Romains? Il répliqua: J'ai sans doute beaucoup étudié les sciences de Rome & d'Athènes; mais je ne fais pas encore l'alphabet de ce bon vieillard.

Dans une maladie considérable dont il fut attaqué, le Prêtre chargé d'ad-

ministre  
visiter  
fit tra  
prépare  
Un d  
parut  
comme  
rement  
sene, c  
donnoit  
à des  
& leur  
ce lége  
professi  
solitaire  
numen  
vie? J'a  
Et ma  
comme  
celluie  
& bea  
Prêtre  
élevé:  
Dans  
perein  
son ser  
de soie  
lets d'  
sous l

ministrer les secours spirituels, le vint visiter, & suivant la pieuse coutume le fit transporter à l'église, où l'on avoit préparé un lit de toison & un oreiller. Un des freres qui le vit en cet état parut scandalisé de ce qu'il regardoit comme une mollesse, & dit révérairement : Est-ce donc là cet Abbé Arsene, dont on célèbre tant la vertu ? On donnoit communément le nom d'Abbé à des solitaires vénérables par leur âge & leur sainteté. Le Prêtre prit à part ce léger solitaire, & lui dit : Quelle profession exercez-vous, avant d'être solitaire ? J'étois berger répondit-il ingénument. Et comment passiez-vous votre vie ? J'avois beaucoup de peine à la gagner. Et maintenant, poursuivit le Prêtre, comment vous trouvez-vous dans votre celluie ? J'ai, dit-il, moins de peine, & beaucoup plus de repos. Alors le Prêtre ajouta d'un ton ferme & plus élevé : Jugez à présent de l'Abbé Arsene. Dans le siecle, il étoit révééré des Empereurs, comme leur pere ; il avoit à son service une multitude de gens vêtus de soie, ornés de ceintures & de brassellets d'or ; il couchoit sur le duvet, & sous la pourpre. Autant votre état pré-

sent surpassé en douceur votre état passé ; autant la mollesse que vous lui reprochez, est au dessous des délices qu'il goûtoit à la Cour : vous êtes passé de la peine au repos ; & lui, de la volupté aux souffrances. Le censeur confus & touché se prosterna en disant : Pardonnez-moi, mon pere, j'ai péché, en jugeant en insensé celui qui marche dans les sentiers de l'humilité & de la justice.

Arsene conservoit encore, sans s'en appercevoir, quelques manieres, qui aux regards délicats de tant d'Ascetes consommés dans la perfection, parurent se ressentir de la vanité du siecle. Il avoit coutume, étant assis, de croiser les jambes, & de mettre un pied sur le genou. Par la considération dont on l'honoroit avec tant de justice, on avoit peine à lui donner un avis direct. Le S. Abbé Pastor se servit de l'expédient suivant : il convint avec un autre des anciens peres, de se mettre lui-même en cette posture, quand la communauté seroit assemblée, & de donner ainsi lieu à cet ancien de le reprendre. Cette scene innocente s'exécuta, comme on en étoit convenu ; & Arsene, qui ne manqua point de pénétrer le dessein des acteurs,

en pr  
C'e  
soigne  
dans  
breuse  
en Eg  
& la r  
de fai  
exacti  
en éd  
leur n  
gues e  
à celle  
mange  
étoit d  
une li  
onces,  
ils ma  
heures  
il n'éto  
ches &  
repas  
cédoit  
crite p  
lennité  
on ajo  
des do  
consiste  
sien, q

en profita avec une humilité édifiante.

C'étoit à qui se corrigeroit le plus soigneusement des moindres défauts , dans ces écoles de perfection , si nombreuses & si justement vantées , sur-tout en Egypte. Voici quel étoit le régime & la maniere de vivre , parmi ce peuple de saints dont les mœurs retracées avec exactitude ne peuvent manquer de plaire en édifiant. Le pain & l'eau faisoient leur nourriture ordinaire. Après de longues expériences , ils l'avoient préférée à celle des légumes & des fruits , qu'on mangeoit auparavant sans pain. Le leur étoit du biscuit ; & la quantité par jour , une livre Romaine , c'est-à-dire douze onces , en deux petits pains égaux , dont ils mangeoient l'un à none , ou à trois heures , & l'autre le soir. Les jours où il n'étoit pas jeûne , comme les dimanches & le temps paschal , le premier repas se prenoit à midi : mais on n'excédoit jamais la mesure de pain prescrite pour chaque jour. En certaines solennités , ou à la réception des hôtes , on ajoutoit au pain ce qu'ils appeloient des douceurs. Mais voici en quoi elles consistoient , au rapport de l'Abbé Cassien , qui avoit parcouru toutes ces lices

Hier.  
in reg.  
S. Pach.  
Cassian. pas-  
sim.



évangéliques, avant d'en établir, à leur imitation, dans les Gaules. Il raconte, que se trouvant à la laure des Celles entre Nitrie & Scété, l'Abbé Sérene, vanté pour sa pureté angélique, le traita un Dimanche avec les freres, & leur donna une sausse avec un peu d'huile & de sel frit, trois olives à chacun, cinq pois chiches, deux prunes & une figue. Il observe cependant, qu'on ne prescrivait pas les mêmes austérités à tout le monde; mais qu'on avoit sagement égard à l'âge, au sexe, à la force d'un chacun. On désapprouvoit même l'abstinence de route nourriture durant deux ou trois jours.

Ils n'approuvoient pas non plus parmi eux l'usage du cilice; parce qu'il étoit extraordinaire, & qu'ils évitoient soigneusement tout ce qui ressenoit la singularité & l'affectation. Leur vêtement ordinaire consistoit en une tunique de lin, avec un petit capuchon qui ne descendoit que jusqu'aux épaules, & qu'ils ne quittoient ni jour ni nuit. La tunique n'alloit qu'un peu au dessous des genoux, & les manches n'en passaient pas les coudes, afin de laisser plus de facilité pour le travail. Elle étoit large;

& pou  
usoien  
laine,  
& d'a  
se cro  
toute  
de trav  
un ma  
le cou  
mante  
appelo  
habit  
soient  
quin,  
brûlan  
soit de  
tinés  
bâton

Ils  
dans  
qu'ils  
sur le  
nuit;  
cune  
comm  
la trad  
ce non  
avec u  
premi

& pour l'arrêter, outre la ceinture, ils ufoient d'une écharpe ou cordon de laine, qui partant du cou, passoit de part & d'autre sous les aisselles, serroit en se croisant les deux côtés, & laissoit toute liberté aux bras. Hors des heures de travail, ils portoient sur la tunique un manteau aussi de lin, qui couvroit le cou & les épaules; & pardessus le manteau, la peau de mouton, qu'on appelloit Mélore. Quoiqu'ils allassent habituellement nuds pieds, ils se chauffoient quelquefois d'une espece de brodequin, pour se garantir, soit des sables brûlans au milieu des jours d'été, soit des froids piquans dans les matins d'hiver; & ils marchoient, un bâton à la main.

Ils marquoient la même simplicité dans leur office ou priere commune qu'ils faisoient deux fois, la premiere sur le soir, & la seconde pendant la nuit; récitant douze pseumes, à chacune: observance qu'ils révéroient, comme la tenant d'un Ange qui suivant la tradition de leurs peres, vint chanter ce nombre de pseumes au milieu d'eux, avec une oraison après chacun des onze premiers, & l'alleluia à la fin du dou-

zieme. Ils y ajouterent deux leçons ; pour ceux qui vouloient apprendre l'Écriture , l'une de l'Ancien , & l'autre du Nouveau Testament ; excepté le samedi , le dimanche & le temps paschal , où elles étoient toutes les deux du Nouveau Testament , la première des Epîtres ou des Actes des Apôtres , & la seconde de l'Évangile. Après chaque Pseaume , ils méditoient quelques momens , debout & les mains étendues , de peur de s'endormir ; ils se prosternoient & se relevoient aussitôt , en suivant les mouvemens de celui qui présidoit à la priere. On n'y entendoit que la seule voix du Chantre qui prononçoit le Pseaume , ou du Prêtre qui faisoit l'Oraison. Celui qui chantoit étoit debout , & tous les autres assis , à cause de leurs jeûnes & de leurs travaux continuels. On partageoit les pseaumes , quand ils étoient longs ; parce qu'on ne cherchoit pas à en dire beaucoup , mais à les bien dire. Ils n'avoient , ni cloches , ni horloges : mais celui qui étoit chargé d'éveiller les autres pour l'office de la nuit , observoit l'heure , aux étoiles qui sont toujours visibles dans le ciel de l'Égypte ; puis il annonçoit la priere , avec une corne en forme de trompe.

Tous  
consisto  
cher , &  
qui for  
& leur  
comme  
point d  
cours d  
le dima  
qui se  
à dire à  
tres jour  
à prier &  
la nuit  
avoient  
la vie in  
traire ,  
travail  
choisiss  
faciles ,  
des pun  
voyoien  
tance ,  
mais ils  
l'hospita  
aumône  
& dans  
mettoit  
de perf

Tous les meubles de leurs cellules consistoient en une natte, pour se coucher, & un paquet de grosses feuilles, qui formoit leur chevet pour la nuit, & leur siege pendant le jour, à l'église comme dans la cellule. Ils n'avoient point de priere commune pendant le cours de la journée, sinon le samedi & le dimanche à cause de la communion qui se faisoit à l'heure de tierce, c'est à dire à neuf heures du matin. Les autres jours, ils restoient, chacun chez eux, à prier & à travailler assidûment, même la nuit, quand ils étoient éveillés. Ils avoient reconnu, ces grands maîtres de la vie intérieure, que loin de nous distraire, rien n'est plus propre que le travail à fixer nos pensées : mais ils choisissoient des ouvrages sédentaires & faciles, tels que le tissu des nattes & des paniers. Par ce moyen, ils ne pouvoient pas seulement à leur subsistance, sans être à charge à personne; mais ils se mettoient en état d'exercer l'hospitalité, de répandre même des aumônes abondantes dans les villages, & dans les meilleures villes. On ne permettoit pas que les freres reçussent rien de personne pour leur entretien; & si

nous trouvons des exemples de libéralités faites en leur faveur, on ne doit les rapporter qu'aux cas de nécessité, qui dispensoient de la regle générale.

Il y avoit un nombre presque infini de Cénobites & d'Anachoretés, dans les différentes parties de l'Égypte; mais sur-tout dans la Basse-Thébaïde, vers les extrémités septentrionales de la Mer Rouge, du côté de la Palestine. Sur la rive orientale du Nil, près la ville d'Hermopole, où l'on croyoit que Jésus enfant étoit arrivé en se déroband à la fureur d'Hérode, on comptoit environ cinq cents solitaires, dans le seul lieu nommé Matarée. Ceux-ci tenoient toujours leurs habits fort blancs, ils observoient une grande propreté, & pratiquoient la communion quotidienne. De l'autre côté du fleuve, le S. Abbé Posthume en gouvernoit jusqu'à cinq mille, tous héritiers & religieux observateurs des institutions de S. Antoine. Mais la grande merveille de la vie ascétique, dans la Basse-Thébaïde, c'étoit la ville d'Oxyrinque, où il y avoit plus d'espace occupé par les monasteres que par les autres maisons, & beaucoup plus de moines que d'autres citoyens. Jour

Vit. PP. 11. 5.

& nuit  
toute pa  
cette vil  
avoit vir  
Moines.  
temps au  
mais tou  
& digne  
par auto  
aux port  
& les h  
à qui  
retiendro  
exercero  
libérale.  
Dans  
de S. P  
tiplés d  
voient ju  
selon le  
célébrer  
seconde  
pour élin  
des diffé  
freres, p  
mier ex  
plusieurs  
tion sou  
tere de

& nuit, on entendoit retentir de toute part les louanges de Dieu, dans cette ville qui étoit fort grande. Elle avoit vingt mille Vierges, & dix mille Moines. Elle n'eut pendant fort long-temps aucun habitant hérétique ou payen; mais tous étoient chrétiens catholiques & dignes de leur croyance. Il y avoit, par autorité publique, des sentinelles aux portes, pour découvrir les pauvres & les hôtes: on disputoit ensuite, à qui les logeroit le premier, les retiendroit le plus long-temps, & exerceroit à leur égard la charité la plus libérale.

Dans la Haute-Thébaïde, les disciples de S. Pacôme s'étoient tellement multipliés depuis sa mort, qu'ils se trouvoient jusqu'à cinquante mille ensemble, selon le rémoignage de S. Jérôme, pour célébrer la Pâque. Ils se réunissoient une seconde fois l'année, au mois d'Août, pour élire les Supérieurs & les Officiers des différentes maisons, réconcilier les frères, pardonner les fautes: c'est le premier exemple que nous trouvons de plusieurs monasteres unis en congrégation sous une même règle. Le monastere de la sœur du S. fondateur, séparé

Hier. Præf.

de Tabene par le Nil, contenoit quatre cents filles. Près d'Antinoüs, il y avoit douze autres monasteres de femmes. En un mot, le nombre des solitaires d'Egypte montoit à plus de soixante-seize mille, & celui des religieuses à plus de vingt mille. Nous ne décrivons pas les vertus encore plus étonnantes qu'ils pratiquoient. Ces détails, peu accommodés aux oreilles de notre siècle, n'entrent pas d'ailleurs dans notre dessein, pour lequel il suffit de remarquer l'état florissant où étoit encore la vie solitaire en Orient, à la fin du quatrième siècle. Elle y persévéra, jusqu'à ce que les nouveautés Hérétiques du cinquième, & sur-tout d'Eutychès y portassent le trouble & le renversement de la discipline.

En Occident, S. Augustin n'édifioit pas moins l'Eglise par ses travaux & ses doctes écrits. Ces productions inépuisables, loin de s'affoiblir en se multipliant, prenoient de jour en jour un nouveau degré de perfection & d'autorité. A peine étoient-elles écloses, qu'elles se répandoient en tout lieu, souvent sans qu'il eût dessein de les publier. Ses réponses aux questions qu'on lui proposoit de toutes les régions, ses expli-

Possid. vit.  
c. 7.

tations d  
tructions  
cueillies  
aussi bien  
roient po  
écrivains  
ce qui f  
de son r  
& jusqu  
son Evêc  
inquiétu  
bloit qu  
quelque  
prenoit d  
qu'impar  
tion de f  
& il écr  
Carthage  
ordonné  
sute il p  
& Prima  
l'Eglise d  
lui déclar  
d'autres  
sens, à f  
Tous ap  
clamatio  
si étonna  
qu'il l'a

tations de la Sainte Ecriture, & ses instructions les plus familières étoient recueillies avec avidité. Les Hérétiques, aussi bien que les Orthodoxes, accouroient pour l'entendre; on amenoit des écrivains en notes, pour copier tout ce qui sortoit de sa bouche; le bruit de son nom retentissoit de tous côtés, & jusqu'au delà des mers. Valere son Evêque en avoit la plus grande inquiétude. A tout moment, il trembloit qu'on ne vint le lui enlever pour quelque autre Eglise; & le soin qu'il prenoit de le faire cacher, ne le rassuroit qu'imparfaitement. Il prit donc occasion de sa vieillesse & de ses infirmités, & il écrivit secrètement à l'Evêque de Carthage, pour obtenir qu'Augustin fût ordonné comme son Coadjuteur. Ensuite il pria Mégale Evêque de Calame & Primat de Numidie, de venir visiter l'Eglise d'Hippone. Quand il fut arrivé, il lui déclara ses vues sur Augustin, ainsi qu'à d'autres Prélats qui se trouvoient présents, à son Clergé & à tout son peuple. Tous applaudirent, par de vives acclamations, excepté néanmoins Mégale, si étonnamment prévenu contre Augustin, qu'il l'accusa d'avoir donné un philtre



à une femme, pour s'en faire aimer: tant il est vrai, que les plus grands saints ne sont point à l'abri des imputations les plus flétrissantes. Mais la griéveté de celle-ci ne servit qu'à la rendre plus incroyable. Mégale pressé par les autres évêques de la prouver, & ne le pouvant faire, il fut obligé de demander pardon: il reconnut enfin si manifestement l'innocence du Docteur calomnié, qu'il fit lui-même l'imposition des mains. Augustin résista inutilement à une résolution prise avec tant de circonspection & de solennité. Il prétendit démontrer qu'il étoit contre l'usage de l'Eglise, d'ordonner un évêque, du vivant de son propre évêque. Mais on lui cita quantité d'exemples, tirés des Eglises même de l'Afrique. Enfin il fut obligé de se désister d'un refus, que l'on commençoit à qualifier d'opiniâtreté scandaleuse; & il reçut l'ordination dans le mois de Décembre de l'année 395, la quarante-deuxième de son âge. Il reconnut depuis, qu'il auroit eu raison de persévérer dans sa résistance, & que le Concile de Nicée défendoit de donner un évêque à une Eglise qui en avoit un vivant: disposition qui n'est

Lib. 17. c.  
Euseb. c. 64.

annoncée  
huitième  
plusieurs  
Le Sei  
nemens,  
par l'épi  
l'Eglise é  
la mort d  
Ambroise  
ans: mai  
nister au  
épuisé. A  
brilla jam  
à la fin d  
Eglises le  
être abus  
encore p  
le privile  
les dépô  
leur con  
c'étoit la  
tous les  
l'exempl  
Un E  
donné  
veuve,  
mourro  
nation  
& l'on

annoncée qu'en passant, à la fin du Canon huitieme, & qu'on pouvoit avoir plusieurs fois, sans y faire attention.

Le Seigneur disposant ainsi des événemens, parut vouloir réparer d'avance, par l'épiscopat d'Augustin, la perte que l'Eglise étoit sur le point de faire, par la mort du grand Archevêque de Milan. Ambroise n'avoit que cinquante sept ans : mais vingt-deux années d'un ministère aussi laborieux que le sien l'avoient épuisé. Au reste cette grande lumière ne brilla jamais davantage, qu'en touchant à la fin de sa course. Alors il assura aux Eglises le droit d'asyle, qui ne pouvoit être abusif sous un si sage Prélat. Il fut encore plus jaloux de les maintenir dans le privilege de garder inviolablement les dépôts. Mais la prééminence qu'il leur conservoit avec le plus de soin, c'étoit la gloire de la bienfaisance envers tous les membres de la République, & l'exemple du désintéressement.

Un Evêque, nommé Marcel, avoit donné une terre à sa sœur qui étoit veuve, avec obligation, quand elle mourroit, de la laisser à l'Eglise. La donation fut contestée par Letus leur frere; & l'on plaida, avec beaucoup de frais &

d'animosité de part & d'autre. Enfin l'affaire fut renvoyée pardevant l'Evêque Ambroise, à la demande des parties; il consentit à prononcer, mais seulement en qualité d'arbitre. Il les fit convenir, que Letus auroit la terre en propriété, à la charge d'une pension viagere pour sa sœur; & qu'après la mort de la sœur, ni l'Evêque ni l'Eglise ne pourroient rien répéter à Létus. Chaque partie plaignante trouvoit son avantage dans cette décision; Létus, en ce qu'il gaignoit le fonds de la terre; sa sœur, en ce qu'elle avoit par l'usufruit tout ce qui convenoit à son état; Marcel même, en ce qu'il contentoit, selon ses desirs, son frere aussi bien que sa sœur. Il n'y avoit que l'Eglise qui perdoit: mais Ambroise jugea qu'elle gaignoit assez, par l'honneur que lui faisoient sa générosité & la paix qu'elle apprenoit à mettre dans les familles.

Tels étoient les intérêts de l'Eglise qu'il se piquoit d'avoir infiniment à cœur. Il ne croyoit pas, qu'en aucun genre d'édification & de vertu ecclésiastique, les moindres apparences fussent indifférentes. Un air d'immodestie, un geste peu réglé, une démarche ou quel-

Epist 83.

1. Offic. c. 18.

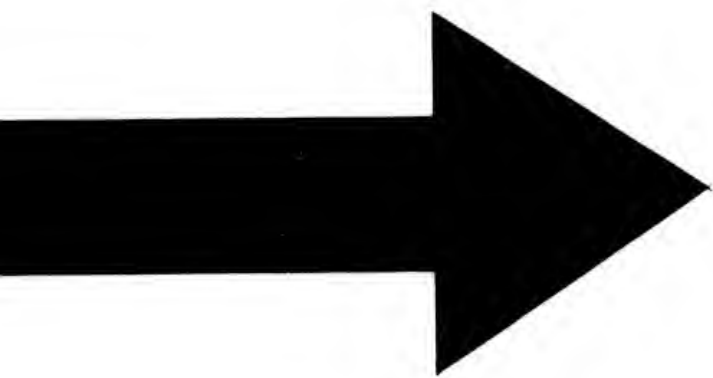
ques man  
de raison  
des place  
que sollic  
leurs, par  
peu com  
trouvé da  
une inter  
défendit,  
l'accompa  
chose de  
L'événem  
plus chari  
meilleur c  
conneux.  
abandonn  
Ariens: l  
profession  
une affair

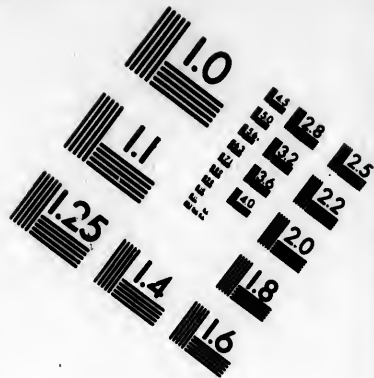
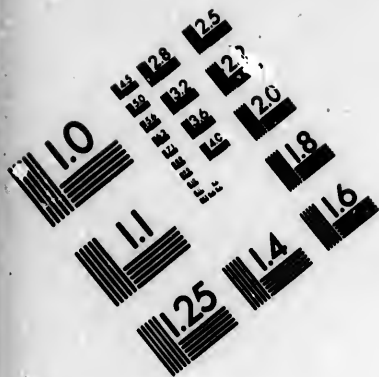
Il y av  
mée Indi  
sacrée à D  
ves. Elle  
celline, se  
jouissoit  
vertu. Ell  
seulemen  
craton,  
de son in

ques manieres hautaines étoient autant de raisons décisives , pour être exclus des places cléricales. Il en refusa une que sollicitoit un sujet qu'il aimoit d'ailleurs , par la seule raison de son extérieur peu composé. A un autre qu'il avoit trouvé dans le Clergé , & qui mérita une interdiction de quelque temps , il lui défendit , en le rétablissant , de jamais l'accompagner ; parce qu'il avoit quelque chose de choquant dans la démarche. L'événement fit voir que les saints les plus charitables ont souvent le coup-d'œil meilleur que les mondains les plus soupçonneux. Le premier de ces deux sujets abandonna la foi , dans la persécution des Ariens : l'autre renonça de même à la profession de la saine doctrine , pour une affaire d'intérêt.

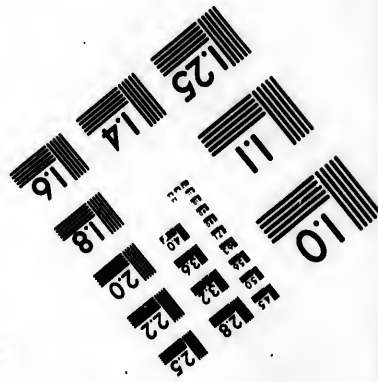
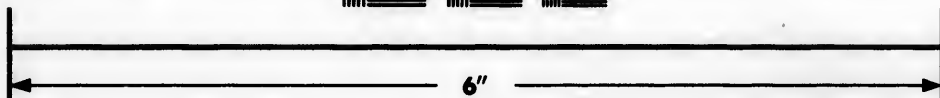
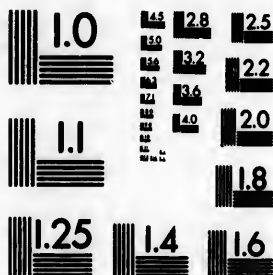
Il y avoit à Vérone une Vierge nommée Indicie , que l'Evêque avoit consacrée à Dieu , après les plus mûres épreuves. Elle avoit demeuré avec sainte Marcelline , sœur du S. Archevêque ; & elle jouissoit d'une grande réputation de vertu. Elle fut néanmoins accusée , non-seulement d'avoir profané sa consécration , mais d'avoir fait périr le fruit de son incontinence. L'Evêque Syagrius ,







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

4.5 2.8  
5.0 3.2  
5.6 3.6  
6.3 4.0  
7.1 4.5  
8.0 5.0  
9.0 5.6  
10.0 6.3

11.0  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
31.5  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0



successeur de Zénon , fut dupe de la calomnie ; & contre toutes les regles de la pudeur & de l'équité , sans aucune procédure légale , il ordonna qu'Indicie seroit visitée par les matrones. Elle porta ses plaintes à l'Archevêque , qui demanda des témoins & un accusateur en forme. Personne ne se crut assez bien fondé pour remplir ces personages. En effet , il ne se trouva que des bruits vagues , sans aucun témoignage fondé & bien articulé. Une foule de gens de bien au contraire ne parloient qu'avec honneur de la conduite d'Indicie. Elle fut justifiée avec éclat , les perturbateurs privés de la communion jusqu'à ce qu'il eussent satisfait , & l'Evêque Syagrius fortement réprimandé , pour avoir ordonné légèrement des visites , qui avoient été , dit-on , un tourment pour la pudeur , & qui sont presque toujours une preuve aussi incertaine que honteuse du crime.

Ambr. Ep. 5.

L'ordination de S. Honorat pour le Siege de Verceil fut une des dernieres actions de S. Ambroise , à qui rien ne sembla jamais plus important que d'établir de bons Evêques. Il avoit imposé les mains à S. Gaudence de Bresse , & à  
Saint

Saint Félix de Côme. Ses Diacres Vénénius & Félix, formés de ses mains à l'Épiscopat où ils parvinrent, sont aussi comptés entre les Saints. Théodule, son secrétaire, fut un des dignes Evêques de Modene. Quant à l'élection d'Honorat, elle souffrit de grandes difficultés; & le siege de Verceil demeura long-temps vacant, par la division qui se mit dans cette Eglise. Les lettres du S. Archevêque à cette occasion, ne produisirent point d'effet. Pour réunir les esprits, il lui fallut aller à Verceil, peu de mois avant sa mort.

Ce fut vers le même temps qu'une Reine des Marcomans, nommé Fritigille, embrassa le Christianisme, sur le récit qu'elle avoit entendu faire du saint Archevêque, par un homme venu d'Italie. Elle envoya des Ambassadeurs, avec des présens magnifiques pour l'Eglise de Milan, & fit prier ce Prélat de l'instruire par écrit. Encore plus touchée par ses lettres, elle vint elle même à Milan: mais elle ne trouva plus le Saint en vie. Quelque temps auparavant, deux Seigneurs de Perse, des plus qualifiés & des plus éclairés de la nation, étoient aussi venus à Milan, sur la renommée de la

Paul. 36.

n. 36.

Ibid. n. 25.

sagesse d'Ambroïse, afin de conférer avec lui. Ils lui proposerent, à la façon des Orientaux, des questions allégoriques & mystérieuses, auxquelles il satisfit depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Ils se retirèrent enfin, ravis d'admiration; & pour ne laisser aucune ambiguité sur la cause de leur voyage, ils repartirent dès le lendemain qu'ils en eurent ainsi rempli l'objet.

Le Saint étoit affable, & ne négligeoit, ni les usages de la politesse, ni les bien-séances de la grandeur. Quelquefois même il donnoit à manger aux Préfets, aux Consuls, aux plus grands Seigneurs de l'Empire, qui tous s'en tenoient extrêmement honorés. On raconte d'Comte Arbogaste, qu'étant à table avec quelques Princes Barbares, ils lui demanderent s'il connoissoit l'Evêque Ambroïse. Assurément, répondit Arbogaste, je sui fort lié avec lui, & souvent je mange à sa table. Ce n'est pas sans cause, reprit un de ces Princes, que vous êtes si heureux dans les combats. Faut-il s'étonner de vos grands succès, puisque vous avez pour ami un homme qui d'une parole arrête le soleil dans sa

course ? La vie ordinaire d'Ambroise étoit cependant un jeûne perpétuel. Il ne dînoit que le Samedi & le Dimanche ; car à Milan , on ne jeûnoit pas le Samedi , même en Carême. Mais quand il se trouvoit en quelque autre Eglise , il se conformoit à la coutume des lieux. Quoiqu'il donnât à manger , il n'acceptoit de repas chez personne ; à moins qu'il ne fut en voyage. Il tenoit encore pour maxime , de ne point s'ingérer dans la distribution des charges de la Cour , & de ne se mêler d'aucun mariage.

Il tomba enfin dans la maladie dont il mourut , mais qui lui fit garder le lit assez long - temps. Le Comte Stilicon ne vit pas plutôt le danger , qu'il le regarda comme un grand malheur pour l'Empire. Il fit rassembler tout ce qu'il connoissoit des meilleurs amis du Saint , les obligea de l'aller trouver & de l'engager à obtenir du Seigneur la prolongation de ses jours. Rien n'étoit plus conforme à leurs propres vœux , qu'ils exprimèrent au saint Evêque , beaucoup plus par leurs larmes que par leurs paroles. Je ne desire pas de vivre , leur répondit-il ; je ne crains pas de

course ? La vie ordinaire d'Ambroise étoit cependant un jeûne perpétuel. Il ne dînoit que le Samedi & le Dimanche ; car à Milan , on ne jeûnoit pas le Samedi , même en Carême. Mais quand il se trouvoit en quelque autre Eglise , il se conformoit à la coutume des lieux. Quoiqu'il donnât à manger , il n'acceptoit de repas chez personne ; à moins qu'il ne fut en voyage. Il tenoit encore pour maxime , de ne point s'ingérer dans la distribution des charges de la Cour , & de ne se mêler d'aucun mariage.

Il tomba enfin dans la maladie dont il mourut , mais qui lui fit garder le lit assez long - temps. Le Comte Stilicon ne vit pas plutôt le danger , qu'il le regarda comme un grand malheur pour l'Empire. Il se rendit à son lit.

mourir; ma vie & ma mort sont entré  
 les mains du Seigneur. Que ce bon  
 maître en ordonne, selon sa miséricorde.

Comme on le voyoit sensiblement  
 décliner, ses Diacres, à l'autre extré-  
 mité de la piece où étoit le lit du ma-  
 lade, conféroient déjà, touchant le suc-  
 cesseur qu'on pourroit lui donner: mais  
 ils parloient si bas, qu'ils avoient besoin  
 de la plus grande attention pour s'en-  
 tendre entr'eux. Cependant comme ils  
 nommoient Simplicien, le Saint, tout  
 éloigné qu'il étoit, prit la parole, comme  
 s'il eût été de leur conseil, & dit à  
 voix haute, en approuvant leur choix:

Post. v. Aug.  
 a. 27.

Il est vieux, mais il est bon. Il furent  
 si confus, qu'ils s'enfuirent précipitam-  
 ment. Simplicien lui succéda en effet.  
 S. Ambroise vit ensuite J. C. venir à  
 lui, avec un visage riant; & il en avertit  
 Bassien, Evêque de Lodi, qui prioit  
 avec lui. Il mourut peu de jours après.  
 Le jour même qu'il expira, il demeura  
 en priere depuis cinq heures du soir jus-  
 qu'à son dernier moment, les mains  
 étendues en forme de Croix, & remuant  
 les levres, sans qu'on pût entendre ce  
 qu'il disoit. L'Evêque de Verceil étoit  
 allé prendre quelque repos, n'imagi-

na  
 ter  
 foi  
 ten  
 dor  
 le  
 qu  
 au  
 39  
 à q  
 on  
 lett  
 que  
 À l  
 ava  
 cor  
 le S  
 adm  
 sieu  
 l'im  
 fort  
 Evê  
 ran  
 la c  
 mai  
 leur  
 qua  
 my

nant pas ce moment si prochain. Il entendit une voix qui l'appella par trois fois, & qui lui dit : Leve toi promptement ; il va partir. Il accourut, & lui donna encore le corps du Seigneur, que le Saint n'eut pas plutôt consommé, qu'il rendit l'esprit, la nuit du Vendredi au Samedi Saint, le 4 d'Avril de l'an 397.

Le même jour, il apparut en Orient à quelques Saints personnages ; comme on le fut peu de temps après, par une lettre datée du jour de sa mort, & que son successeur garda précieusement. À l'heure même qu'il expira, long-temps avant le lever du soleil, on porta son corps à la grande église. Il y demeura le Samedi & la nuit suivante, où l'on administroit le Baptême solennel. Plusieurs enfans qui venoient de recouvrer l'innocence primitive, s'écrierent au sortir des fonts, qu'ils voyoient le saint Evêque. Ils le montroient du doigt, tantôt au milieu de l'église, tantôt dans la chaire épiscopale ; & ils s'efforçoient, mais envain, de le faire appercevoir à leurs parens. Le Dimanche de Pâque, quand le jour parut, on célébra les saints mystères ; puis on transporta le corps

Martyr. R.  
Pagi. an. 397.  
n. 49.

Ibid. n. 48.



du Saint à la Basilique Ambroisienne, où il fut enterré. Dieu n'y signala pas avec moins d'éclat la gloire de son serviteur. Il y eut à ses funérailles une multitude innombrable, non seulement de Chrétiens, mais de Juifs & de Payens de tout sexe, de tout âge, & de toute condition. De toute part, on jetoit des mouchoirs pour les faire toucher au corps : mais par-tout les nouveaux baptisés reçurent les marques les plus éclatantes de son crédit dans le Ciel.

Le Pape S. Sirice mourut une année après le saint Archevêque de Milan, c'est-à-dire, en 398, le 26 Novembre, après un pontificat de près de quatorze ans. Depuis peu, il s'étoit laissé surprendre par Ruffin, revenu avec Sainte Mélanie, de Palestine à Rome, où il publia une traduction, tant de l'ouvrage d'Origene, intitulé *des Principes*, que de l'Apologie de ce Docteur, attribuée au Martyr S. Pamphile. Sirice qui n'avoit pas lieu de soupçonner un auteur vanté par les plus grands personnages de son temps, lui accorda des lettres de communion : mais le venin de ces ouvrages s'étant fait connoître, Ruffin fut con-

damn  
imm

Ce  
solée  
l'élev  
le sieg  
réput  
Noct  
pire ;  
fant  
une  
de ce  
qu'il  
fut pr  
rôt é  
Peup  
ambi  
suffra  
lectio  
trigue  
tioch  
faveu  
qui r  
les au  
béra  
conse  
résolu  
cultre  
dans



damné par le Pape Anastase, qu'on élut immédiatement après S. Sirice.

Cette même année, l'Eglise fut consolée de tant de pertes affligeantes, par l'élevation de S. Jean Chrysostome sur le siege de la Ville Impériale d'Orient. Sa réputation, avant la mort du Patriarche Nectaire, étoit répandue par-tout l'Empire; & l'Eunuque Eutrope, tout-puissant sous l'Empereur Arcade, avoit pris une conoissance particulière du mérite de ce Prêtre célèbre, dans un voyage qu'il avoit fait en Orient. Chrysostome fut proposé pour le siege vacant, & aussitôt élu aux acclamations générales du Peuple & du Clergé. Des Ecclésiastiques ambitieux, mendiant indignement les suffrages, n'avoient pu que traîner l'élection en longueur par toutes leurs intrigues; mais au seul nom de Jean d'Antioche, tous les suffrages se réunirent en faveur de cet humble & docte Prêtre, qui craignoit encore plus l'épiscopat que les autres ne le convoioient. On ne délibéra point sur la manière d'obtenir son consentement, parce qu'on étoit bien résolu à lui faire violence; mais la difficulté consistoit à l'enlever d'Antioche, où, dans son ministère de Prêtre d'office,

il ravissoit depuis douze ans tous les cœurs, par les charmes de son éloquence, & par l'éclat de ses vertus. On craignoit le soulèvement de ce peuple innombrable, d'ailleurs si facile à s'ébranler, & prodigieusement attaché à l'Ange Tutélaire, qui, dans l'accident si mémorable du renversement des statues, avoit préservé ses concitoyens du désespoir, & la ville entière de sa ruine. Eutrope manda au Comte d'Orient, de le lui livrer adroitement; & le Comte pria Chrysofome, sous prétexte de quelque affaire, de venir le trouver dans une église, près la Porte Romaine. Là, il le prit dans sa voiture, & le transporta en grande diligence jusqu'à un lieu convenu, où il le remit entre les mains des Officiers envoyés de la Cour.

Afin de rendre l'ordination plus solennelle, l'Empereur avoit fait appeler l'Evêque d'Alexandrie, comme le premier Prélat de l'Empire d'Orient. C'étoit Théophile, qui avoit de tous autres vus, & qui redouta Chrysofome, quand il l'eut pratiqué. Comme il étoit pénétrant & fort habile à juger du tour d'esprit & du caractère des hommes, il remarqua dans celui-ci un sang froid,

une  
avec  
leme  
adm  
rival  
Mai  
posit  
inut  
men  
étoi  
tout  
men  
nir p  
de p  
le m  
nou  
vrie  
plus  
L  
de e  
du e  
le p  
Le  
env  
con  
dan  
apre  
les  
Co

une fermeté, une droiture inflexible, avec une ame sensible & généreuse, également propre à se faire des amis & des admirateurs; & il ne vit plus qu'un rival, dans ce nouvel Evêque de la Cour. Mais ses remontrances & toutes les oppositions de sa jalouse politique furent inutiles. Eutrope menaça, & donna à ses menaces un motif canonique. Théophile étoit trop habile homme, pour mettre tout à la fois contre lui le Gouvernement & les Canons: il feignit de revenir par persuasion à la maniere générale de penser, & il voulut même se donner le mérite de faire l'ordination. Ainsi le nouveau Patriarche fut installé le 26 Février de l'an 398, avec l'unanimité la plus parfaite.

La dignité étoit brillante, mais pleine de défagrémens & de périls; tout le zele du dernier Empereur n'ayant su purger le pays, des hérétiques qui l'infestoient. Le troupeau étoit fidele: mais les loups environnoient de tous côtés le troupeau; comme l'observa le nouveau Pasteur, dans le premier discours qu'il fit peu après son ordination. En effet, quoique les Ariens n'osassent s'assembler dans Constantinople, le voisinage en étoit

tout rempli ; sans compter les autres Sectaires , tels que les Marcionites , les Manichéens & les Valentinien. Toutefois le Saint rend témoignage à la ferveur de son peuple. Qui n'admireroit , leur dit-il , votre zele , votre foi , votre charité sincere ! Je ne vous ai parlé qu'une fois , & j'éprouve déjà les mêmes sentimens que si j'avois été nourri parmi vous. Non , je ne puis me défendre de vous chérir autant que l'Eglise où je suis né , & où j'ai été élevé. Elle est sœur de la vôtre ; vous la montrez par la conformité de vos œuvres : vous disputez avec elle , d'affection pour ceux qui vous instruisent. Si elle est plus ancienne , celle-ci est plus à l'épreuve du souffle & de la flamme de l'hérésie.

La multitude des loix portées alors contre les Hérétiques , fait concevoir combien S. Chrysostome avoit de raisons de parler ainsi. La plus grande sévérité tomba sur les Apollinaristes & les Eunomiens. On chassa leurs clercs de toutes les Villes , & on leur défendit de s'assembler même à la campagne , sous peine de confiscation de la maison où l'on s'assembleroit , & du dernier supplice contre celui qui l'auroit fournie.

Hom. c.  
Anom. t. 6.

On  
fous  
font  
les  
prop  
de  
men  
E  
don  
pliq  
lent  
les  
soit  
nes  
c'est  
que  
miff  
icon  
l'E  
mist  
laic  
la  
dés  
de  
iqu  
tro  
tie  
tro  
les

On ordonna aussi de brûler leurs livres, sous peine de mort. Ces Ordonnances sont du quatrieme jour de Mars; & on les attribua à l'Eunuque Eutrope qui s'y proposoit d'établir solidement l'autorité de S. Chrysostome, dès le commencement de son épiscopat.

En Occident, Stilicon, par les loix données sous le nom d'Honorius, s'appliqua sur tout à réprimer les violences des sectaires contre le clergé & les lieux saints. Il veut que le coupable soit dénoncé aux Puissances par les lettres des Magistrats & des Stationnaires; c'est-à-dire, par la partie publique, & que le Gouverneur de la province punisse de peine capitale ceux, qui seront convaincus, sans attendre la plainte de l'Evêque, à qui de sainteté de son ministère, ce sont les termes de la loi, ne laisse que la gloire de pardonner. Que si la multitude rebelle entreprenoit de se défendre, les Gouverneurs particuliers devoient demander du secours au Comte qui avoit le commandement général des troupes. Cette ordonnance fut faite particulièrement pour l'Afrique, qui s'y trouve nommée, & directement contre les violences des Donatistes, qui furent

C. Th. de  
Episc. L. 32.

portées à l'excès durant les troubles de la guerre de Gildon.

C'étoit le fils de l'un des Rois de Mauritanie, qui pour son ancien attachement aux Romains avoit été élevé, quoique payen, à la dignité de Comte par l'Empereur Théodose, & qui se révolta sous Honorius. Son frere Mascezel qui étoit Chrétien, demeura fidele à l'Empereur, & s'éloigna précipitamment de Gildon, laissant en Afrique ses deux fils, que leur Oncle barbare fit mourir. On renvoya Mascezel, pour faire la guerre à ce frere dénaturé; mais il n'avoit que cinq mille hommes, & Gildon en avoit soixante-dix mille. Suivant la méthode du Grand Théodose sous qui il avoit souvent fait la guerre, Mascezel plein lui-même de foi & de religion, eut recours à la priere & aux bonnes œuvres, pour suppléer à la foiblesse de ses armes. Toutefois la frayeur le saisit, la veille du combat; & il vouloit décamper, pour se réfugier dans les montagnes: mais la nuit, S. Ambroise lui apparut; & frappant trois fois la terre de sa crosse, lui dit: Ici, ici. Il comprit que le Saint lui promettoit la victoire, s'il combattoit où il se trouvoit

Paul. vit. n.

51.

camp  
l'enne  
toire  
de sa  
rangs  
pend  
qui  
Masce  
un co  
drap  
attach  
suad  
se re  
faire  
Gild  
d'Id  
régle  
faite  
& de  
repr  
tran  
L  
mis  
mée  
leur  
vinc  
dév  
pas  
d'ai



campé, & il marcha sur le champ à l'ennemi. Il ne doutoit plus de la victoire : mais il voulut épargner le sang de sa nation, & il proposa la paix aux rangs avancés qui lui faisoient face. Cependant il apperçut un porte-enseigne qui pressoit les rebelles de combattre. Mascezel s'élança, & lui porte au bras un coup d'épée, qui lui fait baisser son drapeau. Les corps éloignés, & toujours attachés à leur ancien Général, se persuadèrent que les premiers bataillons se rendoient à lui, & vinrent à l'envi faire leurs soumissions. Il restoit avec Gildon une multitude de Barbares & d'Idolâtres, qui abandonnés des troupes réglées se dispersèrent par une prompte fuite. Gildon gagna la mer avec eux ; & déjà il s'étoit embarqué, quand il fut repris & ramené en Afrique, où il s'étrangla de ses propres mains.

Les Donatistes tenoient pour les ennemis de l'Empire, à la maniere accoutumée des ennemis de l'Eglise. Optat, leur Evêque à Thamagude, dans la province de Carthage, étoit si comu pour dévoué à Gildon, qu'on ne le nommoit pas autrement que le Gildonien. Il avoit d'ailleurs le génie beaucoup plus militaire

qu'épiscopal, marchant toujours à la tête d'une troupe de gens armés. Par son moyen, les désordres de la rébellion durèrent long-temps après la mort de leur auteur. Pendant dix ans, Opat fit la guerre en forme aux Catholiques, qu'il poursuivit à toute outrance sur terre & sur mer, & contre lesquels il commit une infinité de crimes & d'horreurs. Arrêté enfin comme complice de Gildon, il mourut dans les fers; après quoi ses partisans fanatiques lui donnerent le titre de Martyr.

Ces excès allumerent le zèle de Saint Augustin pour la réunion. Il usa de l'autorité que lui conféroit le caractère épiscopal, non-seulement pour le bien d'Hippone, mais pour l'édification des meilleures villes, où on le prioit souvent de prêcher. Les Donatistes se trouvoient à ses discours, en aussi grand nombre que les Catholiques, & ils sembloient même le leur disputer en assiduité & en attention. Ils faisoient un rapport exact de sa doctrine à leurs Evêques, & lui rendoient compte ensuite des réponses de ces faux docteurs. Augustin écoutoit tout, & satisfaisoit à tout, avec une douceur inaltérable;

que  
gro  
mê  
les  
foi  
tou  
des  
les.  
pré  
Ch  
un  
tem  
d'un  
Do  
dep  
le f  
lett  
mu  
Ma  
liqu  
prio  
pre  
bel  
tric  
cor  
ave  
ma  
pré  
avo



quoique souvent ils s'échappassent en de grossières injures. Il les recherchoit même, il leur écrivoit dans les termes les plus honnêtes & les plus engageans, soit pour leur présenter la vérité avec tous ses attraits, soit pour les inviter à des conférences, où l'on approfondiroit les difficultés sans amertume & sans prévention. La crainte qu'avoient les Chefs du parti de se commettre avec un si savant homme, le leur fit longtemps éviter. Mais que peuvent craindre d'un apprenti tel que moi, dit l'humble Docteur, ceux qui exercent l'épiscopat depuis tant d'années? S'ils appréhendent le foible avantage que nous donnent les lettres humaines, qu'ont-elles de commun avec le fonds de notre différend? Mais nous avons des Prélats Catholiques, qui ne les ont point étudiées. J'emprierai quelqu'un, s'ils le souhaitent, de prendre ma place. Le Seigneur n'a pas besoin de la sagesse humaine, pour faire triompher la vérité du salut. Enfin les conférences s'engagerent par occasion, avec quelques chefs des Donatistes: mais elles produisirent peu de fruits. Ils prétendirent que le Concile de Sardique avoit communiqué avec des Evêques de

leur parti, & ils produisirent, pour le prouver, un exemplaire de ce Concile. Augustin prit le livre, & parcourant les décrets avec attention, il trouva que le S. Pape Jule & S. Athanase y étoient condamnés : après quoi il démontra sans peine, que c'étoit un exemplaire de quelque Concile Arien, probablement de celui de Philipopolis, qui s'étoit arrogé en effet le nom de Concile de Sardique. Cette découverte n'opéra rien, sinon que les Schismatiques en devinrent plus défiants & plus dissimulés : ils refuserent de confier l'exemplaire à Augustin qui vouloit l'examiner à fond. Ce fut avec aussi peu de fruit qu'il prouva invinciblement que le premier Evêque de Carthage, dont les Donatistes s'étoient séparés, avoit persévéré dans la communion de l'Eglise Romaine, dans laquelle, dit-il, a toujours été la primauté de la Chaire Apostolique.

Ces conférences ne laisserent pas d'être avantageuses à l'Eglise d'Afrique, en y donnant lieu à deux Conciles qui se célébrèrent en deux années consécutives, & qui dressèrent une multitude de réglemens de discipline, dont la sagesse les a fait conserver précieusement jusqu'à nous. Celui de 397,

comp  
défen  
hôtel  
ger,  
leur  
cune  
leur r  
niece  
riés,  
celles  
avan  
est in  
aux a  
qui r  
nario  
tages  
biens  
glise  
bien  
de la  
moi  
ce st  
forte  
les a  
puif  
per  
soin  
vien  
que  
non

composé de quarante-quatre Evêques ,  
 défend à tous les clercs d'entrer dans les  
 hôtelleries , pour boire & pour man-  
 ger , sinon par nécessité en voyageant. Il  
 leur défend aussi d'avoir chez eux au-  
 cune femme étrangère , mais seulement  
 leur mere , leur ayeule , leur tante , leur  
 niece , les femmes de leurs enfans ma-  
 riés , ou de leurs esclaves , ou enfin  
 celles de leur famille qui y demuroient  
 avant leur ordination. Tout trafic sordide  
 est interdit aux Evêques , aux Prêtres &  
 aux autres Clercs ; & l'on statue que ceux  
 qui n'ayant rien au temps de leur ordi-  
 nation , acquèreront ensuite des héri-  
 tages , seront réputés usurpateurs des  
 biens sacrés , s'ils ne les donnent à l'E-  
 glise ; à moins qu'il ne leur soit venu du  
 bien par succession, ou par donation. L'âge  
 de la consécration des vierges doit être au  
 moins de vingt-cinq ans. On voit dans  
 ce statut , qu'il y avoit des vierges de deux  
 sortes , les unes vivant en communauté ,  
 les autres dans les maisons particulières ;  
 puisqu'il est dit , que celles qui auront  
 perdu leurs parens , seront mises par les  
 soins de l'Evêque dans un monastere de  
 vierges , ou dans la compagnie de quel-  
 ques femmes vertueuses. Le sixieme Ca-  
 non réprime un abus fort singulier , qui

consistoit à donner l'Eucharistie aux corps morts. La plupart des autres concernent les ordinations, qui ne se faisoient pas toujours sur les lieux; puisque l'Evêque de Carthage, pour faire sentir la difficulté d'avoir, selon l'usage ordinaire de l'Afrique, douze Evêques à cette cérémonie, dit qu'il avoit des ordinations à faire presque tous les Dimanches. Ce Concile réforme aussi les titres pompeux qu'on donnoit à l'Evêque du plus grand siege de sa contrée, tels que ceux de Souverain Prêtre, ou de Prince des Prêtres: il veut qu'on l'appelle simplement Evêque du premier siege. Delà le titre de Primat, que prenoient en Afrique les premiers Evêques de chaque province.

Quand tous les troubles cessèrent, par la défaite de Gildon, il se tint à Carthage un Concile national, beaucoup plus nombreux que le précédent. On y compta deux cent quatorze Evêques, & l'on y fit cent quatre canons, dont la plupart concernent aussi l'ordination & les devoirs du Clerge. L'examen qu'ordonne le premier Canon avant de consacrer un Evêque, est semblable à ce qu'on trouve encore dans le commencement du cérémonial de nos ordinations. Le sixieme porte que les époux, après avoir reçu la bénédic-

tion du  
der la  
quatre-  
tion le  
nité fr  
d'assise  
cinq  
clercs  
se nou  
Les  
aux cl  
les m  
plus fr  
matier  
un tra  
minist  
ris par  
outr  
minist  
ger q  
ne dé  
pravé  
part  
des ci  
fois  
mon  
que  
un é  
des

tion du Prêtre, doivent par respect garder la continence la première nuit. Le quatre-vingtième frappe d'excommunication le Fidele, qui aux jours de solennité fréquente les spectacles, au lieu d'assister aux offices de l'Eglise. Par le cinquante - unième, on ordonne aux clercs de travailler, pour gagner de quoi se nourrir & se vêtir.

Les ouvrages des mains recommandés aux clercs par ce Concile, étoient pour les moines d'une obligation beaucoup plus stricte. Saint Augustin trouva cette matière assez importante, pour en faire un traité exprès. Il y reconnoît que les ministres de l'autel ont droit d'être nourris par le peuple; mais pour les moines, outre qu'ils n'étoient pas du corps de ces ministres, il y avoit beaucoup de danger que leur profession, sans le travail, ne dégénérait en une vie oisive & dépravée. Il observe sagement, que la plupart étant nés dans les dernières classes des citoyens, artisans, paysans, quelquefois esclaves, ils avoient mené dans le monde une vie pauvre & laborieuse, & que la retraite sans le travail deviendroit un écueil, puisqu'on ne pouvoit exclure des monasteres ces conditions basses qui

souvent y produisoient de grands saints. On ne sauroit disconvenir, que le changement survenu depuis ce temps-là dans la condition des moines, n'en ait pu raisonnablement introduire dans leur maniere de vivre.

Il y eut un troisieme Concile de Carthage sous le pontificat d'Aurélius : on le compte ordinairement pour le cinquième de cette Eglise. Entr'autres choses, on y défendit d'appeler les clerics en justice, pour y rendre témoignage. Tel étoit le point auquel on prétendoit alors que devoit aller dans le clergé l'esprit de mansuétude. On prononça aussi que les clerics condamnés canoniquement, de quelque rang qu'ils fussent, ne devoient être soutenus par personne; & l'on résolut de demander aux Empereurs une loi qui empêchât efficacement de s'opposer aux dépositions des Evêques, même faites en Concile : cette loi fut en effet demandée & obtenue. On veut encore que l'Intercesseur ou Visiteur d'une Eglise, c'est-à-dire, celui qui en prenoit soin, quand elle étoit vacante, la pourvoie d'un nouveau titulaire dans l'année de la vacance; sinon, qu'au bout de l'an, on institue un autre Intercesseur :

es qui  
droit,  
néfice  
plier.  
attenti  
ser far  
tème  
taine  
l'erreu  
parmi  
Il f  
cile à  
Eglise  
avec u  
bine.  
est la  
point  
qu'il  
appro  
Rom  
pour  
Un  
affran  
ser u  
escla  
n'éto  
la fe  
pou  
cubi

ce qui peut avoir fondé la disposition du droit, qui prive de la collation d'un bénéfice tout Patron qui néglige de le remplir. Le sixieme Canon mérite encore attention, en ce qu'il prescrit de baptiser sans scrupule les enfans dont le bapteme n'est pas prouvé d'une maniere certaine : ce qui montre en quel discrédit l'erreur des Rebaptisans étoit tombée parmi les Catholiques.

Il se tint dans le même temps un Concile à Toledé, & c'est le premier de cette Eglise. Il excommunie le Fidele qui, avec une épouse légitime, a une concubine. Mais si la concubine, ajoute-t-on, est la seule femme qu'il ait, il ne sera point exclus de la communion. C'est qu'il y avoit des concubines légitimes, approuvées par l'Eglise. Suivant les Loix Romaines, il falloit de la proportion pour les alliances entre les conditions. Un Sénateur ne pouvoit épouser une affranchie; un Citoyen ne pouvoit épouser une esclave; & les conjonctions des esclaves entr'eux, quoique légitimes, n'étoient pas nommées mariages. Mais la femme qui n'avoit pas le rang d'épouse, pouvoit être tenue comme concubine; les loix le permettant, pourvu



qu'on n'en eût qu'une, qu'on se la fût attachée par le lien conjugal, & que d'ailleurs on ne fût pas marié. Les enfans qui en provenoient n'étoient, ni légitimes, ni bâtards, mais enfans naturels, susceptibles de donations. L'Eglise n'entroit pas dans ces distinctions: elle s'en tenoit simplement au droit naturel, & approuvoit en général l'union des deux sexes, pourvu qu'on y observât l'unité & la stabilité. En ceci les deux Puissances n'empiétoient pas l'une sur l'autre: l'Eglise ne touchoit point aux droits civils, les Empereurs respectoient les droits du Sacrement; & tout demeurait en paix. C'est dans ce Concile de Tolède qu'on trouve pour la première fois le Chef de l'Eglise nommé Pape, & par excellence.

Cependant Arcade, ou plutôt Eutrope fit contre les asyles une loi qui affligea sensiblement le clergé. Il est vrai qu'il y avoit de l'abus dans l'empressement des clercs & des moines à protéger les personnes chargées de crimes, ou de dettes. Mais l'impéreur Eunuque, non content de réformer les abus, dépouilla les Eglises du droit même, défendit de s'y réfugier à l'ave-



dit, & força d'en chasser ceux qui s'y  
 étoient retirés. La possession du privi-  
 lège qu'avoient eu plusieurs temples,  
 avant les églises chrétiennes, étoit trop  
 longue & trop étendue, pour qu'une  
 suppression si soudaine ne fut pas re-  
 gardée comme une scierrière injuste ;  
 d'autant plus qu'il n'y avoit pas lieu de  
 crier à l'impunité, ni à la subversion des  
 mœurs. Les peines que l'Eglise infligeoit  
 alors à ses pénitens, étoient d'une rigueur  
 extrême ; & si elle conservoit la vie aux  
 criminels, elle avoit soin d'opposer des  
 digues d'autant plus fortes au crime.

Eutrope, tiré de la poussière, & monté  
 rapidement au faite de la grandeur, ne  
 pouvoit plus soutenir le poids de la for-  
 tune. Il avoit été esclave, il s'étoit ensuite  
 insinué parmi les Eunuques du palais,  
 ou par l'adulation & l'intrigue il avoit  
 trouvé moyen de gagner la confiance de  
 l'Empereur. Ruffin qui avoit tenu long-  
 temps Arcade en tutelle, venant de se pré-  
 cipiter en s'élevant sans mesure, Eu-  
 trope avoit succédé sans effort à son cré-  
 dit & à toute la hauteur. Il étoit pro-  
 tégé par l'Impératrice Eudoxe, avec une  
 chaleur proportionnée au service qu'il  
 lui avoit rendu, en ménageant par les

manœuvres son mariage & son couronnement, quoiqu'elle fût d'origine Barbare. Par la faveur de cette Princesse; il obtint la charge de Grand-Chambellan, la dignité de Patrice; & par un exemple qu'on n'avoit point encore vu, & qu'on ne vit plus dans la suite, il fut, quoique Eunuque, élevé au Consulat. Il n'imaginoit pas que bientôt les Autels qu'il dépouilloit de leurs prérogatives, seroient son unique asyle. Il avoit fait publier cette loi injurieuse, de peur que les Grands qu'il faisoit proscrire n'échappassent aux emportemens de sa vengeance: mais il se vit contraint de chercher sa propre sûreté dans la transgression de sa loi. Les Grands, les Généraux, l'Impératrice même que l'audacieux, dit-on, avoit menacée de chasser du palais, tous s'unirent contre lui auprès de l'Empereur, & firent résoudre la perte.

En cette extrémité, Eutrope, quoique Payen, chercha son salut dans l'église; & S. Chrysostome s'opposa généreusement à ceux qui voulurent l'arracher. L'éloquent Patriarche profita d'une conjoncture si capable de faire impression, & du concours prodigieux qu'attiroit

qu'  
pou  
han  
Eut  
ces  
vous  
Cito  
vant  
chés  
reus  
sur  
uson  
siez  
vous  
prote  
vous  
nous  
féren  
pas,  
Dieu  
mult  
dont  
com  
vu de  
du p  
il con  
tous  
mort  
les M  
T

qu'attiroit la singularité du spectacle , pour faire sentir la vanité des grandeurs humaines. Où sont à présent , dit-il à Eutrope , vos adulateurs & vos esclaves , ces troupes qui s'empressoient devant vous , pour faire reculer ou prosterner les Citoyens à votre passage , comme devant une Divinité ? Ils se tiennent cachés , ils abjurent une amitié dangereuse ou stérile , ils fondent leur fortune sur les débris de la vôtre. Nous n'en usons pas ainsi : l'Eglise à qui vous faisiez la guerre , ouvre son sein pour vous recevoir ; & le théâtre que vous protégez , qui vous a tant coûté , que vous prétendiez nous faire révéler à nous-mêmes , vous trahit par son indifférence & son impuissance. Je ne le dis pas , pour insulter à votre malheur , à Dieu ne plaise ! mais pour instruire cette multitude qui croit à peine la révolution dont elle est témoin. Vous le savez tous comme moi , mes freres , & vous l'avez vu de vos propres yeux , quand on vint du palais pour l'enlever d'ici ; comment il courut aux vases sacrés , tremblant de tous ses membres , ayant le visage d'un mort plutôt que d'un vivant , & suppliant les Ministres saints , d'une voix mal ar-

riculée que sa crainte entrecoupoit. Non, l'autel n'a jamais paru si majestueux, que depuis qu'il tient ce lion enchaîné. L'Orateur porte ensuite ses Auditeurs à la compassion la plus généreuse, à sauver ce malheureux, à obtenir sa vie de l'Empereur, afin qu'il ait le loisir de réparer ses fautes; & de parvenir à la grace du baptême. Le Saint réussit pour un temps; & non sans peine, ni sans péril. On vint à l'Eglise en armes, on menaça le charitable Pasteur, & on le traîna au palais. Rien ne l'ébranla, il ne livra point le réfugié, & l'on n'osa violer le lieu saint. Eutrope fut pris néanmoins; mais par sa faute, & hors de l'enceinte de l'Eglise. On le reléqua dans l'île de Chypre, on le dépouilla de tous ses biens, de tous ses titres, & l'on effaça son nom des fastes où l'on inscrivait les Consuls. Ses ennemis ne furent pas encore satisfaits: on le fit revenir de Chypre à Calcédoine, où il eut la tête tranchée.

On ne laissa pas de censurer les discours de Chrysostome, & l'on prétendit qu'il ne s'étoit opposé à la fureur générale que pour insulter plus long-temps au malheureux qui en étoit l'objet. Déjà le zèle actif & sans respect humain du Pa-

triarche, comparé aux lenteurs & à la facilité de son prédécesseur, lui avoit fait beaucoup d'ennemis dans son clergé, où l'on voyoit avec alarmes l'autorité que le concours de tous les talens & de toutes les vertus lui acqüeroit contre le relâchement. On étoit sur-tout choqué qu'il eût osé attaquer un abus, d'autant plus dangereux néanmoins que la passion déguisée lui donnoit un air de vertu. Plusieurs Ecclésiastiques, sous prétexte de charité, vivoient avec des vierges qu'ils appeloient sœurs adoptives, mais à qui le public donnoit le nom équivoque de sous-introduites. Le prétexte ne laissoit pas d'être spécieux; puisqu'il s'agissoit d'assister un âge & un sexe foible, des orphelines sans appui & sans expérience, qui ne pouvoient par elles-mêmes prendre soin de leurs affaires temporelles, sur-tout dans un pays où la sévérité des bienséances ne permettoit presque point aux filles de paroître en public. Les Prêtres de leur côté y trouvoient l'avantage de se décharger sur elles des soins domestiques & minutieux, auxquels les femmes sont beaucoup plus propres que les hommes. On ne manquoit pas d'exalter encore le motif imposant d'être plus libre pour les fonctions du saint

ministere. Le Patriarche prétendit au contraire, que rien ne pouvoit balancer la raison du scandale & du danger réel de ces associations. Non content de tonner dans ses discours, il composa deux traités, l'un contre les Ecclésiastiques engagés dans ces sociétés, l'autre contre leurs compagnes; & il ruina tous les fondemens artificieux de ces alliances, qu'il n'appela pas seulement équivoques, mais révoltantes & monstrueuses; puisqu'elles ne sont, poursuivit-il, ni patenté, ni mariage, ni charnelles, ni spirituelles; mais un mélange bizarre des périls & des inconvéniens de l'un & de l'autre.

L'attachement que plusieurs clercs rémoignerent pour ces sortes de sœurs, le convainquit qu'il n'étoit pas aussi innocent qu'ils le disoient, & il chassa de l'Eglise les réfractaires. Il attaqua aussi les Ecclésiastiques trop assidus dans les maisons des riches, où ils se rendoient tout à la fois leurs flatteurs & leurs parasites. Ensuite il examina l'administration des biens de l'Eglise, trouva de la profusion jusques dans la dépense domestique de l'Evêque, appliqua ce superflu au soulagement des pauvres, & à la construction de quelques hôpitaux. Rien

n'é  
roi  
cré  
foi  
en  
la  
se  
l'in  
épo  
trig  
cur  
C  
mu  
disc  
blin  
de  
fa r  
tiqu  
le f  
qu'a  
de l  
tach  
Qu  
plus  
Cés  
la p  
me  
le l  
leur

n'échappoit à sa vigilance : il fit comparaître devant lui toutes les veuves consacrées au service de la Religion, examina soigneusement leur conduite; & celles en qui il trouva de la mondanité & de la pente à la sensualité, il les pressa de se marier, plutôt que de faire servir l'indépendance où elles étoient d'un époux, à vivre dans l'oïveté, les intrigues, le babil perpétuel & la vaine curiosité.

Cependant, loin de négliger le commun des fideles, nous voyons par ses discours, qu'il les portoit à la plus sublime perfection. Il exhorta les citoyens de Constantinople à ériger chacun dans sa maison une espece d'hôpital domestique, c'est-à-dire un lieu d'hospice pour le soulagement des pauvres. Il alla jusqu'à proposer à plusieurs le rétablissement de la communauté des biens & du détachement absolu des premiers fideles. Quoique les offices de la nuit ne fussent plus guere suivis que des Solitaires, ou des Cénobites, il pressa la partie du peuple la plus occupée, c'est-à-dire, les hommes qui pendant le jour n'en avoient pas le loisir, de s'y rendre assidus le plus qu'il leur étoit possible. Car pour les fem-

Pallad. vi.  
& Chryf ho.  
mil. passim.



mes, sa prudence les empêcha de fréquenter ces exercices nocturnes. Il obtint tout ce qu'il voulut par son éloquence toute-puissante. La ville de Constantinople fit des progrès étonnans dans la piété, & reprit une face toute nouvelle. On abandonna le cirque & le théâtre, pour accourir aux Temples, dans la ville la plus passionnée pour les spectacles : c'est ce que nous apprenons, par l'explication qu'il fit à ce sujet des Epîtres aux Ephésiens, aux Colossiens & aux Hébreux, ainsi que des Actes des Apôtres. Trois fois la semaine réglément, il rassembloit ses ouailles ; quelquefois les sept jours de suite : & tout infatigable qu'il se montroit à instruire, ses auditeurs se lassoient encore moins de l'entendre. La foule, soit des Fideles, soit des Hérétiques, & des Payens, étoit si nombreuse, qu'il fut obligé de quitter la place ordinaire, pour parler dans un lieu plus vaste. Quelques-uns venoient par curiosité & par goût pour son éloquence ; mais la grace triomphant de ces dispositions imparfaites, & de tous les obstacles, on voyoit de jour en jour des conversions éclatantes.

Un homme de la secte des Macédo-

nien  
vert  
des  
l'Eu  
mer  
corn  
pain  
men  
por  
de r  
lieu  
ses  
l'Ev  
des  
lui  
ses  
qui  
rapp  
cert  
Cor  
fée.  
son  
la r  
tiqu  
& a  
c'el  
son  
ce  
cô



niens, ayant abjuré, voulut aussi convertir sa femme. Elle lui promit ce qu'il desiroit, & vint à l'église où elle reçut l'Eucharistie; mais au lieu de la consommer, elle la cacha, en baissant la tête, comme pour prier, & mit en sa place du pain ordinaire, que lui donna adroitement une domestique affidée. Mais en portant ce pain à sa bouche, il changea de nature; & en voulant le manger, au lieu de pain, elle sentit une pierre sous ses dents. Elle courut sur le champ à l'Evêque, lui confessa son crime, avec des sentimens sinceres de conversion, & lui montra la pierre où la marque de ses dents restoit imprimée. Sozomene qui vivoit presque dans le même temps, rapporte ce fait, & dit que l'on voyoit Lib. VIII. c. 5. cette pierre dans le trésor de l'église de Constantinople, où elle avoit été déposée. Le saint Patriarche ne borna point son zèle à cette Eglise. Il l'étendit, avec la réforme, aux six provinces Ecclésiastiques de la Thrace, aux onze de l'Asie, & au nombre pareil des Eglises du Pont, c'est-à-dire, à toutes les dépendances de son Patriarchat. Delà s'intéressant à tout ce qui touchoit l'ordre & le bonheur du corps de l'Eglise, il entreprit de réunir

les Evêques de l'Orient, avec ceux de l'Egypte & de l'Occident, toujours divisés depuis le schisme de Paulin. Il pria Théophile même d'Alexandrie, de le seconder; & tous deux de concert agirent si bien à Rome, par leurs Envoyés, qu'ils firent rentrer Flavien d'Antioche dans la communion des Occidentaux. L'ame sensible de Chrysostome, au plus haut point de son élévation, lui faisoit regarder ce Patriarche comme son maître, & jamais il ne cessa de le chérir, & de le révéler comme son pere.

*Jhéol. v. 1.* Il porta les attentions de son zele jusque chez les Barbares les plus sauvages. Ayant appris qu'il y avoit de ces Scythes vagabonds qu'on appelloit Nomades ou Pasteurs, campés près du Danube, & qu'ils desiroient de s'instruire dans la Religion, il leur envoya des hommes apostoliques, qui eurent de grands succès, le Christianisme avoit déjà pénétré dans cette Nation; mais comme elle avoit de fréquens rapports avec les autres Barbares, infectés la plupart de l'Arianisme, plusieurs de ceux-ci avoient aussi donné dans l'erreur, il en trouva de séduits jusque dans la ville Impériale; pour la désabuser, il leur donna des Caté-

chiff  
leur  
il al  
tuin  
char  
nites  
du  
Cou  
déli  
S  
gré  
le f  
voir  
non  
que  
huit  
ville  
fiso  
phy  
titic  
dres  
son  
nuo  
& t  
A  
cut  
lui  
Po  
qu

chistes & des Prêtres de leur langue , leur assigna une église particulière , où il alloit quelquefois lui-même les instruire , par le moyen d'un Interprete. Sachant qu'il y avoit encore des Marcionites dans le territoire de Cyr ; il prit , du côté de l'Evêque diocésain & de la Cour , des mesures efficaces , pour en délivrer le pays.

Saint Porphyre , qui avoit été tiré malgré lui de la solitude , pour être mis sur le siege épiscopal de Gaze , gémissoit de voir son diocèse rempli d'Idolâtres , non moins furieux contre son troupeau , que contre lui-même. Il restoit jusqu'à huit Temples des faux Dieux dans cette ville ; mais la seule idole de Marnas suffisoit pour y perpétuer l'Idolatrie. Porphyre vint solliciter la ruine de la superstition , auprès de l'Empereur ; & il s'adressa d'abord au Patriarche qui , outre son crédit , l'appuya de celui de l'Eunuque Amance , grand serviteur de Dieu , & fort puissant auprès de l'Impératrice. A sa recommandation , la Princesse reçut favorablement l'Evêque de Gaze , & lui promit de parler à l'Empereur. Alors Porphyre se rappelant une prédiction qu'il avoit oui faire à un S. Anachorete

Theol. v. 29  
S. Porph. ap.  
lit. 26. Fev.

en passant par l'Isle de Rhode, il dit à l'Impératrice, qui étoit grosse, & qui desiroit passionnément d'avoir un fils; travaillez pour la cause de Jésus-Christ, & vous aurez un fils qui portera la pourpre. Quelque temps après, la prédiction fut vérifiée. Eudoxe accoucha d'un fils qu'on nomma Théodosé, comme son aieul, & à qui l'on donna la pourpre dès qu'il fut né, avec la qualité de César. La mere, au comble de sa joie, n'oublia point le S. Evêque de Gaze. Elle l'envoya chercher sept jours après ses couches; & à son approche, se levant de son siege avec empressement, elle vint le recevoir à la porte de son appartement, avec le petit Prince qu'elle tenoit entre ses bras. Mon pere, lui dit-elle, bénissez-moi, avec l'enfant que m'ont obtenu vos prieres. L'Evêque invoqua le Seigneur, & leur donna sa bénédiction. Il dressa ensuite une requête, épia le moment où l'on portoit le jeune César au palais; & la lui présenta. Celui qui tenoit l'enfant, & qui connoissoit la disposition de la mere, reçut la supplique en souriant; puis faisant un peu incliner la tête au petit Prince, il dit tout haut: Qu'il soit fait, comme il est requis. L'Impératrice

tontr  
en je  
goût  
impo  
résist  
notre  
d'aba  
méme  
fit co  
magn  
étran  
C  
orac  
tout  
temp  
& se  
nism  
qu'a  
les L  
l'Em  
men  
serve  
tous  
crés  
C  
Car  
mari  
appe  
tend

tonta la chose à l'Empereur. Tout étoit en joie dans le palais : la plaisanterie fut goûtée : l'affaire est néanmoins de grande importance, dit Arcade ; mais comment résister au premier acte d'autorité de notre fils ? L'ordre fut aussi-tôt donné d'abattre les temples de Gaze, & nommément celui de Marnas. L'Impératrice fit construire de leurs débris une église magnifique, & un hôpital pour les étrangers.

Cependant, selon le bruit d'un faux oracle, que les Gentils répandoient par tout l'Empire, l'idolatrie devoit en ce temps-là recouvrer son premier lustre, & se rétablir sur les ruines du Christianisme. Mais on vit au contraire, jusqu'aux extrémités de l'Occident, toutes les Idoles brisées par un Edit exprès de l'Empereur Honorius, tous les monumens de la superstition abattus, ou réservés à l'ornement profane des villes, tous les temples des faux Dieux consacrés au culte Chrétien.

Ce fut alors qu'Aurélius, Evêque de Carthage, établissant le siege de sa Primatie dans le fameux temple de Junon, appelé Céleste, la vérité incréée fit entendre ses oracles, au même lieu où le

Pere du mensonge avoit fait retentir les siens durant tant de siecles. Mais de tous ces dragons & de ces monstres horribles, qui, suivant la menace des Payens, devoient defendre la mere de leurs Dieux, aucun ne parut. Les Oracles des Sybilles qu'on trouva dans Rome, où ils avoient été en si grande vénération, devinrent aussi impunément la proie des flammes auxquelles Stilicon les condamna.

Dans le fond des Gaules, de zélés Pasteurs ne s'employèrent pas avec moins de succès, pour la ruine de l'idolatrie. Le grand S. Martin y travailla fort longtemps, avec la plus infatigable persévérance, & il en purgea presque totalement son diocèse. Mais tant de travaux l'avoient consumé; & il touchoit au moment d'en recevoir la digne récompense. Il avoit plus de quatre-vingt ans, savoit que sa mort étoit proche, & lui-même en avoit averti ses disciples. Ayant cependant appris qu'il y avoit quelque division dans le bourg de Cande, près du confluent de la Loire & de la Vienne, à l'extrémité de son diocèse, il s'y transporta, pour y rétablir la concorde & la charité que son seul aspect inspiroit. En effet, il n'eut besoin que de se montrer;

& d  
mor  
que  
don  
moi  
où  
foib  
mor  
en p  
quit  
bien  
Les  
votr  
plus  
cité  
péril  
tère  
L  
larm  
fuis  
refu  
pour  
leur  
Le  
fiév  
dre  
de  
pail  
me

& déjà il songeoit à retourner dans son monastere, quand ses forces lui manquerent subitement, on avertit ses clerks, dont le respect & la tendresse lui formoient une suite nombreuse par-tout où il alloit. Quand ils virent l'état de foiblesse & d'accablement où il étoit: O mon Pere! s'écrierent-ils tous d'une voix, en pleurant, vous voilà donc prêt à nous quitter. Mais ne voyez-vous pas, combien vous nous êtes encore nécessaire? Les loups ravissans vont se jeter sur votre troupeau, dès qu'il ne vous aura plus pour défenseur: vous volez à la félicité suprême; mais les calamités & les périls où vous nous laissez, ne vous intéressent-ils plus?

Sulp. Epist. 3.

Le Saint fut attendri, & mêlant ses larmes aux leurs: Seigneur, dit-il, si je suis encore utile à votre peuple, je ne refuse pas le travail: faites, sans égard pour mon goût, ce qui doit procurer leur avantage & votre plus grande gloire. Le mal empira. Le Saint brûlé d'une fievre violente, étoit couché sur la cendre & le cilice. Ses Disciples le prierent de permettre au moins qu'on mît de la paille sous lui; mais regardant ce traitement, comme trop délicat: mes enfans,

leur dit-il, il sied mal à un Chrétien de mourir dans la mollesse. Il prioit sans interruption, les yeux & les mains levés au Ciel. On lui proposa de changer cette attitude pénible. Laissez-moi, répondit-il, contempler le ciel, plutôt que la terre; c'est le chemin par où mon ame doit aller vers le Seigneur. Puis rémoignant sa juste confiance, & le mépris qu'il faisoit des dernières attaques de l'ennemi du salut: qu'attends-tu, lui dit-il, monstre cruel? Tu ne trouveras rien en moi qui seconde tes desseins funestes: je m'éleverai au dessus de tes pièges, jusqu'au sein d'Abraham. En proferant ces mots, il rendit le dernier soupir, le 8 de Novembre, la vingt-septième année de son épiscopat, & selon l'opinion la plus vraisemblable, la 397<sup>e</sup> de J. C. Aussi-tôt après sa mort, son visage parut tout rayonnant de la gloire céleste.

Les habitans de Poitiers se croyoient autorisés à enlever son corps, à cause du séjour qu'il avoit fait chez eux, dans son premier Monastere de Ligugej; mais ses Diocésains lui étoient trop attachés, & se trouvoient à Candé en trop grand nombre, pour ne pas défendre leurs jus-

tes  
où  
non  
tout  
que  
& d  
son  
rent  
rend  
trou  
env  
mor  
d'ab  
Sain  
rable  
des  
lieu  
fuit  
Mo  
S. l  
C  
dén  
qui  
Ma  
que  
toi  
écr  
foi  
l'C



tes prétentions. On le rapporta à Tours, où il y eut un concours prodigieux, non-seulement de la Ville, qui vint toute entière au devant des saintes Reliques; mais des peuples de la campagne & de plusieurs villes voisines. Les personnes les plus retirées par état se crurent dispensées de la regle, dans une rencontre si sainte: on vit accourir des troupes innombrables de vierges, avec environ deux mille Moines. Tout le monde fondoit en larmes, moins occupé d'abord de la couronne éternelle que le Saint obtenoit, que de la perte irréparable qu'on venoit de faire: on chanta des hymnes en l'accompagnant jusqu'au lieu de sa sépulture. On y bâtit par la suite une grande Eglise, & le célèbre Monastere qui porte encore le nom de S. Martin.

Ce fut vers le même temps que les démêlés de S. Jérôme avec Rufin d'Aquilée, firent le plus de bruit. Sainte Marcelle & d'autres amis de distinction que le Saint Docteur avoit à Rome, s'étoient élevés avec chaleur contre les écrits de Rufin. Outre leur zele pour la foi, qui souffroit de voir semer dans l'Occident les nouveautés d'Origene, ils

Sulp. xiv.

n. 25.

Epist. 65.

s'indignoient de l'artifice avec lequel le traducteur rendoit le saint Prêtre Jérôme complice de ces erreurs pernicieuses. Ils en écrivirent à cet illustre ami, qui, en se justifiant sur les louanges qu'il avoit données à Origene, répondit qu'il estimoit son esprit & son érudition, mais sans approuver sa doctrine; qu'il s'en étoit servi comme des écrits de Tertullien, d'Eusebe de Cesarée & d'Apolinaire, sous lequel il avoit même étudié, ainsi que sous la direction d'un Juif; que la doctrine d'Origene est reprehensible, quoiqué ses mœurs ayent été pures, & ses travaux immenses; que s'il est excusable dans ses intentions, ses dogmes n'en sont pas moins empoisonnés, qu'ils font violence à l'écriture, & qu'il est scandaleux de le louer, comme un Apôtre qui ne s'est trompé en rien. Quant à l'apologie d'Origene, attribuée par Ruffin à S. Pamphile, Jérôme soutient qu'elle n'est pas de ce S. Martyr, mais d'Eusebe. Comme il se croyoit toujours ami de Ruffin, dont il l'avoit été constamment durant son long séjour en Palestine; il lui écrivit à lui-même, se plaignit doucement de ce qu'en lui donnant des louanges apparentes, il le

rend  
il le  
Mai  
c'est  
tradu  
les l  
affec  
Ruff  
son C  
qui  
& q  
reux  
tible  
cern  
nes,  
des  
tout  
faire  
tes  
& d  
conv  
ne j  
que  
com  
qui  
équ  
Pap  
pen  
me

rendoit en effet suspect d'origenisme, & il le pria de n'en plus user de la sorte. Mais ce qui aliéna tout-à-fait Ruffin, c'est que, pour arrêter le scandale de sa traduction, Jérôme traduisit lui-même les Livres des Principes. Il voyoit une affectation très-suspecte de la part de Ruffin, en ce qu'il avoit corrigé dans son Origene les erreurs contre la Trinité, qui eussent fait trop d'éclat en Occident, & qu'il y avoit laissé les traits dangereux dont le venin étoit plus imperceptible; telles que l'étrange doctrine concernant les Anges, les ames humaines, la résurrection future, la multitude des mondes & le rétablissement final de toutes choses. S. Jérôme crut devoir faire une traduction plus fidele, où toutes les impiétés parussent également, & donnassent de l'Auteur l'éloignement convenable. Ruffin, en fut si outré, qu'on ne jugea pas à propos de lui communiquer la lettre de son ancien ami, & il composa aussi-tôt contre lui trois Livres, qui ne servirent qu'à rendre encore plus équivoque la foi de leur Auteur. Le Pape Anastase jugea ne pouvoir se dispenser de censurer, & censura effectivement ces nouveaux écrits.

Hier. Epist.  
70.

Ainsi Origene fut-il flétri, avec son traducteur, & l'origenisme condamné, non-seulement à Rome, mais par Venerius de Milan, disciple & successeur de S. Ambroise, par Chromace d'Aquilée, Evêque naturel de Ruffin, en un mot par tout l'Occident, indigné, avec justice, d'un si grand scandale.

En effet, quelque soin qu'on ait pris de disculper Origene, il est impossible de justifier ses ouvrages, & même de rejeter sur ses disciples toutes les erreurs qu'ils contiennent. On doit néanmoins convenir qu'ils y ont inséré les plus grossières; & d'ailleurs, qu'il seroit injuste de prendre à la lettre certaines expressions de cet Ecrivain extraordinairement partisan du sens allégorique. C'est l'injustice qu'on a reprochée à Théophile d'Alexandrie, & qui paroît dans les Lettres paschales qu'il adressoit à toutes les Eglises, pour les avertir du jour de la Pâque, à l'exemple de ses prédécesseurs qui en avoient été chargés par le Concile de Nicée. Il profita de ces relations, pour donner aux fideles les idées qu'il avoit lui-même de l'origenisme. Voici à quoi la premiere & la plus équitable de ces Lettres en réduit les erreurs.

Pr  
de J  
impie  
aucun  
naturel  
tous  
fin de  
pour  
que  
fera  
par  
sous  
que  
avoir  
plices  
le pr  
veur  
bles.  
ressu  
tible  
me  
la d  
la fi  
cont  
à in  
men  
tien  
les  
rifice

Premièrement, à insinuer que le regne de J. C. doit finir. On ne trouve cette impiété, d'une manière expresse, en aucun ouvrage d'Origene : mais elle suit naturellement de ses principes. Car si tous les corps doivent être détruits à la fin des siècles, comme n'étant faits que pour la punition des esprits, il s'ensuit que J. C. n'aura plus de corps, & ne sera plus véritablement un homme ; ni par conséquent notre Roi, du moins sous ce rapport. La seconde erreur est que les démons seront sauvés, après avoir été purifiés par de très-longes supplices : ce qu'Origene imaginoit, sur le principe que J. C. devoit être le Sauveur de toutes les créatures raisonnables. La troisième est que les corps ne ressusciteront pas entièrement incorruptibles, mais qu'ils conserveront le germe de la corruption, ou le principe de la destruction qu'ils doivent éprouver à la fin des siècles ; ce qui est encore une conséquence de la singularité d'Origene, à imaginer les corps comme uniquement destinés à punir les esprits qu'ils tiennent renfermés. Ils seront donc inutiles, quand les esprits se trouveront purifiés entièrement.

Malgré la pénétration de Théophile dans le mystere de l'origenisme, il fut long-temps à prendre le parti de le censurer. Saint Jérôme & S. Epiphane lui avoient écrit sans aucun succès, qu'il espéroit en vain corriger les Hérétiques par la douceur; & qu'une multitude de saints personnages n'approuvoient pas les lenteurs dont il usoit : mais plusieurs Moines Egyptiens, dans les fougues d'un zele indiscret, l'accusant lui-même d'origenisme, il ne trouva point de moyen plus propre à les calmer que de condamner enfin ces erreurs. Ce n'est pas que l'accusation fût fondée : mais comme parmi ces Moines, il y en avoit beaucoup de simples & d'ignorans, qui se formoient des images sensibles des choses les plus intellectuelles, ils se persuaderent, sur certaines expressions des saintes Ecritures, que Dieu avoit un corps, comme les hommes; ce qui les rendit Antropomorphites. Or nul Interprete de l'Ecriture, n'étant plus éloigné qu'Origene de cette explication grossiere, ils traitoient d'Origenistes tous ceux qui les contredisoient.

L'Evêque Théophile enseignoit publiquement, avec l'Eglise Catholique, que

Dieu e  
fort au  
ne de s  
tée aux  
ces bon  
ment se  
eût enle  
qu'ils s'  
nommé  
vertu,  
qu'on l  
lui faisa  
pas moi  
foi de t  
sicles;  
grace a  
tromper  
Hélas!  
& je ne

La m  
bien pl  
solitude  
drie, t  
vant le  
les mer  
Alors  
Livres  
condam  
Solitaire

Dieu est incorporel : il réfuta même fort au long l'erreur contraire, dans l'une de ses Lettres Paschales, qui fut portée aux Monasteres, selon la courume : ces bons Solitaires en furent étrangement scandalisés : il sembloit qu'on leur eût enlevé leur Dieu, avec le fantôme qu'ils s'en formoient. L'un d'entr'eux, nommé *Serapion*, vieillard d'une grande vertu, mais fort simple, après même qu'on l'eut tiré de ses préventions, en lui faisant concevoir qu'elles n'étoient pas moins contraires à l'écriture qu'à la foi de toutes les Eglises & de tous les siècles ; *Serapion* ayant voulu rendre grace avec ceux qui venoient de le détromper, se mit à pleurer, en s'écriant : Hélas ! on a fait disparaître mon Dieu, & je ne fais plus ce que j'adore.

Cass. coll. x.  
c. 3.

La multitude des Moines se montra bien plus indocile. Ils quitterent leurs solitudes, vinrent par troupes à Alexandrie, traiterent l'Evêque d'impie devant le peuple, porterent l'insolence & les menaces jusqu'au Palais Patriarchal. Alors Théophile se déclara contre les Livres d'Origene, & il promit de les condamner. Il congédia doucement les Solitaires, puis tint un Concile, où il

fut ordonné, que quiconque approuveroit les œuvres d'Origene, seroit chassé de l'Eglise.

C'étoient les Moines de Scété, qui s'étoient principalement soulevés contre le Patriarche. Entre ceux de Nitrie au contraire, il y en avoit plusieurs fort soupçonnés d'origenisme. Il paroît qu'ils s'étoient moins attachés aux erreurs d'Origene qu'à ses Livres, qu'ils prétendoient avoir été altérés par des mains étrangères, & de façon qu'on en pouvoit aisément distraire le poison, sans réprover pour cela les leçons de vertu qu'ils fournissoient en abondance. D'ailleurs l'Eglise n'avoit pas encore décidé; ou ses décisions n'étoient pas assez authentiques, pour ôter toute excuse aux contradicteurs. Théophile n'en eut pas plus de condescendance; comme tous les zélateurs, dont les vues ne sont pas parfaitement pures, il avoit d'abord procédé avec trop de lenteur; & il procéda depuis avec trop de chaleur & de précipitation.

Outre son animosité contre les Moines en général, il étoit particulièrement mécontent du S. Prêtre Isidore, qui gouvernoit l'Hôpital d'Alexandrie, mais qui

avoit  
nase  
Une  
som  
ce v  
de s  
des l  
gent  
noiss  
celui  
bâtim  
né.  
selon  
triarc  
bien  
vif;  
ayan  
un M  
tre M  
accu  
& de  
mand  
dévo  
Théo  
en l  
qu'il  
la for  
dore  
trouv



avoit été Solitaire à Nitrie, d'où S. Athanase l'avoit fait passer dans son Clergé. Une veuve de qualité avoit remis une somme considérable entre les mains de ce vénérable Prêtre, après l'avoir obligé de s'engager par serment à en acheter des habits pour les femmes les plus indigentes de la ville, sans en donner connoissance au Patriarche; de peur que celui-ci n'employât cette somme en des bâtimens, pour lesquels il étoit passionné. Isidore reçut l'argent & l'employa, selon l'intention de la donatrice. Le Patriarche avoit des espions qui l'eurent bientôt instruit: il fut piqué jusqu'au vif; mais il dissimula. Deux mois après, ayant assemblé son Clergé, il produisit un Mémoire, qu'il disoit avoir reçu contre Isidore dix-huit ans auparavant. Cette accusation surannée eut un air d'humeur, & devint très-suspecte. Il fallut d'autres manœuvres, qui ne servirent qu'à mieux dévoiler la malignité & la fourberie. Théophile suborna un jeune homme, en lui faisant donner de l'argent, pour qu'il accusât Isidore. L'accusateur porta la somme à sa mere, qui, craignant qu'Isidore ne la poursuivît en justice, alla trouver le Gouverneur, & lui montra

SOZ. VIII. 12.

l'argent, qu'elle déclara avoir été reçu par les mains de la sœur du Patriarche : ce qui n'empêcha point Théophile de chasser Isidore de l'Eglise, mais à petit bruit, sous prétexte d'un crime infame que la bienséance ne permettoit pas d'articuler. S. Isidore eut même à craindre pour ses jours, & il alla se cacher au Mont de Nitrie, où il avoit passé sa jeunesse.

Ce fut un crime irrémissible pour les Moines, de lui avoir donné retraite. Le violent Patriarche ordonna de chasser de la montagne & du fond du désert, les Solitaires les plus renommés qui passoient pour gouverner les autres. Ils vinrent à Alexandrie, pour savoir le sujet de leur condamnation, il y en avoit quatre sur-tout d'une haute considération, & qu'on appelloit communément les *grands Freres*, parce qu'ils étoient en effet d'une raiile extraordinaire, & de la même famille. Ils se nommoient Dioscore, Ammone, Eusebe & Euthyme. Dioscore avoit été fait Evêque d'Hermopole. Aussi-tôt qu'ils parurent devant Théophile, il apostropha injurieusement Ammone, qui étoit un vieillard vénérable ; & lançant sur lui des regards furieux, que le plus scandaleux emporte-

ment

ment suivit de près, il lui jetta son pallium à la tête, le souffleta jusqu'à le faire saigner du nez, & cria insensément : Scélérat, hérétique, hypocrite, anathématisé Origène.

Les grands Freres n'eurent d'autre parti à prendre que de se retirer; ils retournèrent paisiblement à leurs solitudes, où ils continuèrent leurs exercices accoutumés; en se rassurant sur le témoignage de leur conscience. En effet, il n'y a point de preuve qu'ils soutinssent les erreurs d'Origène: on trouve au contraire des témoignages très-forts en faveur de la pureté de leur foi. Le Patriarche ne laissa pas d'assembler un concile des Evêques voisins; & sans y faire comparoître les solitaires, ni leur donner aucun autre moyen de se défendre, il en excommunia trois des principaux, entre lesquels on nomme Ammone & Dioscore: il n'osa cependant prononcer contre la multitude. Ensuite il fit venir du même désert cinq moines étrangers de naissance, & pleins de cet esprit d'émulation qui dégénere facilement en jalousie entre les reclus de nation différente; il en ordonna un Evêque, le second, Prêtre, les trois autres, Diacres; & il

leur commanda de présenter contre les trois solitaires excommuniés, des requêtes que ces faux freres ne firent que souscrire, & que lui-même avoit composées. Ayant reçu ces requêtes dans l'église, avec un appareil affecté, il se transporta chez le Préfet d'Egypte, & lui présenta une nouvelle supplique en son propre nom, y joignit celle des moines accusateurs, & conclut à ce que les accusés fussent chassés de toute l'Egypte. Il obtint un ordre, avec des soldats; & plus semblable au Chef d'une expédition militaire, qu'à un Evêque, il alla de nuit surprendre les monasteres.

Dioscore, Evêque de la montagne, fut d'abord chassé, après avoir été violemment tiré de son siege par une escouade d'Ethiopiens. Ensuite on pilla les cellules, & l'on abandonna le petit ameublement des pauvres de Jesus-Christ à un tas de valets & de populace. On chercha long-temps les trois autres freres, Euthime, Eusebe & Ammone. Mais ils s'étoient fait descendre dans un puits, sur lequel on avoit mis une natte qui empêcha de les découvrir. De dépit & de fureur, Théophile fit brûler leurs cellules particulieres, où furent en même

ten  
les  
qui  
Qu  
les  
sale  
cres  
cent  
vers  
tria  
sem  
fugi  
ne  
crin  
leur  
ne l  
ne l  
nir,  
litai  
en  
justi  
S  
plus  
pro  
&  
mon  
toit  
tie  
non

temps consumés les Divines Ecritures, les Saints Mysteres, & un jeune homme qui n'eut pas le temps de s'échapper. Quand les persécuteurs se furent retirés, les trois grands freres s'enturent à Jérusalem, suivis des Prêtres & des Diacres de la montagne, & d'environ trois cents moines. Le reste se dispersa en divers endroits. Le ressentiment du Patriarche ne fut pas calmé par ce bannissement volontaire : mais il poursuivit les fugitifs en Palestine, par des lettres qui ne respiroient que la vengeance. Il fit un crime aux Evêques de cette province, de leur pitié envers les malheureux ; & il ne la leur pardonna qu'à condition qu'ils ne leur donneroient plus d'asyle à l'avenir, même dans les églises. Ainsi les solitaires furent obligés de fuir de retraite en retraite, & d'aller enfin demander justice à Constantinople.

Saint Jean Chrysostome y étoit au plus haut point de vénération que peut procurer le concours des talens brillans & des solides vertus. Mais si tout le monde étoit forcé de l'admirer, il n'étoit chéri que du peuple, & de la partie la plus saine du clergé ; un grand nombre d'Ecclésiastiques & de Grands

le regardoient comme un zélateur incommode ; & pour mettre leurs vices à couvert , ils s'efforçoient de le rendre odieux. Depuis les disgraces de Rufin & d'Eutrope , Gainas , Arien comme la plupart des Goths , s'étoit rendu tout-puissant ; il se mit en tête de faire donner aux Hérétiques de sa communion une église dans la ville Impériale , & il en fit la demande à l'Empereur. Ce foible Prince , quoique bien intentionné , & sans accorder absolument , répondit qu'il en vouloit parler à Chrysofome , Evêque du lieu , & ministre des choses saintes ; il le fit appeller , lui représenta le pouvoir , la fierté de Gainas , & tout ce qu'on avoit à craindre de ce suppliant rebuté , qui aspiroit peut-être à l'Empire.

SOZ. VIII. 4.

Le magnanime Prélat répondit , que la terreur n'étoit pas une raison de livrer les choses saintes aux immondes ; que pour lui , on ne le verroit jamais chasser les vrais Fideles des temples où ils célébroient les louanges du Fils de Dieu , pour y introduire les impies qui nioient la divinité , & blasphémoient son saint nom : & montrant tout le courage d'un Empereur , tandis qu'Arcade s'abandonnoit à la peur , moins étrangere à un

Prét  
d'aff  
ne ca  
le v  
abou  
noit  
peres  
les f  
sence  
perb  
reur  
triar  
lats  
parol  
rien  
& no  
ni pr  
qui  
absol  
fares  
déra  
des  
les r  
étoie  
pouv  
ne f  
vices  
qua  
lieu

Prêtre ; Seigneur , lui dit-il , d'un ton d'assurance , capable de lui en inspirer , ne craignez pas ce barbare , c'est moi qui le veux mettre à la raison. Faites-nous aboucher ensemble , je lui ferai reconnoître l'injustice de sa demande. L'Empereur saisit avec joie cette ouverture , & les fit comparoître tous deux en sa présence , dès le lendemain. L'Arien superbe commença par sommer l'Empereur de sa promesse prétendue. Le S. Patriarche , accompagné de tous les Prélats qui se rencontroient à C. P. prit la parole & dit , qu'un Empereur Chrétien étoit le protecteur de la Religion , & non pas son oppresseur ; qu'il n'avoit ni promis , ni pu promettre une chose qui n'étoit point à sa disposition , tout absolu que fût son pouvoir pour les affaires de ce monde ; qu'il étoit d'ailleurs déraisonnable de faire servir à la division des Fideles , les églises instituées pour les réunir ; que toutes celles de C. P. étoient ouvertes à tout Chrétien , & qu'il pouvoit y venir faire ses prieres. Mais ne fût-ce que pour les importants services que j'ai rendus à l'Empire , répliqua Gainas , je mérite bien d'avoir un lieu particulier d'oraison. Quels sont les

services, reprit le Patriarche, qui exigent pour salaire la profanation des temples, & le mépris des loix? Elles défendent les assemblées des Hérétiques dans les villes; & vous avez fait serment de les maintenir, ces loix saintes & sages. Mais avez-vous attendu jusqu'ici à recevoir la récompense de vos services? Et lui rappelant de quel grade on l'avoit tiré, car il avoit été simple soldat; considérez, poursuivit-il, ce que vous étiez autrefois, & ce que vous êtes à présent; quel étoit l'état de votre fortune, ou plutôt de votre indigence, jusques dans vos vêtemens, avant de passer le Danube, & dites-nous si le titre de Duc, si la qualité de Consul est au dessous de votre ambition. Puis se tournant vers l'Empereur, il lui fit envisager toutes les suites de sa molle condescendance à l'égard des Hérétiques; que la sûreté de la Religion faisoit celle de l'Empire; mais que si par impossible on séparoit ces deux choses, il vaudroit mieux livrer des provinces que la maison de Dieu, & perdre la couronne de l'Univers, que la Religion.

Gainas ne put résister à l'énergique & vive éloquence de Chrysostome, ou plu-

tôt à  
Il di  
mod  
révo  
bien  
que  
dans  
redo  
che.  
la T  
s'opp  
inter  
fer,  
la d  
au d  
lui d  
respe  
néan  
défa  
des I  
tanti  
P  
dans  
au P  
nom  
d'ac  
des  
étoi  
trafi



tôt à l'esprit de Dieu, qui parloit en lui. Il digéra même ce refus, avec assez de modération. Quelque temps après; il se révolta ouvertement. Mais les gens de bien remarquerent, avec consolation, que le dépit de cet affront n'influa point dans sa révolte. Il parut même depuis redoubler de respect pour le S. Patriarche. Comme le Goth rebelle ravageoit la Thrace, & que personne n'osoit ni s'opposer aux efforts de la révolte, ni interposer sa médiation pour la faire cesser, le généreux Pasteur se chargea de la députation. Gainas l'ayant su, alla au devant du Saint, avec ses enfans, & lui donna toutes les marques possibles de respect & de bienveillance. Il persista néanmoins dans sa rébellion; mais il fut défait par un Général des Huns, ami des Romains, qui envoya sa tête à Constantinople.

Theod. v. 72

Pendant cette guerre, c'est-à-dire, dans le cours de l'année 400, on dénonça au Patriarche le Métropolitain d'Ephese, nommé Antonin, sur différens chefs d'accusation, notamment pour avoir eu des enfans de sa femme, depuis qu'il étoit Evêque, & parce qu'il faisoit un trafic réglé des choses saintes, en ven-

ez. VII. 26.

dant les ordinations épiscopales, à raison du revenu des Evêchés. La dénonciation fut faite par Eusebe de Cilbiane, l'un des suffragans d'Ephese, dans un concile formés des Evêques Asiaticques qui se trouvoient à la Cour, & de trois Métropolitains, dont le plus remarquable étoit celui de Scythie, en tout vingt-deux Evêques; cet Archevêque des Scythes, ou de Torni, se nommoit Théotime, & avoit succédé aux vertus comme au siege de S. Vétranion. Nourri dans la vie monastique, & peu content d'en retenir l'habit & ies cheveux longs qu'il ne quitta jamais, il en avoit conservé soigneusement l'austérité, l'esprit de modestie & de pénitence; en un mot, toutes les vertus qui le rendirent vénérable aux plus sauvages des Barbares, & que le Ciel honora plusieurs fois par des miracles.

L'Evêque de Cilbiane présenta son libelle devant cette assemblée respectable. Le prudent Patriarche eût bien voulu assoupir une affaire, dont l'avantage présumé n'en pouvoit compenser l'inévitable scandale. Il employa Paul d'Héraclée, ami d'Antonin, & qui n'étoit pas mal avec Eusebe, afin de les réconcilier l'un avec l'autre: mais celui-ci étoit trop

anim  
l'aut  
le S  
exer  
prés  
que  
ganc  
ce p  
mod  
de d  
qui  
cien  
My  
& i  
en f  
retir  
deva  
d'y p  
fait  
nir.  
accu  
vou  
ne v  
nez  
bell  
me  
vou  
de  
feb

animé , pour rien entendre. Au pied de l'autel , au moment où l'on alloit offrir le Saint Sacrifice , il produisit un second exemplaire des mêmes accusations , en présence de tout le peuple , aussi-bien que du clergé , & il se plaignit avec arrogance qu'on refusoit de faire justice. A ce propos injurieux , le Patriarche , tout modéré qu'il étoit , ne put s'empêcher de donner quelques marques d'émotion , qui suffirent à la délicatesse de sa conscience , pour refuser d'offrir les Divins Mysteres , quoiqu'il ne fût un Dimanche ; & il pria un autre Evêque de célébrer en sa place. Après que le peuple se fut retiré , il fit appeller Eusebe , & lui dit devant les Prélats : Je vous prie encore d'y penser ; souvent le premier feu nous fait avancer des choses difficiles à soutenir. Si vous êtes en état de soutenir votre accusation , nous ne la rejettons pas ; si vous y trouvez des inconvéniens , nous ne vous obligeons point à y persister. Prenez votre parti , avant la lecture du libelle. Quand il aura été lu publiquement , & qu'on en aura pris acte , il ne vous sera plus permis , étant Evêque , de vous désister. Rien ne fit peur à Eusebe , & on lut son libelle.

On commença par examiner le dernier chef d'accusation, comme le plus pernicieux dans ses suites. On interrogea : Evêque Antonin, & ceux qu'on lui reprochoit d'avoir ordonnés à prix d'argent. Les témoins cités se trouvant absens, on n'en put venir à la conviction; & l'affaire commençoit de languir. Mais le premier éclat étant fait, Chrysostome, pour abréger le scandale, marqua autant d'ardeur pour la consommation, qu'il avoit eu de répugnance à l'entreprendre. Ainsi pour agir plus efficacement & plus promptement, il résolut de se transporter sur les lieux. Mais Antonin qui craignoit la preuve, avec raison, agit si bien à la Cour, qu'il y fit regarder l'absence du Patriarche, comme peu expédiente dans un temps où la révolte de Gainas tenoit encore tout le monde en alarme. L'adroit Simoniaque gagna même par argent son accusateur, dont le zele étoit trop amer pour être bien pur; & il en tira promesse, sous serment, d'abandonner ses poursuites.

Ce fut donc en vain que S. Chrysostome nomma trois Evêques Commissaires, pour aller en sa place entendre les témoins, & instruire le procès dans le

diocèse même d'Ephese. L'un des trois, savoir Héfychius de Parium, ami d'Antonin, feignit d'être malade. On fatigua les deux autres par des lenteurs affectées. Eusebe lui-même, qui depuis son marché, n'avoit garde de comparoître, fit le malade à son tour. Enfin, l'on traîna tellement en longueur, qu'Antonin mourut avant qu'on eût rien prouvé.

Alors le Clergé d'Ephese & les Evêques voisins écrivirent à S. Chrysostome, en le conjurant de la maniere la plus pressante de venir au secours de cette Eglise, non moins affligée par les mauvais Catholiques que par les Ariens; & sur-tout de prévenir les intrigues de ceux qui s'efforçoient, par argent, d'envahir le siege. Rien ne put contrebalancer dans l'esprit du Saint, la force d'un pareil motif. Le mauvais état de sa santé, la rigueur de l'hiver, tout fut oublié: il partit sans retardement, laissant les soins de sa propre Eglise à Sévérien de Gabales, doué de quelque éloquence, qu'il étoit venu produire dans la Capitale, du reste aussi peu digne de la confiance du S. Patriarche, qu'il avoit plus employé d'artifices pour la gagner. Chrysostome emmena trois Evêques; & quand ils furent

arrivés à Ephese , ceux de la Lydie , de l'Achaïe & de la Phrygie , aussi-bien que de l'Asie , proprement dite , se rassemblerent au nombre de soixante-dix , tous extrêmement empessés à voir , & plus encore à entendre le Grand Chrysostome. Le lâche accusateur d'Antonin , Eusebe , vint comme les autres. Il avoit reçu son salaire, & celui qui le lui avoit donné étant mort , il ne craignoit plus d'être convaincu de parjure. Il reprit son accusation , qui fut prouvée par de bons témoignages , & confirmée par l'aveu même des coupables. Six Evêques ordonnés à prix d'argent par Antonin , furent déposés ; la mémoire du défunt infamée , & ses héritiers condamnés à restituer le prix de ses ordinations simoniaques : enfin l'on substitua de bons sujets aux coupables , & l'on eut un soin particulier , dit un Auteur du temps , de s'assurer qu'ils avoient toujours gardé la continence.

Pall. Dial.

pag. 333.

Soz. VIII. 6.

Tandis que le Patriarche étoit sur les lieux , il s'informa des besoins des autres Eglises de l'Asie. Celle de Nicomédie avoit pour évêque , un aventurier nommé Géronce , Diacre de Milan , sous le pontificat de S. Ambroise. Il s'étoit alors vanté d'avoir pris pendant

la nuit  
spectre  
ginario  
Soit qu  
chi, fo  
Ambr  
des aut  
désave  
cre inc  
à Conf  
taire d  
procun  
Arche  
voulo  
le cha  
peuple  
Il pan  
paroiss  
de l'a  
put ve  
que en  
étoit  
dans c  
grande  
exemp  
de l'h  
qualit  
de ce p  
d'Evê  
nouve

la nuit un onoscélide, c'est-à-dire un spectre monstrueux dont la féconde imagination des Grecs faisoit toute l'existence. Soit que cette fable fût un mensonge réfléchi, soit qu'elle fût une pure illusion, S. Ambroise la trouva indigne d'un ministre des autels, & voulut que Géronce en fît un désaveu effectif par la pénitence. Le Diacre indocile abandonna S. Ambroise, vint à Constantinople, sous le Patriarche Nectaire & trouva des protections qui lui procurerent l'évêché de Nicomédie. Son Archevêque se plaigait, & le Patriarche vouloit faire droit sur la plainte : mais le charlatan avoit gagné son nouveau peuple, par toutes sortes de souplesses. Il pansoit leurs plaies, il guérissoit ou paroïssoit guérir leurs maladies, il étoit de l'abord le plus facile. Nectaire ne put venir à bout de le déposséder, quelque envie qu'il en eût. Ce trait d'autorité étoit réservé à son successeur, qui mit dans ce siege Pansophius, homme d'une grande douceur de mœurs, d'une piété exemplaire, & qui avoit été l'instituteur de l'Impératrice : avec tant de bonnes qualités, il ne put gagner l'affection de ce peuple prévenu ; & ce changement d'Evêque attira au Patriarche même une nouvelle foule d'ennemis.

Il y avoit trois mois passés qu'il étoit parti pour l'Asie, & il étoit temps qu'il revînt à son Eglise. Sévère à qui il l'avoit confiée, la troubloit par ses intrigues, & cabaloit contre le S. Patriarche. Les choses avoient été poussées si loin, que le Saint, à son retour, crut que le ménagement devoit céder à la prudence, & qu'il falloit indispensablement expulser de C. P. cet ingrat & perfide cabaleur. Mais Sévère s'étoit insinué par ses flatteries jusques dans l'esprit de l'Impératrice. Elle le fit revenir de Calcédoine, où déjà il s'étoit retiré, & elle ne fut pas contente, qu'elle ne lui eût fait recouvrer les bonnes grâces du Patriarche, qui, avec une profonde connoissance du cœur humain & des mœurs, avoit cette candeur, & cette simplicité naturelle qui, est si souvent la dupe du génie subalterne de l'intrigue & de la basse politique.

Tandis qu'uniquement pénétré de la grandeur de Dieu & des choses éternelles, il ne faisoit attention, ni aux intérêts, ni aux supercheries du siècle; l'orage se forma de toute part contre lui. Tous les ennemis de la discipline, des bonnes mœurs, de la foi, devinrent les

fens.  
 nombre  
 tenir le  
 ville : n  
 au deda  
 & com  
 & cha  
 riques  
 dace a  
 de la  
 orthod  
 satyriq  
 ment f  
 l'autre  
 se port  
 ques.  
 passa a  
 d'autre  
 de l'In  
 coup  
 la défe  
 sous le  
 des li  
 des p  
 jour.  
 sectair  
 fit en  
 Le  
 grand



fiens. Les Ariens habitoient en grand nombre dans la Capitale; ils ne pouvoient tenir leurs assemblées que hors de la ville: mais pour y aller, ils s'atroupoient au dedans, sortoient processionnellement & comme en triomphe tous ensemble, & chantoient à deux chœurs des cantiques remplis de leurs impiétés. L'audace alla jusqu'à y insérer des dérisions de la doctrine Catholique. Le peuple orthodoxe fit de son côté des chants satyriques. Entre ces deux partis également fiers, l'un de sa faveur présente, l'autre de son crédit passé, la rivalité se porta bientôt à des faillies très-critiques. Du chant & des propos, l'on passa aux coups; & il y eut de part & d'autre du sang répandu. Un Eunuque de l'Impératrice fut même blessé d'un coup de pierre; ce qui fit renouveler la défense qui avoit été faite aux Ariens sous le Pontificat précédent, de chanter des litanies dans la ville, c'est-à-dire des prières communes de nuit ou de jour. Cette nouvelle humiliation des sectaires, attribuée au S. Patriarche, lui fit encore de nouveaux ennemis.

Les choses en étoient là, quand les grands Freres & leur suite arriverent à

Constantinople. Ils se présentèrent au pieux & tendre Chrysostome, qui voyant à ses pieds cinquante vieillards, dans l'extérieur desquels la mortification & tous les vestiges de la sainteté étoient empreints, en fut touché jusqu'aux larmes; & leur demanda qui les réduisoit à la fuite. Ils lui raconterent ce qui s'étoit passé à Nitrie, & le prièrent de leur épargner la triste nécessité de porter leurs plaintes au tribunal séculier; ajoutant qu'ils ne demandoient point d'autre satisfaction, ni d'autre grace, que de rentrer dans leurs solitudes, & d'y conformer le sacrifice de leur personne qu'ils avoient commencé de faire au Seigneur. Il se persuada qu'il seroit aisé d'adoucir Théophile, & leur promit sa médiation, en leur recommandant la discrétion & la retenue. En même temps, & par des clercs d'Alexandrie, envoyés pour les intérêts de Théophile, il s'assura que les plaintes des moines n'étoient que trop fondées. Il écrivit donc à ce Patriarche, mais avec tous les ménagemens possibles, & en le suppliant, comme un fils respectueux auroit pu faire à son pere, de rendre ses bonnes grâces aux pieux solitaires qui faisoient un des plus beaux orne-

mens de  
vindica  
hauteur  
glise In  
les can  
roit, o  
crets,  
les affa  
fort; c  
être ju  
à soixan  
Après  
ne vou  
rends,  
le pour  
des esp  
Cep  
lettres  
fois r  
rigéni  
ment  
nouve  
un par  
roit ut  
de sai  
lamin  
encor  
une f  
& no

mens de son Eglise. Mais l'impériefx & Pallad., vindicatif Egyptien répondit avec une hauteur insultante, que l'Evêque de l'Eglise Impériale devoit au moins savoir les canons de Nicée; que s'il les ignoroit, on lui feroit voir que selon ces décrets, nul Evêque ne doit s'ingérer dans les affaires qui ne sont pas de son ressort; que si l'Evêque d'Alexandrie doit être jugé, c'est par les Egyptiens, non à soixante & quinze journées de distance. Après une lettre si dure, Chrysostome ne voulut plus se mêler de ces différends, que pour amortir, autant qu'il le pourroit, la plus grande effervescence des esprits.

Cependant Théophile prévint par ses lettres S. Epiphane, dont il avoit autrefois raillé l'ardeur extrême contre l'Origénisme, & qu'il avoit traité hautement d'Anropomorphite. Mais dans ces nouvelles conjonctures, il sentoit combien un partisan du caractère d'Epiphane lui seroit utile. Avec une réputation bien établie de sainteté & de capacité, l'Evêque de Salamine avoit, dans un âge avancé, un génie encore très-vif, & un grand ascendant sur une foule de Docteurs plus jeunes que lui, & non moins célèbres. Il envoya la lettre

de Théophile au Prêtre Jérôme, & y en joignit une de sa part, où il triomphoit de ce qu'Amalec étoit détruit jusqu'à la racine; ce sont ses termes, pour exprimer la condamnation d'Origene par l'Evêque d'Alexandrie. Il fit plus: il se rendit à Constantinople, malgré son extrême vieillesse.

Chrysofome feignit d'ignorer le but de ce voyage, envoya par honneur son clergé au devant de lui, & le fit inviter à prendre un logement dans le palais épiscopal. Mais Epiphane, prévenu contre le Patriarche, ne répondit qu'avec dureté à ses politesses, & il refusa toute communication avec sa personne, à moins qu'il ne condannât Origene, & ne chassât les grands Freres. Chrysofome représenta, avec douceur, qu'il ne falloit rien précipiter; sur cette réponse, on fit prendre à Epiphane une résolution extrême, & dont l'exécution eût fait de ce Prélat vénérable la fable & la risée de tout l'Empire. On l'excita à se présenter au milieu de l'Eglise, devant tout le peuple assemblé, d'y condamner à voix haute les livres d'Origene, les moines venus d'Egypte, comme Origénistes, & le Patriarche de C. P. comme

leur faut  
goit à do  
ques per  
politique  
suites. L  
adoré du  
sédition  
péril, co  
lévemen

On n  
la droitu  
monde  
Prince,  
tombé m  
phane le  
mit que  
trice fuy  
tous les  
les proté  
cette rép  
fils, il e  
garderai  
vous so  
conseilla  
Nitrie, c  
extraord  
vous, p  
demanc  
répondi

leur fauteur. Le S. Vieillard commençoit à donner dans le piège, quand quelques personnes, plus sensées ou plus politiques, lui en firent craindre les suites. L'Evêque Jean, lui dit - on, est adoré du peuple, il pourra s'élever une sédition; & vous serez le premier en péril, comme la première cause du soulèvement. Cette remontrance l'arrêta.

On ne laissoit pas de rendre justice à la droiture de ses intentions, & tout le monde révéroit ses vertus. Le jeune Prince, fils d'Arcade & d'Eudoxe, étant tombé malade, la mere demanda à Epiphane le secours de ses prieres. Il promit que l'enfant guériroit, si l'Impératrice fuyoit les grands Freres, comme tous les autres Hérétiques. Eudoxe, qui les protégeoit, parut scandalisée, & fit cette réponse: Si Dieu veut prendre mon fils, il en est le maître. Pour vous, je me garderai bien d'imaginer désormais que vous soyez un homme à miracles. Elle conseilla néanmoins aux solitaires de Nitrie, d'aller s'expliquer avec cet homme extraordinaire; & ils obéirent. Qui êtes-vous, pour oser vous présenter ici, leur demanda-t-il brusquement? Mon pere, répondit respectueusement Ammoné,

qui étoit à la tête , nous sommes ces grands Freres qu'on vous a peints de si noires couleurs : mais je desirerois savoir , si jamais vous avez entendu nos disciples , ou vu nos écrits. Il répondit franchement , que non ; & Ammone reprit : Comment donc nous jugez-vous Hérétiques , sans aucune preuve de nos sentimens ? Tout le monde m'a dit que vous l'étiez , répondit l'Evêque. Le solitaire répliqua : Nous en avons usé bien autrement à votre égard ; car nous avons souvent lu vos écrits , entr'autres , votre Ancorat ; & comme plusieurs personnes le censuroient , & l'accusoient d'hérésie , nous avons pris votre défense. Vous ne devriez donc pas sur des rumeurs vagues & incertaines , condamner ceux qui ne disent que du bien de vous.

Cette entrevue adoucit beaucoup S. Epiphane , qui n'avoit pas moins de droiture dans l'ame , que de vivacité dans le tempérament. Peu de temps après , il partit pour son Isle ; soit qu'il se repentit d'être allé trop vite en cette affaire ; soit qu'il eût eu révélation de sa mort prochaine , comme on l'a cru , sur ce qu'il dit au moment de s'embarquer. Plusieurs Evêques le reconduisant jusqu'à la mer ;

se vous  
lais , & t  
je m'en  
mourut  
river en  
qu'il gou  
Constanc  
d'une gr  
n'est pas  
relle le re  
zele l'exp  
moins re  
surprit  
& mille  
imposant  
Les sc  
tégés de  
quère , a  
contre e  
les Prése  
paroître  
sostome.  
les deux  
l'accusat  
qu'avoit  
même f  
tinople  
les Offi  
sateurs

se vous laisse, leur dit-il, la ville, le palais, & tout ce grand théâtre : pour moi, je m'en vais ; car je suis très - pressé. Il mourut en effet sur mer, avant que d'arriver en Chypre. Il y avoit trente-six ans qu'il gouvernoit l'Eglise de Salamine ou Constance, Capitale de cette Isle. Il étoit d'une grande érudition ; mais sa critique n'est pas fort exacte. Sa droiture naturelle le rendit crédule, & l'ardeur de son zèle l'exposa aux préventions. Il faut néanmoins reconnoître, que Théophile, qui surprit sa confiance, avoit une habileté, & mille autres qualités extrêmement imposantes.

Les solitaires de Nitrie se voyant protégés de l'Impératrice, présenterent requête, afin que les accusations intentées contre eux fussent examinées devant les Préfets, & Théophile tenu de comparoître, pour être jugé par S. Chrysostome. La demande fut accordée dans ses deux chefs. Les Préfets examinerent l'accusation formée par les faux Freres, qu'avoit subornés Théophile ; & lui-même fut contraint de venir à Constantinople, d'où l'Empereur envoya un de ses Officiers, pour l'amener. Les accusateurs qu'on examina en premier lieu,

ne purent rien prouver, & rejetterent toute la trame sur l'Evêque d'Alexandrie, en déclarant qu'il les avoit trompés, & qu'il leur avoit dicté leur requête. On les emprisonna jusqu'à son arrivée: le cas étant grave, & digne de mort, suivant la lettre des Loix Romaines contre les calomnieurs. Quelques-uns moururent en prison, avant l'arrivée de Théophile. Les autres, moyennant l'argent qu'il fournit, en furent quittes pour le bannissement.

Le Patriarche d'Alexandrie avoit été mandé seul; & il arriva comme en triomphe, avec un cortège de trente-six Evêques. Saint Jean Chrysostome, qui avoit préparé des logemens pour ces Prélats, les invita de la maniere la plus cordiale à descendre chez lui: mais ils le refuserent sechement. Théophile ne voulut ni le voir, ni lui parler, ni lui donner aucune marque de communion. Il avoit dès-lors son plan tout dressé, tant la foiblesse du Gouvernement lui étoit connue. Loin de se défendre des prévarications qu'on lui reprochoit, il se proposa d'attaquer Chrysostome sur son propre siege; persuadé que s'il le pouvoit chasser de la Capitale, il n'auroit

plus de p  
 dans tro  
 tinople  
 quoique  
 lement  
 sujet d'u  
 le public  
 phile ne  
 S. Evêq  
 l'exempl  
 ceur. C  
 par les m  
 justice,  
 d'aller a  
 former ju  
 l'accusoi  
 de plusie  
 refusa co  
 noissance  
 un accus  
 pour les  
 ger les ca  
 province.  
 Théop  
 jour & m  
 cert avec  
 indisposé  
 alors pri  
 Gabales



plus de peine à écraser les Solitaires. Pendant trois semaines qu'il resta à Constantinople, il n'approcha point de l'Eglise; quoique S. Chrysostome le fit continuellement presser de lui dire au moins le sujet d'une guerre si inattendue, & dont le public étoit si scandalisé. Mais Théophile ne daigna jamais lui répondre. Le S. Evêque ne laissa point de lui donner l'exemple de la modération & de la douceur. Cependant l'Empereur, sollicité par les moines, le pressa de leur rendre justice, lui commanda formellement d'aller au logis de Théophile, & d'informer juridiquement contre lui: car on l'accusoit de violences, de meurtres, & de plusieurs autres crimes. Mais le Saint refusa constamment d'en prendre connoissance, tant par considération pour un accusé de ce rang, que par respect pour les canons, qui défendoient de juger les causes Ecclésiastiques hors de leur province.

Théophile, au contraire, travailloit jour & nuit contre Chrysostome, de concert avec toutes les personnes qu'il trouva indisposées contre le S. Patriarche. Ce fut alors principalement que l'Evêque de Gabales fit voir le peu de fond qu'on doit

faire sur la réconciliation d'un ennemi jaloux. Acace de Bérée, mécontent du Patriarche, précisément pour un accueil peu honorable dont il croyoit avoir sujet de se plaindre; d'un autre côté Antiochus de Ptolémaïde, & un Abbé de Syrie nommé Isaac, tous deux vagabonds d'habitude & d'humeur tracassière, accoutumés à courir de diocèse en diocèse pour en tourmenter & calomnier successivement les Evêques, entrerent dans le complot de Sévérien, & s'en firent sous sa direction les agens principaux; ils envoyèrent d'abord à Antioche, pour rechercher la jeunesse de Chrysostome,

Mais n'y ayant rien trouvé qu'à son avantage, ils se retournerent du côté de la ville Impériale, qui fournit seule à bien des attaques contre son zélé Prélat.

Il avoit d'abord pour ennemis, dans son Clergé, tous ceux qui ne pouvoient souffrir les loix qu'il y vouloit rétablir, & en particulier deux Prêtres, cinq Diacres & trois veuves du premier rang, dont deux avoient eu pour époux des Consuls, & qui étant vieilles, ne pardonnoient point au Patriarche les avis mortifians que leur attiroit le mélange ridicule de l'afféterie du premier âge,

avec

avec les  
cette pa  
unes de  
prêtres  
préterer  
tend au  
irritée  
discour  
éloqu  
en géné  
des ima  
la Prin  
avoient  
non plu

Thée  
& natu  
dit l'or  
table,  
malgré  
plier à  
plaigno  
clercs a  
de les a  
tiques,  
més con  
cres, d  
viles,  
l'un po  
crime d

Tor

avec les rides & les cheveux blancs. Outre cette partie gangrénée du clergé, quelques-unes de ces personnes de cour, toujours prêtes aux cabales & aux révolutions, prêterent la main à Théophile. On prétend aussi que l'Impératrice étoit déjà irritée contre Chrysostome, pour un discours où emporté par l'ardeur de son éloquence, il avoit parlé des femmes en général, avec une véhémence & sous des images, que le peuple appliquoit à la Princesse. Les Evêques d'Asie qui avoient été déposés, ne manquèrent pas non plus de signaler leur ressentiment.

Théophile profita de tout. Opulent & naturellement magnifique, il répandit l'or avec profusion, tenoit une grande table, se rendoit affable & caressant, malgré sa fierté naturelle qu'il savoit plier à l'intérêt, écoutoit tout le monde, plaignoit les mécontents, flattoit les clerics ambitieux, & leur faisoit espérer de les avancer. Entre tous les ecclésiastiques, il n'y en avoit point de plus animés contre leur évêque, que deux diacres, dignes de mort, selon les loix civiles, & qu'il avoit chassés de l'église, l'un pour cause de meurtre, l'autre pour crime d'adultère. Tels furent les premiers

boute-feux qu'employa Théophile, encore fut-il obligé de leur promettre qu'il les rétablirait dans le clergé; ce qu'il exécuta, suivant la méthode qu'il savoit si bien; il les engagea à lui présenter des requêtes, les dicta lui-même, & les remplit de faussetés.

Il falloit avoir l'autorité pour soi, au défaut de l'équité. La rourbe & l'intrigue opérèrent encore ce nouveau prestige: Arcade qui venoit de marquer de la vigueur contre les premières tentatives de la cabale, reçut au moment décisif toutes les impressions qu'elle lui voulut donner. Les richesses de Théophile, jointes aux ressentimens de l'Impératrice, leverent tous les obstacles. On sema l'argent à la cour, avec tant de fruit, qu'au moment où Théophile sembloit ne pouvoir échapper à une condamnation canonique, on vit éclore l'étrange résolution de traduire Chrysostome lui-même au jugement d'un Concile.

On choisit pour le lieu du conciliabule, le bourg du Chêne, près de Calcédoine, tant parce que Cyrill, évêque de ce petit endroit, étoit ennemi déclaré de S. Jean Chrysostome, que parce qu'on appréhendoit l'affection que le peuple de

Constan  
bourg  
l'effe  
Rufin y  
une églis  
Saint, q  
rante évê  
ne pouv  
les ietto  
quité de  
d'entr'e  
chargerer  
lexandrie  
où il déc  
s'ériger e  
s'ils n'avo  
aux canon  
le premie  
nombreux  
le sien, p  
évêques e  
se trouvoi  
diverses  
comproi  
avoient co  
preuves d  
manifestes  
S. Chry  
que nonc

Constantinople portoit à son évêque. Ce bourg étoit d'ailleurs commode pour l'effet qu'on se proposoit depuis que Rufin y avoit fait bâtir un palais, avec une église & un monastere. On cita le Saint, qui refusa de comparoître. Quarante évêques qui se trouvoient avec lui, ne pouvoient revenir de la surprise où les jettoient l'adresse, l'audace & l'iniquité de Théophile. Ils députerent trois d'entr'eux, avec deux prêtres, & les chargerent de répondre à l'évêque d'Alexandrie, qu'on avoit encore la lettre où il déclaroit que nul évêque ne doit s'ériger en juge hors de ses limites; que s'ils n'avoient eu plus d'égard que lui aux canons de Nicée, ils l'auroient jugé le premier; que leur Concile étoit plus nombreux, & d'un tout autre poids que le sien, puisqu'il n'avoit que trente-six évêques d'une seule province, & qu'eux se trouvoient au nombre de quarante de diverses provinces, entre lesquels on comptoit sept métropolitains; qu'ils avoient contre lui des mémoires & des preuves de soixante-dix articles de crimes manifestes.

S. Chrysostome répondit de son côté, *Pallad. p. 761*  
 que nonobstant l'irrégularité de la pro-

cédure , & quoiqu'il dût incontestable-  
 ment être jugé dans Constantinople ,  
 en cas qu'il fût coupable , il ne dispute-  
 roit pourtant pas sur le lieu du jugement ,  
 pourvu qu'on exclût quelques-uns des  
 juges qu'il nomma , & qui étoient récu-  
 sables par toutes les raisons de droit. Il  
 fit la même réponse à un Notaire de  
 l'Empereur , chargé d'un ordre de ce  
 Prince , pour le contraindre à se présen-  
 ter. Quelque respect qu'il eût pour les  
 puissances établies de Dieu , il jugea que  
 dans cette affaire , purement ecclésias-  
 tique , sa soumission seroit moins édi-  
 fiante pour les Fideles , que préjudiciable  
 à l'Eglise. Des Evêques attachés au Saint  
 Patriarche s'étant fait les porteurs de sa  
 réponse , les partisans de Théophile les  
 arrêterent ignominieusement , se por-  
 terent contre eux aux plus grandes vio-  
 lences , battirent l'un fort rudement ,  
 déchirerent les habits d'un autre , en  
 chargerent un troisième des fers qui  
 avoient été préparés pour S. Chryso-  
 tome même , & comme si c'eût été lui ,  
 ils jetterent cet ami fidele dans une  
 barque , & le transporterent en un lieu  
 inconnu.

Du reste on procéda , comme dans les

cas de  
 tous le  
 cusé n'  
 avoit ju  
 la calo  
 la mul  
 manque  
 La plus  
 l'hospit  
 mandac  
 comme  
 ne des p  
 des rich  
 où il y  
 A cette  
 traite, c  
 qui eng  
 habitue  
 cations  
 sauvage  
 ces mon  
 société  
 dans le  
 faire ent  
 pour fa  
 berté. I  
 sa vie ,  
 cautions  
 foible f

cas de contumace ; on tint pour preuve tous les chefs d'accusation auxquels l'accusé n'étoit pas venu répondre. Il y en avoit jusqu'à vingt-neuf ; l'oppression & la calomnie cherchant d'ordinaire dans la multitude des imputations , ce qui manque à leur solidité & à leur vérité. La plus spécieuse étoit qu'il exerçoit peu l'hospitalité , jusques-là fort en recommandation parmi les Evêques , mais qui commençoit à faire divertir le patrimoine des pauvres au profit ou à l'amusement des riches , sur-tout dans une capitale où il y avoit une affluence prodigieuse. A cette sainte épargne & à l'esprit de retraite, de recueillement & de pénitence qui engageoit le S. Evêque à manger seul habituellement , on donnoit les qualifications les plus injurieuses : on l'appeloit sauvage , cyclope , & du nom de tous ces monstres fabuleux que la haine de la société & de l'humanité tenoit renfermés dans leurs cavernes. On vouloit aussi faire entendre qu'il en usoit de la sorte , pour faire bonne chere avec plus de liberté. Mais outre l'austérité notoire de sa vie , tout le monde savoit quelles précautions & quel régime lui imposoit sa foible santé , il n'osoit boire de vin , à

cause des chaleurs de tête qui le tourmentent ; & son estomac étoit dans un état , où tout ce qu'on pouvoit lui préparer n'excitoit que son dégoût. Les autres accusations n'étoient que des présomptions imaginaires , de vagues imputations , dénuées de circonstances & de vraisemblance , alléguées même de manière à laisser voir que personne ne faisoit fond là-dessus. On lui reprochoit , entr'autres choses , de ne donner connoissance à personne de l'emploi qu'il faisoit des revenus ecclésiastiques , & d'avoir vendu des choses consacrées à Dieu, telles que le marbre préparé par son prédécesseur pour l'ornement d'une église. Ses immenses charités justifioient assez cette conduite. Le crime qu'on lui fit vaguement d'avoir injurié les clercs , & composé un Livre contre eux , n'avoit trait qu'à son zèle contre l'abus des femmes sous-introduites , & faisoit au fond l'éloge de sa vigilance pour la pureté cléricalle. On l'accusoit aussi d'avoir procuré le bannissement de Porphyre , Prêtre d'une conduite plus qu'équivoque ; d'avoir décelé le comte Jean , coupable de sédition ; de s'habiller & se déshabiller au milieu de l'église , dans le trône

pontific  
unique  
on char  
tere de  
rigueur  
appelle  
on osa  
admis  
chamb  
monde  
habitue  
l'omnie  
d'elle-  
où l'avo  
nesse,  
venue  
ferveur  
de l'hy  
Ma  
que cit  
ne fut  
ver, &  
contur  
l'Emp  
Com  
mes,  
qu'il s  
suivan  
belles



pontifical : articles que nous rapportons , uniquement pour montrer que dès-lors on changeoit de vêtement pour le ministère de l'autel , & qu'on reprenoit en rigueur les défauts contraires à ce qu'on appelle mansuétude ecclésiastique. Enfin on osa l'accuser , non-seulement d'avoir admis des personnes du sexe dans sa chambre , après avoir congédié tout le monde , mais d'entretenir un commerce habituel avec une femme mariée : calomnie atroce & manifeste , qui tomba d'elle-même , par la connoissance de l'état où l'avoient réduit les austérités de sa jeunesse , & l'incommodité qui lui étoit survenue dès-lors , en s'exposant avec une ferveur indiscrete aux froids rigoureux de l'hyver.

Mais comme il ne comparut pas , bien que cité à quatre reprises différentes , il ne fut pas seulement question de prouver , & on le condamna simplement par contumace. La lettre qu'on en écrivit à l'Empereur étoit conçue en ces termes : Comme Jean , accusé de plusieurs crimes , n'a pas voulu se présenter , parce qu'il se sentoit coupable ; il a été déposé suivant les loix : mais parce que les libelles contiennent aussi une accusation.

de lèse-majesté , nous laissons à votre piété le soin de le punir pour ce délit particulier : car ce n'est pas à nous d'en prendre connoissance.

Dans ce procédé des ennemis les plus acharnés , on doit remarquer la retenue des Evêques , par rapport au jugement des crimes capitaux. Ce prétendu crime de lèse-majesté , consistoit à s'être échappé de paroles contre l'Impératrice ; parce qu'on appliquoit à cette Princesse différentes expressions qui avoient paru singulieres , dans les sermons que fit S. Chrysostome , pendant le Concile même du Chêne. Vous savez , mes Freres , avoit-il dit , en se livrant trop peut-être au feu de son éloquence , vous savez pourquoi l'on m'en veut : c'est que je ne suis point vêtu de soye , & que la race de l'aspic domine aujourd'hui : on appliquoit ces mots figurés à la nation des Francs , dont l'Impératrice étoit issue. On releva plusieurs autres expressions , plus dures encore ou plus claires , & vraiment inexcusables : mais indépendamment de la réputation de sagesse & de modération si bien assurée à Saint Jean Chrysostome , on a mille autres raisons de douter qu'elles ayent été fidèlement rendues.

Il n  
jaloux  
parti.  
triarche  
suis prè  
ques de  
juration  
fir la g  
celui q  
Souven  
& que  
sonne l  
tout le  
uns se  
ferent  
de l'asse  
plus alo  
douleu  
dit: A  
rer sur  
est ma  
Valons  
& que  
butte a  
plus l  
nous p  
assista  
lins, d  
prisées

Il n'en falloit pas tant, pour que de jaloux & sanguinaires flatteurs en tirassent parti. Aussi le bruit courut-il que le Patriarche devoit avoir la tête tranchée. Je suis près d'être immolé, dit-il aux Evêques de son parti : je reconnois la conjuration de Satan ; il ne peut plus souffrir la guerre que lui font les discours de celui que vous nommez Chrysofome. Souvenez-vous de lui dans vos prieres, & que la peur ne fasse abandonner à personne les intérêts de l'Eglise. A ces mots tout le monde fondit en larmes ; les uns se jetterent à son cou & l'embrasserent tendrement ; les autres sortirent de l'assemblée, parce qu'ils ne pouvoient plus alors soutenir l'accablement de leur douleur ; il les pria de rentrer, & leur dit : Asséyez-vous, mes Freres, sans pleurer sur mon solide avantage. Jesus-Christ est ma vie, & la mort m'est un gain. Valons-nous mieux que les Prophetes & que les Apôtres, pour être moins en butte aux traits de l'envie, & demeurer plus longtems en ce monde ? N'avons-nous pas sujet de pleurer, dit un des assistans, au moment de rester orphelins, de voir l'Eglise veuve, ses loix méprisées, les pauvres abandonnés, le peuple

Pall. p. 67.

fidèle dépourvu d'alimens & de lumières? *ibid.* p. 68. Saint Chrysostome frappant de sa main gauche dans la droite, par un mouvement qui lui étoit ordinaire dans les grandes émotions, répondit en ces mots: C'est assez, mon Frere, n'en dites pas davantage: la lumière de l'Évangile n'a pas commencé par moi, & ne s'éteindra point avec moi.

Toutefois il ne fut condamné qu'au bannissement, que le foible Empereur accorda au Concile, ou plutôt à Théophile, content dans sa jalousie d'éloigner l'illustre rival qui lui faisoit ombre dans l'église & dans la ville de Constantinople. On procéda sur le champ à l'exécution, nonobstant l'appel du Saint à un jugement plus régulier. Il fut mis hors de l'église par un Comte & des Soldats. Tout le peuple le suivit en versant des larmes; les moines & les vierges poussèrent des cris lamentables; de tous côtés on entendit retentir ces regrets: hélas! il vaudroit mieux ravir au soleil l'éclat de sa lumière, que de condamner au silence la bouche de Jean. On le jeta dans un vaisseau, qui le passa de nuit en Asie: mais ce bannissement ne dura qu'un jour.

*ibid.* v. 34. Dès la nuit suivante il survint un af-

freux et  
de rem  
parrem  
pératric  
pour le  
écrivit  
plus a  
attribu  
rompu  
On en  
supplie  
ville d  
courto  
positio  
Ceux c  
publie  
l'omni  
balles  
ayant  
mer c  
peuple  
lais,  
l'évêq  
On en  
à Pré  
citoye  
lui. La  
les na  
avec

freux tremblement de terre , qui menaça  
 de renverser le palais , & sur-tout l'ap-  
 partement impérial de l'Empereur. L'Im-  
 pératrice se montra la plus empressée  
 pour le rappel du S. Patriarche : elle lui  
 écrivit sur le champ , dans les termes les  
 plus affectueux & les plus satisfaisans ,  
 attribuant à des hommes perfides & cor-  
 rompus tout ce qui s'étoit fait contre lui.  
 On envoya courier sur courier pour le  
 supplier de venir sans délai rendre à la  
 ville désolée la joie & la vie. Avec la  
 cour tous les esprits rentrèrent dans les dis-  
 positions les plus avantageuses à son égard.  
 Ceux qui lui avoient été les plus opposés ,  
 publièrent à haute voix , qu'on l'avoit ca-  
 lomnié indignement. Sévérien de Ga-  
 balles prêchant dans ces conjonctures , &  
 ayant encore eu l'imprudence de déclai-  
 mer contre lui , ne fit qu'émouvoir le  
 peuple , qui courut en troupes vers le pa-  
 lais , en demandant à grands cris que  
 l'évêque Jean lui fût rendu au p'utôt.  
 On envoya l'Eunuque Brisson en diligence  
 à Prénere , où étoit le Saint , & tous les  
 citoyens coururent en foule au devant de  
 lui. La mer en un moment disparut sous  
 les navires & les barques , où se jetterent  
 avec précipitation les hommes de tous

âge & de tout état , les femmes mêmes tenant leurs enfans entre leurs bras. C'est ainsi que le S. Patriarche rentra , comme en triomphe , accompagné d'une multitude de grands , entre lesquels on compra plus de trente Evêques.

Il ne vouloit pas reprendre ses fonctions , qu'il n'y eût été rétabli par un Concile plus nombreux que celui qui les lui avoit fait quitter ; mais le peuple n'eut point d'égard à cette délicatesse , qui gênoit son empressement. Ils se rangèrent autour de lui avec des cierges allumés , & chantant des cantiques composés dans un enthousiasme soudain , ils l'emmenerent dans l'église , le contraignirent de monter dans sa chaire , & de reprendre le cours de ces divines instructions , dont l'éloquence parut encore avoir pour eux des charmes tout nouveaux : il leur parla en effet avec plus de sublimité que jamais , se surpassa en quelque sorte lui-même , dans une occasion si propre à élever le sentiment ; & ce discours excita des applaudissemens si vifs & si continuels , que l'Orateur ne put l'achever. Il persista néanmoins à demander un Concile nombreux , où il pût se justifier. A sa priere , l'Empereur écri-

Chryf. tom.  
3. p. 262.

vit de to  
Evêques  
disperfer  
du parti  
tement o  
du peup  
dans son  
trembla  
jetter de  
pitamm  
rigueurs  
bien vite  
s'étoit  
thyme ,  
restassent  
l'Evêque  
temps a  
Saints à  
contre l  
avec sa c  
de la sun  
prairie c  
rêter au  
meura  
cher au  
qu'avan  
On r  
vant en  
petite

vit de toutes parts pour rassembler des Evêques : mais ils se cachèrent , & se dispersèrent avec empressement. Ceux du parti de Théophile s'enfuirent secrètement de Constantinople , dans la crainte du peuple , & ils se retirèrent ; chacun dans son église. L'audacieux Théophile trembla lui-même ; on menaçoit de le jeter dans la mer : il s'embarqua précipitamment durant la nuit , malgré les rigueurs de l'hyver , afin de repasser bien vite en Egypte. Déjà cependant il s'étoit réconcilié avec Eusebe & Euthyme , les deux grands freres qui seuls restassent en vie , car Ammone & l'Evêque Dioscore étoient morts quelque temps auparavant , avec la réputation de Saints à miracles. Le zele de Théophile contre les écrits d'Origene se dissipa , avec sa cabale. Quand on lui en marqua de la surprise , ces livres , dit-il , sont une prairie où je cueille les fleurs , sans m'arrêter aux épines. Saint Chrysostome demeura tranquille pour lors , parut plus cher au peuple , & reprit plus d'autorité qu'avant cette disgrâce.

On raconte de Théophile , qu'en arrivant en Egypte il aborda par hasard à la petite ville de Gérès. L'Evêque étoit

mort, & les habitans avoient jetté les yeux sur le solitaire Nilammon, pour le mettre sur ce siège. Il demouroit hors de la ville, dans une cellule, dont il avoit muré les portes, pour vivre plus retiré. Comme il refusoit l'épiscopat, Théophile vint plusieurs fois, pour l'engager à l'accepter; il répondit enfin: Demain, mon pere, vous ferez ce qu'il vous plaira: permettez - moi aujourd'hui de régler mes affaires. Théophile revint le lendemain, & lui dit d'ouvrir, en lui rappelant sa promesse. Prions auparavant, dit Nilammon, prions, dit de son côté Théophile, qui se mit aussi-tôt en prieres. Un long espace de temps s'écoula de la sorte. Enfin Théophile & ceux qui étoient avec lui, se lassant d'attendre hors de la cellule, on appella Nilammon à haute voix; il ne répondit point. On démolit la muraille qui bouchoit sa porte, & on le trouva mort. Il fut enterré avec beaucoup de pompe, on bâtit une église sur son tombeau, & tous les ans on y venoit célébrer sa mémoire avec de grandes solemnités. L'Eglise en fait encore la fête, le six de Janvier.

La maniere glorieuse dont S. Jean Chrysostome avoit été rétabli, sembloit

Soz. VIII.

89.

lui arriva  
peine d  
au bou  
l'honne  
public  
Sainte  
tion de  
cérém  
de supe  
sous le  
ville,  
Payen  
naires,  
d'une l  
multe  
ment le  
voyoit  
ne put  
& près  
d'idola  
comm  
furieu  
quoiqu  
doute  
l'invé  
mence  
des m  
du S.  
nom.



lui annoncer une paix inaltérable : mais à peine dura-t-elle l'espace de deux mois ; au bout desquels on érigea une statue en l'honneur de l'Impératrice , sur une place publique , entre le palais & l'église de Sainte Sophie. On fit pour l'inauguration de grandes réjouissances , avec les cérémonies accoutumées , encore mêlées de superstition ; ce qui ne fut corrigé que sous le regne suivant. Le Préfet de la ville , qui étoit Manichéen & demi-Payen , enchérit sur les pratiques ordinaires , donna des danses & des farces d'une licence scandaleuse , dont le tumulte & les cris troublèrent indignement le Service Divin. Chrysostome qui voyoit ce désordre de ses propres yeux , ne put souffrir l'injure faite à l'Eglise , & prêcha hautement contre cette espece d'idolatrie. On prétend que son discours commençoit par ces paroles : Hérodiade furieuse demande encore la tête de Jean ; quoique d'autres Auteurs révoquent en doute cette circonstance ; & même toute l'invective contre les femmes , qui commence par ces mots , passe , au jugement des meilleurs , pour n'être pas du Saint Docteur dont elle porte le nom.

jetté les  
pour le  
hors de  
nt il avoit  
lus retiré.  
, Théo-  
l'engager  
Demain,  
us plaira:  
ie régler  
le lende-  
ui rappo-  
vant, dit  
bré Théo-  
n prieres.  
ula de la  
ui étoient  
ors de la  
à haute  
démolit  
orte, &  
erré avec  
ne église  
ans on y  
avec de  
fait en-

S. Jean  
embloit

On n'en fut pas moins ardent à conspirer de nouveau contre lui, & Théophile fut invité à revenir : mais il se souvenoit encore de la maniere dont il avoit été contraint de se sauver : il envoya trois Evêques, qui rassemblèrent les acteurs de la premiere scene. Il ne fut plus question des accusations, dont le Saint offroit hardiment de se laver : ainsi l'affaire n'ayant plus de fond, on s'étudia à l'embarrasser par les formes.

On lui opposa quelques canons sans authenticité, qui sembloient ôter toute espérance de rétablissement à un Evêque rentré dans le ministère, après avoir été déposé par un Concile. Une multitude de pieux & savans Prélats répondirent pour le Patriarche, qu'il n'avoit pas été déposé juridiquement, mais chassé par violence; que loin cependant de s'ingérer lui-même dans le ministère, toutes les Puissances l'avoient forcé à en reprendre les fonctions; que d'ailleurs les canons allégués étoient l'ouvrage d'un Concile hérétique, d'Antioche, nommé de la Dédicace, & qu'ils n'avoient par conséquent nul caractère d'autorité. La cabale, sans répliquer à cette justification solide, obtint une audience secrète

de l'Em  
Prince,  
se tenoit  
l'éloigné  
alloit bie

On e  
le miren  
lui de r  
Par un m  
à-fait étr  
sonder e  
sance div  
une seco  
sécurité,  
& arrête  
si-tôt qu  
Pâques  
rante Ev  
se présen  
pératrice  
d'épargn  
privée c  
fete. M  
Piêtres  
semble  
bain pu  
suivit.

Anti  
Evêque

de l'Empereur , & fit entendre à ce Prince , auffi foible que borné , que Jean se tenoit pour convaincu , & qu'il falloit l'éloigner avant la fête de Pâques qu'on alloit bientôt célébrer.

On envoya du palais , des gens qui le mirent hors de l'église , avec ordre à lui de rester dans la maison épiscopale. Par un mélange de foi & d'impiété , tout-à-fait étranger à nos mœurs , on vouloit fonder en quelque sorte la Toute-Puissance divine , afin que si elle se déclaroit une seconde fois en faveur du Saint persécuté , on pût le rétablir sur le champ , & arrêter par-là les fléaux du Ciel , aussi-tôt qu'ils éclateroient. La veille de Pâques arriva cependant. Plus de quarante Evêques , au milieu du lieu saint , se présentèrent à l'Empereur & à l'Impératrice , en les conjurant avec larmes d'épargner à l'Eglise la douleur d'être privée de son Pasteur dans une si grande fête. Mais on n'écouta rien. Ceux des

Socr. vi. 18.

Piêtres qui lui demeuroient fideles , assemblèrent les Cathécumènes dans le bain public , où la foule du peuple les suivit.

Antiochus , Acace & Sévere , les trois Evêques les plus animés contre le Pa-

triarque, conseilloient d'empêcher cette assemblée. Le Maître des offices leur dit : Il est minuit, la multitude est innombrable, il pourroit arriver du désordre. Acace reprit, en se trahissant lui-même : Les églises sont désertes, l'Empereur, à son arrivée, n'y trouvant personne, remarquera l'affection du peuple pour Jean, & nous regardera comme des imposteurs, nous qui l'avons assuré que personne ne pouvoit souffrir cet homme insociable. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'un Officier, nommé Lucius, chef d'une compagnie de gens de guerre, iroit inviter doucement les citoyens à venir dans l'église. Ce Lucius étoit Payen, ou de mœurs tout-à-fait payennes, sans probité comme sans foi, uniquement sensible à l'appât de l'or & de l'intérêt.

Acace & les autres suborneurs l'engagerent à dissiper la multitude, s'il ne pouvoit la ramener. Il prit, sans délibérer, le parti de la violence. Quatre cents Thraciens, nouvellement enrôlés, accompagnoient cet Officier. Ces hommes naturellement féroces, fondirent tout-à-coup sur les Cathécumenes, en se faisant jour, l'épée à la main. Lucius s'enfonça jusque dans les eaux sacrées, pour em-

Pall. P. 84.

Chryf. épist.  
ad Innoc.  
Soz. VIII. 21

pêcher  
& il pou  
que le  
chargea  
tête des  
plus av  
furent t  
parées  
fuséme  
le mort  
plus gr  
leur fai  
de la bi  
blessés.  
ceux d  
alarmes  
Prêtres  
habits  
sacrés  
& les  
sang d  
main l  
apperc  
tude  
en de  
Ses ga  
tiques  
mieur  
que c

pécher qu'on n'administrât le baptême, & il poussa les Diacres si brutalement, que le saint crême fut répandu. Il déchargea de grands coups de bâton sur la tête des Prêtres, sans respect pour les plus avancés en âge; & les fonts sacrés furent teints de sang. Les femmes préparées pour le baptême s'enfuirent confusément avec les hommes, sans trouver le moment de se revêtir; la crainte d'un plus grand opprobre, ou de la mort, leur faisant oublier les soins ordinaires de la bienséance, plusieurs furent en effet blessés. Leurs cris aigus confondus avec ceux des enfans, porterent au loin les alarmes & la consternation. On vit les Prêtres, les Diacres fuir par les rués en habits ecclésiastiques; l'autel & les vases sacrés abandonnés au pillage; les armes & les vêtemens des Soldats teints du sang de l'Agneau sans rache. Le lendemain l'Empereur étant sorti de la ville, apperçut dans la campagne une multitude de personnes vêtues de blanc. Il en demanda la raison avec étonnement. Ses gardes lui donnerent pour des hérétiques ces ouailles fideles qui aimoient mieux s'assembler en pleine campagne que de s'unir avec les ennemis de leur

Pasteur. Il y en avoit environ trois mille de nouveaux baptisés, qui portoient l'habit blanc, suivant la coutume.

Ces ennemis cruels, abusant de la crédulité du Prince, firent détacher les plus impies de ses gardes, contre cette multitude nombreuse. Elle eût pu se défendre avec avantage, & accabler cette poignée de furieux : mais elle étoit trop fidele aux leçons de S. Chrysostome, pour s'éloigner ainsi de l'esprit de l'Evangile. Il y eut quelques Clercs arrêtés, avec beaucoup de fervens Laïcs de l'un & de l'autre sexe. On arracha brutalement à plusieurs femmes de distinction, leurs voiles, leurs coëffures, leurs pendans d'oreilles, & à quelques-unes les oreilles mêmes. L'une des plus remarquables par son rang & sa beauté, fut obligée de fuir à perte d'haleine, & de se travestir en esclave, pour sauver son honneur : il y eut même des Magistrats, qui se laisserent emprisonner pour le S. Evêque, & plus ses adversaires firent d'efforts contre lui, plus les assemblées des vrais Fideles devinrent nombreuses. Elles ne se renoient plus à la vérité dans les églises, où l'on n'entendoit que le bruit du fouet & des chaînes, des menaces,

de l'impr  
les lieux  
même re  
nes, & l  
avec une  
qu'elle a  
Cette  
jusqu'à  
dant cer  
fois à la  
un hom  
la main  
cacher s  
nergum  
lut cro  
l'homie  
au trib  
d'avoir  
ce forfa  
Le S  
envoya  
qu'on l  
après,  
grand  
cinqua  
couru  
maiso  
recon  
poign

de l'imprécation , du blasphème : mais les lieux écartés , les antres , les prisons même retentissoient du chant des hymnes , & l'on y offroit les sacrés mystères avec une ferveur d'autant plus ardente , qu'elle avoit plus d'obstacles à surmonter.

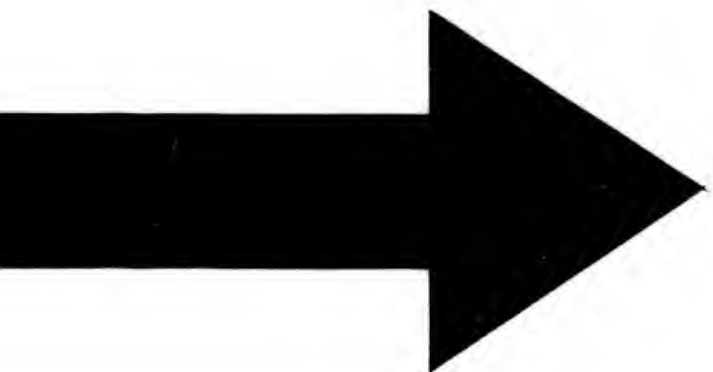
Cette oppression dura depuis Pâques jusqu'à près de la Pentecôte ; & pendant cet intervalle , on artenta plusieurs fois à la vie du Saint : on surprit d'abord un homme qui avoit déjà le poignard à la main pour le tuer , & qui tenta de cacher son crime , en contrefaisant l'énergumene : mais le peuple ne le voulut croire que possédé du démon de l'homicide ou de l'avarice , & le traîna au tribunal du Préfet , où on l'accusa d'avoir reçu de l'argent pour commettre ce forfait.

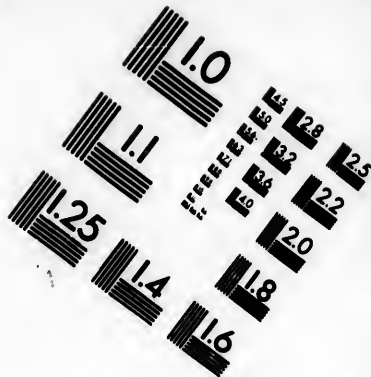
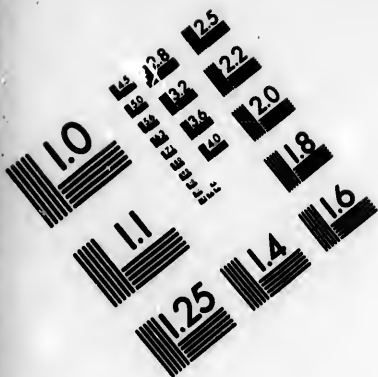
Le S. Patriarche , sans perdre de temps envoya des Evêques , pour empêcher qu'on lui fit aucun mal. Quelque tems après , un domestique du Prêtre Élaïde , grand ennemi du Patriarche , ayant reçu cinquante sols d'or pour le massacrer , courut armé de trois poignards vers la maison épiscopale. Un homme qui le reconnut le voulut arrêter , mais il fut poignardé sur le champ. Un autre cria

Pall. p. 197.  
Soz. VII. 22.

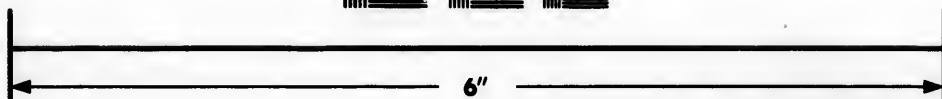
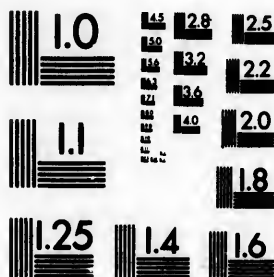








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128 125  
132 122  
120  
118

110  
108  
106  
104  
102  
100  
98  
96  
94  
92  
90  
88  
86  
84  
82  
80  
78  
76  
74  
72  
70  
68  
66  
64  
62  
60  
58  
56  
54  
52  
50  
48  
46  
44  
42  
40  
38  
36  
34  
32  
30  
28  
26  
24  
22  
20  
18  
16  
14  
12  
10  
8  
6  
4  
2

d'horreur, à la vue de ce crime, & fut aussi poignardé; ensuite un troisième, & un quatrième, ainsi jusqu'à sept, dont quatre moururent sur la place. Le peuple ayant enfin pris ce furieux, le Préfet se le fit remettre en promettant justice, & laissa tout impuni. Depuis ce temps-là les citoyens firent la garde jour & nuit devant la maison patriarchale.

Alors par l'instigation des méchants Evêques, le pusillanime Empereur, contre son naturel & sa propre conscience, fit déclarer au Saint qu'il eût à sortir de Constantinople. Toute la terre est au Seigneur, répondit-il; je le trouverai en tout lieu, & je ne crains pas le bannissement. Il étoit peu sensible à ses propres peines: mais la désolation de son peuple faisoit une vive impression sur la tendresse extrême de son cœur. Il plaignoit sur tout les personnes foibles & sans appui, telles que les vierges & les veuves consacrées au Service Divin. Avec la Diaconesse Olympiade, veuve du Préfet du Gouverneur de la ville Impériale, il y avoit plusieurs autres personnes également intéressantes par la beauté de leurs sentimens, & par le religieux sacrifice qu'elles avoient fait de leur jeu-

nelle, &  
joies &  
lieu de  
le Saint  
propre  
celle de  
agitée,  
Citoyen  
les Sold  
pouvoir  
cheval  
rail de l  
que la r  
à la dér  
s'embar  
thinie. S  
elle-mê  
rêts de J

On n  
frere de  
assez bon  
ferent d  
foiblesse  
On fit  
occasion  
Eusebe  
tortures  
rêts d  
leur a n

nelle, de leur fortune, de toutes les joies & les espérances du siècle. Au milieu de tant de sujets d'attendrissement, le Saint Pasteur s'efforça de cacher sa propre sensibilité, & même de tromper celle de son troupeau. La ville étoit si agitée, qu'il y avoit à craindre que les Citoyens n'en vinssent aux mains avec les Soldats, s'ils le voyoient en leur pouvoir. C'est pourquoi il fit tenir son cheval tout prêt devant le grand portail de l'église, à l'Occident; & tandis que la multitude l'y attendoit, il sortit à la dérobée, du côté de l'Orient, & s'embarqua aussitôt pour passer en Bythinie. Sa mere qui vivoit encore, l'avoit elle-même exhorté à sacrifier les intérêts de Jean aux devoirs de l'Evêque.

Chryf. épist.  
137.

On mit en sa place le Prêtre Arface, frere de Nectaire: il étoit très-vieux & assez bon homme: mais ses partisans abusèrent de son pouvoir, ou plutôt de sa foiblesse, pour exercer mille violences. On fit même deux martyrs en cette occasion, le Prêtre Tigrius & le Diacre Eusebe, qui endurerent toutes sortes de tortures plutôt que de renoncer aux intérêts de leur Pasteur légitime; ce qui leur a mérité le culte public de l'Eglise.

Les plus dignes Fideles, malgré les persécutions, continuerent à tenir leurs assemblées à part.

Le Saint Patriarche fut conduit en exil à Cucuse, petite ville de l'Arménie, sur les confins de la Cilicie, c'est-à-dire, dans une contrée alarmée sans cesse par les courses des Hsures : barbares d'une férocité effroyable, & qui des détroits du Mont Taurus, où ils étoient cantonnés, s'échappoient au moment qu'on s'y attendoit le moins, & portoient au loin dans le plat-pays la ruine & la mort. Mais tout désagréable qu'étoit le terme du bannissement, la route en fut encore plus fâcheuse. Le Saint qui se portoit assez bien en partant, fut attaqué de la fièvre, dans cette route pénible, & l'on eut la cruauté de le faire marcher jour & nuit en des lieux dépourvus de tout, & par des chaleurs excessives. Le respect des provinces le dédommagea en quelque sorte de cette barbarie : sa renommée voloit devant lui ; & par-tout où il passoit, le peuple accouroit pour le voir, se prosternoit en versant des larmes, célébroit ses louanges, & maudissoit ses ennemis.

A Césarée de Cappadoce, où il arriva

tiva  
fièvre  
ple,  
tout  
ger &  
qui a  
& qu  
enfin  
le ma  
vais t  
qu'il  
le pér  
mains  
roit le  
noir  
monta  
accès  
rassen  
haute  
que. S  
avoit  
sarée  
qui f  
Pharé  
cet en  
tamm  
bord  
crainte  
fit éte  
To

tiva dans la plus grande ardeur de sa  
 fièvre, le clergé aussi bien que le peu-  
 ple, les moines, les religieuses,  
 tout le monde s'empressa pour le soula-  
 ger & le servir. L'Évêque Pharétrius,  
 qui avoit souscrit à sa condamnation,  
 & qui voulut d'abord dissimuler, conçut  
 enfin une jalousie dont il ne fut plus  
 le maître. Il lui fit toutes sortes de mau-  
 vais traitemens, & n'eut point de repos,  
 qu'il ne l'eût contraint de partir, dans  
 le péril imminent de tomber entre les  
 mains d'une troupe d'Isautes, qui cou-  
 roit le territoire de Césarée, & qui ve-  
 noit d'y brûler un gros bourg. Le Saint  
 monta en litière, en plein midi, dans un  
 accès de fièvre, en présence du peuple  
 rassemblé qui gémissoit & murmuroit  
 hautement contre son impitoyable Evê-  
 que. Silencie, veuve du fameux Ruffin,  
 avoit une maison à cinq milles de Cé-  
 sarée : elle la fit offrir à Chrysostome,  
 qui fut contraint de s'y arrêter. Mais  
 Pharétrius ne le put encore souffrir en  
 cet endroit. On le fit déloger précipi-  
 tamment par une nuit très-obscur. D'a-  
 bord on alluma des flambeaux, mais la  
 crainte des Barbares, peu éloignés, les  
 fit éteindre. Comme le chemin étoit ra-

Chryf. Ep<sup>2</sup>  
 13. ad Olymag

boteux & dans une pente difficile, un des mulets s'abattit sous la litiere, & la renversa: le malade fut réduit à marcher ou à se traîner comme il pût, en prenant le bras de quelqu'un de la compagnie, dans le tremblement de la fièvre & des rencontres alarmantes qui se renouvelloient à chaque moment.

Enfin il arriva à Cucuse, après deux mois de marche, dont plus de moitié dans une maladie sérieuse. Il se trouva cependant assez bien, à son arrivée. Dans ce lieu barbare & sauvage, on lui fit un accueil qu'il n'avoit point éprouvé depuis long-tems. Le peuple, les gens de distinction, l'Evêque, tout s'empressa de lui donner des marques touchantes de vénération & d'une sincere affection. Plusieurs grands, des dames de la premiere qualité, de tous les quartiers de l'Empire, ou le visiterent, ou le firent visiter, afin de fournir à ses besoins; en sorte que ce désert lui devint agréable, & qu'il écrivit à Sainte Olympiade de surseoir aux mouvemens qu'elle se donnoit pour changer ce lieu d'exil. Il y demeura une année, durant laquelle il s'occupa, en Philosophe Chrétien, à écrire, tant pour sa consolation, que

Epist. 12. al.  
31.

pour  
fit son  
preno  
le Di  
si adr  
notre  
que d  
qui n  
les fr  
adress  
dix-se  
des Sa  
sont  
deurs  
les lia  
de si  
cordia  
Cep  
ment  
ces lie  
la fro  
ment  
Infide  
sibles  
Olym  
pour  
Je des  
pour  
Calut



pour celle de ses ouailles. C'est là qu'il fit son Traité contre le scandale qu'on prenoit de cette persécution, ainsi que le Discours où il prouve d'une manière si admirable, que notre bonheur ou notre malheur, après Dieu, ne dépend que de nous-mêmes. Toutes les lettres qui nous restent de ce Père, sont aussi les fruits de cet exil. Celles qui sont adressées à Olympiade, au nombre de dix-sept, montrent bien que les cœurs des Saints pour être tout à Dieu, n'en sont pas moins sensibles aux pures ardeurs de l'amitié. On ne voit rien dans les liaisons mondaines, non-seulement de si vrai & de si constant, mais de si cordial.

Cependant le zèle de cet homme vraiment apostolique ne put être oisif dans ces lieux sauvages. Comme il étoit sur la frontière des Perses, il s'occupa utilement au progrès de l'Évangile parmi ces Infidèles. Rendez tous les services possibles à l'Évêque Maruthas, écrivit-il à Olympiade, car j'ai grand besoin de lui, pour les affaires de la Religion en Perse. Je désirerois fort de le voir à son passage, pour apprendre le détail des fruits de salut qu'il a opérés. Mais sachez au moins

Epl. 196

s'il a reçu mes deux lettres ; je lui écrirai de nouveau , s'il daigne me répondre : s'il ne juge pas à propos de le faire , instruisez-vous par son moyen , & instruisez-moi de l'état de l'Eglise dans ces régions. Apprenez-moi en même temps , s'il espère encore d'y évangéliser. Cet Evêque Maruthas étoit un homme d'un grand mérite , d'une grande piété , & l'Eglise l'honore entre les Saints Martyrs. Il avoit assisté au concile du Chêne , mal instruit & prévenu , ainsi que bien d'autres bons Evêques , contre S. Jean-Chrysostome , qui oublia ces préjugés , & les restes de froideur qui en étoient la suite. L'Evêque de Constantinople n'étoit plus un homme , & fouloit aux pieds tout intérêt personnel , quand il étoit question de ceux de l'Eglise.

Maruthas avoit été envoyé en ambassade au Roi de Perse , Isdegerde , & par l'éminence de ses talens & de ses vertus , il s'étoit rendu respectable à ce Prince infidèle , au point d'alarmer la jalousie des Mages , & de leur faire craindre la conversion du Roi. Il l'avoit guéri d'un mal , où tous leurs remèdes & les secrets de leur magie avoient échoué. Ils résolurent sa perte , & pour en venir à leurs

ains ,  
le te  
pétue  
cache  
le R  
cria q  
un p  
Chrè  
renvo  
avoit  
la sup  
ser à  
& qu  
Isdeg  
vrit e  
fut te  
on pe  
par-to  
ture c  
dans  
De m  
Mage  
nouve  
plus l  
ne l'e  
secon  
Princ  
prie  
Evêq

fins, ils s'aviserent de cet artifice : Dans le temple où l'on conservoit le feu perpétuel qu'adoroient les Perses, ils firent cacher un homme sous terre, & quand le Roi vint prier, une voix souterraine cria qu'il falloit chasser Isdegerde, comme un profane qui favorisoit le Prêtre des Chrétiens. Le Prince voulut aussi-tôt renvoyer Maruthas, malgré l'estime qu'il avoit pour lui. Mais l'Evêque évantant la supercherie, dit au Roi de faire creuser à l'endroit d'où la voix étoit sortie, & qu'il se convaincroit de l'imposture. Isdegerde suivit ce conseil, & découvrit en effet l'Imposteur. Son indignation fut terrible. On décria tous les Mages, on permit à Maruthas de bâtir des églises par-tout où il voudroit ; & par une aventure qui devoit anéantir le Christianisme dans la Perse, il y devint très-florissant. De nouvelles fourberies de la part des Mages ne servirent qu'à les confondre de nouveau, & à faire honorer de plus en plus l'Evangile. Peu s'en fallut que le Roi ne l'embrassât enfin, à l'occasion d'un second miracle qui opéra la guérison du Prince son fils, & qui fut accordé aux prieres, tant de Maruthas, que d'un autre Evêque, nommé Ablacat ou Abda.

Les affaires de la Religion chez les Goths occupoient également S. Jean-Chrysostome. Il leur avoit donné un excellent Evêque, dans la personne d'Oulinas, qui mourut après avoir fait beaucoup de bien parmi eux. Le Roi des Goths écrivit aussi-tôt, pour avoir un nouvel Evêque de la même main: les choses en étoient-là, quand le Saint fut chassé précipitamment de son siége. Il craignit que dans le tumulte où restoit l'Eglise de Constantinople, on n'ordonnât un sujet peu convenable, pour une mission où il ne falloit pas moins qu'un Apôtre. Il prit donc le parti de garder le secret, & de laisser traîner l'affaire en longueur, jusqu'à ce qu'on vît jour à mieux faire. En attendant, il écrivit à quelques moines Goths, & à d'autres personnes bien intentionnées, de pourvoir aux besoins les plus pressans de l'Eglise de Gothie.

Epl. 146.

Il prit le même soin des Eglises naissantes de la Phénicie, où les Payens en fureur avoient tout nouvellement massacré plusieurs Ouvriers Evangéliques. Pour en avoir de nouveaux, il écrivit de toute part, & il pressa particulièrement le Prêtre Rufin, homme d'une

telle  
seule  
lui é  
à tou  
Il le  
de se  
il lui  
cour  
d'ach  
ne so  
religi  
point  
l'Evê  
de tr  
dans  
voien  
conf  
C  
fait l  
sion  
Saint  
resse  
plus  
Dan  
nale  
le cie  
beau  
ver,  
sur

telle vertu & d'un tel mérite, que sa  
 seule présence étoit capable, à ce que  
 lui écrivoit le S. Docteur, de remédier  
 à tous les maux de ces Eglises désolées.  
 Il le pria de lui donner continuellement  
 de ses nouvelles, même en toute; &  
 il lui promit, de son côté, tous les se-  
 cours possibles. Hâtez-vous, ajouta-t-il,  
 d'achever avant l'hiver, les églises, qui  
 ne sont pas encore couvertes. Quant aux  
 reliques des Saints Martyrs, n'en soyez  
 point en peine: je viens de m'adresser à  
 l'Evêque d'Arabisse, qui en a quantité  
 de très-authentiques; je les enverrai  
 dans peu en Phénicie. Ces reliques de-  
 voient servir, suivant la coutume, à la  
 consécration des autels.

Cet Evêque, dont S. Chrysostome  
 fait l'éloge, étoit Orée, qui eut occa-  
 sion de signaler son humanité envers le  
 Saint, quand il se réfugia dans la forte-  
 resse d'Arabisse, après une irruption des  
 plus alarmantes de la part des Huns.  
 Dans cette petite ville plus septentrio-  
 nale que Cucuse, Chrysostome, né sous  
 le ciel pur & tempéré d'Antioche, avoit  
 beaucoup à souffrir de la rigueur de l'hi-  
 ver, qui toujours rude en Arménie, le  
 fut extraordinairement cette année-là.

Rien n'étoit plus contraire à son tempérament , & à l'état de foiblesse où l'avoit réduit l'opiniâreté de la fièvre , que ces frimats continuels. Mais la férocité des Maures étoit encore plus terrible que la maladie. Quelque part qu'on aille, dit-il dans plusieurs de ses lettres, on ne voit que maisons abattues, que champs jonchés de cadavres ; que ruisseaux convertis en fleuves de sang , que débris & que ruines. La forteresse où nous nous trouvons est plus sûre que les autres : mais nous n'en sommes guere plus tranquilles ; car ces audacieux Barbares insultent les meilleures places ; & le moindre inconvénient de leurs attaques , c'est de nous tenir enfermés comme dans une triste prison. Nous avons perpétuellement la mort à nos portes ; tout est moissonné par le fer , ou par le feu ; & nous avons tout à craindre de la famine , à cause de la multitude, qui ne cesse pas de se réfugier dans un lieu si étroit. Car l'effroi chasse tout le monde des grandes villes , les cités ne sont plus que de tristes amas de maisons vuides & taciturnes ; les forêts & les cavernes sont devenues les habitations des Citoyens , & les Arméniens réduits à la condition des bêtes

Sauvage  
 dans le  
 les jour  
 thes &  
 que ce  
 sans en  
 restant  
 froid.  
 Cep  
 nouve  
 ment p  
 dens ;  
 tions d  
 qu'on  
 grêle t  
 Consta  
 jours a  
 doxe ;  
 pareill  
 doine  
 S. Chr  
 tout p  
 parenc  
 Marut  
 sur le  
 gangr  
 coupe  
 repris  
 puis ?

sauvages; ne trouvent leur sûreté que dans les déserts. Ici, l'on change tous les jours de demeure à la façon des Scythes & des Nomades; mais plus mous que ceux de ces peuples, les petits enfans emportés de nuit avec précipitation, restent souvent sans vie & roides de froid, au milieu des neiges.

Cependant le Seigneur se déclara de nouveau pour son serviteur si cruellement persécuté. Il arriva plusieurs accidens, qu'on regarda comme des punitions divines de la persécution. C'est ainsi qu'on jugea d'un orage affreux, où la grêle tomba, grosse comme des noix à Constantinople & aux environs. Peu de jours après, mourut l'Impératrice Eudoxe, en mettant au monde un enfant pareillement mort. L'Evêque de Calcédoine qui ne cessoit d'invectiver contre S. Chrysostome, mourut d'un accident tout particulier, & le plus léger en apparence. Au conciliabule du Chêne, S. Maruthas lui avoit marché par mégarde sur le pied. La blessure s'envenima, la gangrane suivit de près; il fallut enfin couper le pied & la jambe, à plusieurs reprises. Le mal gagna l'autre jambe, puis tout le corps, & devint incurable.

Socr. VI. 19.

Soz. VI. 120.

27.



Entre les autres acteurs de cette cabale, plusieurs furent affligés d'horribles maladies, plusieurs moururent d'une manière étrange. L'un tomba d'un escalier, & resta sur la place; l'autre mourut inopinément, en exhalant une odeur insupportable. Un troisième eut les entrailles brûlées, le ventre ulcéré, & tout le corps rongé de vers, avec une horrible infection. Un autre encore eut la langue si enflée, qu'elle lui boucha la respiration, & le suffoqua: mais avant d'expirer, il fit par écrit sa confession publique. Le Ciel parut ne vouloir épargner aucun des coupables. Tel eut la goutte, précisément au doigt dont il avoit souscrit l'inique proscription. Tel qui avoit donné carrière à sa langue effrénée, perdit tout-à-coup la parole, & resta huit mois sur un lit, sans pouvoir porter la main à sa bouche. Tel se rompit la jambe, en tombant de cheval, & mourut sur le champ. Plusieurs enfin eurent des accès de frénésie, où croyant voir des bêtes féroces, des Barbares armés, des gouffres embrasés ouverts sous leurs pieds, ils pouvoient le jour & la nuit des cris effroyables.

Saint Nil, un des plus illustres Soli-

itaires de  
pour au  
exercée  
écrivit  
ment p  
voir C  
qui l'af  
la color  
vérité,  
de Die  
Evêque  
poser le  
ment p  
à la ju  
moi qu  
qui a  
énorme  
comme  
faire pé  
des in  
Pasteur  
compte  
ques, n  
l'Épiscop  
de leur  
phete  
après le  
temps d  
siècle,



taires de son temps, donna tous ces fléaux pour autant de châtimens de la persécution exercée contre le saint Patriarche. Il en écrivit par deux fois à l'Empereur. Comment prétendez-vous, leur disoit-il, voir Constantinople délivrée des maux qui l'affligent, après qu'on en a chassé la colonne de l'Eglise la lumière de la vérité, le plus digne organe du Verbe de Dieu, je veux dire le bienheureux Evêque Jean ? Vous me dites d'interposer le secours de l'oraison. Mais comment prierois-je pour une ville en butte à la juste indignation du tout-puissant, moi qui suis consumé de tristesse, moi qui ai l'esprit comme aliéné par les énormes excès que l'on continue d'y commettre ? Prince, commencez par faire pénitence d'avoir privé cette Eglise, des instructions de son incomparable Pasteur, & d'avoir cru légèrement sur son compte, je ne dirai point quelques évêques, mais quelques hommes revêtus de l'épiscopat qu'ils profanoient par la fougue de leur passion insensée. Ce ton de Prophete ou d'Avoté convencit à S. Nil, après les preuves qu'il donnoit depuis longtemps de son détachement des vanités du siècle, & d'une sainteté consommée. Issa.

Lib. II. Ep

261.

de la plus haute noblesse de Constantinople, il avoit été Préfet de cette ville, & avoit joui de la plus brillante fortune.

Déjà pere de deux fils, il fut extraordinairement touché de Dieu, se sépara d'une digne & tendre épouse, dont il n'obtint le consentement qu'avec peine. Il lui laissa le plus jeune de ces deux enfans, & prit l'aîné avec lui dans sa solitude. Il se retira jusqu'au Mont Sinai, où il passa un long espace de temps, avec des solitaires d'une éminente perfection. Ils y habitoient, en des grottes ou en des cellules non moins pauvres, qu'ils bâtissoient eux-mêmes, à quelque distance les unes des autres. Mais ils s'assembloient le Dimanche, pour recevoir la communion, & pour conférer ensemble des choses spirituelles. La plupart ne mangeoient point de pain, & ne vivoient que d'herbes crues ou de quelques fruits sauvages, en très-petite quantité: quelques uns ne prenoient de nourriture qu'une seul fois la semaine.

Tous les grands serviteurs de Dieu, à l'exemple de S. Nil, épouserent, dans tous les états, l'intérêt de S. Chrysostome.

Quatre évêques eurent le zele de se transporter à Rome, & de remettre en

Nili Narr. 2.

P. 13.  
Bolland. 14.

Jan.

Pall. p. 10.

main p  
du Sai  
troisier  
étoient  
l'indign  
sensible  
C'ér  
la chaî  
dont S.  
vertus,  
du mo  
Pape d  
authen  
décréta  
ont for  
au mo  
jours fa  
les anc  
Siege A  
qui est  
de Ro  
des Ga  
grand  
généra  
ment  
la lum  
la Bel  
& il é  
le pay

main propre au Pape, trois lettres, l'une du Saint, l'autre de son Clergé, la troisième de quarante Prélats qui lui étoient des plus attachés; & mirent ainsi l'indignité de l'oppression dans la plus sensible évidence.

C'étoit S. Innocent qui occupoit alors la chaire de S. Pierre; le Pape Anastase, dont S. Jérôme relève extrêmement les vertus, étant mort en 402, vers la fin du mois d'Avril. Innocent est le second Pape dont il nous reste des décrétales authentiques & bien assurées. Entre ces décrétales ou lettres pontificales, qui ont force de loi, & que toutes les Églises, au moins dans l'Occident, se sont toujours fait un devoir d'observer, comme les anciennes règles de la discipline du Siege Apostolique, on remarque celle qui est adressée à S. Victrice, Evêque de Rouen, l'un des plus dignes Prélats des Gaules, & qui, formé à l'école du grand S. Martin, joignit les sollicitudes générales de l'Apostolat au gouvernement d'une Eglise particulière. Il porta la lumière de l'Evangile aux peuples de la Belgique, sur les côtes de l'Océan; & il établit de nombreuses églises dans le pays de Tournai & de Térouanne,

où le Christianisme avoit fait jusqu'alors peu de progrès. Il n'en cultivoit pas avec moins d'ardeur le champ confié spécialement à ses soins. L'Eglise de Rouen devint, sous ce Pasteur, une des plus florissantes des Gaules, non-seulement par le régleme[n]t des mœurs & la majesté du culte divin, mais par la beauté & le nombre des édifices sacrés; en sorte que cette ville, dit S. Paulin dans une

Epist. 17.

lettre de félicitation à ce saint Evêque, autrefois peu connue même des provinces voisines, est aujourd'hui renommée dans tout le monde Chrétien pour la magnificence de ses temples.

Viétricé avoit un zele égal pour toutes les parties de la discipline, & c'est à sa demande qu'Innocent premier lui envoya quatorze articles de régleme[n]t, assez semblables à ceux de la décrétale du Pape Sirice à Himerius, & comme eux, concernant pour la plupart les ordinations & la continence des clercs. Ce qu'il y a de plus particulier dans cette seconde décrétale, datée du quinziesme de février 404, c'est qu'une femme, qui du vivant de son mari en a épousé un autre, n'est reçue à pénitence qu'après la mort de l'un des deux. De même, &

par affir  
d'adulter  
qui ap  
que, v  
erement  
nirance  
ne soit  
étoient  
pérer d  
accorda  
l'absolu  
concilia  
leurs se  
L'an  
louise c  
reçut d  
les sept  
Dans l  
nence c  
s'agit p  
de la g  
dre à S  
tes les  
Rouen  
Prêtres  
n'eusse  
femme  
qu'on  
Innoce

par assimilation au châtement de ce genre d'adultère, les vierges Chrétiennes, qui après avoir reçu le voile de l'Evêque, viendront à se marier, même secrètement, ne sont point admises à la pénitence, que celui qu'elles ont épousé ne soit mort : c'est-à-dire que ces castoient de ceux où l'Eglise, sans désespérer du salut des pécheurs, & en leur accordant le viatique nécessaire, ou l'absolution secrète, leur refusoit la réconciliation publique, afin d'intimider leurs semblables.

L'année suivante, S. Exupere de Toulouse consulta aussi le saint siege, & reçut des réponses claires & précises sur les sept questions qu'ils avoit proposées. Dans la première, concernant la continence des Prêtres & des Diacres, il ne s'agit pas de l'obligation qu'ils avoient de la garder. Le Pape venoit de répondre à S. Victrice, généralement par toutes les Eglises comme pour celle de Rouen, qu'on devoit avoir soin que les Prêtres & les Lévites de la loi nouvelle n'eussent point de commerce avec leurs femmes. Il étoit question du traitement qu'on feroit aux infracteurs de la règle. Innocent prononce qu'il faut les éloigner

du miniftre, & les priver, fuyant la décision de fon prédéceffeur Sirice, de tout honneur eccléfiastique; que s'ils n'ont pas eu connoiffance de cette décision, il faut ufer de quelque indulgence, & leur laiffer l'exercice des ordres qu'ils ont reçus, mais fans efpérance de monter aux ordres fupérieurs & cela même fous la condition de garder religieufement la continence à l'avenir. Il n'eft pas décidé moins clairement dans cette décrétale, qu'après le divorce fait, pour quelque raifon que ce foit, on ne peut, fans adultere, fe remarier du vivant de la perfonne dont on eft féparé.

La féconde queftion d'Exupere, & qui peut répandre un nouveau jour fur la décrétale précédente, concerne les pécheurs qui demandent à la mort la grace de la réconciliation, après avoir paffé tout le cours de leur vie, depuis le baptême, dans les défordres de l'incontinence. Le Pape répond, qu'on avoit coutume autrefois de leur accorder la pénitence, & de leur refufer la communion. Les Auteurs ne s'accordent pas fur ce qu'il faut entendre ici par le mot de communion. Les uns l'interprètent de l'abfolution facramentelle, & les

autres de  
lement p  
La craint  
que le vu  
couvrir la  
munion  
ple peup  
r. tie, il  
On voit  
Innocent  
bonnes r  
félon les  
fente de  
plus gra  
dans les  
mais la  
fon de c  
nant que  
conféque  
plus fréq  
cilité du  
des loix  
S. Ex  
drefse,  
un des p  
Il avoit  
deux,  
le porta  
toutes f

autres de l'absolution donnée solennellement pour la réconciliation publique. La crainte de ne paroître pas plus savant que le vulgaire, empêche souvent de découvrir la vérité; si par le mot de communion l'on entendoit ici, avec le simple peuple, la participation de l'Eucharistie, il ne resteroit plus de difficulté. On voit par cette réponse du Pape S. Innocent, que l'Eglise peut avoir de bonnes raisons de changer sa discipline, selon les circonstances. Ce qu'elle présente de plus étonnant, c'est la sévérité, plus grande durant les persécutions que dans les temps calmes & tranquilles: mais la décrétale même donne la raison de cette conduite, en nous apprenant que quand les épreuves, & par conséquent les occasions de chute, étoient plus fréquentes, on craignoit que la facilité du pardon n'entraînât la subversion des loix & des mœurs.

S. Exupere à qui cette décrétale s'adresse, fut, aussi bien que S. Victrice, un des plus illustres évêques des Gaules. Il avoit été prêtre de l'Eglise de Bourdeaux, d'où la réputation de sa sainteté le porta sur le siège de Toulouse. Entre toutes ses vertus, il signala principale-



ment sa charité & sa libéralité, qu'il étendit au delà des mers. Ayant appris que les solitaires de la Palestine & de l'Égypte avoient beaucoup à souffrir d'une famine qui affligeoit ces provinces, il leur envoya d'abondantes aumônes. Les monastères de S. Jérôme ne furent pas oubliés dans ces largesses, auxquels le saint Bienfaiteur joignit une lettre pleine de témoignages d'affection & d'estime. Jérôme étoit alors occupé à rédiger ses commentaires sur les petits Prophètes; & pour marquer sa reconnoissance à Euxèpe, il lui dédia le commentaire de la Prophétie de Zacharie.

Les Gaules avoient beaucoup d'autres grands Evêques, S. Paulin en nomme plusieurs, qui faisoient l'honneur de l'Épiscopat, entr'autres, Simplicie de Vienne, Amand de Bourdeaux, Diogénien d'Albi, Dynamius d'Angoulême, Vénérand d'Auvergne, ou de Clermont, successeur de S. Arême, Alirhius de Cahors, successeur de S. Florent, & Pégasius de Périgueux. Tous ceux-ci étoient de la Narbonnoise, ou de l'Aquitaine, & ils avoient des rapports particuliers avec Paulin, en qualité de voisins, ou de compatriotes. Il en

est d'autres  
roient par  
Séverin de  
S. Marcel  
léans, à c  
ral Agripp  
jouirent j  
seurs dans  
délivrer le  
Félix de  
les Ithacie  
parmi les  
esprit de p  
un monas  
années au  
Cepen  
fondate d  
même aux  
Vigilance  
de la ville  
c'est-à-d  
pelée Com  
hoit des  
d'oits; p  
teur, l'av  
pirates qu  
lance com  
paigne, p  
où il eut l



qu'il créen-  
ris que les  
e l'Egypte  
ne famine  
leur en-  
Les mo-  
nt pas ou-  
els le saint  
pleine de  
itime. Jé-  
édiger ses  
rophetes;  
nce à Exu-  
taite de la

est d'autres , dont les vertus ne méri-  
roient pas moins d'éloges , tels que S.  
Séverin de Cologne , S. Evre de Toul ,  
S. Marcel de Paris , & S. Agnan d'Or-  
léans , à qui l'on présume que le Géné-  
ral Agrippin accorda le privilège dont  
jouirent jusqu'à notre temps ses succes-  
seurs dans l'Épiscopat , c'est-à-dire , de  
délivrer les prisonniers à leur installation.  
Félix de Trèves , quoiqu'ordonné par  
les Ithaciens , mérita aussi d'être compté  
parmi les Saints. Il quitta son siege , par  
esprit de pénitence , & finit ses jours dans  
un monastere qu'il avoit bâti quelques  
années auparavant.

p d'autres  
nomme  
honneur de  
mplice de  
ax , Dio-  
d'Angou-  
e , ou de  
Arreme ,  
œur de S.  
eux. Tout  
donnoise ,  
oient des  
n , en qua-  
res. Il en

Cependant les Gaules éprouverent un  
scandale domestique , qui se communiqua  
même aux régions voisines. Les erreurs de  
Vigilance se répandirent dans l'Espagne ,  
de la ville de Convenes où il étoit né ,  
c'est-à-dire , de Comminge , alors ap-  
pelée Convenes , du nom Latin qui signi-  
fioit des gens assemblés des divers en-  
droits ; parce que Pompée , son Fonda-  
teur , l'avoit peuplée de brigands & de  
pirates qu'il venoit de subjuguier. Vigi-  
lance commença par tenir cabaret en Es-  
pagne , puis devint Prêtre de Barcelone ,  
où il eut l'adresse de se lier d'amitié avec

S. Paulin. Il en obtint même des lettres de recommandation pour S. Jérôme, dans le dessein où il étoit d'entreprendre le voyage de la Palestine. Mais il se joignit, bientôt après son arrivée, aux ennemis du S. Docteur, pour aider à le diffamer. Jérôme eût dissimulé les injures faites à sa personne, si le Détracteur n'avoit en même temps fait injure aux Livres Saints, par quelques interprétations impies.

Il lui écrivit donc avec ce genre d'énergie qu'il savoit si bien employer contre la témérité orgueilleuse des sectaires. Si ce n'est pas perdre le temps, lui dit-il, de faire des leçons à un homme qui n'a point appris l'art de parler, & qui n'a pas la prudence de se taire, je vous avertis de ne faire étalage que des sciences nourricières où vous vous êtes exercé, de peur qu'en écrivant, vous n'apprêtiez à rire à ceux qui en ont le moins d'envie. Ce que vous entreprenez aujourd'hui, n'est pas ce que vous avez appris dans votre jeunesse : vous y fûtes appliqué à d'autres études, & ce n'est certainement pas le même talent, de goûter les vins & d'entendre les Divines Ecritures. Si vous prétendez vous livrer

Epist. 71.

aux travaux  
des élémens  
après de l  
la Philo  
toutes ces  
garder le  
Vigilanc  
de déshonc  
de sa doct  
rité, l'éta  
des clercs.  
pour s'aut  
teurs, qu  
quoiqu'inst  
constater le  
des décrets  
presque to  
blic, prélu  
mes long  
de superit  
culte des  
la coutume  
jour, pou  
l'Espagne  
déjà porté  
regardé co  
verselle,  
sens des  
par le po

des lettres  
 Jérôme,  
 prendre  
 is il se joi-  
 aux enne-  
 er à le dif-  
 les injures  
 Détracteur  
 injure aux  
 interpréta-  
 genre d'é-  
 loyer con-  
 s sectaires.  
 lui dit-il,  
 ne qui n'a  
 & qui n'a  
 vous aver-  
 es sciences  
 es exercé,  
 n'apprêtiez  
 oins d'en-  
 ez aujour-  
 vez appris  
 ités appli-  
 n'est cer-  
 ; de goû-  
 s Divines  
 ous livrer

aux travaux de l'esprit, étudiez d'abord  
 les élémens de la Grammaire, les pré-  
 ceptes de la Rhétorique, la Dialectique  
 & la Philosophie; & quand vous saurez  
 toutes ces choses, apprenez encore à  
 garder le silence.

Vigilance ne suivit pas ce conseil, &  
 se déshonora par la corruption grossière  
 de sa doctrine. Elle combattoit la virgi-  
 nité, l'état monastique, la continence  
 des clercs. Ce fut vraisemblablement  
 pour s'autoriser davantage contre ces er-  
 reurs, que S. Victrice & S. Exupere,  
 quoiqu'instruits des bonnes regles, firent  
 constater les saints usages, & renouveler  
 les décrets du S. Siege. Vigilance, dans  
 presque toutes ses idées sur le culte pu-  
 blic, préjudant aux sectes qui sont ve-  
 nues long-temps après lui, traitoit encore  
 de superstition, même d'idolatrie, le  
 culte des saintes reliques, & sur-tout  
 la coutume d'allumer des cierges en plein  
 jour, pour les honorer. Du milieu de  
 l'Espagne, où ces dogmes impies avoient  
 déjà porté l'alarme, on pria S. Jérôme,  
 regardé comme l'oracle de l'Eglise Uni-  
 verselle, au moins pour ce qui étoit du  
 sens des Ecritures, & on le fit presser  
 par le porteur des aumônes de S. Exu-

pere, de lire & de refuser les écrits pervers, qu'il étoit chargé de lui présenter. Le départ précipité du Commissionnaire ne laissa qu'une nuit pour cette réfutation, d'une éloquence d'autant plus vive & plus naturelle, que l'art & l'étude y eurent moins de part.

*Met. in Vigil.*

On a vu, dit-il, à la louange des Gaules, dont il observe que Vigilance fut le premier Hérésiarque; on a vu plusieurs monstres dans les autres contrées soumises à l'Eglise. Les Gaules étoient les seules qui n'en eussent point enfanté. Jusqu'ici elles n'ont été fécondes qu'en hautes vertus, en grands Capitaines, & en Orateurs excellens. Mais Vigilance, qu'on appelleroit plus convenablement Dormitance, en se réveillant tout-à-coup, en quittant la poudre & la fumée de sa cuisine, lui ravit en un moment cette prérogative. Ce Cabaretier parvenu, mêle encore l'eau avec le vin, & par un artifice de sa première profession, il tâche d'altérer la pureté de la Foi Catholique, & d'y insinuer la lie contagieuse de l'Hérésie. Il déclame contre le jeûne au milieu des banquets; & c'est en philosophant parmi les plats & les bouteilles, qu'il dénigre la virginité, & tourne en

dérisu  
ô pu  
nence  
restoi  
ne frè  
Jérô  
avoit  
erreu  
prend  
ceux  
mariés  
la pra  
l'Egyp  
ne req  
contin  
ne doi  
grité  
Le  
ser un  
tiquité  
toucha  
crés. I  
l'invoc  
des re  
lumer  
Eglises  
çoit en  
univers  
taux. C

dérision la pudeur. Tu crains sans doute, ô prudent Vigilance, que si la continence, amie du jeûne & de la sobriété, estoit en vigueur dans les Gaules, on ne fréquentât plus les hôtelleries. Saint Jérôme nous apprend toutefois, qu'il y avoit quelques Evêques engagés dans les erreurs de Vigilance; si cependant, reprend-il, on peut appeller Evêques, ceux qui n'ordonnent que des Diacres mariés, & qui, malgré l'autorité & la pratique des Eglises de l'Orient, de l'Egypte & du Siege Apostolique, qui ne reçoivent que des clercs vierges, ou continens, ne laissent pas de croire qu'on ne doit point garder dans cet ordre l'intégrité du célibat.

Ibid. c. 23

Le S. Docteur ne pouvoit nous laisser un témoignage plus expressif de l'antiquité de la discipline Ecclésiastique, touchant la continence des Ministres Sacrés. Il ne justifie pas moins fortement l'invocation des Saints, la vénération des reliques, ainsi que la coutume d'allumer des cierges en plein jour dans les Eglises; usage qui, à la vérité, commençoit en Occident, mais qui se trouvoit universellement établi chez les Orientaux. Quant aux calomnies de Vigilance,

contre l'Eglise, & à ses absurdes imputations de superstition & d'idolatrie, Jérôme répondit que nul Fidele n'avoit jamais adoré les Saints, ni érigé les hommes en Divinités. Mais l'Hérétique, ajouta-t-il, traite de sacrilege le soin que nous prenons de couvrir leurs reliques d'étoffes précieuses. Nous sommes donc sacrileges, quand nous marquons notre respect dans les Basiliques des Apôtres. L'Empereur Constance fut donc sacrilege, quand il fit apporter à Constantinople ces restes vénérables d'André, de Luc, de Timothée, devant lesquels les démons rugissent. Il faut encore aujourd'hui nommer sacrilege l'Empereur Arcade, qui vient de transférer, avec tant de pompe, de Judée & de Thrace, les os du bienheureux Samuel. Tous les Evêques, les peuples de toutes les provinces, qui accouroient sur toute l'étendue de la route, & qui faisoient au S. Prophete un cortège sans interruption, depuis la Palestine jusqu'à Calcédoine, étoient non-seulement des sacrileges, mais des insensés, de vénérer à l'envi de froides & viles cendres.

Le Saint veut parler de la translation des reliques de Samuel, que l'Empereur

Arcade

Arcade fit en effet, avec le plus pompeux appareil, sous le pontificat d'Arcadius.

Il avoit succédé à Arface, qui étoit mort âgé de quatre-vingt-un ans, seize mois après l'expulsion de S. Jean Chrysostome. Cet événement n'avoit rien changé au sort du S. Patriarche, ni à celui de ses vertueux partisans. L'oppression continuoit toujours, malgré l'intérêt que tous les gens de bien & les plus dignes Prélats prenoient à cette grande affaire, qui émut toute l'Eglise. Le Souverain Pontife, par une sage économie, employa tous les ménagemens de la charité & de la condescendance, & il demeura d'abord en communion avec les deux partis, c'est-à-dire, celui de Chrysostome, & celui de son antagoniste Théophile; il blâma néanmoins très-hautement ce violent adversaire d'avoir procédé, d'une manière si dure, & sur-tout l'accusé n'ayant point été présent. Comme Théophile s'appuyoit sur les canons d'Antioche, le Pape lui manda expressément, que l'Eglise Romaine n'en connoissoit point d'autres, relativement à cette affaire, que ceux de Nicée. Ceux que les Hérétiques ont composés, ajoutent

s impu-  
rie, Jé-  
n'avoit  
érigé les  
rétique,  
soin que  
rèliques  
nes donc  
ons notre  
Apôtres.  
nc sacri-  
onstanti-  
ndré, de  
squels les  
e aujour-  
ereur Ar-  
avec tant  
race, les  
Tous les  
s les pro-  
te l'éten-  
ent au S.  
ruption,  
cdoine,  
crileges,  
à l'envi  
ranslation  
Empereur  
Arcade.



t-il, doivent rester sans effet, suivant le Concile de Sardique, quand d'ailleurs ils seroient équitables. Pour le S. Evêque, il lui écrivit une lettre affectueuse, afin de l'encourager, en attendant que l'on pût ajouter une justification éclatante à celle qu'il avoit déjà dans le témoignage secret de sa conscience.

Il arrivoit journellement à Rome de nouvelles lumieres sur l'iniquité de la trame, qu'on y avoit d'abord entrevue, sans la pénétrer. Outre les Evêques, déjà venus d'Orient en grand nombre, il vint à Rome un Prêtre de Constantinople, nommé Théorane, avec les lettres synodiques d'un Concile d'environ vingt-cinq Evêques, en faveur du saint exilé : il y vint aussi des solitaires & des vierges qu'on avoit traités cruellement, pour leur attachement à leur Pasteur légitime, & qui portoient encore les empreintes des coups endurés pour une si belle cause. On apprit que la persécution avoit été poussée jusqu'à prononcer la peine de déposition & la confiscation des biens, contre les Evêques qui refuseroient de communiquer avec Théophile & d'approuver sa conduire. Les laïques constitués en quelques dignités avoient

été  
& l  
bou  
gro  
l'ar  
pou  
les  
plus  
I  
pere  
qui  
On  
Prin  
En  
cinq  
Dia  
sante  
ques  
avoi  
retou  
ces  
tion  
Les  
sur l  
tés p  
navin  
diffé  
temp  
dant



été condamnés à les perdre ; les Officiers & les gens de guerre , à être cassés ; la bourgeoisie & les gens de métier , à une grosse amende & au bannissement. Mais l'attachement héroïque de ce bon peuple pour son S. Pasteur faisoit affronter tous les périls , & sacrifier ce qu'on avoit de plus cher.

Le Souverain Pontife écrivit à l'Empereur Honorius , touchant une affaire qui bouleversoit la moitié de l'Eglise. On délibéra mûrement , au conseil de ce Prince religieux , & parmi ses Prélats. En conséquence , on députa vers Arcade cinq Evêques , avec deux Prêtres & un Diacre , chargés des lettres les plus pressantes d'Honorius , du Pape & des Evêques d'Occident. Les Orientaux qui avoient porté leurs plaintes à Rome , s'en retournerent pleins de confiance , avec ces députés : mais l'issue de la négociation fut bien contraire à leurs espérances. Les Députés étoient encore en chemin sur la côte d'Athenes , qu'ils furent arrêtés par un Tribun militaire , tirés de leur navire , & embarqués en deux vaisseaux différens , où ils essuyèrent une horrible tempête , sans avoir rien à manger pendant l'espace de trois jours. Arrivés à

Constantinople, à l'entrée de la nuit; les gardes les arrêterent à leur tour, & les reconduisirent brusquement sur leurs pas, sans leur dire par quel ordre ils en agissoient ainsi; puis ils les enfermerent dans une forteresse, au bord de la mer, où on les traita avec la dernière insolence. On mit les Romains dans une chambre, les Grecs dans plusieurs autres, sans leur laisser un seul domestique pour les servir.

Le point capital qu'on se proposoit, après avoir écarté les Romains de l'audience de l'Empereur, c'étoit d'intercepter les dépêches qu'ils avoient à lui remettre. À la demande qu'on leur fit de les livrer, ils représenterent le respect dû à la qualité, tant des personnes qui les envoyoit, que de celles à qui elles étoient adressées. Mais on n'avoit pas fait une première démarche de cette nature, pour reculer. Un Tribun, nommé Valérien, arracha ces lettres à l'Evêque qui en étoit chargé, avec tant de violence, qu'il lui cassa le pouce. Le lendemain on vint pour les corrompre, l'argent à la main; & on les sollicita long-temps de communiquer avec Atticus. Ils résisterent avec courage: mais désespé-

ran  
rien  
moi  
leur  
du  
barc  
ving  
com  
mes  
rir.  
de d  
nauf  
après  
- Ils  
deve  
avec  
les a  
puis  
trém  
l'un  
bien  
rasins  
des  
pouil  
des e  
seule  
de ve  
fidele  
l'avo

rant de mettre fin aux troubles de l'Orient, ils demanderent qu'il leur fût au moins permis de retourner en paix à leurs Eglises. Valérien vint enfin les tirer du château où ils étoient, & les fit embarquer sur un bâtiment ruineux, avec vingt soldats féroces, tirés de différentes compagnies. On disoit même que les mesures étoient prises pour les faire périr. Mais ils changerent de vaisseau à peu de distance, dans le péril manifeste du naufrage, & ils gagnèrent, vingt jours après, la côte d'Italie.

Ils ignoroient cependant ce qu'étoient devenus les Evêques de Grèce, partis avec eux. Le bruit courut d'abord, qu'on les avoit jettés dans la mer. On sut depuis, qu'ils avoient été bannis aux extrémités les plus barbares de l'Empire; l'un sur la frontiere de Perse, l'autre bien avant dans l'Arabie, près des Sarrasins; un troisieme jusqu'au voisinage des Ethiopiens; les uns & les autres dépouillés de tout, & mis sous la garde des esclaves publics. Ils ne furent pas les seules victimes de l'esprit de schisme & de vengeance. Sérapiion, l'un des plus fideles disciples de S. Chrystostome qui l'avoit ordonné Evêque d'Héraclée, fut

chargé de mille imputations calomnieuses, fouetté publiquement, condamné par une cruauté bizarre à avoir les dents arrachées, & enfin relégué dans son pays, qui étoit l'Egypte. Un saint vieillard, nommé Hilaire, qui depuis dix-huit ans vivoit dans une austérité où il ne se permettoit pas même l'usage du pain, fut battu cruellement; non par ordre du Juge laïque, plus équitable envers l'homme de Dieu, mais par l'emportement de la partie rebelle du Clergé. Plusieurs autres personnages distingués, soit par leurs dignités, soit par leurs qualités personnelles, pour se cacher & pouvoir subsister, se virent réduits, durant des années entières, ou à labourer la terre, ou à vivre des plus vils métiers, & enfin à se bannir eux-mêmes, de peur d'un traitement plus cruel.

Les lâches ennemis de Chrysofome lui envioient jusqu'à l'estime qu'on avoit de ses vertus, & la gloire des conversions qu'il faisoit parmi les Infideles de son voisinage. C'est pourquoi ils sollicitèrent & obtinrent un nouvel ordre de la Cour, pour le faire transférer à Pytione, lieu désert, sur les bords sep-

rent  
voya  
fût e  
che,  
avoit  
ne p  
que  
seme  
tel é  
s'irri  
gnor  
com  
amu  
tant  
trém  
& b  
souff  
dans  
niss  
que  
de  
aux  
soft  
la v  
dist  
égli  
que  
ave  
nui

réntionaux du Pont-Euxin. Ce nouveau-  
 voyage dura trois mois ; quoique le Saint  
 fût extraordinairement pressé dans la mar-  
 che, par deux soldats Prétoriens qu'il  
 avoit pour conducteurs. L'un des deux  
 ne put s'empêcher de lui en faire quel-  
 que sorte d'excuse, dans l'état d'affoiblisse-  
 ment où il le voyoit ; & il lui révéla que  
 tel étoit l'ordre précis de la Cour. L'autre  
 s'irritoit des ménagemens de son compa-  
 gnon, pressoit le Saint de marcher la nuit  
 comme le jour, se faisoit un spectacle  
 amusant, & railloit avec insolence,  
 tantôt d'un Evêque ou d'un grand tout  
 trempé de pluie, tantôt de sa tête chauve  
 & brûlée des ardeurs du soleil. Il ne  
 souffroit pas qu'on s'arrêtât un moment  
 dans les villes, ni dans les bourgs qui four-  
 nissoient quelques soulagemens & quel-  
 ques commodités. Enfin l'on arriva près  
 de Comane, terme marqué par le Ciel  
 aux travaux & à la vie du grand Chry-  
 sostome. On ne le laissa point loger dans  
 la ville, mais à cinq ou six milles de  
 distance, dans un réduit dépendant d'une  
 église dédiée à S. Basilius ancien Evê-  
 que de ce lieu, & martyrisé autrefois  
 avec S. Lucien d'Antioche. Pendant la  
 nuit, le S. Martyr apparut à Chrysof-

tome, & lui dit: Courage, mon frere Jean, nous serons demain ensemble. Jean se tenoit si assuré de la révélation, qu'il pria le lendemain son impitoyable conducteur, de retarder un peu le départ. Il ne put l'obtenir: mais à peine avoit-on marché trente stades, ou une lieue & demie, que le Patriarche se trouva si mal, qu'il fallut revenir à l'église d'où l'on étoit parti. Là il commença par quitter ses vêtemens ordinaires, pour se revêtir tout de blanc; il distribua aux pauvres le peu qui lui restoit, puis reçut, étant encore à jeûn, la communion des sacrés Symboles de Notre-Seigneur, dit la Chronique d'Alexandrie, c'est-à-dire l'Eucharistie; il fit sa priere devant tout le monde, la finit par ces mots qu'il disoit souvent: Dieu soit loué de tout; puis il expira le 14 Septembre de l'année 407. On l'enterra avec honneur, auprès de S. Basilisque; & ses funérailles, disent les auteurs du temps, eurent tout l'éclat du premier jour de fête d'un martyr. Il y eut un concours prodigieux de gens de tout pays & de toute condition. On y vit avec le peuple, des moines & des vierges, non-seulement des lieux voisins, mais

Soz. VIII.  
c. ult.

de l'  
l'Ar  
don  
sem

L  
soix  
glise  
moi  
trois  
au z  
les C  
sa m  
tout  
mon  
l'exa  
iniqu

C  
l'Ég  
son  
renc  
celu  
univ  
hen  
fort  
par  
les  
l'Ég  
tant  
pié

de la Syrie, de la Cilicie, du Pont & de l'Arménie : il sembloit qu'ils se fussent donné le mot, pour s'y trouver tous ensemble.

Le saint Evêque étoit âgé d'environ soixante ans, & il avoit gouverné l'Eglise de Constantinople neuf ans & huit mois, en comptant son exil de plus de trois ans & demi. Sa mort n'ôta rien au zèle de ses défenseurs; & tant que les Orientaux ne voulurent pas rétablir sa mémoire, l'Eglise Romaine, avec tout l'Occident, leur refusa sa communion, principalement à Théophile d'Alexandrie, le premier artisan de cette iniquité.

Comme sa cause fut celle de toute l'Eglise, tous les Souverains Pontifes de son siècle & tous les Docteurs les plus renommés ont fait à l'envi son éloge & celui de ses ouvrages : monumens trop universellement estimés, pour appréhender que personne nous reproche de sortir de notre plan en finissant ce livre par une notion de quelque étendue sur les écrits du plus éloquent des Peres de l'Eglise. Le Pape S. Célestin, en exhortant le Clergé de C. P. à juger des impiétés de Nestorius, par la pure &



sublime doctrine qu'il avoit reçue du grand Chrysostome; Que ne vous a point appris, dit-il, ce Docteur de sainte mémoire, cet Evêque si plein de lumière, dont les discours répandus dans toute la terre habitée, mettent en si grande recommandation la vérité Catholique? Sa voix n'a pu se faire entendre qu'en peu de lieux: mais il n'y en a point qu'il n'instraise encore par ses écrits; la mort, loin de lui fermer la bouche, en a fait le prédicateur de tout l'Univers qui lit ses œuvres sublimes, avec autant de fruit que d'admiration. Saint Léon loue dans ce Pere ces fleuves d'une doctrine spirituelle & vivifiante, qui sortant encore plus de son cœur que de sa bouche, portent dans toutes les âmes l'onction, la force & la vie. Tous les Orientaux en concile le mirent après sa mort au rang des Docteurs de l'Eglise, le proposèrent non seulement comme l'honneur de l'épiscopat dans la Ville Impériale, & comme l'une des plus grandes lumières de l'Orient; mais comme un flambeau capable de dissiper les ombres de chaque province, & du monde entier. Saint Ephrem ne se contenta pas de lui donner simplement

le r  
buo  
il l'  
Il s'  
de J  
le no  
trait  
du e  
doct  
au r  
Evê  
don  
lant  
quel  
de l  
reté  
la f  
célé  
S  
fin,  
rous  
Jea  
reg  
à l  
Or  
effe  
nob  
dan  
les



le nom de bouche d'or, qu'on attribuoit à plusieurs autres Docteurs ; mais il l'appelle la bouche de toute l'Eglise. Il s'est reposé, dit Cassien, sur le sein de Jésus, comme l'Apôtre dont il porte le nom ; & comme lui, il y a puisé ces traits de flamme qui embrasent les cœurs du divin amour. Formez - vous sur sa doctrine : si l'on ne peut l'égalér, il est au moins glorieux de l'imiter. Le grand Evêque d'Hippone, avec l'autorité que donne la même étendue de génie, parlant de ce Pere Grec, qu'on peut, à quelques égards, nommer l'Augustin de l'Orient, relève spécialement la pureté de sa foi, l'élevation de son esprit, la fécondité de sa science, & la juste célébrité de sa réputation.

Saint Isidore de Peluse examinant enfin, avec toute la précision de la critique, tous les caractères de l'éloquence de S. Jean Chrysostome, & le jugeant sur les regles sévères de Plutarque, il conclut à le mettre au dessus de tous les autres Orateurs, sans exception. Il excelle en effet dans tout ce qui est de l'éloquence noble & naturelle, dans la composition, dans la méthode, dans les pensées & les expressions : à quoi il faut ajouter ce

qu'on ne peut s'empêcher de sentir, avec Sozomene, en lisant plusieurs de ses discours, que ses expressions, comme ses pensées, ont souvent quelque chose de divin qui surpasse la capacité de l'homme. Son style est toujours clair, simple, dépouillé de ces vains ornemens dont les déclamateurs avoient surchargé la beauté naïve de l'antique Atticisme. Il conserve, jusque dans les termes, toute la pureté de ces anciens Attiques. Toujours il plaît, & toujours il persuade; parce qu'il a un air de vérité & un ton de sentiment qui pénètrent l'ame toute entiere. On trouve par-tout des raisonnemens forts, mais simples, & mis à la portée de tous ses auditeurs, des comparaisons justes, des tours vifs & frappans, de grandes & lumineuses images, toutes les figures qui ornent & qui font sortir la vérité, au lieu de l'affoiblir. Mais entre toutes les propriétés de sa plume, celle qui la caractérise d'une maniere unique, c'est l'art inimitable de toucher & d'attacher, en donnant du corps & des couleurs aux objets les plus sublimes, & quelquefois les plus subtils, de tirer des instructions aussi intéressantes que solides, du fonds le plus aride & le plus stérile en appa-

ren  
aux  
les  
les  
de  
effe  
des  
tant  
suiv  
C  
Ch  
diff  
dan  
prit  
de  
lan  
cha  
sou  
qu'  
vra  
une  
fur  
com  
la  
ses  
per  
deg  
l'im

rence. Il avoit encore l'art, si familier aux anciens, de discerner & de manier les vrais ressorts de l'éloquence, de saisir les temps & les rencontres, de s'aider de tous les accessoires qui, pour les effets, l'emportent souvent sur le fonds des choses; comme il le pratiqua, avec tant de succès, dans la consternation qui suivit la sédition d'Antioche.

On trouve cependant le style de Saint Chrysostome un peu Asiatique, ou trop diffus: mais en même temps, & jusque dans ses longueurs, on trouve tant d'esprit, tant d'agréments, & sur-tout tant de traits d'une imagination vive & brillante, qu'entraîné dans la lecture par un charme inexplicable, on ne peut se résoudre à en rien omettre. C'est là ce qu'on éprouve, au moins dans les ouvrages de ses belles années. Car on sent une différence considérable entre ceux qui furent publiés à Antioche, & ceux qu'il composa depuis sur le siège épiscopal de la Nouvelle Rome, où la multiplicité de ses occupations & de ses travaux ne lui permettoit plus de leur donner le même degré de perfection.

Ce fut même avant d'être chargé de l'instruction publique, avant d'être en-

gagé dans le sacerdoce, qu'il écrivit ses traités & tous ses longs ouvrages, entre lesquels on admire sur-tout ses livres du Sacerdoce même, chef-d'œuvre en ce genre, & l'une des plus pures sources où l'Eglise ait puisé les regles cléricales. Sa liturgie, pour le fonds des choses, prouve combien il étoit versé dans tout ce qui concerne ces divins objets. On compte encore parmi ses meilleurs Traités, ceux qui sont contre les Gentils, ses avis aux veuves, son apologie de la vie monastique, son exhortation au moine Théodore tombé dans l'apostasie, & le sublime parallèle où il élève le vrai solitaire au dessus des Princes du Monde. Le Traité de la Componction remplit si parfaitement son objet, en excitant à la contrition du cœur par la confiance en la grandeur infinie de la divine miséricorde, qu'on en appela le pathétique & sage Auteur, la langue de la miséricorde & l'œil de la pénitence. C'étoit-là, avec l'aumône, & avec le danger des faux biens de ce monde, le champ le plus ordinaire de son éloquence.

Il composa presque toutes ses belles homélies, après qu'il eut été fait, à l'âge

de  
vill  
pou  
cel  
rou  
ne  
qu  
cou  
ron  
tes  
se  
des  
vén  
fol  
tio  
pre  
pro  
bil  
qu  
qu  
ve  
m  
to  
ne  
se  
de  
de  
tu

de trente-huit ans, Prêtre d'Antioche, ville nommée l'œil de l'Orient, autant pour l'éclat des talens & des arts, que pour celui de la magnificence, & où il fut toujours si goûté, que toute sa modestie ne put faire cesser les applaudissemens qu'on lui donnoit au milieu de ses discours publics. Souvent il en étoit interrompu ; & contraint de s'arrêter, il protestoit, mais toujours en vain, qu'il ne se tenoit pas honoré, quand on battoit des mains, mais quand on suivoit la vérité.

Entre toutes les pieces de S. Chrysostome, ses homélies au peuple d'Antioche, qui tiennent sans doute un des premiers rangs pour leur éloquence, produisirent encore plus d'effet, par l'habileté de l'Orateur à préparer les ressorts qui operent les grands mouvemens, & qu'il ne sera pas hors de propos de développer ici, pour ceux qui suivent la même carrière. Pour corriger ses concitoyens de leurs habitudes invétérées, il ne manque pas l'occasion que lui présentent les alarmes où ils gémissent depuis leur révolte, dans l'attente du dernier châtiment : mais contre sa coutume, il laisse passer sept jours entiers,

fans leur parler en public. Il les rassemble ensuite fréquemment , se montre plus inquiet & plus affligé que personne du malheur commun , partage la douleur de chacun , les plaint , les rassure , leur présente tous les motifs de la consolation & de l'espérance , ne les entretient de presque rien autre chose dans ses trois premiers discours. Après quoi , jugeant par leur empressement à courir en foule au lieu saint , que la foi s'étoit ranimée dans leurs cœurs , il leur peint vivement la vanité du siècle , la folie des spectacles pour lesquels ils étoient passionnés , l'horreur de l'intempérance , des emportemens , de la profanation du nom de Dieu , de tous leurs vices dominans ; & à l'occasion d'un crime qui devoit ruiner la ville , il l'orna de toutes les vertus , & lui fit reprendre une face toute nouvelle.

Parmi les productions les plus dignes du grand Chrysostome , on compte encore la suite des homélies sur l'Evangile de S. Matthieu , les premières homélies sur les Epîtres de S. Paul , avec un grand nombre de panégyriques & de sermons détachés que nous nous garderons bien de diléquer par morceaux.

Il fa  
cun  
fans  
mais  
tés d  
& pa  
A. c  
passa  
Pere  
trent  
recu  
gina  
exa  
O  
sieur  
du l  
péril  
de se  
gran  
de  
rend  
de f  
C  
Ecri  
S. J  
Per  
rôm  
exp  
mo

Il faut lire dans toute leur étendue chacun de ces chef-d'œuvres, admirables, sans contredit, par mille traits enlevans, mais beaucoup plus encore par les beautés d'ordre, par la disposition oratoire & par la force victorieuse de l'ensemble. A ce sujet même, nous avertirons en passant, que l'extrait des œuvres de ce Pere, fait par un ancien Auteur, en trente-un sermons qu'on donne pour le recueil des plus beaux endroits de l'original, est tout au contraire exécuté sans exactitude & sans goût.

On vante encore, avec justice, plusieurs lettres écrites par ce S. Orateur, du lieu de son exil, où la continuité du péril & des souffrances, l'acharnement de ses persécuteurs, le dévouement plus grand encore de ses amis, & le concours de mille circonstances attendrissantes rendirent à son style le feu & les graces de son plus bel âge.

Quant à l'interprétation des Divines Ecritures, c'est tout dire d'un mot, que S. Jean Chrysostome occupe entre les Peres Grecs, le même rang que S. Jérôme entre les Latins. Mais quand il expose la sublimité de la doctrine, au moins de la morale & des maximes de

perfection de l'Apôtre S. Paul, on doit avouer, qu'entre tous les Interpretes de tous les temps & de toutes les langues, seul & incontestablement il occupe la premiere place. Il semble souvent que l'esprit de Paul s'exprime par la bouche de Chrysostome, dont l'admiration pour cet Apôtre alloit jusqu'au transport & à un saint enthousiasme. On assure qu'en écrivant il en avoit toujours le portrait sous les yeux, qu'en le regardant fixement, & en l'interrogeant de l'œil, il montoit son génie sur celui de son modele, & s'élevoit, pour ainsi dire, avec lui jusqu'au troisieme ciel. C'est ainsi que le plus éloquent des Apôtres a formé le plus éloquent des Peres de l'Eglise.



H  
L  
Dep  
es  
F  
L  
de  
qui  
les  
Ma  
reli  
tim  
n'a  
con  
tôt  
vu





# HISTOIRE

## DE L'ÉGLISE.

---

### LIVRE DOUZIEME.

*Depuis la mort de S. Jean Chrysostome ,  
en 407 , jusqu'à la condamnation du  
Pélagianisme , en 418.*

**L**A mort de l'Empereur Arcade suivit de près celle de S. Jean Chrysostome , qui avoit été si indignement avancée par ses persécutions. Dès le premier jour de Mai de l'année suivante 408, ce Prince religieux & foible , doux & inconstant , timide & borné , à la fleur de son âge , n'ayant que trente-un ans , alla rendre compte du mal qu'il avoit fait , ou plutôt qu'il avoit laissé faire , avec de bonnes vues , pendant un regne de treize ans

abandonné à la conduite de sa femme & de ses Eunuques. Heureux s'il a pu trouver son excuse dans la foiblesse de son courage, ou dans les bornes de ses lumieres. L'Impératrice Eudoxe qui fut la premiere cause de la persécution, n'en vit pas la fin; étant morte dès le 6 Octobre de l'année précédente.

Théodose, surnommé le Jeune, parce qu'il n'avoit que huit ans à la mort de son pere Arcade, fut son successeur. Il eut le bonheur de trouver, dans Anthémius ancien ami de S. Chrysostome & de S. Aphraate, un guide aussi habile que vertueux, qui fit tout l'honneur de ce nouveau règne, jusqu'à ce que la Princesse Pulquerie prit connoissance des affaires de l'Empire. Elle n'avoit que deux ans plus que l'Empereur son frere, sur qui la nature parut avoir pris tout ce qu'elle accorda si libéralement à la sœur. Cette ame élevée au dessus de son âge & de son sexe, tant par son énergie naturelle que par sa vertu prématurée, se trouva dès-lors en état de prendre soin de l'éducation de Théodose, aussi-bien que de ses deux jeunes sœurs, Arcadie & Macrine. Elles garderent toutes trois ensemble la virginité, & firent ad-

mire  
ainsi  
ligie  
Pa  
quér  
des f  
Occi  
d'Ho  
henr  
fait  
que  
enor  
n'asp  
l'Em  
prop  
réuss  
troub  
les E  
effet  
les p  
rent  
tend  
S. J  
Les  
opu  
tem  
nier  
mie  
Dis

mirer, au milieu de la Cour, la piété ainsi que la pureté de plus ferventes religieuses.

Par les soins & la prudence de Pulquerie, l'Empire fut préservé en Orient des fléaux qui désoloient les Provinces Occidentales, sous le Gouvernement d'Honorius, trop éloigné, pour son malheur, d'une niece si digne. Il s'étoit défait de Stilicon. On avoit été persuadé, que peu content de son pouvoir, tout énorme qu'il étoit, ce Régent ambitieux n'aspiroit à rien de moins qu'à détronner l'Empereur son gendre, à mettre son propre fils en sa place, & que pour y réussir plus aisément, à la faveur des troubles & de la confusion, il avoit attiré les Barbares dans l'Empire. Il y eut en effet des irruptions effroyables de tous les peuples de la Germanie, qui portèrent la mort & le ravage dans toute l'étendue des Gaules. Tout fut ruiné, dit S. Jérôme, à la réserve de peu de villes. Les provinces les plus fertiles & les plus opulentes n'en furent que plus longtemps le théâtre de la cruauté & des dernières horreurs. Les femmes de la première qualité, & les vierges consacrées à Dieu, devinrent le jouet de la brutalité

Ad Héliodorus

Salv. de Gub.  
l. 6.

du soldat ; les Evêques furent traînés en captivité, les Prêtres & les Moines égor­gés, les reliques déterrées & foulées aux pieds, les églises renversées, ou chan­gées en écuries, & les chevaux attachés aux autels. J'ai vu de mes propres yeux, dit un autre Auteur du même temps, les corps de l'un & de l'autre sexe hon­teusement dépouillés au milieu des villes, déchirés par les chiens, ou tombant en lambeaux & en pourriture infecter les vivans. Comme ces Barbares étoient d'une superstition stupide & inhumaine, ils firent beaucoup de martyrs, dont les plus célèbres sont S. Nicaise, Archevêque de Reims, & la vierge Eutropie sa sœur, S. Didier, Evêque de Langres, & S. Fran­terne d'Auxerre, martyrisé le jour même de son sacre.

Les Goths, sans être Payens, ne se rendirent guere moins odieux, par leur féditieuse intelligence avec Stilicon ; & depuis sa mort, on les maltraita sans ménagement, dans les provinces Ro­maines. En plusieurs endroits on pilla leurs biens, & dans quelques villes on fit mourir leurs femmes & leurs enfans. Irrités de cette lâche vengeance, ils se réunirent sous Alaric, le plus accredité

de le  
qui a  
dose  
quel  
pour  
Rom  
renc  
faifa  
être  
mêm  
quel  
men  
chât  
si étr  
que  
jette  
moy  
négo  
mille  
gent  
d'au  
déli  
M  
jusq  
renc  
mer  
secu  
que  
sang

de leurs Chefs, guerrier vailloureux, & qui avoit servi utilement le grand Théodose dans la guerre d'Eugene. Après quelque tentative, au moins apparente, pour concilier les partis, il marcha vers Rome. On dit qu'un saint solitaire qu'il rencontra, l'en voulut détourner, en lui faisant la peinture des maux dont il alloit être cause. Je n'y vais point de moi-même, répondit Alaric; mais je sens quelqu'un qui me presse & me tourmente chaque jour, en me disant: Va châtier la superbe Rome. Il serra la ville si étroitement, même du côté de la mer, que la famine, & bientôt la peste y jetterent la consternation. On chercha les moyens d'appaier ce terrible Goth, on négocia avec lui; & moyennant cinq mille livres d'or, trente mille liv. d'argent, & une quantité aussi excessive d'autres choses précieuses, les Romains délivrerent leur ville de ce premier péril.

Mais le Prince Barbare revint ensuite, jusqu'à deux fois; parce que les conférences qu'Honorius fit sagement commencer, furent rompues par l'imprudente sécurité des négociateurs; ou plutôt parce que cette nouvelle Babylone, enivrée du sang des Saints, devoit à l'édification de

l'Univers une expiation éclatante de sa cruauté, & de l'attachement invincible à l'idolatrie, de la part de ses Grands & d'une bonne partie de son Sénat. Durant le siege même, & sous les coups de la divine justice, on eut l'impiété de recourir aux Devins & aux Aruspices, de faire couler le sang des victimes impures, dans le Capitole & les autres temples. Rome succomba aux attaques réitérées, & devint la proie des Barbares, l'an 1164 de sa fondation, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 410, le vingt-quatrième d'Août.

Prosp. chron.  
411. ad fin.

Alatic l'abandonna toute entière au pillage, excepté l'église du Vatican, qu'il érigea même en asyle, par respect pour l'Apôtre S. Pierre : ce qui préserva la ville, d'une ruine totale. Cette église, y compris les bâtimens de sa dépendance, occupant un très-vaste espace, il s'y réfugia un peuple assez nombreux, pour empêcher la dépopulation de Rome : mais elle souffrit prodigieusement. Après les vols, les assassinats, les outrages de toute espece, non-seulement les palais particuliers, mais les plus beaux édifices publics furent réduits en cendre.

Les Fideles, à la vérité, se trouvoient exposés aux mêmes calamités que les Payens.

Payens  
les ad  
occasio  
ne sen  
leurs  
couron  
d'une  
entre l  
qui tin  
la faire  
effleur  
tout en  
tête ;  
coup,  
vut à  
mari,  
Goth,  
va dans  
en âge  
lieux  
cemen  
chelles  
que l'e  
le men  
né de l  
gent q  
les val  
je ne p  
réponc  
To

Payens. Mais tout tourne à bien, pour les adorateurs sincères du vrai Dieu. Les occasions de chute les plus dangereuses ne servirent qu'à rehausser le prix de leurs mérites, & la splendeur de leurs couronnes. Une femme Catholique, SOZ. IX. 104. d'une beauté extraordinaire, tomba entre les mains d'un jeune Goth Arien, qui tira son épée pour l'épouvanter, & la faire condescendre à ses desirs. Il lui effleura même la peau, & lui mit le cou tout en sang. Elle présenta hardiment sa tête; mais le Barbare, changé tout-à-coup, la prit sous sa protection, pourvu à sa subsistance, & fit chercher son mari, pour la lui remettre. Un autre OROS. VI. 1. 57 Goth, des principaux de l'armée, trouva dans une église une vierge avancée en âge, & préposée à l'ornement des lieux saints. Il lui demanda assez doucement, ce qu'elle pouvoit avoir de richesses. Aussi-tôt & avec une confiance que l'événement fit croire inspirée, elle le mena dans un endroit, où il fut étonné de la multitude des vases d'or & d'argent qu'il y vit. Ce sont, lui dit-elle, les vases de l'Apôtre S. Pierre: comme je ne puis les défendre, c'est à vous d'en répondre. L'Officier fit avertir Alaric,



qui ordonna sur le champ de reporter ces richesses à la Basilique du S. Apôtre, d'y escorter en même temps la vierge qui les avoit gardées, & tous les Chrétiens qui se joindroient à elle. Ainsi la désolation publique devint le triomphe de la Religion. Les vases étoient portés respectueusement & à découvert, entre des soldats qui marchaient l'épée à la main; les spectateurs Romains & Barbares se piquant d'émulation à les révéler, en chantant des hymnes à la louange de Dieu. Les Fideles se rangeoient en foule autour de cette sauve-garde sacrée; & à la gloire de la Religion protégée si merveilleusement, beaucoup de Payens firent semblant d'être Chrétiens; les Goths, dans l'accès de leur ferveur n'en faisant point le discernement. La multitude obstinée dans l'idolatrie, en se bannissant elle-même, en purgea la ville de Rome: les Barbares laissoient aller tous ceux qui vouloient, leur donnoient même escorte, & les aidoient à emporter leurs biens, moyennant une modique contribution.

On regarda néanmoins comme un bonheur, pour le Souverain Pontife, qu'il ne se fut pas trouvé dans la ville,

au m  
peu  
tion,  
vers  
Rave  
pas le  
chez  
autre  
chées  
pauv  
simpl  
pour  
porte  
conce  
lité se  
Chris  
gage  
véné  
condu  
qui se  
S. Pi  
mere  
sa pr  
la sép  
pour  
son ag  
Peu d  
bras d  
Seign



au moment de ce pillage. Il en étoit sorti, peu auparavant, pour aller en députation, à l'occasion même de ces troubles, vers l'Empereur qui résidoit encore à Ravenne. L'illustre Sainte Marcelle n'eut pas le même sort. Les Barbares entrèrent chez elle, lui demandant son or, & les autres richesses qu'ils y supposoient cachées. Elle eut beau dire qu'elle étoit pauvre, & produire en preuve l'humble simplicité de ses vêtemens: ils les prirent pour un déguisement artificieux, & s'emportèrent jusqu'à la frapper; ne pouvant concevoir qu'une personne de cette qualité se fût ainsi dépouillée pour Jésus-Christ. Bientôt ils reconnurent le langage de la vérité & de la vertu; & la vénération succédant à la férocité, ils conduisirent la Sainte à l'église de S. Paul, qui servit d'asyle, aussi-bien que celle de S. Pierre. Mais ce qui intéressoit cette mere Chrétienne, beaucoup plus que sa propre personne; elle obtint qu'on ne la sépareroit pas de sa fille Principie, pour qui elle redoutoit les insultes, dont son âge avancée la garantissoit elle-même. Peu de jours après, elle mourut dans les bras de cette vertueuse fille, bénissant le Seigneur d'en avoir conservé l'innocence,

Hier. E. i. 8.

16.

& de l'avoir préservée elle-même de la perte infructueuse de ses biens, en acceptant le sacrifice qu'il lui avoit inspiré d'en faire long-temps avant le pillage.

Il ne dura que trois jours; & le sixieme jour après qu'Alaric y fut entré, il en sortit, sans même y laisser de garnison. Il passa dans la Campanie, où ses troupes pillèrent encore la ville de Nole. Saint Paulin en étoit devenu Evêque; quoique l'Episcopat lui parût un fardeau bien plus redoutable encore que la Prêtrise, qu'il n'avoit reçue que malgré lui. Mais la réputation de ses vertus croissant de jour en jour, & le siege de Nole étant venu à vaquer, on le pressa avec tant d'instance, qu'il ne put se refuser à l'unanimité des vœux & des suffrages qui se réunirent en sa faveur. Tout étranger qu'il étoit au siecle, depuis fort long-temps, il continuoit à jouir de la plus grande célébrité, plus encore pour la beauté de son esprit & de ses écrits, que pour les dignités qu'il avoit occupées autrefois.

A peine y avoit-il une personne distinguée par les talens, comme par la piété, qui ne fût de ses amis. Il avoit reçu chez lui Sainte Mélanie, à son re-

tout  
dans  
supé  
niqu  
lité  
suite  
car p  
on m  
Elle  
un c  
ne v  
avoit  
bloit  
serva  
sans  
dans  
d'ell  
conv  
chez  
cette  
nore  
pris  
Ce  
vinre  
l'Evê  
respe  
cette  
pas  
les b

tour de la Palestine ; & quoiqu'il n'eût dans sa maison qu'une salle dans un étage supérieur, avec une galerie qui communiquoit aux cellules destinées à l'hospitalité, il trouva moyen de loger toute la suite de la Sainte, qui étoit nombreuse : car pour sa personne & son équipage, on ne pouvoit rien voir de plus humble. Elle étoit vêtue pauvrement, montoit un cheval de la taille d'un âne, & qui ne valoit pas mieux : mais plus elle avoit le faste en horreur, plus il sembloit que le Ciel se plût à honorer sa servante. Ses illustres enfans & petits-enfans, qui tenoient les premières places dans l'Empire, étoient venus au devant d'elle jusqu'à Nole, avec un cortège convenable à leur rang. Tout avoit logé chez Paulin ; la Providence consacrant cette cérémonie toute entière à faire honorer la pauvreté évangélique & le mépris de la gloire terrestre.

Ce fut sous son épiscopat que les Goths vinrent piller la ville de Nole. On arrêta l'Evêque, on fouilla sa maison ; mais on respecta sa personne. Il avoit fait à Dieu cette prière : Seigneur, ne permettez pas que Paulin soit tourmenté pour les biens périssables de ce monde ; vous

Aug. de cur.  
moit. c. 16.  
Id. de civ.  
Dei. 1. 10.

savez où sont tous mes trésors. Quoiqu'il n'eût plus ni or ni argent, il trouva moyen de soulager une infinité de misérables, & de racheter beaucoup de captifs. On dit même que ses ressources étant épuisées, & ne pouvant pas racheter le fils d'une pauvre veuve que les Barbares emmenotent en esclavage, il se livra pour le rendre libre. Il y a des difficultés pour les circonstances de cet événement, & même des contradictions de chronologie, pour le maître qu'on donne communément à Paulin dans cet esclavage. Mais la persuasion universelle où l'on a long-temps été touchant le fait même, si elle n'en rend pas la vérité incontestable, constate au moins l'idée qu'on avoit de la charité de ce digne disciple du Bon Pasteur.

Entre les Romains qui se sauverent de leur ville saccagée, plusieurs se retirèrent dans les îles voisines, & jusqu'en Afrique; d'autres en Orient, & particulièrement en Palestine. Saint Jérôme en reçut plusieurs à Berléhem, & le chagrin que lui causa ce touchant spectacle, retarda l'interprétation des Grands Prophetes, dont il étoit alors occupé. En voyant tant d'illustres fugitifs de l'un &

Greg. dial.

l. 3. c. 1.

de l'  
dem  
& tr  
men  
couv  
prell  
leur  
tant  
coup  
brac

expo  
Barb  
coup  
en A  
ne v  
dans  
serve  
les p  
mult  
pere  
loin  
dem  
nom  
conf  
port  
entr  
il ét  
fon

de l'autre sexe, réduits à la mendicité, demi-nuds, blessés en grand nombre, & trop heureux, après avoir perdu d'immenses richesses, de trouver la vie & le couvert, il fondeoit en larmes, & s'empressoit en toute maniere à leur rendre leur infortune moins insupportable; adorant cependant le bras de Dieu dans ces coups terribles, ainsi que l'efficacité des oracles & des menaces prophétiques.

Ep. 17 &amp; 151

Quoique l'Empire d'Orient fut moins exposé que l'Occident aux incursions des Barbares, y en eut aussi qui firent beaucoup de ravages en Syrie, en Egypte & en Arabie. Ces Sarrasins vagabonds, qui ne vivent que de brigandage, se jettant dans le désert de Sina tout peuplé de servens solitaires, leur ravirent les choses les plus nécessaires à la vie, & firent une multitude de martyrs. Ceux qui échappèrent, s'enfuirent comme ils purent, loin des saintes retraites où leur affection demeureroit toute entière. Saint Nil fut du nombre de ceux-ci: mais la vie qu'il se conservoit, lui devint presque insupportable; parce que son fils étoit resté entre les mains des Barbares. Comme il étoit dans la plus cruelle perplexité à son sujet, il fut rejoint dans sa fuite par

un nouveau fugitif, qui avoit eu le bonheur de s'évader, à ce qu'il lui raconta sans le connoître, comme il alloit être immolé, avec le fils de Nil, à l'astre de Vénus qu'adorent les Arabes: il ajouta que cet infortuné compagnon étoit resté à la merci de leur superstition sangui-naire. Nil ne douta plus de la mort de son fils. Quelque temps après néanmoins, on lui assura qu'il étoit vivant, & captif à Eluse. Il partit aussitôt pour cette ville, & il apprit en chemin que son fils y étoit devenu clerc; l'Evêque l'ayant racheté, puis ordonné sur la bonne opinion qu'il en avoit conçue, comme par inspiration, au premier aspect. Nil reconnut le premier son sang; & il fut si saisi, qu'il tomba en défaillance. Le fils le serre entre ses bras, le fait revenir de son évanouissement, puis lui raconte en ces termes l'histoire consolante de sa délivrance.

Quand mon compagnon d'esclavage se sauva, tout étoit prêt pour nous immoler, l'autel, l'encens, les libations & le glaive, dont on se proposoit de faire usage le lendemain dès le point du jour. J'étois prosterne sur la terre, & je priois avec toute l'ardeur qu'inf-

pire  
fois-  
soit  
corp  
nébr  
serv  
vous  
bare  
le r  
de V  
roit  
der  
Au  
l'ign  
en r  
de r  
de  
mo  
vian  
pre  
cieu  
nou  
for  
gac  
ven  
for  
po  
en  
ép

pirent de tels périls. Seigneur, dis-  
 fois-je, ne permettez pas que mon sang  
 soit offert aux Démons, & que mon  
 corps devienne la victime des esprits té-  
 nébreux. Rendez-moi à mon pere votre  
 serviteur, qui m'a instruit à espérer en  
 vous. Je priois encore, quand les Bar-  
 bares s'éveillèrent, tout étonnés de voir  
 le temps du sacrifice passé : car l'étoile  
 de Vénus avoit disparu, & le soleil do-  
 roit déjà tout l'horizon. Ils me deman-  
 derent ce qu'étoit devenu l'autre captif.  
 Au témoignage que je leur rendis de  
 l'ignorance où j'en étois, ils demeurèrent  
 en repos, sans me donner aucun signe  
 de mécontentement. L'espoir commença  
 de renaître dans mon cœur. Quelques  
 momens après, ils me présentèrent des  
 viandes immolées, & m'inviterent à  
 prendre part à leurs divertissemens licen-  
 cieux avec des femmes : j'invoquai de  
 nouveau le Seigneur, & il me donna la  
 force de leur résister. A la première bour-  
 gade où ils arriverent, ils me mirent en  
 vente : mais comme on leur offroit une  
 somme trop modique, après m'avoir ex-  
 posé plusieurs fois, ils m'attachèrent  
 enfin tout nud, à l'entrée du bourg, une  
 épée pendue au cou, pour donner à en-



tendre que si l'on ne m'achetoit, ils auroient me trancher la tête. Je tendois les mains à tous ceux qui se présentoient, je les conjurois de compter à mes ravisseurs le prix dont ils ne vouloient rien relâcher, je promettois, non-seulement de leur rendre cette somme, mais de rester encore à leur service, après l'avoir rendue. Enfin je fis pitié, & vous savez comment j'obtins ensuite beaucoup au delà de ce que j'espérois.

L'Evêque d'Elusé traita le pere & le fils avec beaucoup de générosité, les retint quelque temps pour les remettre de leurs fatigues; & quand ils partirent, il pourvut aux frais de leur voyage. On ne sait pas le reste de la vie de S. Nil, qui avoit alors cinquante ans, & qui en vécut encore quarante, à ce que l'on croit. Il nous reste de lui plusieurs traités de piété, & plus de mille lettres, la plupart courtes, mais d'un style vif & rempli de sens. C'est lui-même qui raconte l'histoire de la captivité de son fils, comme nous venons de la rapporter. C'est aussi dans ses œuvres que nous lisons, que S. Jean Chrysostome voyoit souvent les Anges dans le lieu saint, sur-tout pendant le Sacrifice adorable du Corps & du Sang,

Mat. 2.

Lib. 12. Epist.

224

de  
Pré  
roie  
des  
plus  
char  
l'Eu  
il: &  
ce q  
du f  
le C  
Chr  
tach  
tren  
I  
tron  
beat  
divi  
un  
d'A  
com  
vou  
de  
ren  
sai  
die  
zele  
lég  
cou



de Jésus-Christ ; que du moment où le Prêtre commençoit l'oblation, ils entouroient l'autel, jusqu'à la consommation des Sacrés Mystères. Rien au reste de plus formel, que ses expressions touchant la présence réelle du Sauveur dans l'Eucharistie. Après les invocations, dit-il, & la descente de l'Esprit Sanctificateur, ce qui est sur la Sainte Table, n'est plus du simple pain, ni du vin commun, mais le Corps & le Sang précieux de Jésus-Christ, notre Dieu, qui purifie de toute tache ceux qui le prennent avec un saint tremblement & une sainte confiance.

Lib. 1. Ep. 44.

Les mouvemens des Barbares & les troubles de l'Empire en occasionnèrent beaucoup à la Religion. Alarie, afin de diviser les fortes ennemies, avoit donné un rival à Honorius, dans la personne d'Atale, Préfet de Rome, où il le fit reconnoître Empereur. Ce nouveau parti voulut d'abord s'emparer de l'Afrique, de tout temps aussi enviée par les différentes factions, qu'elle leur étoit nécessaire pour se soutenir. Le Comte Héraclien qui y commandoit, défendit, avec zèle & avec succès, les intérêts du Maître légitime. Mais avant qu'on les y mit à couvert, on fut contraint de se relâcher

beaucoup, à l'égard des Donatistes, qu'on regardoit, avec raison, comme toujours prêts à secourir les ennemis de l'Etat & de la tranquillité publique. Ce fut pour lors, à ce qu'on croit, que ces Schismatiques obtinrent une loi, qui leur accordoit le libre exercice de leur religion.

Auparavant, les Evêques Orthodoxes étoient parvenus à les faire déclarer hérétiques; ce qui les soumettoit aux peines portées par les loix civiles contre l'hérésie. Dans l'exécution néanmoins, on ne prétendoit pas les exposer tous indistinctement à cette sévérité, mais simplement ceux qui seroient dénoncés pour cause de violence. Encore n'avoit-on pris ce parti qu'après bien des années de patience, & après de mûres délibérations en plusieurs conciles, dont quelques-uns convoqués de toutes les provinces de l'Afrique. Dans celui de l'an 403, on voit nettement la manière de procéder dans ces conciles nationaux. L'Evêque de Carthage faisoit tenir ses lettres de convocation à tous les Primats, c'est-à-dire, à ceux de la Mauritanie Césarienne & de la Mauritanie de Sitifi, & à celui de la Numidie. Chaque Primat envoyoit ses lettres, pour assembler le concile de sa

prov  
soit d  
né à  
devo  
vêqu  
les d  
confi  
Il fau  
éton  
de F  
rente  
pour  
com  
natio  
n'éto  
D  
les  
des  
tiqu  
gagn  
sans  
prop  
tho  
trait  
Doc  
voie  
de  
à le  
avec  
gan

province ; & dans ce concile on choisissoit des députés, en nombre proportionné à l'étendue de la province. Les absens devoient justifier leur absence, & l'Evêque de Carthage leur faisoit parvenir les décrets du concile, pour qu'ils les confirmassent par leurs consentemens. Il faut ici remarquer une singularité assez étonnante : c'est qu'en Afrique la dignité de Primat, qui ne paroît guere différente de celle d'Archevêque, si ce n'est pour le siege de Carthage, se régloit communément sur l'ancienneté de l'ordination, & non sur la qualité du lieu, qui n'étoit quelquefois qu'une bourgade.

Dans ces conciles, il fut statué que les Evêques Catholiques proposeroient des conférences aux Evêques Schismatiques, dans l'espérance, où l'on étoit de gagner leurs peuples. Car des Donatistes, sans caractère, avoient souvent fait ces propositions ; & quand les Pasteurs Catholiques les pressoient de se convertir ; traitez, leur répondoient-ils, avec nos Docteurs ; & plaise à Dieu que par cette voie on parvienne enfin à la connoissance de la vérité ! Mais quand on s'adressoit à leurs Evêques, ils éluoient l'offre, avec artifice, & souvent avec une arrogance injurieuse.

Crispin Evêque Donatiste de Calame, invité par Possidius Evêque Catholique de la même ville, à conférer ensemble, remit d'abord la chose à un concile, où il pourroit concerter ses réponses avec ses confreres. Quelques temps après, il répondit d'une manière encore plus maladroite, & d'autant plus déshonorante pour la Secte, que ce vieillard y étoit plus révééré pour son expérience & pour sa réputation de doctrine & d'habileté; au lieu que Possidius étoit un jeune évêque, sorti depuis peu du monastere ou séminaire de S. Augustin. Au défaut de la doctrine, on eut à l'ordinaire recours à la violence; & l'on mit des gens armés en embuscade, pour surprendre Possidius, comme il visitoit son diocèse. Le Prêtre Crispin, de même nom & de même famille que l'Evêque Donatiste de Calame, étoit à leur tête. Possidius évita l'embuscade dont il avoit été averti, assez à propos, au moins pour sauver sa vie: mais il perdit ses chevaux, après avoir été fort maltraité. La nouvelle de cet attentat étant parvenue à Calame, l'Evêque Crispin fut sommé juridiquement de désavouer cette indigne manœuvre d'une manière effective, en fai-

Aug. c. Cresc.  
L. 111. c. 47.

fant j  
& tou  
& ses  
d'emp  
Ale  
proté  
souffr  
n'étoit  
tempo  
pris u  
en in  
liques  
rebapt  
vingt,  
qui le  
fois le  
l'Eglis  
nation  
cernée  
ques.  
mes d  
ful, q  
senten  
antago  
payer  
rité si  
aux E  
crit, c  
amen

sant justice de son Prêtre. Il le refusa ; & toute la Secte recommença ses courses & ses mouvemens séditioneux , au point d'empêcher la liberté des chemins.

Alors les Catholiques invoquerent la protection des loix , en protestant qu'ils souffriroient tout sans se plaindre , s'il n'étoit question que de leurs intérêts temporels. Mais ce même Crispin ayant pris une terre à bail emphytéotique , il en intimida tellement les serfs Catholiques , qu'il les contraignit de se faire rebaptiser , au nombre d'environ quatre-vingt , nonobstant la rigueur des rescrits qui le défendoient. Tant d'audace à la fois le fit poursuivre par le défenseur de l'Eglise , qui obtint contre lui la condamnation à l'amende de dix livres d'or , décernée par Théodose contre les hérétiques. Il prétendit n'être pas dans les termes de la loi , & il appella au Proconsul , qui ne laissa point de confirmer la sentence : mais à la sollicitation de son antagoniste même , il fut dispensé de payer l'amende. Peu touché d'une charité si généreuse , il osa encore appeller aux Empereurs. Alors intervint le rescrit , qui soumit les Donatistes à cette amende , aussi bien que les hérétiques.

Aug. ibid.

On infligea la même peine au juge de Calame, pour n'avoir pas fait payer réellement Crispin. Mais les évêques Orthodoxes en obtinrent encore la décharge: conduite vraiment pastorale, qui tou ha les cœurs les plus mal disposés, & servit plus que les meilleurs raisonnemens, à la réunion des esprits: conduite d'autant plus honorable à S. Augustin en particulier, que personne n'étoit plus en butte que lui à leurs insultes & à leurs attentats.

Ces furieux Circoncellions dont on à déjà vu tant d'horreurs, outrés de dépit à cause du grand nombre de schismatiques que ce saint Docteur ramenoit journellement à l'Eglise, lui dressoient souvent des embûches à lui-même, quand il alloit visiter ou instruire les paroisses Catholiques. Un jour, entr'autres il ne fut manqué que par la méprise de son guide, qui s'écarta sans y penser du droit chemin, où les Donatistes l'attendoient. Il reconnut dans cet événement, si fortuit en apparence, le bienfait d'une Providence toute particulière.

Tous ces embarras & ces distractions n'ôtèrent rien à sa plume, de sa merveilleuse fécondité. Les deux livres à Sim-

plie  
cet E  
sur l  
rien,  
mon  
princ  
attaq  
Fond  
resser  
du T  
de la  
celui  
des C  
trent  
nich  
Conf  
ment  
les P  
de S  
notat  
jugal  
vrag  
ou c  
Il  
dans  
d'un  
nous  
pose  
si pr

plicien, où il satisfait aux questions que cet Evêque de Milan lui avoit proposées sur l'Ecriture; le livre du Combat Chrétien, sur la maniere de vaincre le démon en vainquant nos passions, contre les principes des Manichéens; le livre qui attaque directement la fameuse épître du Fondement, c'est-à-dire toute la quintessence de la doctrine de Manès; le livre du Travail Manuel des moines; le traité de la Foi des choses qu'on ne voit point, celui du Catéchisme, ou de l'instruction des Catéchumenes; ses Confessions; ses trente-trois livres contre l'Evêque Manichéen Fapste; les quatre livres de la Conformité des Evangélistes, qui forment une excellente controverse contre les Payens; les questions sur les Evangiles de S. Mathieu & de S. Luc, & les Annotations sur Job; le livre du Bien Conjugal; ce n'est là qu'une partie des ouvrages qu'il mit au jour, dans ses trois ou quatre premières années d'épiscopat.

Il est impossible dans notre plan, & dans toute histoire, de rendre compte d'un si grand nombre d'ouvrages. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'exposer la doctrine des livres à Simplicien, si propres à faire prendre le vrai sens de



plusieurs autres écrits du Docteur de la grace, & dont l'omission pourroit nous attirer les blâmes qu'elles a fait essayer à d'autres Historiens. S. Augustin s'est proposé dans ces deux livres, d'établir la liberté de la volonté humaine, en conservant à la grace divine la préférence qui lui est due. Telle est l'idée qu'il donne de cet ouvrage, tant dans son livre des Rétractations, que dans ceux de la Prédestination des saints & du Don de la persévérance. Il y renvoie même, pour justifier sa doctrine contre les Sémipélagiens. En un mot, cet ouvrage est d'une autorité & d'un caractère à ne devoir pas être passé sous silence.

Le premier livre comprend deux questions tirées de l'Épître de S. Paul aux Romains. Il s'agit, dans la première, de l'homme sous la loi, en parallèle avec l'homme sous la grace. Sur quoi le S. Docteur dit que la loi n'est pas vicieuse par elle-même, mais qu'elle devient nuisible à celui qui en abuse, ou qui ne se soumet pas à Dieu avec une pieuse humilité, afin de la pouvoir accomplir par la grace. Il est vrai, ajoute-t-il, que la loi ne donne pas la force de faire ce qu'elle ordonne: mais elle nous fait sen-

tir no  
mand  
En m  
le sec  
intéri  
grace  
tient  
presc  
Il  
la gra  
avant  
que  
nécess  
à ce  
vue  
s'ima  
vile  
appel  
tendr  
porte  
Il po  
pas  
qu'e  
le d  
& f  
grac  
dans  
glis  
n'es



tir notre besoin, & nous avertit de demander la grace qui confere cette force. En même-temps que le Seigneur fournit le secours extérieur de la loi, il agit intérieurement dans l'ame, & donne la grace de la priere, avec laquelle on obtient la grace d'accomplir ce que la loi prescrit.

Il s'agit dans la seconde question, de la gratuité de la vocation à la foi : mais avant d'y entrer, il faut bien saisir ce que l'Auteur observe d'abord, comme nécessaire pour l'intelligence de S. Paul à ce sujet ; savoir que l'Apôtre avoit en vue d'abattre l'orgueil des Juifs, qui s'imaginoient que par l'observation servile de la loi, ils avoient mérité d'être appelés à l'Évangile. De même pour entendre ici notre S. Docteur, il faut rapporter sa doctrine à la gratuité de la grace. Il pose pour principe, que la foi n'est pas due aux œuvres précédentes, & qu'elle est la premiere grace ; non que le don de la foi précède nécessairement & sans exception toute autre sorte de grace, ou qu'il n'y ait point de grace dans l'état d'Infidélité, ou hors de l'Église ; mais parce que la grace de la foi n'est pas la récompense des mérites

précédens, soit effectifs, soit prévus.

S. Augustin cite, d'après S. Paul, l'exemple de Jacob & d'Esau, pour montrer la gratuité de la première grâce, en ce que Jacob avoit été préféré à Esau, avant que l'un & l'autre fussent nés, & par conséquent avant qu'ils eussent rien fait pour déterminer le choix du Seigneur. Toutes les opérations de la grâce, & tous les actes de la volonté qui lui correspond, sont compris ici par le S. Docteur sous le nom de justification, laquelle ne peut être que l'effet de la divine miséricorde : ce qui n'empêche pourtant pas qu'il n'y ait une couronne de justice; puisqu'elle est fondée sur la coopération de la volonté. Si dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, il y a peu d'élus; c'est qu'il en est peu qui suivent la voix qui les appelle. La vocation, dit l'Apôtre, ne vient pas de celui qui veut, ni de celui qui court: mais il n'en est pas moins nécessaire de vouloir & de courir; & par la vocation, l'un & l'autre est en notre pouvoir, au moyen de l'inspiration & de l'impulsion qu'elle renferme. Si donc tous ceux qui sont appelés ne suivent pas, c'est parce qu'on ne fuit pas sans le vouloir, & que

tous n  
Doct  
cru de  
lettre  
couru  
couru  
de Di  
aussi  
mépri  
répro  
tout  
Dieu  
coopé  
On  
peler  
duire  
consé  
pas s  
ceux  
sis qu  
qu'ils  
mais  
cation  
pas s  
quoi  
il ne  
cord  
niere  
pou

tous ne le veulent pas. Esau, ajoute le S. Docteur en des termes que nous avons cru devoir traduire scupuleusement & à la lettre, Esau n'a pas voulu & n'a pas couru; mais s'il avoit voulu, & s'il avoit couru, il seroit parvenu par le secours de Dieu, qui en l'appelant lui donneroit aussi de vouloir & de courir, si par le mépris de la vocation il n'encouroit la réprobation. Ainsi la bonne volonté est tout à la fois de Dieu & de nous, de Dieu par la vocation, de nous par la coopération.

Or il y a différentes manieres d'appeler, & différentes manieres de se conduire par rapport à la vocation, en conséquence desquelles elle a ou elle n'a pas son effet. Dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, ceux-là sont choisis qui ont été appelés de telle maniere qu'ils suivissent la voix qui les appeloit: mais ceux qui n'obéissoient pas à la vocation ne sont pas élus, parce qu'ils n'ont pas suivi, quoiqu'ils fussent appelés; & quoique le Seigneur appelle la multitude, il ne comble cependant de ses miséricordes que ceux qu'il appelle en la maniere qu'il leur convient d'être appelés, pour qu'ils suivent. Mais pourquoi, re-

prend le S. Docteur, Esaü n'a-t-il pas été appelé d'une manière qui fût suivie du consentement? C'est que le Seigneur est maître de ses dons, & qu'on ne peut lui demander compte de ses œuvres. Du reste il ne force point à pécher celui à qui il ne donne point ces graces de choix; c'est-à-dire, selon ce qu'on a lu plus haut, que par la soustraction de ces sortes de graces, Dieu ne le met pas dans la nécessité de pécher. Donc Esaü, & ceux qu'il représente, ont les graces absolument requises pour ne pas pécher nécessairement; puisque le S. Docteur dit sans exception, que Dieu ne contraint pas l'homme à pécher, ou qu'il ne le nécessite pas: car contraindre ne signifie que nécessiter; & tout le monde convient que les Pélagiens mêmes, quelle que fût leur subtilité, n'ont jamais fait une distinction si chimérique, par rapport aux actes de la volonté. Il implique en effet contradiction, que ce qui est volontaire soit contraint, ou ce qui revient au même, comme le dit S. Augustin en plusieurs autres endroits, qu'on veuille & qu'on ne veuille pas une même chose.

Il n'emploie point d'autres raisons, pour la condamnation de l'homme pé-

cheur,  
vine: éc  
péché. c  
la néce  
le cont  
privé d  
grue,  
peur, n  
cours de

Le  
sur des  
Rois,  
celles c  
premiè  
louée. c  
appelé  
S. Paul  
Malin  
du Seig  
quel'E  
trompe  
& fam  
dit S.  
simple  
positif  
teré. A  
ce. qu  
précéd  
pas la g

cheur, ni pour la justification de la divine équité: nulle part il n'a recours au péché de notre origine, pour en inférer la nécessité de pécher actuellement. Il se contente de faire voir que l'homme privé de la vocation qu'il nomme congrue, & que nous venons d'exposer, peut, malgré cette privation & par le secours des grâces ordinaires, éviter le péché.

Le second livre à Simplicien roule sur des questions tirées des livres des Rois, & beaucoup moins épineuses que celles du premier. Il suffira d'y observer, premièrement que la crainte de Dieu, louée dans l'ancien Testament, quoique appelée servile, est de même louée par S. Paul; secondement pourquoi l'Esprit Malin qui saisit Saül, est nommé Esprit du Seigneur; & en quel sens il est dit que l'Esprit de mensonge fut envoyé pour tromper Achab. Ces expressions fortes & familières aux anciennes Ecritures, dit S. Augustin, ne signifient qu'une simple permission, & non pas un ordre positif de la part du Dieu de toute sainteté. Ainsi le S. Docteur confirmoit-il ce qu'il venoit d'avancer dans le livre précédent, qu'encore que Dieu ne donne pas la grace de la justification à tous les

pêcheurs, & qu'on dise pour cela qu'il en endureit quelques-uns; il ne les réduit cependant point à la nécessité de pécher.

Outre ces ouvrages importants, il écrivit encore une infinité de lettres, dont un très-grand nombre sont autant de traités dogmatiques & pleins d'érudition. Les deux lettres à Janvier sont surtout remarquables, parce qu'elles rapportent de la diversité des usages dans les différentes Eglises. En quelques-unes, on ne jeûnoit pas les Jedis de Carême; en d'autres, on offroit deux fois le sacrifice le Jeudi Saint, le matin, & le soir après souper: hors ce seul cas, la coutume de recevoir l'Eucharistie à jeun étoit dès-lors universelle. A l'occasion de cette variété d'observances, le S. Docteur donne pour règle, de regarder comme ordonné par les l'Apôtres ou par les conciles généraux, ce qui s'observe par toute la terre. Telle est, dit-il, la célébration annuelle de la passion de J. C. de Pâque, de l'Ascension & de la Pentecôte. Il en est autrement de ce qui varie selon les lieux; comme de jeûner, ou de ne pas jeûner le Samedi, de communier tous les jours de la semaine,

ma  
d'ou  
lem  
est  
ce c  
con  
poir  
con  
l'on  
A  
tem  
rien  
piq  
son  
ils n  
long  
S. J  
catic  
mém  
fr A  
dest  
& s  
Doc  
com  
ou t  
fava  
de f  
C  
Pre  
7

maine, ou à certains jours seulement, d'offrir tous les jours le sacrifice, ou seulement le Samedi & le Dimanche, on est libre sur ces points, comme sur tout ce qui n'est, ni contre la saine foi, ni contre les bonnes mœurs; & il n'y a point de meilleure règle, que de se conformer aux pratiques de l'Eglise où l'on se trouve.

Augustin travailloit dans le même temps au traité de la Doctrine Chrétienne, c'est-à-dire de la maniere d'expliquer les Saintes Ecritures, ainsi qu'à son grand ouvrage de la Trinité. Mais ils ne furent achevés l'un & l'autre que long-temps après. Il eut auparavant avec Hier. Epist S. Jérôme un différend, ou une explication, qui auroit pu altérer la charité même entre des personnes vertueuses, si Augustin n'eût encore eu plus de modestie & de douceur que de piété; & s'il n'eût regardé le langage d'un vieux Docteur qui étoit l'oracle de son temps, comme le ton d'un père avec son fils, ou tout au plus comme le procédé d'un savant austère qui avoit quelque raison de se croire offensé.

Cette contestation avoit deux objets. Premièrement Augustin n'approuvoit



pas qu'on entreprît de traduire l'Écriture en Latin, d'après le texte Hébreu, plutôt que d'après le texte Grec de ses premiers interpretes, sur lesquels il lui paroissoit qu'on ne devoit pas se flatter d'encherir; & il prit la liberté d'en écrire à l'illustre Jérôme, au nom de toutes les Eglises d'Afrique. La remontrance étoit délicate, vis-à-vis d'un homme qui sentoit ses forces, & qui démentit en effet avec avantage les préventions que l'on avoit contre son entreprise. Mais ce ne fut pas là ce qui piqua le plus le docte interprete.

Sur le passage de l'Épître aux Galates, où S. Paul dit qu'il a résisté en face à Céphas, Jérôme s'étoit exprimé d'une manière à autoriser, contre son intention, la dissimulation & les mensonges officieux. Il fut relevé par Augustin, qui à la vérité ne porta d'abord ses plaintes qu'à l'Auteur même. Mais par une multiplicité singulière de contre-temps, de quatre lettres écrites à ce sujet par Augustin, il y en eut trois qui furent égares, & qui ne parvinrent qu'après des années entières entre les mains de Jérôme. Dans ce long intervalle, le contenu de ces lettres transpira; & toute

l'Ita  
n'en  
n'éto  
circo  
vais  
par  
l'ho  
Jérô  
témo  
& qu  
donn  
de s'e  
A  
peren  
donn  
Augu  
duret  
Il fo  
interp  
rigen  
renon  
dérati  
des ra  
rôme  
d'Au  
fils q  
dignit  
ritité  
tures



l'Italie en étoit informée, que Jérôme n'en savoit rien en Palestine. Ce qui n'étoit que l'effet de la contrariété des circonstances, eut tout l'air d'un mauvais procédé, dont Augustin se disculpa par lettre, avec toute la modestie & l'honnêteté imaginable. Il y parle à S. Jérôme de son différend avec Rufin; il témoigne que cet exemple lui fait peur, & qu'il aimeroit beaucoup mieux abandonner toutes les disputes littéraires, que de s'exposer au péril de blesser la charité.

Alors les mécontentemens se dissipèrent. Jérôme écrivit de son côté, pour donner des marques de considération à Augustin, & comme pour excuser la dureté de ses expressions précédentes. Il soutint encore quelque temps son interprétation qu'il voyoit appuyée d'Origène, & de quelques autres Docteurs renommés dans la Grece. Mais la modération triomphant enfin, où la force des raisonnemens n'avoit pu le faire, Jérôme parut revenir tout-à-fait à l'avis d'Augustin, qu'il appella son très-cher fils quant à l'âge, mais son pere en dignité, & qui de sa part reconnut l'utilité de la traduction des Divines Ecritures faite sur le texte Hébraïque.

Cependant les Donatistes persévérèrent dans leur obstination. Quelque multitude qu'en convertit journellement Augustin, il lui en restoit encore davantage à confondre, pour empêcher les progrès de la séduction. Ils étoient prodigieusement multipliés en Afrique, lieu de leur origine, où ils comptoient leurs Evêques par centaines, & parmi eux, beaucoup de Docteurs enorgueillis de leur science. Parménien, l'un des successeurs de Donat, & que S. Optat combattit de son vivant, avoit laissé un écrit qui faisoit encore tant d'impression après sa mort, que les Catholiques prièrent unanimement S. Augustin d'y répondre.

Ce fut un Ouvrage de trois Livres, qu'il lui fallut d'abord composer, & qui entraîna aussi-tôt après les sept livres du Baptême. Dans les livres contre Parménien, saisissant l'état général de la question du Donatiste, il examine si les bons sont souillés par les méchans, en demeurant dans la même Eglise. Il explique tous les passages dont les Donatistes se prévalent, & il montre que ce n'est pas participer au péché, que de vivre avec les pécheurs, & même d'en rece-

voit  
ma  
ché  
aux  
salu  
dign  
sacr  
ver  
rife  
c'est  
a p  
che  
ici  
tho  
Nov  
des

d'un  
rati  
dign  
dou  
met  
mai  
qu'a  
schi  
app  
avec  
a g  
oien

voir la parole de l'ieu ou les sacremens, mais seulement de consentir à leur péché; qu'à la vérité les sacremens nuisent aux Ministres indignes, mais qu'ils sont salutaires aux Fideles qui les reçoivent dignement; que dans le sacrifice & les sacremens où le miniftre n'a d'autre vertu que celle de Jésus-Christ, ce Pontife Eternel est le miniftre principal; que c'est Dieu qui confere la grace qu'il lui a plu d'attacher, & qu'il pouvoit n'attacher pas à ces signes sensibles. On trouve ici tous les principes de la Doctrine Catholique contre Viclef & contre tous les Novateurs qui ne composent l'Eglise que des seuls justes, ou des seuls élus.

On y trouve aussi les regles suivantes d'un sage régime, par rapport à la séparation des méchans: Il est des péchés dignes d'anathème, & l'Eglise peut sans doute retrancher de son sein ceux de ses membres qui s'en rendent coupables: mais il n'est à propos d'exercer ce droit, qu'au cas qu'il n'y ait aucun péril de schisme, que les coupables soient sans appui, & que la multitude reste unie avec le Pasteur. Car quand la contagion a gagné le grand nombre, les gens de bien ne doivent qu'en gémir; de peur

d'arracher le bon grain avec l'ivraie, & de scandaliser les foibles sans corriger les méchans. A plus forte raison, il n'est jamais permis de se séparer de la société générale des Fideles, sous quelque prétexte que ce soit. Aussi voyons-nous que ni les Prophetes, ni les Apôtres, ni Jésus-Christ même, ne se sont séparés de la société des pécheurs qu'ils reprenoiert.

Le S. Docteur ayant établi ces principes généraux contre Paménien, il les applique au baptême, dans ses livres sur ce Sacrement. Comme c'est l'Eglise, dit-il, qui engendre des enfans par le Sacrement de la régénération, fonds inaliénable de l'Epouse de Jésus-Christ, ou plutôt de ce Dieu Sauveur qui baptise, par quelque ministre que ce soit; la sainteté n'en sauroit être profanée par les hommes, & la vertu de Dieu y est essentiellement & invariablement inhérente. On trouve ensuite la solution de bien des difficultés, qui n'en sont plus pour nous, depuis l'éclaircissement de ces matières, & qui n'en sont pas moins connoître la pénétration & la justesse d'esprit de cet illustre Pere. Si une personne qui n'est pas baptisée pouvoit donner le baptême, c'étoit encore une question sur

lique  
cile ;  
ce Sa  
tenir  
qu'on  
Co  
moit  
Dona  
partic  
présen  
trine  
brassé  
J'use  
chacu  
que l  
que l  
traire  
tiser l  
& il n  
tenoi  
contr  
feme  
schisu  
diver  
se sé  
l'Egl  
il ne  
extrê  
cour

laquelle il attendoit la décision d'un concile ; mais on voit, dans son Traité sur ce Sacrement, qu'il inclinoit fort à soutenir la validité de cette administration, qu'on a décidée depuis. De Bapt. l. 7. c. 5.

Comme la doctrine de S. Cyprien formoit un puissant préjugé en faveur des Donatistes ; ce n'est pas mon sentiment particulier, le. r dit Augustin, que je préfère à celui de Cyprien, mais la doctrine de toute l'Eglise, qu'il auroit embrassée, s'il l'avoit connue clairement. J'use de la liberté qu'il a laissée à chacun, d'embrasser une autre opinion que la sienne. Il reconnoissoit lui-même que l'ancienne coutume lui étoit contraire ; qu'on n'avoit commencé à rebaptiser les Hérétiques que depuis Agrippin ; & il n'a jamais rompu avec ceux qui soutenoient contre lui le premier usage. Au contraire il a toujours maintenu soigneusement l'union, & il a condamné le schisme de Donat, en montrant que la diversité des opinions n'autorise point à se séparer, quand l'autorité suprême de l'Eglise n'a pas encore prononcé. Enfin il ne parle de S. Cyprien qu'avec un extrême respect, comme d'un Martyr couronné dans le Ciel, & digne d'une

de Bapt. c. 1.  
vi. c. 1. &c.

vénération religieuse : mais prévenant les conséquences qu'on pouvoit tirer de son inflexible constance, il la disculpe, tant par l'obscurité où étoit la question des Rebaptisans, du temps de ce Pere, que par la liberté où elle le laissoit de tenir à son sentiment, avec tant d'autres Prélats, avant que cette question eût été décidée par le consentement universel de l'Eglise.

Outre le travail immense de ces écrits polémiques, Augustin trouvoit encore du temps pour conférer avec les Hérétiques : il s'employoit même très-volontiers à ces sortes de conférences, ordinairement si infructueuses. Mais Dieu donnoit à la méthode du S. Docteur une bénédiction toute particulière ; & ses vertus, plus encore que ses talens, lui procuroient les plus grands succès. Son honnêteté, son humilité, sa douceur à toute épreuve, les témoignages engageans qu'il donnoit à ses adversaires de la pureté de son zèle, uniquement occupé de leur salut, non de la gloire d'un vain triomphe, gaignoient les plus arrogans d'entr'eux : sur toute chose, & avec un art inimitable, il leur faisoit sentir qu'ils pouvoient céder sans honte, puisqu'ils ne

cédoi

Le

ceux

de se

à Hip

Peu

y sup

beauc

avec

ques

loque

croitr

en vi

se tin

des N

vance

où il

les d

exerci

soutin

ceur

qui m

vagan

au co

ment

au po

précis

du Fo

ne po

cédoient qu'à la vérité & à la raison.

Le Manichéen Félix, du nombre de ceux que la Secte appelloit Elus, & l'un de ses principaux Docteurs, étoit venu à Hippone, pour y répandre sa doctrine. Peu versé dans les lettres humaines, il y suppléoit par des ruses qui le rendoient beaucoup plus dangereux que Fortunat, avec qui Augustin avoit conféré quelques années auparavant. Après un colloque particulier, qui n'avoit fait qu'accroître la présomption du Sectaire, on en vint à une conférence publique qui se tint dans l'église d'Hippone, & que des Notaires écrivirent. Les affaires n'avancerent pas beaucoup le premier jour, où il fallut suivre l'Hérétique dans tous les détours de son abstruse doctrine : exercice fastidieux que le S. Docteur soutint, avec une patience & une douceur inaltérables, sans jamais rien dire qui marquât le moindre dédain à l'extravagant discoureur ; mais en le ramenant au contraire, avec autant de ménagement que de justesse & de persévérance, au point de la question, & à l'article précis que l'on avoit entainé. Ni l'épître du Fondement, ni aucun écrit de Manès ne pouvoit soutenir une épreuve si mé-



rhodique. Pour y faire diversion, Félix s'avisâ de marquer pour le rang épiscopal une crainte révérentielle, qui étoit encore moins dans le génie de sa secte, que dans celui de toutes les autres. Mais comment pouvez-vous craindre notre autorité, lui répartit le S. Evêque, d'un ton bien capable de le rassurer en effet? Vous voyez avec quelle tranquillité nous disputons. Ce peuple, loin de donner aucun signe d'emportement, écoute avec la plus paisible attention; & comme son Pasteur, il ne veut tirer parti que de la bonté de sa cause.

Félix demanda trois jours de délai, pour se mettre en état de répondre; & on les lui accorda. On revint dans l'église au temps marqué: mais il dit qu'il n'avoit pu se préparer, parce qu'on ne lui avoit pas remis ses livres. Vous falloit-il trois jours, dit Augustin, pour trouver cette chicane? Vous a-t-on refusé vos livres, & les avez-vous seulement demandés? Je les demande aujourd'hui, dit-il; qu'on me les remette, & je viens au combat dans deux jours. Félix, lui dit le S. Evêque, tout le monde voit que vous n'avez rien à répondre. Mais enfin vous demandez vos livres, qui sont gardés sous le sceau.

public  
retire  
auron  
lâcher  
questi  
ment  
même  
objec  
difficu  
rans,  
lui-m  
rieux  
qui lu  
v:ri  
Que  
blasph  
ne le  
sonne  
nez-le  
je le  
A  
Je va  
par é  
même  
papier  
gustin  
j'ai ar  
l'espr  
si exé



public : lesquels souhaitez-vous qu'on retire ? on va vous les apporter ; nous aurons la patience d'attendre , & nous ne lâcherons prise qu'après avoir vuide la question. Il demanda l'épître du Fondement. Saint Augustin lui en rappella de mémoire toute la substance. Félix fit ses objections , rebattit vingt fois la même difficulté , faisant pitié à tous les assistans , s'embarrassant & se confondant lui-même , jusqu'à ce qu'un trait victorieux de la grace , perçant le bandeau qui lui couvroit les yeux , il s'écria convulsi : Que voulez-vous que je fasse ? Que vous anathématisez l'auteur de ces blasphèmes , répondit Augustin. Mais ne le faites que de bon cœur ; car personne n'use ici de contrainte. Condamnez-le donc le premier , reprit Félix , & je le condamnerai ensuite.

A cela ne tienne , dit le S. Docteur. Je vais même en faire la condamnation par écrit , afin que vous en usiez de la même manière. Prenant à l'instant du papier , il écrivit ces mots : Moi , Augustin , Evêque de l'Eglise Catholique , j'ai anathématisé Manès , sa doctrine & l'esprit qui a proféré par son organe de si exécrables blasphèmes. Il passa le pa-

Poëf. vit.  
c. 71.

pier à Félix , qui s'efforça d'enchéris sur ces expressions. Aussi-tôt après, S. Augustin composa son traité de la Nature du bien , contre le fonds du Manichéisme , & en conséquence, sa réponse à Secondin, ouvrage concis & pressant , qu'il mettoit sans hésiter , nonobstant sa briéveté , au dessus de tout ce qu'il avoit écrit contre cette hérésie.

Mais il importoit encore davantage de réprimer les Donatistes , beaucoup plus puissans en Afrique que les sectateurs de Manès. Leurs prétentions & leur audace n'avoient plus de bornes, depuis que les malheurs de l'Etat leur avoient fait accorder le libre exercice de leur religion. Ils pillèrent les campagnes & les fermes , répandirent les vins & les fruits qu'ils ne pouvoient consumer, mirent le feu aux bâtimens. Pour les Ecclésiastiques , peu contens de les dépouiller , ils exerçerent sur eux des raffinemens inouis de cruauté , jusqu'à leur couler dans les yeux du vinaigre & de la chaux vive. Dans le territoire d'Hippone, un de leurs Prêtres , nommé Restitut, s'étant fait Catholique de sa pleine volonté , sans aucune sollicitation , les Circoncellions , de concert avec leurs

Aug. Epist.

233.

clercs  
tirent  
une m  
narre  
servir  
sieurs  
rent.  
rent u  
Innoc

Po  
Evêq  
pereu  
l'Edit  
matiq  
d'une  
étaien  
soum  
une l  
abrog  
obten  
fend  
sous p  
terrib  
mais  
l'ord  
puiss  
ils se  
conve  
tin.,

clercs , l'enleverent de sa maison , le battirent cruellement , le roulerent dans une mare bourbeuse , le revêtirent d'une natte de jonc ; & après l'avoir fait ainsi servir de jouet à leur fureur , durant plusieurs jours consécutifs , ils le massacrerent. Ils couperent un doigt & arracherent un œil à un autre Prêtre , nommé Innocent.

Pour remédier à ces défordres , les Evêques rassemblés députerent vers l'Empereur , afin d'obtenir la révocation de l'Edit de liberté , extorqué par les Schismatiques , & dont l'abus se manifestoit d'une maniere si criante. Les circonstances étoient devenues plus favorables , par la soumission des rebelles : Honorius donna une loi , en date du 25 Août 410 , pour abroger celle que les Donatistes avoient obtenue par subreption , & pour leur défendre de s'assembler publiquement , sous peine de la vie. Ce traitement étoit terrible , & hors des regles ordinaires : mais l'audace séditionne des Sectaires & l'ordre public paroïssent l'exiger de la puissance séculiere. Pour les Evêques , ils se montrerent bien plus enclins à les convertir , qu'à les opprimer. S. Augustin , en particulier , proposa de nouveau

Cod. Aff. n.  
107.

la voie des conférences. On obtint un second rescrit, qui obligeoit les Evêques Donatistes de s'assembler à Carthage dans quatre mois, afin que les Prélats choisis de part & d'autre pussent conférer ensemble. Que si les Evêques ne s'y trouvoient pas, après avoir été trois fois appelés, il étoit enjoint de les dépouiller de leurs Eglises. Toutes les personnes zélées commencèrent à bien espérer de ces mesures efficaces, & mieux encore des pieuses dispositions du Ministre à qui l'on en commettoit l'exécution. C'étoit le Tribun Marcellin, revêtu de la charge de Notaire Impérial, ou Secrétaire d'Etat, Seigneur dont la religion & toutes les bonnes qualités sont devenues fameuses, par ses liaisons & son commerce de lettres avec le docte Jérôme & le grand Evêque d'Hippone.

Marcellin se rendit à Carthage, & fit incontinent avertir tous les Evêques d'Afrique, tant Catholiques que Donatistes, qu'ils eussent à s'y rassembler en concile dans quatre mois, c'est-à-dire, pour le seizième jour de Mai 411, l'ordonnance étoit du 16 Février précédent, & au plus tard, pour le premier jour de Juin. Il déclaroit en même temps, qu'on

rendre  
qu'on  
dernie  
choisi  
lui l'a  
discul  
ferme  
même  
qu'ils  
pleine

Soi  
nue d  
matiq  
envie  
oppo  
riques  
en au  
sible.  
par le  
gans,  
toute  
Carth  
ver la  
roître  
vinre  
ou un  
trouv  
dix,  
tiem

rendroit aux Donatistes dociles les Eglises qu'on leur avoit ôtées en exécution du dernier édit ; & il leur permettoit de choisir un second juge , pour être avec lui l'arbitre ou le modérateur de cette discussion. Enfin il leur protestoit , avec serment , qu'ils n'avoient rien à craindre , même en vertu des loix précédentes , & qu'ils retourneroient chacun chez eux en pleine liberté.

Soit confiance dans la probité reconnue de Marcellin , de la part des Schismatiques mêmes , soit ostentation & envie de montrer qu'on avoit tort de leur opposer la multitude , comme aux Hérétiques ; les Evêques Donatistes vinrent en aussi grand nombre qu'il leur fut possible. Les lettres de convocation envoyées par les différens Primats à leurs Suffragans , selon la coutume , portoient que toute affaire cessant , ils se rendissent à Carthage en diligence , pour ne pas priver la bonne cause de l'avantage de paroître avec tant d'éclat. En effet tous y vinrent , excepté ceux que la maladie , ou un âge décrépité en empêcha : ils se trouvèrent environ deux cent soixantedix , qui entrèrent à Carthage le dixhuitieme de Mai , en procession , & comme

Aug. post.  
coll. c. 24 &  
25.

en triomphe, étalant leur multitude avec complaisance. Les Evêques Catholiques s'y trouverent encore en plus grand nombre; car il y en avoit deux cent quatre-vingt-six : mais ils entrerent sans pompe & sans bruit.

Coll. 1. c. 10.

Quand tous furent arrivés, Marcellin publia son ordonnance de réglemeut, où l'on peut voir le plan & toute la méthode de ces assemblées. Les Evêques font avertis d'en choisir sept de chaque côté pour conférer, & pareil nombre pour servir de conseil aux premiers, en cas de besoin; à la charge cependant de garder le silence, tandis que ces premiers parleroient. On indiquoit jusqu'au lieu des conférences, savoir les Thermes Gargilienes, qui se trouvoient au milieu de la ville, avec une salle spacieuse, bien éclairée, & disposée de maniere à n'y pas souffrir de la chaleur. Aucune personne du peuple, portent encore les lettres de convocation, ni aucun Evêque étranger ne viendra; de peur du tumulte. Avant le jour de la conférence, tous les Evêques des partis intéressés promettent par écrit de ratifier ce que feront leurs représentans. Jusqu'à la consommation de l'affaire, ils seront

d'une  
modér  
mi le  
dit to  
au jug  
tous  
avoir  
que le  
consta  
auront  
reveni  
diger  
quatre  
releve  
grand  
parti  
ver le  
Evêqu  
tre, a  
senter  
lettres  
mats.  
que t  
dix-h  
confé  
quatr  
Le  
être a  
de co

d'une attention extrême à tenir dans la modération leurs partisans respectifs parmi le peuple. Je publierai ma sentence, dit toujours Marcellin, & je l'exposerai au jugement public : je publierai même tous les actes de la conférence, après avoir signé ce que j'aurai avancé, & après que les Commissaires auront de même constaté par leurs souscriptions ce qu'ils auront dit, afin que personne ne puisse revenir contre son propre aveu. Pour rédiger les actes, il y aura de chaque côté quatre Notaires Ecclésiastiques, qui se releveront successivement; & pour plus grande sûreté, on choisira dans chaque parti quatre Evêques, chargés d'observer les Ecrivains & les Notaires. Les Evêques me déclareront de part & d'autre, avant le jour du concile, qu'ils consentent à cet ordre : il suffira que ces lettres soient souscrites par leurs Primats. Ainsi il ne devoit y avoir en tout que trente-six Evêques à la conférence, dix-huit de chaque côté, dont sept pour conférer, sept pour donner conseil, quatre pour la sûreté des actes.

Les Evêques Donatistes vouloient tous être admis à la conférence, sous prétexte de convaincre leurs ennemis de fausseté,

par rapport au nombre; & les Catholiques craignirent que ce ne fût pour exciter du trouble. Ils ne s'opposèrent néanmoins que foiblement à cette prétention des schismatiques, pour les mettre dans tout leur tort, & montrer la confiance qu'ils avoient dans la bonté de leur propre cause. Ils consentirent même à les y laisser assister tous sans exception, & que de leur part il n'y eût que le nombre déterminé par Marcellin, à moins que les Donatistes eux-mêmes ne le souhaitassent autrement. La générosité fut poussée beaucoup plus loin: si nos adversaires, déclarerent - i's de vive voix & par écrit, ont l'avantage dans la conférence, nous leur céderons nos sièges: si les arbitres au contraire nous adjugent cet avantage, nous consentons que nos freres séparés, en se réunissant avec nous, conservent l'honneur de l'épiscopat; & afin de convaincre que nous ne haïssons en eux que leurs erreurs, dans les sièges qui se trouveront ainsi pourvus de deux Prélats, ou bien chacun d'eux présidera à son tour, ayant son Collegue auprès de lui, comme un évêque étranger; ou tous les deux présideront à la fois, dans deux

Ap. Aug. 1 p.  
228.

églises  
qu'à ce  
mourir  
le droit  
ception  
en a u  
faveur  
les peu  
évêques  
ordinair  
nous au  
qui est  
ples &  
peuple  
donc de  
dient po  
glise. O  
parmi  
Cathol  
solutio  
encore  
génére  
Il n  
d'auto  
trentie  
Catho  
& aya  
ration  
fixé M



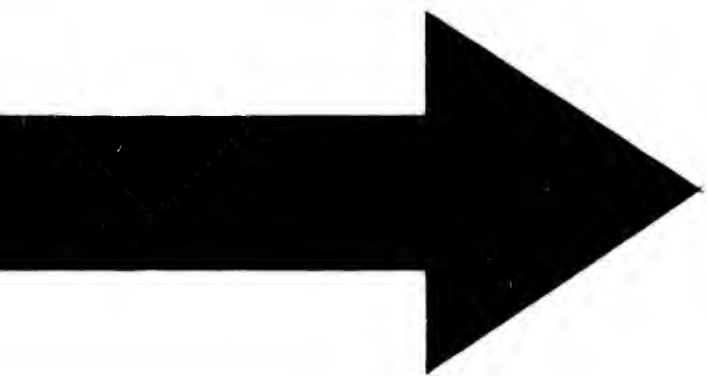
églises différentes du même siege, jusqu'à ce que l'un ou l'autre venant à mourir, il n'y en ait plus qu'un, selon le droit commun & la coutume. L'exception n'est pas sans exemple, & l'on en a usé dès le commencement, en faveur des schismatiques réunis.

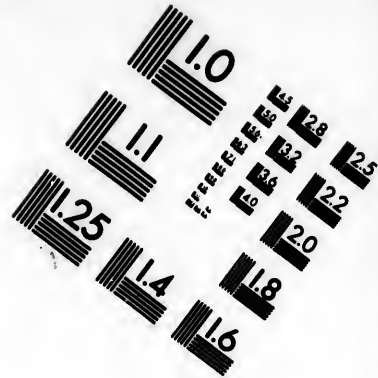
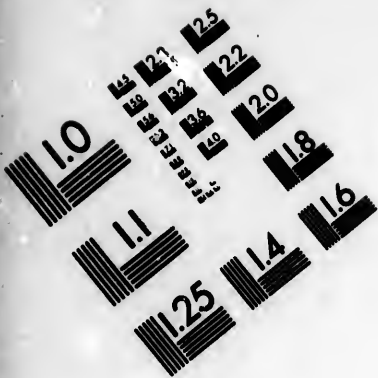
Les peuples ne veulent pas avoir des évêques ensemble, contre la pratique ordinaire, nous céderons la place quant à nous autres Catholiques. Il suffit, pour ce qui est de nos personnes, de vivre en simples & fervens Chrétiens; c'est pour le peuple que nous sommes institués: usons donc de l'épiscopat, selon qu'il est expédient pour la paix & l'édification de l'Église. On remarque avec admiration, que parmi près de trois cents Prélats que les Catholiques avoient au concile, cette résolution magnanime déplut qu'à deux; encore revinrent-ils bientôt au sentiment généreux des autres.

Il ne s'agissoit plus que de choisir & d'autoriser les députés: ce qui se fit le trentième de Mai, tous les évêques Catholiques s'étant assemblés entr'eux, & ayant commis leur cause, par procuration, au nombre de Docteurs qu'avoit fixé Marcellin. On observe, à la gloire

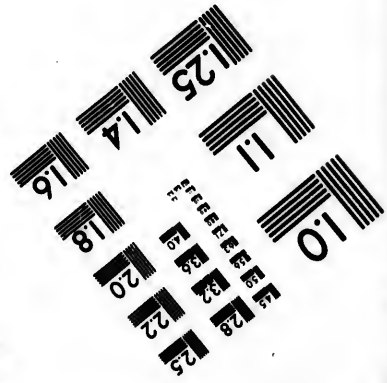
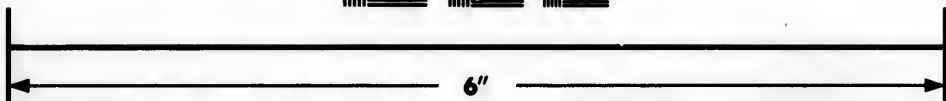
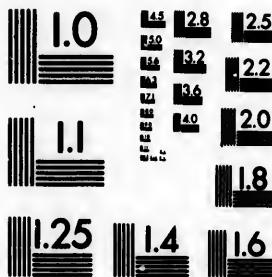
Aug. de gest.  
cu. 21. Euseb. 2.  
6.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 12.8  
16 13.2  
17 22  
18 20  
19

10  
11  
12  
13  
14

du grand Augustin, qu'entre les sept Prélats nommés pour les conférences, il y avoit avec lui deux de ses amis & de ses plus affidés disciples, Aliprus & Possidius. Les Donatistes avoient donné leurs procurations à leurs députés, dès le vingt-cinq de Mai.

Après tous ces préliminaires, on s'assembla au jour indiqué, c'est-à-dire le premier de Juin 411 : mais cette journée se passa toute entière en chicanes, de la part des schismatiques, & à vérifier les signatures des procurations qui instituoiént les dix-huit députés Catholiques. Il fallut faire paroître, l'un après l'autre, tous les évêques qui avoient signé; les Donatistes affectant de ne pas croire qu'il en fût venu à Carthage un si grand nombre, & ne se le persuadant peut-être pas en effet, parce que ces pieux Prélats n'étoient pas entrés avec le bruit & l'ostentation de leurs tivaux. Quand ils en vinrent à leur tour à la vérification des souscriptions Donatistes, ils découvrirent mille traits odieux de supercherie. Mais ils vouloiént convaincre leurs adversaires, & non les confondre : ils ne tirèrent d'autre avantage de la droiture particulière à leur procédé, que d'en faire un pré-

jugé de plus en faveur de l'unité. Ainsi ménageoit-on, avec la circonspection la plus charitable, des esprits pointilleux & de mauvaise foi, qui ne cherchoient qu'un prétexte à une rupture entière. Ils n'avoient pas rougi de se récrier, comme sur une fin de non recevoir, contre les quinze jours que Marcellin avoit ajoutés par indulgence au terme de quatre mois spécifié dans le rescrit impérial; d'où ils inférèrent avec arrogance, que la conférence ne pouvoit plus avoir lieu, parce que le jour de l'ouverture en étoit passé. Heureusement l'Empereur avoit donné pouvoir au Tribun, d'accorder deux mois de plus, en cas de besoin. Quant à la dispute qui s'éleva pour le nombre des souscriptions de l'un & de l'autre parti, elle a produit un avantage à l'Eglise, en faisant présumer de la multitude des évêques répandus avec la même proportion dans le reste de la Chrétienté. On voit que les Catholiques avoient alors en Afrique quatre cent soixante-dix chaires épiscopales, sans y comprendre celles qui étoient occupées par les seuls Donatistes.

Aug. Brevic.  
u. 213.

Le second jour de la conférence fut le troisième de Juin: on s'assembla au

même lieu & dans le même nombre que la première fois ; c'est-à-dire le Commissaire Marcellin avec ses adjoints ou officiers, & les députés des deux partis. Les principales chicanes avoient été levées dans la première séance ; mais elles n'étoient pas toutes épuisées. Le Commissaire ayant prié les Evêques de s'asseoir, comptant enfin opérer sérieusement ; les Catholiques s'assirent sans difficulté : mais les Donatistes, soutenant toujours leur injurieuse sévérité, dirent que les Divines Ecritures leur défendoient de s'asseoir dans la société des méchans. Marcellin eut la déférence de rester debout : les Catholiques insultés se leverent aussitôt de leurs sieges ; ce qui donna lieu à plusieurs autres demandes qui ne tendoient qu'à trainer en longueur. On accorda tout ce qu'on put, & cette journée se passa encore toute en préambules.

Enfin le troisième & dernier jour de la conférence, qui fut le huitième de Juin, ou en vint, non sans peine, au fond de l'affaire, tant l'esprit de chicane est inépuisable. Il arriva, à deux reprises, que les Donatistes se trahirent eux-mêmes, en se plaignant qu'insensibles-



ment on les engageoit dans le fond de la question : comme s'il eût jamais dû s'agir d'autre chose. Mais la patience l'emporta sur la duplicité & l'obstination. Les Schismatiques sentoient tout l'intérêt qu'ils avoient à multiplier les préliminaires, & à bien défendre, si l'on peut s'exprimer ainsi, les approches d'une place dont ils connoissoient la faiblesse, & qui alloit essuyer de si rudes assauts. En effet, ils furent presque aussitôt vaincus qu'attaqués. On commença par la question de droit : S. Augustin montra que dans l'Eglise Catholique, répandue par toute la terre, les méchans tolérés par esprit de paix, ou parce qu'ils sont méconnus, ne nuisent point aux bons qui les souffrent sans les approuver. Pour concilier les passages de l'Écriture allégués de part & d'autre, il distingua les deux états de l'Eglise, celui de l'Eglise Militante, c'est-à-dire la vie présente où elle est mêlée de bons & de méchans, & celui de l'Eglise Triomphante où ses enfans ne seront plus sujets au péché ni à la mort. Après la question de droit, on traita, comme moyen de surrogation, la question de fait, c'est-à-dire qu'on examina la cause particulière &

B evic. Coll.  
3. c. 9. & seq.

primordiale du schisme de Donat ; & il fut prouvé d'une manière incontestable, en particulier par l'ancienne relation du Proconsul Annulin à l'Empereur Constantin, que Cécilien n'avoit pas été ordonné par un Traditeur ; que Félix d'Aptonge avoit été lavé parfaitement de cette imputation calomnieuse ; que Second tout au contraire, & plusieurs des Schismatiques soulevés contre Cécilien, étoient autant de Traditeurs. On lut ensuite le jugement de Constantin, renfermé dans sa lettre au Vicaire d'Afrique, par laquelle il déclaroit Cécilien innocent, & les Donatistes calomnieurs.

Alors Marcellin dit aux Docteurs du parti, qu'ils pouvoient répondre. Ils demanderent, avec toute la sécurité de la présomption, qu'on eût à écouter la lecture qu'ils alloient faire d'un passage triomphant de S. Optat. Ils lurent aussitôt le passage, qui d'abord n'exprimoit rien que de vague & d'obscur. Ils voulurent poursuivre, & lurent toute la page ; & l'on trouva que l'Auteur disoit précisément le contraire de ce qu'ils prétendoient, c'est-à-dire que Cécilien avoit été déclaré innocent ; ce qui fit rire les  
*assistans,*

assistans, qui n'avoient d'abord su que penser du ton confiant des Sectaires à demander cette lecture. Les Schismatiques firent encore lire d'autres pieces, qui ne leur réussirent pas mieux que les écrits des Peres, & dont quelques-unes fournirent de nouvelles armes contre eux. Sur ce qu'on leur démontra que plusieurs de leurs Coryphées étoient véritablement entachés de ce qu'ils imputoient faussement à leurs contradicteurs, ils répondirent, pressés par la force de la vérité, qu'une affaire, ou une personne ne formoit pas un préjugé raisonnable contre une autre personne. C'étoit repasser de la question du fait à celle du droit, & précisément ce que les Catholiques avoient coutume de leur répondre, pour montrer que le crime de Cécilien, quand il seroit avéré, ne tireroit point à conséquence contre d'autres évêques, bien moins encore contre l'Eglise Universelle.

Comme ils commençoient à se répandre en vaines déclamations, le Commissaire Marcellin leur dit: Si vous n'avez plus de raisons particulières à faire valoir, il est temps de vous retirer, & d'écrire la sentence. On se retira des deux parts, & la sentence fut dressée: après quoi

Marcellin fit rentrer les uns & les autres, pour leur en faire la lecture. Il étoit nuit, quoiqu'on fût aux plus grands jours de l'année ; & cette séance qui avoit commencé au point du jour, ne put finir qu'aux flambeaux. Il ne nous reste qu'une partie des actes, qui étoient fort longs : mais S. Augustin nous en a conservé la substance. La sentence portoit, que personne ne devoit être condamné pour la faute d'autrui, les crimes de Cécilien, quand ils seroient prouvés, ne pourroient causer aucun préjudice à l'Eglise Universelle ; que Donat avoit été convaincu d'être l'auteur du schisme, que l'Evêque Cécilien, & Felix d'Aptonge qui l'avoit ordonné, avoient été pleinement justifiés. Après ce dispositif, il est ordonné que les Magistrats, les propriétaires & locataires des terres empêcheront les assemblées des Donatistes en tout lieu ; que ceux-ci remettront aux Catholiques les églises que Marcellin leur avoit accordées durant sa commission ; que les Donatistes qui ne voudront pas se réunir à l'Eglise, demeureront sujets aux peines portées dans les Loix ; qu'à cet effet, leurs Evêques obstinés se retireront incessamment, chacun chez eux ; enfin que

Post. coll.  
c. 12.

Les terres où l'on donne retraite à des troupes de Circoncellions, seront confisquées. On rendit publics les actes de la conférence, & l'on prit la méthode de les lire chaque année dans les églises de Carthage, de Tagaste, d'Hippone & de plusieurs autres sieges.

Cependant les Prélats Schismatiques appelerent de la sentence de Marcellin. Ils ne manquerent pas de prétextes ; & les mensonges, comme on peut se l'imaginer, les murmures & les calomnies ne furent pas épargnés. Saint Augustin répondit par un traité, qu'il adressa aux Donatistes laïques, sur qui il fondoit beaucoup plus d'espérance, que sur des Docteurs entêtés & de mauvaise foi, en qui la honte n'opere d'ordinaire que le dépit & l'endurcissement. En conséquence du rapport de Marcellin à l'Empereur, & de l'injurieux appel des Schismatiques opiniâtres, il intervint une loi du trentième de Janvier 412, qu'on peut regarder comme l'époque de la ruine de cette secte intraitable. L'Empereur casse tous les rescrits que les Sectaires pourroient avoir obtenus, & confirme toutes les loix faites antérieurement contre eux ; les condamne à de grosses amendes, sui-

vant leur condition, depuis les personnes les plus qualifiées jusqu'au simple peuple, & les esclaves à des punitions corporelles; ordonne que leurs clerics soient bannis d'Afrique, & toutes les églises rendues aux Catholiques. Tel fut le coup mortel du Donatisme. Quelque temps après la publication, les Evêques mêmes rentrèrent de toute part dans le sein de l'unité, avec leurs Eglises tout entières. Il y en eut quelques-uns qui persévérèrent dans l'obstination: mais ce ne fut plus qu'un parti désespéré, qui ne se donna pas la peine de sauver les apparences, pas même de se conserver le retranchement de l'hypocrisie, qui est la dernière de toutes les ressources des Sectaires. Ils publioient, sans pudeur, qu'ils ne se rendroient pas, quand même on leur feroit connoître la vérité de la Doctrine Catholique, & la fausseté de la leur. En peu de temps, le zele sage & paternel des Evêques, principalement de S. Augustin, ne fit plus de tous les Chrétiens d'Afrique qu'un seul troupeau, soumis à ses chefs immédiats, & subordonné au Premier Pasteur.

Aug. Ep. 135

Mais il est du bien de l'Eglise, qu'elle ait sans cesse à combattre. Au moins le Sei-

gneur ne permet-il pas qu'elle jouisse d'une paix trop longue, ou trop profonde, qui l'endormant dans la sécurité ; feroit perdre à ses enfans , avec la gloire & les fruits de la victoire, l'usage même des armes nécessaires à la plus indispensable défense. Les Donatistes ne furent pas plutôt réduits, ou hors d'état de former des attaques redoutables, qu'il s'éleva une secte, moins violente, mais beaucoup plus dangereuse. Pélage en fut l'auteur. Né dans la Grande-Bretagne d'une famille obscure, qui n'avoit pu lui donner une éducation distinguée, ni le faire instruire dans les lettres ; son esprit au dessus de l'ordre commun, sa dissimulation, sa souplesse suppléerent à tout. Il embrassa la profession monastique, où il ne fut que Frere lai. Mais étant venu à Rome, il acquit une grande réputation de vertu ; & durant le long séjour qu'il y fit, il profita de la facilité des relations, pour gagner de toute part l'estime des gens de bien qui avoient de la célébrité, entr'autres, de S. Paulin & de S. Augustin. Il se fit même un nom par sa doctrine, & il composa quelques ouvrages utiles.

Ayant fait connoissance avec un Syrien, nommé Rufin, il donna dans les

L iij

Mercat.  
com. m. in lib.  
sub. not. p.  
30.



erreurs les plus impies, sur le chapitre de la Grace; car ces dogmes pervers venoient d'Orient, & tiroient leur source, à ce qu'on prétendit, des principes d'Origene. Rufin les avoit apportés à Rome vers l'an 400: mais il n'osa jamais les publier lui-même; & il crut découvrir, dans le moine Pélage, un instrument propre à ses vues. Ce n'est pas que Pélage fût plus d'humeur que lui à s'aventurer: mais avec un talent infini pour dissimuler & s'insinuer pied à pied, il s'avançoit, ou il reculoit, se montrant lui-même, ou fondoit le terrain par des émissaires affidés, qu'il approuvoit & défavoit, selon les conjonctures.

Gennad. c.

14

Ibid.

Célestius servit sur-tout à son dessein, non-seulement par la prépondérance que lui donnoit la noblesse de son extraction, mais parce qu'à un génie très-semblable à celui de Pélage, à la subtilité & à l'amour de la nouveauté, il joignoit un caractère plus hardi & plus entreprenant. Ils sortirent l'un & l'autre de Rome, peu avant l'invasion des Goths, & ils se transportèrent en Afrique. Pélage passa par Hippone, avant de se démasquer. Saint Augustin le vit ensuite à Carthage. Il avoit déjà entendu parler de ses erreurs;



mais il étoit alors absorbé par les soins où l'engageoit sa conférence avec les Donatistes. Pélage passa de Carthage en Palestine, où il demeura long-temps.

Pour Célestius, il étoit resté à Carthage, où il prétendoit se faire ordonner prêtre. Cependant comme ce Novateur emporté dogmatifioit sans ménagement, il fut dénoncé à l'Evêque Aurelius, par Paulin, Diacre de Milan, ancien Secrétaire & auteur de la vie de S. Ambroise. Ce Diacre avoit été envoyé de son Eglise à celle de Carthage, qui manquant de sujets, en avoit demandé à l'Italie, beaucoup mieux pourvue. Formé à l'école d'Ambroise, il y avoit puisé l'horreur des nouveautés profanes, & le courage de les déceler. Dans la dénonciation qu'il fit de Célestius à un Concile qu'on assembla pour ce sujet, il en réduisit les erreurs à leurs chefs principaux : il montra que le Dogmatiseur ne nioit pas seulement le péché originel, avec ce qui le présuppose, & ce qui en est la suite, tel que l'heureux état où Adam fut créé, & auquel le genre-humain étoit destiné avant le péché ; mais encore la nécessité de la Rédemption, l'insuffisance de la loi pour le salut, & son imperfection par com-

*Merc. comm.  
ad Imp. c. 1.*

paraison avec l'Évangile. Célestius avoit avancé, que ce n'étoient - là que des opinions problématiques qu'on pouvoit soutenir ou combattre indifféremment, & qu'il connoissoit plusieurs Ecclésiastiques qui rejettoient le péché originel. Il confessoit d'un autre côté, que les enfans avoient besoin de rédemption, & qu'on devoit les baptiser, pour qu'ils eussent part au royaume des Cieux. Mais entre le royaume des Cieux & la vie éternelle, qu'il ne faisoit pas difficulté d'accorder aux enfans morts sans baptême, il mettoit une distinction toute nouvelle; il usoit de mille autres subtilités, qui adoucissoient en apparence, ou obscurcissoient ce qu'il avoit avancé de mal sonnant & de scandaleux. Les Prélats l'entreprirent enfin méthodiquement, l'interrogerent de suite, à plusieurs reprises, & le pénétrèrent assez, pour le convaincre d'errer avec opiniâtreté en matière de foi. En conséquence, il fut expressément condamné par ce concile de Carthage, & privé de la communion Ecclésiastique. La sentence intimida ses partisans, & les rendit beaucoup plus exacts, ou plus politiques. S. Augustin n'avoit pas assisté au concile, & il ne s'éleva pas d'abord nom-

mément contre les chefs de la nouvelle secte, toujours en réputation de vertu, & en liaison avec les personnes pieuses, auxquelles ils avoient grand soin de tout déguiser. Il se contenta d'instruire son peuple, de l'exhorter à demeurer ferme dans l'ancienne doctrine, sans trop désigner ceux qui l'attaquoient, de peur de les aigrir, & de les porter aux derniers excès. Toutefois il écrivit contre eux, ou contre leurs principes, cette année là même 412.

Le Tribun Marcellin qui voyoit renaître les troubles dans l'Église d'Afrique, n'eut rien de plus pressé que de consulter l'Oracle de cette province & de tout le Monde Chrétien, sur ces disputes alarmantes, principalement sur le baptême des enfans. Augustin lui envoya pour réponse ses livres de la Rémission des péchés, les premiers qu'il ait composés contre les Pélagiens. Pour sapper cette hérésie par les fondemens, il y prouve d'abord que l'homme est sujet à la mort, non par la première institution du Créateur, mais par le démérite du péché; que le crime d'Adam a souillé toute sa postérité, & que c'est pour obtenir la rémission de ce péché d'origine,

qu'on baptise les enfans. Il soutint constamment, que cette tache originelle est assez odieuse aux yeux du Seigneur, pour lui faire exclure ceux qui la conservent, tant de la vie éternelle, que du royaume des Cieux, contre la vaine distinction des Novateurs. Il avança même dans la suite, spécialement dans un sermon plein de véhémence, prêché à Carthage, que les enfans morts sans baptême, sont véritablement condamnés aux peines de l'enfer & aux feux éternels. Plusieurs Ecrivains Ecclésiastiques, sur-tout parmi les Orientaux, ont trouvé cette doctrine trop rigoureuse. S. Augustin lui-même, en répondant depuis à Julien d'Eclane, l'a beaucoup adoucie dans le cinquième de ses livres contre ce dangereux sectaire: **Ouvrage des plus réfléchis, & des mieux travaillés entre tous ceux du S. Docteur.** Voici ses propres expressions: Non, je ne dis pas que les enfans morts sans baptême doivent subir une si grande peine, qu'il leur eût été plus avantageux de n'être point nés; je n'oserois dire qu'il leur fût plus expédient de n'être point du tout, que d'être là où ils sont. Il ne les condamnoit donc plus aux flammes éternelles, comme les adultes réprou-

vés, pour qui le Sauveur, à cause de cet affreux châtement, dit qu'il seroit plus avantageux de n'avoir jamais existé. Il faut encore observer que la sévérité extraordinaire de S. Augustin, du moins pendant quelque temps, au sujet des enfans coupables de la seule faute de leur origine, provenoit de son penchant vers une opinion abandonnée depuis, savoir que nos ames & nos corps viennent également de ceux du premier homme.

Quelques modernes ont été au contraire jusqu'à imaginer un troisieme lieu, où non-seulement les enfans morts sans baptême ne souffrent aucune peine du corps, mais jouissent d'une félicité naturelle, tout privés qu'ils sont de la vision de Dieu. Le pieux & savant Bellarmin, avec tous les Docteurs les plus respectables, trouvent ce sentiment contraire à la foi, sans croire néanmoins que ces enfans endurent la peine du feu. Abstenons-nous, selon nos maximes, de ces sortes de discussions: croyons simplement, avec le torrent des Peres & des Docteurs, que ces héritiers infortunés du crime de leur premier pere sont dans un état véritable de damnation, & positivement malheureux, sinon par le feu

& les autres tourmens corporels, sinon encore par le ver rongeur ou les remords de la conscience, qu'ils ne sauroient éprouver pour une faute qui n'a pas dépendu de leur volonté, au moins par la peine du Dam, ou la privation d'un Dieu qui étoit leur fin dernière, & la source unique de leur souverain bonheur. Osons néanmoins présumer de ce Dieu clément par lui-même, & que nos iniquités seules forcent d'être sévère, qu'il ne découvre point à ces enfans la grandeur de leur perte, d'une manière à leur faire souffrir une peine égale à celle que sa juste vengeance inflige aux pécheurs condamnés pour l'abus qu'ils ont fait de leur liberté.

Du faux principe que la nature n'avoit pas été infectée dans sa souche, les Pélagiens concluoient que les hommes retrouvoient en eux-mêmes, & le pouvoir, & la facilité d'accomplir tous les commandemens Divins, s'ils les vouloient accomplir; qu'il dépendoit d'eux, de passer toute leur vie sans péché, & que plusieurs, tant sous la Loi Ancienne que sous l'Évangile, avoient été effectivement nets de toutes taches, même les plus légères. En convenant que l'homme

pendant cette vie peut être sans péché, par la grace de Dieu & la coopération du libre-arbitre, Augustin affirme que personne n'est réellement en cet état, parce que personne ne le veut autant qu'il faut; qu'excepté Jésus-Christ, aucun homme n'a été & ne sera ainsi sans tache. Quant à la Mere de Dieu, il s'explique assez dans un autre endroit, pour qu'on ne puisse rien conclure de celui-ci, contre l'un de ses plus glorieux privileges; comme nous le verrons bientôt.

Marcellin ayant reçu ces réponses du S. Docteur, lui récrivit avec étonnement, sur ce qu'il disoit que l'homme peut être sans péché, & que nul homme n'y a été & n'y sera jamais. Comment lui dit-il, assurez-vous possible, une chose dont vous prétendez qu'il n'y a & n'y aura point d'exemple? Pour résoudre cette difficulté, Augustin écrivit son livre de l'Esprit & de la lettre, qui n'est qu'une explication du passage de l'Apôtre; où il est dit que *la lettre tue & que l'esprit donne la vie*. Il y fait voir, par une longue induction, qu'il y a beaucoup de choses possibles, qui n'ont jamais existé. Comme on pouvoit lui repliquer, que la plupart des comparaisons qu'il

citoit en preuves, ne rouloient que sur des œuvres toutes divines; il prévient l'objection, & dit que la suite du péché dans l'homme est la plus divine de toutes les œuvres. Car pour l'éviter, il ne suffit pas à l'homme, de la liberté, qu'il tient de son Créateur; il ne lui suffit pas des documens extérieurs, quoique surnaturels, qui lui apprennent ce qu'il faut faire pour bien vivre; mais avec les forces de la nature & le secours de la révélation, il est encore nécessaire que le saint Esprit, par les inspirations & les impulsions qu'il produit intérieurement dans nos ames, nous porte à la pratique du bien déjà connu: autrement, l'instruction n'est que la lettre qui tue; puisque la grace intérieure surajoutée à la nature en vertu de la Rédemption, est l'esprit qui vivifie. La Loi qui nous instruit est donc insuffisante, quoiqu'elle soit bonne & sainte. Nous nous rendrions au contraire plus coupables, si elle se trouvoit seule; puisqu'alors nous connoîtrions nos devoirs, sans pouvoir les remplir.

Quand bien même, ajoute-t-il, on exécute ce qui est commandé; si on le fait par une crainte servile, qui en renonçant au mal, regrette de ne pouvoir le



commettre impunément, cette obéissance n'est pas digne d'en porter le nom, & mérite des chatimens, au lieu de récompenses. Car il n'est point de bon fruit, qui ne provienne de la racine de la charité. On a trop abusé de ces expressions de S. Augustin, pour qu'un Ecrivain qui rend le moindre compte de la doctrine de ce Pere, puisse se dispenser d'en expliquer le vrai sens. Observons donc que le S. Docteur ne réprouve pas la crainte en général. Elle ne surmonte pas, à la vérité, la concupiscence sans le secours de l'espérance: mais elle ne la favorise pas non plus; & quoiqu'imparfaite, elle n'est pas mauvaise; à moins qu'elle ne soit jointe à l'affection actuelle & libre du péché, c'est-à-dire à moins qu'elle ne nous fasse abstenir seulement de l'acte extérieur du péché, & non de la volonté de pécher. Par la Charité, le S. Docteur, suivant l'explication qu'en a donnée le Clergé de France en 1720, n'entend pas seulement la charité habituelle & l'amour dominant; mais tout amour actuel de Dieu, toute bonne volonté, tout amour du vrai bien, en quelque degré qu'il puisse être.

C'est dans ce sens qu'expliquant ces mots de S. Paul aux Romains : *les Gentils qui n'ont pas la Loi, sont naturellement des choses qui sont de la Loi*, S. Augustin dit que les Infideles font certaines actions conformes aux regles de la justice. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt, que si l'on examine attentivement à quelle fin sont dirigées ces œuvres, à peine s'en trouve-t-il qui méritent le nom d'œuvres de justice. Mais toujours est-il certain par-là, que le S. Docteur reconnoît que quelques-unes de ces actions, loin d'être des péchés, sont des actes de vertu. Lors donc qu'il dit, que ce qu'il y a de bon dans ces Infideles ne servira qu'à diminuer leur supplice, il ne prétend pas qu'ils soient punis, au moins légèrement, pour le bien qu'ils auront fait; mais que la Justice Divine trouvera moins de péchés à punir en eux, que s'ils n'avoient fait aucune de ces actions moralement bonnes. C'est par-là que s'explique aussi ce qu'il ajoute, que le libre arbitre ne peut que pécher, si la route de la vérité est inconnue; & quand même elle commence à être connue, si la charité ou la grace intérieure du S. Esprit ne nous

la rend encore aimable. Il ne veut rien dire autre chose, sinon que dans l'ordre du salut dont il s'agit uniquement en cet endroit, le libre arbitre, loin de le procurer, ne peut qu'y mettre obstacle, en péchant le plus souvent.

Le trente-troisième chapitre de ce traité mérite une attention toute particulière, pour la manière dont il établit tout à la fois, non-seulement la volonté sincère qu'a le Seigneur de sauver tous les hommes, & par conséquent la grace suffisante, puisque tous ne se sauvent pas; mais encore la puissance de Dieu, & l'accord de la liberté avec cette puissance, ou avec la grace. S. Augustin avoit déjà dit plus haut, que le Seigneur, en donnant le pouvoir de bien faire, n'en impose pas la nécessité. Il ajoute ici, que le libre arbitre est cette force intermédiaire, qui peut être déterminée pour le parti de la Foi, ou pour celui de l'Infidélité; sans qu'on en puisse inférer que l'homme a la volonté de croire, à moins qu'il ne l'ait reçue de Dieu naturellement: car quoiqu'elle procède du libre arbitre que nous tenons naturellement du Créateur, il faut que ce libre arbitre soit excité par une vo-

cation surnaturelle, ou par la grace. Le Seigneur qui veut sans contredit que tous les hommes soient sauvés, ne leur ôte pas pour cela le libre arbitre, sur l'usage duquel ils seront très-justement jugés. Mais quand ils en font un mauvais usage, ils agissent contre sa volonté, sans toutefois la vaincre; puisqu'ils éprouveront dans les supplices la puissance de celui dont ils ont méprisé la miséricorde ou les dons. Ainsi la volonté de Dieu, conclut-il, n'est jamais vaincue. Elle ne pourroit l'être, que s'il ne trouvoit pas moyen de punir ceux qui la méprisent. Ainsi encore maintenons-nous tout à la fois, & le libre arbitre, & tous les sujets qu'à notre ame de bénir le Seigneur, en reconnoissance de ses dons.

Ces derniers traits sont si concluans, que ceux dont ils combattent la doctrine n'ont point trouvé d'autre ressource pour y répondre, que de les donner pour une objection faite aux Pélagiens par le S. Docteur; tandis que c'est sa réponse même à leur objection. S'il ajoute que cette réponse ne satisfera peut-être qu'imparfaitement, il en rejette la cause sur l'obscurité du Mystere de la pré-

destination, ou sur la question suivante qui demeure toujours impénétrable : Pourquoi Dieu voulant le salut de tous les hommes, ne les appelle-t-il pas, d'une vocation à laquelle ils consentent ?

Le Défenseur de la grace avertit enfin, de ne point attribuer à Dieu le péché, comme on lui attribue la volonté de croire & de bien faire; quoique l'un & l'autre tirent leur existence du libre arbitre qu'il nous a donné en nous créant. Si l'on rapporte à Dieu la bonne volonté, ce n'est pas seulement à cause du libre arbitre qui est un apanage naturel de notre création; mais parce que le Seigneur nous fait vouloir par des secours, tant intérieurs qu'extérieurs, qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous procurer; quoiqu'il dépende de nous d'y acquiescer ou d'y résister: ou pour rendre encore plus littéralement les expressions originales, parce qu'il n'est au pouvoir de personne de se procurer ce qui lui vient de salutaire à l'esprit; mais qu'il n'en dépend pas moins de la propre volonté, de donner ou de refuser son consentement. C'est ainsi que le Docteur de la grace en soutient par-tout les

droits, sans jamais préjudicier à ceux du libre arbitre.

Étant allé à Carthage, l'Evêque Aurele, suivant la coutume observée entre les Evêques à l'égard des Prélats étrangers, pria cet hôte respectable de faire l'office & l'instruction. Il le prévint sans doute, que les ennemis de la Grace, quoique plus réservés depuis le dernier concile, continuoient à tromper les simples, par le moyen de leurs perfides équivoques. Le S. Docteur parla avec une éloquence extraordinaire, & prouva le péché originel, par les principes mêmes des Pélagiens, qui refusoient le royaume des Cieux aux enfans morts sans baptême. Cette privation, disoit-il, de quelque manière qu'ils l'expliquent, est toujours une peine: or comment une personne en qui il ne se trouveroit aucun péché, pourroit-elle subir justement une peine quelle qu'elle fût. L'Orateur poussa vivement cette difficulté, il fut très-véhément dans toute la suite de son discours; & les Hérétiques pressentirent tout ce qu'ils avoient à craindre de lui. Pélage apprécioit assez bien ses forces, & celles de ses ennemis. En cédant à Augustin la prééminence de la doctrine, il sentoit

Ann. 394.

rou  
l'in  
des  
se  
le p  
de  
vit  
eût  
Le  
pon  
cor  
san  
mai  
vint  
peig  
pein  
L  
ouv  
orth  
abu  
plus  
l'err  
conc  
prin  
Ces  
ses  
Paul  
occa  
D

toute l'étendue de son propre talent pour l'insinuation & la séduction. Il conçut le dessein de gagner l'adversaire, qu'il désespéroit de vaincre. D'abord il tenta de le prévenir favorablement, par le moyen de la flatterie & des louanges. Il lui écrivit, d'un style à éblouir tout homme qui eût eu moins d'humilité que de science. Le modeste & profond Docteur lui répondit froidement, quoiqu'avec beaucoup d'honnêteté, qu'il étoit reconnoissant des marques gratuites de son estime; mais qu'il le conjuroit de prier qu'il devînt, par la grace divine, tel qu'il le peignoit, plutôt que de continuer à le peindre pour autre qu'il n'étoit.

L'Hérésiarque, qui ne se déclaroit pas ouvertement, continuoit de passer pour orthodoxe dans l'esprit de la multitude abusée par ces expressions artificieuses, & plus encore par la manière de proposer l'erreur en forme de question : stratagème concerté entre lui & ses disciples, & principalement avec son fidele Célestius. C'est ainsi qu'il avoit déjà procédé, dans ses Commentaires sur les Epîtres de S. Paul. Bientôt la Providence fournit une occasion éclatante de dévoiler l'imposture. Démétriadé, de l'illustre Maison des

Hier. Epist. 2.  
ad Dem. tr.



Aniciens, s'étant retirée en Afrique avec ses proches, pour se dérober à la fureur des Goths qui ravageoient l'Italie, fut si touchée de ce qu'elle avoit entendu dire à S. Augustin sur la virginité chrétienne, qu'elle résolut de l'embrasser. Elle tint cependant sa résolution fort secrète. Dans le faste & les délices, au milieu des troupes d'eunuques & d'esclaves de l'un & de l'autre sexe qui la servoient, elle s'habituait à pratiquer les jeûnes & les abstinences monastiques, à porter des habits rudes & grossiers, le cilice même, & à coucher sur la terre; avec le moins d'éclat cependant qu'il lui fut possible, & n'ayant pour confidentes que quelques vierges entre ses vertueuses domestiques. Son plus grand embarras, c'étoit de faire agréer son dessein à sa mere Julienne, & à Proba son aïeule paternelle. Elle étoit bien éloignée de penser que les vœux de ces illustres Romaines, encore plus distinguées par leur religion que par leur naissance, fussent d'accord avec les siens; & les apparences étoient en effet toutes contraires. Cette mere & cette aïeule respectables ne sembloient rien avoir plus à cœur que le mariage de Démétriade: mais elles n'agissoient ainsi,

que  
d'un  
soier  
Cep  
qui  
tour  
parfa  
mon  
étoit  
nupt  
trouv  
Elle  
mée  
vieng  
toute  
naire  
d'un  
pieds  
pliqu  
lienn  
ce qu  
quel  
soudr  
rées  
métri  
lution  
l'emb  
lant  
cette



que pour mettre à couvert les mœurs d'une jeune personne, dont elles n'osoient exiger une plus haute perfection. Cependant l'ignorance mutuelle de ce qui se passoit dans ces âmes généreuses, toutes également zélées pour la chasteté parfaite, amena le mariage presqu'au moment de sa célébration. Déjà le jour étoit pris, déjà l'on préparoit la chambre nuptiale ; & la timide Démétriade se trouvoit dans la plus étrange inquiétude. Elle prit son parti durant la nuit, animée par le souvenir d'une infinité de vierges courageuses. Le matin rejetant toutes ses pierreries & ses parures ordinaires, couverte d'une vile tunique & d'un gros manteau, elle alla se jeter aux pieds de son aïeule, à qui elle ne s'expliqua que par ses larmes. Proba, & Julienne qui survint, concevoient à peine ce qu'elles voyoient, & ne savoient à quel motif l'attribuer, ni à quoi se résoudre. Mais quand elles se furent assurées de la pureté des intentions de Démétriade, & de la maturité de sa résolution, elles applaudirent à sa piété, en l'embrassant avec tendresse, & en mêlant leurs larmes aux siennes. Toute cette auguste Maison prit part à la joie

d'une nouvelle si digne d'intéresser des ames Romaines, dont l'héroïsme s'étoit tourné tout entier du côté de la religion.

*ibid. c. 4.* Plusieurs domestiques & plusieurs amies de Démétriade suivirent son exemple. Toutes les Eglises d'Afrique s'en tinrent honorées, celles d'Italie furent consolées dans la triste situation où elles se trouvoient, & la renommée en passa jusqu'en Orient. Proba & Julienne ne diminuèrent rien de la dot de leur fille, & donnerent à son époux céleste, dans ses membres qui sont les pauvres, tout ce qu'elles avoient destiné pour le mariage. Enfin elle reçut le voile des mains de l'Evêque, avec de grandes solennités.

Le S. Pape Innocent & tous les personnages les plus distingués par leur piété & leur éloquence, consacrerent dans leurs écrits le souvenir d'un événement si glorieux à la religion. Le S. Prêtre Jérôme, à la priere qu'on lui en fit, recueillit dans une grande lettre adressée à Démétriade, les différens devoirs d'une vierge chrétienne; & il interrompit pour cela son commentaire sur le Prophete Ezéchiel, qu'il étoit prêt d'achever. Il ne manqua point de la prémunir contre  
les

créresser des  
sme s'étoit  
la religion.  
c. plusieurs  
virent son  
s d'Afrique  
d'Italie fu-  
situation où  
nommée en  
& Julienne  
dot de leur  
oux céleste,  
les pauvres,  
iné pour le  
e voile des  
grandes so-  
ous les per-  
és par leur  
consecrerent  
d'un événe-  
Le S. Prêtre  
lui en fit,  
être adressée  
levoirs d'une  
trompité pour  
le Prophete  
l'achever. Il  
munir contre  
les

les périls en matiere de foi; bien instruit de tout ce que les personnes de ce rang & de cette ferveur, sur-tout parmi les femmes, ont à craindre des assiduités & du zele intéressé des Novateurs. La regle capitale qu'il lui prescrit dans cette occasion, & à laquelle il subordonne toutes les autres, c'est de professer invariablement la foi du Saint Pontife Innocent.

Pélage qui étoit alors en Palestine, & plus jaloux que jamais de figurer entre les hommes renommés pour la doctrine & la piété, écrivit de son côté à Démétriadé une très-longue lettre, ou plutôt un livre, que la mere de la Sainte, à ce qu'il prétendit, l'avoit engagé à composer. Ce fut un des premiers ouvrages, où il fit éclater son hérésie, de maniere à ne pouvoir plus se justifier; quoiqu'il y eût prodigué, avec les fleurs de l'élocution, tous les raffinemens de la subtilité, de l'équivoque, & tout le fard de l'imposture.

Ap. Aug. Ep.  
17.  
Hier. Ep. 2.

Après un exorde des plus insinuans & des plus flatteurs, voici comment il entre en matiere. Toutes les fois que j'ai à traiter des mœurs & de la perfection chrétienne, je commence par présenter l'état des forces de la Nature, afin

d'encourager mon auditeur à la pratique du bien. Comment en effet nous engagerions-nous dans la carrière des vertus, si nous n'avions l'espérance de parvenir au terme? Cette méthode est d'autant plus convenable, qu'il s'agit de former une personne plus parfaite. Posons donc pour premier fondement de la vie spirituelle, le fonds même sur lequel il faut travailler, & les forces dont on ne fait usage, que quand on s'en croit pourvu. La meilleure façon d'encourager le cœur humain, c'est de lui apprendre qu'il peut ce qu'il desire. Pour faire accomplir tout le bien qui est au pouvoir de la Nature, il faut lui montrer qu'il est effectivement en son pouvoir. Sur le champ de bataille, la harangue la plus efficace, c'est de représenter aux combattans leurs forces & les succès de leur valeur.

Cette morale étoit trop contraire à tous les principes des Peres de la vie spirituelle & chrétienne, qui ne portent que sur la défiance de soi-même & le recours à la grace divine, pour ne point exciter le trouble & le scandale. Depuis que Pélage eut ainsi levé le masque, la perversité de ses desseins ne fut plus un problème. Dans la suite de son livre, il

donnoit pour preuve du pouvoir de la Nature & du libre arbitre, tant l'exemple des Philosophes Payens qui, sans connoître Dieu, disoit-il, ont fait mille choses très-agréables à Dieu, que celui des Patriarches qui, avec le secours de la Loi seule, ou comme Job, dépourvus de ce secours, n'ont pas laissé de faire admirer les richesses cachées de la Nature, & qui ont montré dans l'héroïsme de leurs vertus, ce que nous pouvons tous. Mais ce qui exprime encore mieux la doctrine superbe de Pélage, c'est ce qu'il dit à Démétriade, après une multitude d'excellentes maximes pour la conduite d'une Vierge : Voilà de quoi vous faire justement préférer à vos semblables. Votre noblesse & votre grandeur temporelle proviennent de votre famille, & non de votre personne : mais il n'y a que vous personnellement, qui puissiez vous donner les richesses spirituelles. C'est donc en ce point que vous êtes uniquement & incomparablement estimable, savoir en ce qui ne peut être que de vous, & qui fait partie de vous. C'étoit-là comme l'abrégé & la quintessence de toute la doctrine Pélagienne qui, dans son principe, ne différoit pas de la

philosophie des Stoïciens, & qui anéantissoit pareillement toute la vertu de la Rédemption. Ainsi le plus éloquent des Philosophes avoit-il dit, au milieu de Rome idolâtre, que personne ne rendoit grace aux Dieux, de ce qu'il étoit homme de bien; qu'on les remercioit des richesses, des honneurs, de la santé, & non pas de ce qu'on étoit juste, sage, tempé- rant. Pélage usoit néanmoins du mot de grace, en quelques endroits de sa lettre. Mais c'étoit dans son langage un terme générique, qui ne signifioit que des secours extérieurs pour la pratique plus facile de la vertu, & tels que la loi ancienne, les instructions évangéliques, les exemples & les leçons du Sauveur.

Serm. 294

S. Augustin, avec toute la modération, ne put enfin se taire sur des procédés si révoltans de la part des Novateurs. Ils vont trop loin, dit-il en prêchant quelques temps après, il n'est plus possible de les tolérer; ils poussent à bout la patience de l'Eglise. On doit supporter ceux qui se trompent en des questions qui ne sont pas encore éclaircies; mais non ceux qui veulent ébranler les fondemens mêmes du Christianisme. Ne leur ôtons pas cependant tous les moyens

de se rapprocher, tâchons qu'ils ne nous appellent point hérétiques, & ne leur donnons pas encore ce nom, quoiqu'ils le méritent.

Pélage n'en fera ses erreurs qu'avec plus de témérité. La portion la plus précieuse du troupeau de Jésus-Christ, les personnes qui se consacroient à une plus haute perfection, c'étoient celles à qui s'attachoit principalement cet habile imposteur. Après ses vaines tentatives à l'égard de Démétriaque, il réussit mieux d'abord auprès de deux jeunes hommes d'une piété exemplaire, nommés Jaque & Timase. Il gagna leur confiance, leur fit quitter le monde pour la vie monastique, & leur donna du goût pour ses subtilités impies. Leur simplicité & leur jeunesse ne voyoient rien moins qu'un corrupteur, dans le zéléteur apparent de leur perfection. Mais le Seigneur eut pitié de leur inexpérience, & leur ménagea, dans les lumières d'Augustin, un secours proportionné à la grandeur du danger qu'ils couroient. Ils furent si touchés de ses enseignemens, & conçurent tant d'horreur des opinions dont on avoit commencé à les infecter, qu'ils lui remirent un livre de Pélage, intitulé

de la Nature , & qui , sous ombre de défendre l'ouvrage du Créateur , anéantissoit la grace du Rédempteur.

Quoique l'Hérésiarque excellât sur tout ce qu'il y eut jamais de plus habile à exprimer l'erreur par des façons de parler orthodoxes en apparence , la sagacité d'Augustin découvrit l'hérésie , à travers tous les voiles dont on avoit pris soin de l'envelopper. Mais prévoyant que le vulgaire n'auroit pas la même pénétration , il jugea qu'il étoit absolument nécessaire de la démasquer : dans cette vue , il composa son livre de la Nature & de la Grace , & l'adressa aux deux jeunes hommes , dont il se proposoit directement l'instruction. Il y traite à fond de la corruption de la Nature par le premier péché , & du besoin d'une grace médicinale pour sa guérison. Autrement , dit-il , Jésus-Christ seroit mort en vain ; ce qui est un horrible blasphème. Ainsi , la Nature n'est pas dans un état d'intégrité , ou de santé parfaite. Elle ne peut , par ses propres forces , accomplir la Loi , bien moins encore la perfection de la Justice , ni conséquemment s'établir dans l'état d'impeccabilité & d'affranchissement des passions , que les Philosophes. Stoi-



ciens nommoient *Apathie*, & que l'orgueil Pélagien, peu différent du leur, fourient avec imprudence. C'est dans cet ouvrage que le saint Docteur dit expressément que, quand il s'agit du péché, il ne veut point qu'on mette en question, si la Vierge-Mere en a été exempte? Après avoir examiné, sous le règne des trois Loix Divines, savoir la loi non écrite, la loi de Moyse, & la loi de Grace, s'il y a eu des hommes qui aient vécu sans tache, il conclut pour la négative; & dans tout le genre humain, il n'excepte pour l'honneur du Rédempteur, que sa Sainte Mere. Le motif qu'il en donne & les termes qu'il emploie, enchérissent beaucoup sur l'affertion même. Ce Docteur si réservé, qui ne trouve de titre à aucune créature pour prétendre aux faveurs célestes, assure, dans un ouvrage dogmatique où il ne s'agissoit pas de faire l'éloge de Marie, que par la plénitude de la grace qui lui a fait mériter de concevoir & d'enfanter celui qui est indubitablement sans tache, elle a triomphé de la tyrannie du péché, sans nulle exception.

Quoique déjà Pélage méritât si peu d'être ménagé, son charitable adversaire

ne le nomma point encore dans cette réfutation. Il évita en toute manière de lui aigrit l'esprit, & s'autorisa, pour travailler à sa correction, du nom d'ami qu'il lui avoit donné, lui témoigna que sa personne lui étoit toujours chère, & qu'il étoit ravi de pouvoir encore épargner son honneur, quand l'intérêt de l'Eglise ne lui permettoit plus d'épargner sa doctrine. Mais l'événement convainquit le Saint, qu'on ne gagne pas les orgueilleux, en leur épargnant l'humiliation. La modestie d'Augustin augmenta la présomption de Pélage, qui prit les ménagemens de la charité pour des effets de la crainte. En lisant néanmoins l'ouvrage où il étoit réfuté, il ne se sentit pas en état d'y répliquer; & comme on ne le nommoit pas, il se contenta de répondre, qu'entre les ouvrages que l'on censuroit, les uns n'étoient pas de lui, les autres lui avoient été enlevés, & publiés sans son aveu, avant qu'il en eût fait la correction.

Saint Jérôme, en Orient, usa de la même réserve que l'Evêque d'Hippone. Dans sa lettre à Ctésiphon qui l'avoit consulté sur ces nouveautés, déjà fort accréditées parmi les Orientaux, Jérôme les réfute avec sa force & son érudition

ordinaires : mais sans nommer les Chefs de la secte, il en attribue la première origine aux Philosophes Pythagoriciens & Stoiciens, qui s'arrogeoient l'orgueilleux pouvoir, non-seulement de reprimer, mais d'éteindre absolument les passions. Il accuse les sectaires d'avoir réchauffé cette erreur, d'après les Origénistes & les disciples de Jovinien, & en remontant plus haut, d'après les Manichéens, qui exemptoient de tout péché ceux qu'ils appeloient leurs Elus, ou leurs Parfaits. Pour satisfaire aux instantes prières des Fideles zélés, il composa quelque temps après un Dialogue entre un Catholique & un Pélagien, où il nous apprend en passant, que les Ecclésiastiques portoient des habits blancs dans la célébration du S. Sacrifice; & comme il l'avoit promis, il y réfute plus au long qu'auparavant les erreurs de Pélage, touchant l'impeccabilité & les forces du libre arbitre. Il emploie les mêmes moyens que S. Augustin, qu'il cite avec une estime & une simplicité bien capables de faire sentir qu'alors au moins il n'avoit rien dans l'ame de l'aigreur ou de la hauteur apparente avec laquelle il avoit semblé le traiter autrefois. Il l'appelle au contraire

un éloquent & un S. Evêque, qui a épuisé la matiere : en sorte, ajoute-t-il, que je me sens peu de goût pour un travail, où l'on ne peut faire que des répétitions inutiles. Que si je voulois donner du nouveau, je ne dirois que des choses foibles; parce que cet excellent esprit a saisi les meilleures. Le docte & saint solitaire avoit alors quatre-vingt-sept ans, & il approchoit du terme où les Saints mêmes s'observent plus scrupuleusement que jamais. Il s'en faut bien qu'il ne parle aussi honorablement du concile qui se tint à Diospolis en Palestine, sur la fin de cette année 415. Toutefois les Peres de ce concile, n'étoient pas infectés de la doctrine des Novateurs, qui y fut sincèrement rejetée : mais Pélage y fut absous & maintenu dans la communion ecclésiastique, parce qu'il y condamna de bouche ses maximes. Outre la difficulté générale de saisir le vrai sens de ses perpétuelles équivoques, les Peres de Diospolis, tous Grecs ou Syriens, n'entendoient qu'imparfaitement l'extrait Latin de ses œuvres produit par ses accusateurs; & ceux-ci se trouvant absens, il donna, sans gêne, les explications qui lui étoient favorables. C'étoient deux Evêques de Gaule,

Aug. de g. st.  
Pel.

Eros d'Arles, & Lazare d'Aix, l'un & l'autre chassés de leurs sieges. Le Pape Zozime en parle fort mal : mais S. Augustin les donne par-tout pour de grands hommes de bien. Saint Prosper, en nous apprenant qu'Eros avoit été disciple de S. Martin, le qualifie même d'homme vénérable par sa sainteté.

Des jugemens si différens rendent ce point de fait fort difficile à pénétrer. Il paroît néanmoins qu'on peut les concilier, par la diversité des temps & des affaires où ces deux Evêques se trouverent impliqués. Eros, à ce qu'on assure, avoit usurpé le siege d'Arles, par la protection du Tyran Constantin, révolté contre l'Empereur Honorius. Lazare condamné comme calomniateur dans un concile tenu à Turin, ne fut ordonné pour le siege d'Aix, que par la foiblesse de Procule de Marseille, qui n'osa vraisemblablement s'opposer aux volontés du même Tyran. Des hommes parvenus de la sorte à l'épiscopat, ne pouvoient guère mériter l'affection ni la confiance du Premier Pasteur, qui a la sollicitude de toutes les Eglises : ce qui n'empêche pas que celui qui fait tirer le bien du mal, ne les ait employés utilement contre

les nouveautés hérétiques. Quand sortis des Gaules où ils étoient étrangers , & que réfugiés ensemble dans la Palestine , ils eurent fait oublier leurs premières fautes , par leur zele contre le Pélagianisme ; S. Prosper & S. Augustin prévenus en faveur de tous ceux qui le combattoient , purent prendre & donner une idée plus avantageuse de ces deux Evêques.

Quoi qu'il en soit du fond de leurs cœurs , & de la droiture des intentions qu'il convient sur-tout ici de laisser au jugement de Dieu , ils ne purent se rendre au concile pour le jour indiqué ; parce que l'un d'eux fut atteint d'une maladie dangereuse. L'Hérésiarque n'eut garde d'y manquer ; & l'on pense que l'Evêque Jean de Jérusalem , soupçonné d'être son fauteur , en précipita l'ouverture. Toute la suite des affaires prit un cours d'autant plus rapide , que le Président de l'assemblée se trouvoit déjà saisi du libelle , c'est-à-dire de la dénonciation par écrit , où l'on avoit recueilli les erreurs parsemées dans les livres de Pélage , & de quelques-uns de ses disciples , avec les articles particuliers sur lesquels Celestius avoit été condamné au concile de Carthage. Il paroît que tout l'objet des

Peres de Diospolis, qu'au moins leur objet principal fut l'examen de l'accusation intentée par Eros & Lazare. Les Evêques s'assemblerent au nombre de quatorze, des sieges circonvoisins. On remarque principalement Jean de Jérusalem, avec Euloge qui présida, & que l'on croit avoir été Métropolitain de la Palestine, ou Evêque de Césarée.

Pélage voulant d'abord prévenir les esprits en sa faveur, se glorifia d'être lié d'amitié avec les plus dignes Prélats, en produisit les lettres, quelques-unes mêmes de S. Augustin, qui en effet lui avoit témoigné de l'estime & de la bienveillance, dans le temps qu'il espéroit le gagner. Après la lecture des accusations, comme les Juges n'entendoient pas la langue Latine, ils se les firent expliquer bien ou mal par un interprete. Pour Pélage, très-versé dans les deux langues, il s'expliqua lui-même en Grec.

La premiere chose qu'on examina, ce fut sa maniere de s'exprimer touchant l'impeccabilité & la science de la Loi. Sans nier formellement ce dont on l'auroit trop aisément convaincu, il convint de l'avoir avancé; mais non comme ses accusateurs l'entendoient. Je n'ai jamais

Aug. *ibid.*  
25.

Epist. 146.

prétendu , dit-il , que celui qui a la science de la Loi , ne puisse pas pécher , mais qu'il est aidé par la science de la Loi à ne pécher pas , suivant qu'il est écrit dans Isaïe : *Il leur a donné le secours de la Loi.* Le concile déclara là-dessus que ce qu'avoit dit Pélage n'étoit pas contraire à la doctrine de l'Eglise , & il fit passer à un autre article. On lut ce que l'Hérésiarque avoit écrit dans le même temps , que tous les hommes , dans l'observation de la loi , sont conduits par leur propre volonté. Je me suis exprimé de la sorte , reprit-il , à cause du libre arbitre. Dieu aide à choisir le bien ; & l'homme qui peche est en faute , parce qu'il a le libre arbitre. On ne trouva encore ici rien de contraire à la Doctrine Catholique , & l'on poursuivit la lecture. Ce qu'il avoit avancé , qu'au jour du jugement Dieu ne pardonneroit point aux pécheurs , étoit grièvement répréhensible dans le sens du sectaire qui parloit de tous les pécheurs en général , sans excepter ceux qui auroient effacé leurs péchés par la vertu des mérites du Rédempteur : ainsi réduisoit-il presque à rien le bienfait de la rédemption. Mais comme il n'y avoit encore personne pour le pres-



fer & lui faire dévoiler sa pensée, il en fut quitte pour citer le passage de l'Évangile, où il est dit, *que les pécheurs iront aux supplices éternels* : sur quoi les Evêques se persuaderent qu'il procédoit avec simplicité. Pour mieux les convaincre qu'il prétendoit uniquement par-là soutenir l'éternité des peines de l'Enfer ; à l'exemple de tous les Chefs de parti, il ne manqua point d'accuser ses contradicteurs de l'hérésie contraire à la sienne, & il les traita injurieusement d'Origénistes. Sur une autre proposition, où sous prétexte de promettre le royaume des Cieux aux Fideles de l'Ancien Testament, il égaloit le mérite de l'ancienne loi à celui de la nouvelle, il accusa ses adversaires de Manichéisme. Pour moi, dit-il, je ne méprise pas le premier Testament, & je ne rougis point d'avoir dit, dans le sens du Prophete Daniel, que les Saints seront admis au royaume du Très-Haut.

Touchant sa fameuse assertion, que l'homme, s'il vouloit, pouvoit être sans péché, & sur plusieurs autres propositions aussi propres à sapper tous les fondemens de l'humilité & de la piété Chrétienne ; j'ai dit, repliqua-t-il, que l'homme peut être sans péché, & garder,

s'il veut, les commandemens ; parce que Dieu lui à donné ce pouvoir. Non que je soutienne, qu'aucune personne, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, n'ait jamais péché : mais j'entends seulement, qu'après la conversion nous pouvons demeurer sans péché, par nos efforts propres & par la grace du Seigneur, sans être pour cela immuables dans le bien. Ce que mes ennemis me prêtent de plus, ne se lit pas dans mes écrits : ces impiétés ne sont que les productions monstrueuses de la malignité & de la calomnie. Puisque vous niez que vous les ayez écrites, reprirent les Peres, anathématisez-vous ceux qui les soutiennent ? Je les anathématise, dit-il, sans hésiter ; & je les regarde, autant comme des insensés que comme des hérétiques. Les Peres se tinrent pour satisfaits, par rapport à ses ouvrages ; & on ne lui objecta plus que des propositions tirées de la doctrine de Celestius son disciple.

Ce que nous venons de rapporter des répliques frauduleuses de cet Hérésiarque, suffisant pour faire connoître le génie d'une des Sectes les plus artificieuses, nous n'entrerons pas dans le détail des questions auxquelles il prétendit n'être pas

obligé  
l'énum  
reurs ;  
pas d  
gnage  
pas re  
avoué  
avec l  
fant a  
la sair  
t-il le  
subtil  
Après  
saires  
ritoit  
comm  
Sa  
étonn  
extrê  
fois il  
l'on a  
désav  
gna a  
blicati  
cer pa  
torze  
souten  
être f  
les co

obligé de satisfaire lui-même. Après l'énumération qu'on lui fit de ces erreurs; ces propositions, dit-il, ne sont pas de moi, suivant le propre témoignage de mes ennemis, & je n'en suis pas responsable. Je justifie ce que j'ai avoué, & rejette le reste, de concert avec la sainte Eglise Catholique, en disant anathème à quiconque contredira la sainte doctrine. Ainsi Pélage trompa-t-il les peres de Diospolis, à force de subtilités, de réticences & de mensonges. Après quoi faisant retomber sur ses affaires le mépris & l'aversion qu'il méritoit à tant de titres, il les diffama, comme des calomnieateurs.

Sa fierté & sa confiance s'accrurent étonnamment après ce concile, dont il fit extrêmement valoir l'absolution. Toutefois il n'osoit en montrer les actes, où l'on auroit vu qu'il avoit été obligé de défavouer ses vrais sentimens. Il éloigna au contraire, tant qu'il put, la publication de ces actes; content d'annoncer par-tout, qu'une assemblée de quatorze évêques avoit approuvé ce qu'il soutenoit, savoir que l'homme peut être sans péché, & garder, s'il le veut, les commandemens du Seigneur. Il ne

difoit pas que dans le concile il avoit ajouté, avec la grace de Dieu. Il ajoutoit le mot, facilement, qu'il y avoit toujours supprimé, & supprimoit au contraire ce qu'il y avoit confessé, que pour l'observation des préceptes, il falloit faire de grands efforts, & rendre des combats pénibles. Enfin il eut le front de fabriquer une apologie, sur le fondement de ce jugement Ecclesiastique; il se vanta d'avoir confondu ses accusateurs, d'avoir été pleinement justifié, & il envoya cette apologie à S. Augustin. Le Docteur soupçonna toute la supercherie, & jugea que le Novateur n'avoit pu se faire absoudre qu'en contrefaisant le Catholique: mais il garda le silence, jusqu'à ce qu'il eût de quoi le vaincre. Dans le même temps, Pélage écrivit contre S. Jérôme les quatre livres du Libre Arbitre, où il prend un ton triomphant qui va jusqu'à l'insolence. Mais peu satisfait de sa justification personnelle s'il ne faisoit aussi triompher son impiété, il en découvrit clairement le venin dans le troisième livre, & prétendit tout justifier par l'approbation du concile de Diospolis.

Heureusement un Prêtre Espagnol,

nomm  
en Pal  
concile  
contre  
l'Afric  
prié.  
l'avoit  
Terre  
Pélagi  
engage  
sur di  
ciffem  
de l'he  
talent  
cherch  
ensuite  
des P  
infecto  
peine  
conful  
Provic  
pagno  
par l'A  
Les  
sulaire  
huit p  
leur c  
étoit  
Eros

nommé Paul-Orose, qui s'étoit trouvé en Palestine pendant la célébration de ce concile, & qui avoit signalé son zèle contre les nouvelles hérésies, repassa par l'Afrique, comme S. Augustin l'en avoit prié. C'étoit même le S. Evêque qui l'avoit engagé à faire le voyage de la Terre Sainte, non pour les affaires du Pélagianisme qui n'étoient pas encore engagées, mais pour consulter S. Jérôme sur différentes questions, dont l'éclaircissement attiroit Orose, des extrémités de l'hespérie. Avec un esprit vif & du talent pour la parole, ce pieux voyageur cherchoit à s'instruire, afin de revenir ensuite combattre avec succès les erreurs des Priscilliens & des Origenistes qui infectoient son pays. Il connoissoit à peine les Pélagiens; & ce fut pour la confusion du nouvel hérésiarque que la Providence ménagea le voyage de l'Espagnol en Orient, ainsi que son retour par l'Afrique.

Les évêques de la province Proconsulaire, présidés au nombre de soixante-huit par Aurele de Carthage, tenoient leur concile suivant la coutume. Orose étoit chargé des lettres des Evêques Eros & Luzare, qu'il présenta aux Afri-

Oros. Apôt.

Aug. Epist.  
171.

cains assemblés ; & il ne manqua pas de les mettre au fait de tout ce qui s'étoit passé à Diospolis. Ce fut un motif de plus pour eux , de flétrir des fourbes qui ne prétendoient pas moins justifier leur doctrine que leurs personnes. On relut les actes du concile de Carthage , où Celestius avoit été condamné environ cinq ans auparavant ; après quoi l'on prononça l'anathème contre lui & contre son maître Pélage , conditionnellement néanmoins & supposé qu'eux-mêmes ne voulussent pas anathématiser clairement leurs erreurs. On fit part de ce jugement au Pape Innocent , afin , d'y joindre l'autorité du Siege Apostolique. Outre que tel étoit l'usage , la précaution parut d'aurant plus convenable , que Pélage ayant vécu long-temps à Rome , y conservoit beaucoup de partisans , quelques uns attachés à sa superbe doctrine , d'autres en plus grand nombre ne la croyant pas telle qu'on la disoit ; principalement à cause du concile de Diospolis , dont on ne savoit encore au juste que penser. La lettre synodale des Africains spécifioit les principales erreurs de Pélage , & disoit généralement anathème à quiconque enseigneroit que les forces de la

*Ibid.* n. 1.

natu  
évite  
com  
que  
déli

V

lan  
des  
de f  
S. A  
& P  
Car  
Pon  
tion  
exp  
adul  
régé

C

gust  
tant  
Aly  
& d  
plus  
Inne  
seur  
ses  
cific  
toit  
con

nature humaine fussent, soit pour éviter le péché, soit pour accomplir les commandemens; & à quiconque nieroit que par le baptême les enfans fussent délivrés du péché originel.

Vers le même temps, c'est-à-dire l'an 416, il se tint à Mileve un concile des évêques de Numidie, au nombre de soixante-un, entre lesquels se trouva S. Augustin, avec ses deux amis Alype & Possidius. A l'exemple du concile de Carthage, ils écrivirent au Souverain Pontife, pour demander la condamnation de l'hérésie qui ôtoit, ce sont leurs expressions, le secours de la priere aux adultes, & aux enfans la grace de la régénération.

Aug. Epist.  
178.

Outre ces lettres synodales, S. Augustin en écrivit une particulière au Pape, tant en son nom qu'en celui de ses amis Alype & Possidius, de l'Evêque Evode, & d'Aurele de Carthage. Il y expliqua plus au long l'affaire de Pélage, supplia Innocent, ou de faire venir le Dogmatiseur à Rome, ou de le contraindre par ses lettres pontificales à déclarer avec précision quelle espece de grace il admettoit. Il envoya en même-temps le livre composé autrefois par Pélage à dessein

Epist. 177.



de séduire Jaque & Timafe, ces deux jeunes hommes qui regagnés par l'Evêque d'Hippone, lui avoient livré cet ouvrage de ténèbres. Comme le poison y étoit habilement caché, le S. Docteur avoit porté la prévoyance jusqu'à noter les passages qui n'indiquoient d'autre grace que les secours de la nature, ou nos facultés naturelles. Si Pélage désavoue ce livre, ou ces passages, ajoutoit la lettre d'Augustin, qu'il les anathématise. Quand ses amis verront l'ouvrage anathématisé, non-seulement par l'autorité des évêques & sur-tout de Votre Sainteté, mais par lui-même; nous n'imaginons pas qu'ils s'élèvent d'avantage contre la grace de Dieu. Les Prélats expérimentés savoient que l'unique moyen d'empêcher la perversion, étoit la condamnation pure & simple des livres suspects en eux-mêmes, quelque sens spécieux que leurs partisans s'efforçassent de leur donner.

Epiſt. 179.

Augustin écrivit encore en Palestine à l'Evêque de Jérusalem, dont il avoit appris la scandaleuse affection pour Pélage; & il lui envoya, comme au Pape, le livre de l'Hérétique, avec sa réfutation. Pour vous convaincre par vous-

même observé sur la péché temps quels justifié

Le S. à ce P. des vic par un contre doutab faillie qu'avec périls, fortifié fut en desper On pi. Les vic zélé So les sain furent crurent niers o à leur le Che Jérusal



même, lui dit-il, de la solidité de nos observations, faites expliquer l'Auteur sur la nécessité de la priere, & sur le péché originel. Il demanda en même-temps à cet Evêque, les actes par lesquels on disoit que Pélage avoit été justifié.

Le Souverain Pontife écrivit de son côté à ce Prélat suspect, & s'en prit à lui, des violences exercées alors en Palestine, par une troupe de Pélagiens, furieux contre S. Jérôme, ce Docteur si redoutable à leurs chefs. Ils avoient assailli tout-à-coup sa retraite; & ce ne fut qu'avec peine, & à travers les plus grands périls, qu'il put se retirer dans une tour fortifiée. Tout ce qui lui étoit attaché, fut en butte à la même fureur. Il y eut des personnes tuées, entr'autres un Diacre. On pilla & l'on brûla les monasteres. Les vierges pieuses, dont le docte & zélé Solitaire prenoit soin, telles que les saintes Eustochie & Paul sa niece, furent long-temps poursuivies, & se crurent heureuses d'échapper aux derniers outrages. On massacra leurs gens, à leur vue. C'est sur ces désordres que le Chef de l'Eglise écrivit à Jean de Jérusalem, & qu'en vertu de l'autorité

In 1. Ep. 22.  
tom. 2. COLA

Pontificale, il l'avertit de prévenir au moins par la suite le mal qu'il n'avoit pas empêché, s'il ne vouloit en répondre lui-même, suivant les loix de l'Eglise.

*Innoc. Ep. 33.* Dans la lettre de consolation que le même Pontife écrivit à S. Jérôme, il lui dit, que si l'on porte au Siege Apostolique une accusation en forme, il donnera des Juges, ou qu'il y pourvoira par quelque remede encore plus prompt. On croit que ces lettres, en arrivant à Jérusalem, n'en trouverent plus l'Evêque en vie.

*Innoc. Ep. 1.* Le Pape Innocent écrivit la même année à l'Evêque de Carthage, & lui enjoignit de faire lire sa lettre dans toutes les églises de l'Afrique. Il s'y plaignoit qu'on élevât tout d'un coup au sacerdoce des hommes à peine tirés du chaos des affaires séculieres, & dont les mœurs étoient aussi mondaines que les occupations; que les Evêques mêmes fussent si mal choisis, que le peuple & les gens en place en murmuroient hautement. Les lettres du Pape étoient appuyées par celles des Préfets, c'est-à-dire, dans notre style, qu'elles avoient l'attache du Magistrat.

Mais la décrétale la plus fameuse de  
ce

te l  
cent  
brie  
de p  
trad  
de S  
fait  
talie  
la Si  
point  
par l  
pôtte  
établ  
de ce  
tacle  
tions  
conce  
qu'on  
l'on  
qu'on  
ciens  
des fo  
d'Eug  
blées  
quel  
sécrat  
les au  
suffir  
To

Le Pontife est celle qui s'adresse à Décentius, Evêque d'Eugube dans l'Ombrie. En s'y plaignant de la négligence de plusieurs Eglises, par rapport aux traditions que le Siege Apostolique tient de S. Pierre, Innocent dit, comme un fait constant & manifeste, que dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile & les îles adjacentes, il n'y a point d'Eglises qui n'aient été instituées par les Ouvriers Evangéliques que l'Apôtre S. Pierre, ou ses Successeurs avoient établis évêques. On voit dans la suite de cette décrétale, comment par le spectacle des cérémonies, & par les instructions de vive voix, on apprenoit ce qui concerne l'administration des sacremens, qu'on tenoit encore fort secreete; d'où l'on doit peu s'étonner des omissions qu'on remarque à ce sujet, dans les anciens monumens. Vous êtes venu bien des fois à Rome, dit le Pape à l'Evêque d'Eugube; vous avez assisté aux assemblées de notre Eglise, & vous avez vu quel usage elle observe, soit dans la consécration des Saints Mysteres, soit dans les autres ministeres secrets: cela devoit suffire pour votre instruction.

Ibid. c. 2.

On trouve encore dans cette lettre du Pape Innocent, que les Sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction sont établis sur la tradition & l'écriture. Après avoir dit qu'il est du ministère épiscopal d'imprimer aux enfans le sceau sacré qui les rend parfaits Chrétiens; c'est ce que nous apprenons, ajoute-t-il, tant par la coutume uniforme des Églises, que par l'Écriture Sainte; spécialement par ce qui est dit de S. Pierre & de S. Jean, dans les actes des Apôtres. Les Prêtres peuvent bien faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'Évêque: mais ils n'en fauroient marquer leur front; cela n'est permis qu'aux Evêques, quand ils donnent le S. Esprit. Pour l'onction des malades, elle peut encore se faire par les Prêtres, suivant l'épître de l'Apôtre S. Jaque; mais l'huile de cette onction doit toujours être consacrée par les Evêques. Du reste, on ne la donne point aux pénitens, parce que c'est un sacrement. Quant aux paroles dont il faut se servir, je ne les confie pas au papier, de peur de trahir les sacrés mystères. Quand vous viendrez ici, on vous dira ce qu'on

Cap. 3.

ne  
la m  
Rom  
le v  
main  
Sacr  
niten  
des E  
l'ann  
saint  
autre  
rema  
gulan  
ajou  
rice p  
antiq  
que p  
nir la  
nir la  
pour  
qu'il  
Eglise  
fait p  
Chry  
D  
frique  
qu'ils  
tradit

ne sautoit écrire. Nous apprenons par la même décrétale, que dans l'Eglise Romaine c'étoit déjà l'usage de jeûner le vendredi & le samedi de chaque semaine, & qu'on ne célébroit pas le S. Sacrifice pendant ces deux jours de pénitence & de componction. Il y avoit des Eglises qui, de tous les samedis de l'année, ne jeûnoient que le samedi saint. Il nous reste de ce Pape plusieurs autres décrétales intéressantes, où l'on remarque sur-tout différens chefs d'irrégularité, tels dès-lors qu'ils sont encore aujourd'hui. Innocent I passe avec justice pour un des grands Papes de ces temps antiques, tant pour la sainteté de sa vie, que pour ses lumières, son zèle à maintenir la discipline, sa sage fermeté à soutenir la dignité de son siege; & sur-tout pour sa vigilance pontificale, & le soin qu'il prenoit du bon ordre dans toutes les Eglises: qualité qu'il a particulièrement fait paroître dans les affaires de S. Jean Chrysostome.

Dans ses réponses aux Evêques d'Afrique, ce Pape les loue d'abord de ce qu'ils l'ont consulté, suivant l'ancienne tradition qui est fondée sur le droit de

vin, & qu'ils savent, aussi-bien que lui, avoir été invariablement observée dans tout l'Univers : règle qui s'étend aux provinces les plus éloignées, & suivant laquelle ils n'ont pas cru devoir terminer ces grandes affaires, sans en donner connoissance au Siege Apostolique, afin qu'il confirmât le jugement par son autorité; parce qu'on doit rapporter à Pierre tout ce qui est d'un intérêt général pour le salut du Monde Chrétien, & sur-tout quand il s'agit de la foi. Après ce préliminaire, il établit sommairement la doctrine Catholique touchant la grace, condamne Pélage, Celestius & leurs Sectateurs, les déclare séparés de la communion de l'Eglise; à la charge néanmoins de les y recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Au sujet des actes de Diospolis, il ne les tient pas pour authentiques, parce qu'ils ne lui ont pas été envoyés de la part du Concile, & qu'il n'a reçu aucune lettre de ces Evêques assemblés. Dans ces actes mêmes, ajoute-t-il, Pélage ne s'est pas justifié nettement; & l'on voit qu'il n'a cherché qu'à s'échapper, à la faveur des brouilleries & de la confusion. C'est

Inn. 1. Epist.  
24 & 25. AP.  
Labb.

con  
ni  
que  
éran  
faç  
cou  
qua  
qui  
ait  
tout  
F  
dan  
tabl  
des  
Mo  
Le  
ence  
pola  
Rom  
pel  
iava  
tout  
sie-  
avec  
noie  
com  
endi  
Eph

pourquoi nous ne pouvons, ni blâmer, ni approuver ce jugement. Sur le livre que vous nous avez envoyé, comme étant de Pélage, écoutez quelle est notre façon de penser : En le lisant avec beaucoup d'attention, nous y avons trouvé quantité d'erreurs, des blasphèmes, rien qui nous plût, presque rien qui ne nous ait déplu, & qui ne doive déplaire à tout vrai Fidele.

Pélage & Celestius se voyant condamnés par deux jugemens aussi respectables que ceux du Souverain Pontife & des Evêques de l'une des trois parties du Monde, n'en furent pas plus soumis. Le maître ou chef de la Secte écrit encore au Pape une grande lettre d'apologie. Le disciple vint lui-même à Rome, sous prétexte de poursuivre l'appel qu'il avoit interjetté cinq ans auparavant. Depuis ce temps-là, il avoit parcouru les Eglises de la Grece & de l'Asie-Mineure, en y semant ses erreurs avec adresse, tandis qu'elles n'occasionnoient pas trop d'éclat ; & quand elles commençoient à faire du bruit dans un endroit, il les portoit dans un autre. A Ephese, il joua si bien son rôle, qu'il

trouva moyen de s'y faire ordonner prêtre. Quand il arriva à Rome, Innocent venoit de mourir, le douzieme de Mars de l'année 417, après avoir tenu le Saint Siege environ quinze ans. Le Novateur presenta sa profession de foi au nouveau Pape, Grec de nation, nommé Zozime. C'est le chef-d'œuvre de l'artifice & de la fourberie, que cette confession de foi de Celestius. Il n'y semble respirer que la piété & l'aversión des anciennes hérésies. Tandis qu'il expose avec prolixité sa croyance par rapport aux dogmes où l'on ne lui reprochoit rien; sur les points critiques au contraire, il ne s'énonce qu'en général, mais avec la plus grande apparence de soumission & de modestie. Sil s'est ému, dit-il, quelques questions sur des objets indécis, je n'ai pas prétendu prononcer, ni me faire auteur d'un dogme nouveau. Je vous présente & je soumets à votre examen ce que j'ai puisé à la source des Prophetes & des Apôtres, afin que vous rectifiez ce qui auroit pu s'y glisser de moins conforme aux regles de la vraie science & de la sagesse. Il reconnoît ensuite l'obligation de baptiser les enfans,

Aug. de Perci  
Orig. t. 23.

pou  
vien  
non  
de l  
teur  
aux  
dant  
phen  
supp  
il se  
l'err  
de c  
L  
pou  
les I  
rius  
fait  
l'int  
que  
vere  
plus  
doct  
décl  
du S  
gén  
pou  
nuif  
l'eng



pour la rémission des péchés, qui proviennent de la volonté, ajoute-t-il, & non de la nature; puisqu'il seroit indigne de la sainteté & de la justice du Créateur, qu'ils fussent transmis des peres aux enfans. C'est ainsi que Celestius étendant au premier péché ce que les Prophetes ont dit des fautes où le châtement suppose le consentement de la volonté, il le ménageoit une issue, pour sauver l'erreur capitale de la Secte qui traitoit de chimere le péché originel.

Le Pape Zozime usa de diligence, pour ne pas inquiéter plus long-temps les Prélats Africains qui savoient Celestius à Rome. On examina ce qui s'étoit fait précédemment dans sa cause. On l'interrogea, on lut sa profession de foi, que plusieurs membres du clergé trouverent suffisante. Le Pape ne poussa pas plus loin; non qu'il en approuvât la doctrine, mais parce que l'imposteur se déclaroit soumis d'avance au jugement du Saint Siege. Voyant un homme de génie & d'un caractère tout de feu, qui pouvoit devenir, ou très-utile, ou très-nuisible à l'Eglise, selon la route où on l'engageroit, Zozime craignit de le pouf-

fer dans le précipice par trop de rigueur. Il ne se contenta point cependant de sa confession par écrit ; mais il lui fit beaucoup de questions , pour éprouver sa sincérité. Cel stius répondit à tout , avec ces démonstrations d'ingénuité & de droiture , dont la fourberie fait beaucoup mieux se parer que la simplicité des ames vertueuses. Le Pontife lui demanda , s'il condamnoit toutes les erreurs qui avoient été publiées sous son nom. Il répondit qu'il les condamnoit , selon le jugement du S. Pape Innocent ; & il promit de rejeter tout ce que le Saint Siege désapprouveroit. Comme ensuite on lui propo'a de condamner ce que Paulin lui reprochoit ; il éluda habilement cette instance , en se récriant , avec une douleur affectée , contre l'injustice prétendue de ces reproches injurieux. Au sujet des Evêques Eros & Lazare , il dit qu'il n'avoit vu celui-ci qu'en passant , & qu'Eros lui avoit fait satisfaction , d'avoir eu mauvaise opinion de lui.

Zozime ne jugea pourtant pas à propos de l'absoudre encore de l'excommunication. Il prit un délai de deux mois , tant pour écrire aux Evêques d'Afrique ,

Ang. c. duas  
Ep. h. 11. c. 5.

les n  
pour  
veni  
vite  
dépo  
étoie  
En é  
part  
d'avo  
lettre  
duifi  
lomm  
D  
lettre  
Jéru  
préd  
mém  
Secta  
prof  
noce  
conf  
tre l  
à-fai  
c'est  
éren  
il n  
équ  
haza

les mieux instruits de cette cause, que pour donner à l'accusé le temps de revenir entièrement à la raison. Il alla plus vite, par rapport à Eros & à Lazare, les déposa de l'épiscopat, tout absens qu'ils étoient & les priva de la communion. En écrivant aux Africains pour leur faire part de ce jugement, il leur reprocha d'avoir ajouté foi trop légèrement aux lettres de ces deux Evêques, qu'il traduisit comme des brouillons & des calomnieux d'habitude.

Dans ces circonstances, il reçut une lettre de Prayle, successeur de Jean de Jérusalem, & qui dans les vues de son prédécesseur lui recommandoit avec le même intérêt la cause de Pélagie. Le Sectaire écrivit lui-même, & fit une profession de foi adressée au Pape Innocent, qu'il croyoit encore en vie. Cette confession, concertée apparemment entre le maître & les disciples, étoit tout-à-fait dans le goût de celle de Celestius; c'est-à-dire très-circonscrite & très-étendue sur tous les points de foi dont il n'étoit pas question; vague, sèche, équivoque, sur les points délicats; & hazardant quelques propositions, ou

Libel. Pelag.  
tom 2. conc.  
P. 1563.

quelques termes dont on pût faire usage par la suite, pour la défense du système. Mais dans ce moment de crise, l'Hérésiarque s'étudia plus que jamais à écarter tous les soupçons. Affectant sur-tout une extrême docilité; telle est, bienheureux Pape, dit-il en finissant, la foi que nous avons cru devoir conserver précieusement. Si elle contient quelque chose qui ne soit pas expliqué avec assez de profondeur ou d'exactitude, c'est par vous, héritier du siege & de la foi de Pierre, que nous devons & que nous voulons être dirigés.

Ces pieces ayant été lues publiquement à Rome, tous les assistans & le Pape même en eurent tant de joie, qu'ils auroient pensé faire outrage à l'innocence, en conservant la moindre impression désavantageuse aux deux Sectaires. On étoit principalement touché, d'entendre Pélage tenir en Palestine le même langage que Celestius à Rome. A peine ces Romains crédules retenoient-ils leurs larmes. Eros, Lazare, le Diacre Paulin ne leur parurent plus que de turbulens & jaloux calomniateurs. Dans cette prévention publique, le Souve-

rain  
con  
con  
leur  
leur  
néan  
être  
que  
que  
poin  
ble  
M  
en fa  
d'Er  
les. I  
il lu  
les p  
outre  
& la  
les o  
juris  
il, q  
que  
exem  
jeure  
rogat  
de S.  
roya

rain Pontife écrivit aux Africains une seconde lettre, où il se montre pleinement convaincu de la sincérité de Pélage, & leur fait quelque sorte de reproche sur leurs procédés à son égard; sans dire néanmoins un seul mot qui favorise ses erreurs. S. Augustin nous assure même, Facund. 782. que Pélage ne surprit l'Eglise Romaine<sup>1</sup> que pour un temps, & qu'il ne persévéra point dans une illusion, presque inévitable d'abord par l'habilité des imposteurs.

Mais Zozime n'étoit pas moins prévenu en faveur de Patrocle, qu'au désavantage d'Eros qu'il remplaçoit dans le siege d'Arles. Il nous reste une lettre de ce Pape, où il lui confère les droits de métropole les plus extraordinaires, & lui soumet, outre la province Viennoise, la première & la seconde Narbonnoise, tant pour les ordinations épiscopales, que pour la juridiction contentieuse; si ce n'est, dit-il, que l'importance des causes demande que nous en prenions connoissance: exemple remarquable des causes majeures réservées au Pape. Il fonde les prérogatives de l'Eglise d'Arles sur la dignité de S. Throphime, que le Saint Siege y envoie pour premier évêque, & qui a

Zos. Ep. 116

été la source de la foi dans les Gaules! Les évêques qui avoient des prétentions contraires, ne se soumirent point à ces dispositions en faveur du siege d'Arles, peu soutenues, comme on le verra, par les Papes suivans.

Les évêques d'Afrique ayant reçu la lettre du Souverain Pontife, sur les affaires des Pélagiens, s'aperçurent d'abord qu'il étoit trompé par ces habiles fourbes. Ce qui se trouva par hazard de Prélats à Carthage, & ceux que le Primat y put assembler promptement, récrivirent incontinent à Rome, & supplièrent qu'on l'aisât les choses dans l'état où elles se trouvoient, jusqu'à ce qu'on pût envoyer des instructions plus satisfaisantes. On s'empressâ en même-temps de célébrer en Afrique le plus nombreux concile qu'il étoit possible; & dans le cours de la même année 417, au mois de Novembre, les évêques se rassemblèrent à Carthage, au nombre de deux cents quatorze. On dressa des canons dogmatiques, moins développés cependant que ceux qu'on rédigea peu après, & dont ceux-ci furent la base. On les fit aussi-tôt passer à Rome, avec une

sec  
No  
du  
Pél  
con  
fus  
me  
les  
en  
von  
qui  
suff  
me  
pou  
just  
thé  
ce.  
de  
que  
que  
Les  
tem  
du  
Dic  
s'éc  
déc  
mu  
con

seconde lettre conçue en ces termes :  
 Nous avons statué que la sentence rendue par Innocent contre Celestius & Pélage ait son effet, jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grace de Jésus-Christ doit nous aider, non-seulement pour connoître, mais pour suivre les regles de la justice en chaque action; en sorte que sans ce secours nous ne pouvons rien avoir, penser, dire, ou faire, qui appartienne à la vraie piété. Il ne suffit pas que Celestius se soit vaguement soumis aux lettres d'Innocent : pour lever tout scandale & détromper jusqu'aux simples, on doit lui faire anathématiser, sans la moindre ambiguïté, ce qu'il y a de suspect dans son écrit; de peur que plusieurs n'imaginent, non que le Sectaire a quitté ses erreurs, mais que le Siege Apostolique les a confirmées. Les Africains rappelloient en même-temps au Pape Zozime, le jugement du S. Pape Innocent sur le concile de Diospolis, lui expliquoient tout ce qui s'étoit passé chez eux en cette affaire, découvroient le venin caché de la formule de foi envoyée à Rome par Pélage, confondoient en un mot, ou éventoient;

Merc. Com.  
 mon. p. 709.



toutes les fourberies des hérétiques. Ils répondoient enfin au reproche que leur faisoit le Pontife, d'avoir cru légèrement les accusateurs de Celestius; & ils insinuoient au contraire, qu'il s'étoit précipité lui-même, dans la confiance qu'il accordoit à cet imposteur.

Ces représentations firent leur effet. Zozime examina tout avec attention, le fond des choses, les procédés & le jugement des Africains. Plusieurs même d'entre les Romains contribuèrent à lui faire connoître les étranges opinions de Pélagé qui, par le séjour qu'il avoit fait chez eux, leur étoit mieux connu qu'au Pontife, Grec de naissance. Ils savoient que le système & les intérêts de Celestius & de Pélagé ne faisoient qu'un, malgré l'indifférence réciproque qu'on leur voyoit souvent affecter. Pélagé avoit donné des commentaires sur Saint Paul, où le poison de la nouvelle hérésie étoit sensible: de zélés Fidéles trouverent moyen de les mettre sous les yeux du Pape, qui voulut, en examinant de nouveau Celestius, tirer de sa bouche une réponse de nature à ne plus laisser douter, ou qu'il eût renoncé à ses erreurs,

ou qu  
sent a  
courir  
il s'en  
-alors  
confir  
confo  
-son p  
-Celest  
-frique  
ques  
-Le  
accusé  
posées  
fort l  
quer  
sur S  
dogme  
Novat  
vérita  
-baptê  
n'y a  
-foin c  
-nos ad  
mens  
-assista  
-Co  
leur a



ou que sa duplicité & son imposture fussent à leur comble. Mais Celestius n'osa courir les risques d'un pareil examen, & il s'enfuit secrètement de Rome. Zozime alors convaincu donna sa sentence, qui confirma les décrets de Carthage, & conformément au jugement d'Innocent son prédécesseur, condamna Pélagé & Celestius. Il en écrivit aux Evêques d'Afrique, & généralement à tous les Evêques du Monde.

Les erreurs dont Celestius avoit été accusé par Paulin, sont amplement exposées dans cette lettre circulaire qui est fort longue, & qui les fait aussi remarquer dans les commentaires de Pélagé sur S. Paul. Elle établit solidement le dogme du péché originel, condamne les Novateurs, de ce qu'ils accordent un véritable bonheur aux enfans morts sans baptême, & pose pour principe, qu'il n'y a aucun temps où nous n'ayons besoin du secours de Dieu; qu'en toutes nos actions, nos pensées, nos mouvemens, nous devons tout attendre de son assistance, & non des forces de la nature.

Comme les Evêques d'Afrique, après leur assemblée du mois de Novembre,

Aug. Epist.  
207. ad Val-  
entin. n. 20.

Tom. 2. con.

se réunirent dès le commencement du mois de Mai suivant, ces deux Conciles, qui furent également nombreux & qui eurent le même objet, n'ont été regardés que comme un seul par différens Ecrivains. C'est à l'un comme à l'autre, que convient la dénomination de Concile Plénier, que donne S. Augustin à l'assemblée, qui enfin procura la condamnation décisive du Pélagianisme. Ce second Concile, ou cette seconde session du Concile général d'Afrique, de Numidie, de Mauritanie, où il y avoit même des Evêques d'Espagne, donna tout l'ordre convenable aux décisions de l'année précédente, & dressa contre les Pélagiens huit articles de doctrine, dont voici la substance. Quiconque soutient que le premier homme a dû mourir, soit qu'il péchât, ou ne péchât point, qu'il soit anathème. Quiconque prétend encore, que les enfans ne tirent d'Adam aucun péché originel qui doive être effacé par le baptême, qu'il soit aussi Anathème. Quelques exemplaires portent ce qui suit, pour troisième article : Quiconque enseignera que, suivant l'Ecriture, il y a un lieu mitoyen dans le

foyer  
endro  
meur  
soit a  
rien  
Les a  
qui  
de D  
Chri  
péché  
aider  
anath  
Le  
celui  
Dieu  
à ne  
qu'ell  
comm  
ce qu  
devon  
core  
comm  
tise d  
grace  
niqu  
leme  
nous  
arbitr

royaume des Cieux, ou quelque autre endroit où vivent heureux les enfans qui meurent sans avoir été baptisés, qu'il soit anathème. Les exemplaires qui contiennent cet article, en comptent neuf. Les autres mettent pour troisième, celui qui suit : Quiconque dira que la grace de Dieu qui nous justifie par Jésus-Christ, ne sert que pour la rémission des péchés déjà commis, & non pour nous aider à n'en plus commettre, qu'il soit anathème.

Le Concile dit encore anathème à celui qui conviendra que la grace de Dieu par J. C. nous aide véritablement à ne point pécher ; mais seulement en ce qu'elle nous donne l'intelligence des commandemens, afin que nous sachions ce que nous devons faire & ce que nous devons éviter, non en nous donnant encore d'aimer & de pouvoir ce que nous connoissons devoir faire. Il anathématise de même ceux qui tiennent que la grace de la justification nous est communiquée, afin que nous puissions plus facilement exécuter par la grace, ce qu'il nous est ordonné de faire par le libre arbitre ; comme si nous pouvions sans la

grace accomplir les commandemens de Dieu, quoique difficilement. Le reste des décisions & des anathèmes tombe sur le système de l'impeccabilité, & sur les différens moyens qu'on employoit, soit pour les justifier, soit pour les déguiser.

Gonc. Aflic.  
6. 86.

Ce même Concile fit plusieurs autres canons, au sujet des Donatistes qui se convertissoient en foule. En réglant à quelles Cathédrales appartiendroient les Eglises particulières qui reviendroient à l'unité, il ordonne qu'on ne pourra plus redemander une Eglise, après trois ans de possession : ce qui nous fournit le premier exemple peut-être du privilège de la possession triennale. Dans les troubles inséparables des nouveautés en matière de foi, on crut devoir user d'une vigilance particulière contre ceux qui voudroient éluder les jugemens Ecclésiastiques ; & l'on fit quelques réglemens pour empêcher l'abus des appels, même aux Tribunaux d'Outremer, c'est-à-dire au Siège de Rome. On fit encore un Décret, par lequel il est permis de voiler les Vierges, en certains cas, au dessous de l'âge ordinaire de vingt-cinq ans. Mais c'étoient les affaires des Péla-

gier  
de  
l'an  
con  
nom  
grac  
l'écc  
rédu  
des  
dans  
dog  
exp  
d'ac  
d'all  
raiso  
mal  
avoi  
prop  
être  
préc  
prin  
avec  
me  
ven  
& i  
la v  
que  
sui

giens, qui faisoient presque tout l'objet de ce Concile, dont S. Augustin fut l'ame. On croit que les Canons dressés contre eux furent l'ouvrage de ce Saint, nommé à si juste titre le Docteur de la grace. Ces décisions font connoître toute l'économie du système de Pélagé, qui se réduit à trois points. Le premier, pris des Stoïciens, & qui précipita l'Auteur dans toutes ses autres erreurs, ce fut le dogme de l'impeccabilité, ou suivant les expressions de S. Augustin, la prétention d'acquérir la perfection de la justice, & d'assujettir si absolument les passions à la raison, qu'elles ne se soulevent jamais malgré l'homme. Voilà pourquoi on avoit d'abord condamné en Afrique cette proposition Pélagienne: L'homme peut être sans péché, & garder aisément les préceptes, s'il le veut. Le second & le principal article du système, c'est de nier avec un orgueil insupportable que l'homme ait besoin, pour la pratique de la vertu, d'une grace actuelle, surnaturelle & intérieure, qui aide & qui prévienne la volonté. Ce fut en effet vers ce but que S. Augustin dirigea toutes ses poursuites contre l'Hérésarque. Il dit expres-

fément, que toutes les disputes touchant la grace tomberont aussi-tôt que Pélagé avouera que l'homme a tellement besoin du secours céleste pour vouloir & pour agir, que sans ce secours il ne sauroit rien faire, ni vouloir de bien, & que tel est l'hommage qu'on doit à la grace de Dieu donnée par Jésus-Christ. S. Augustin a suivi si constamment ce point de vue, que dans ses derniers écrits contre le Pélagianisme, notamment dans celui que la mort ne lui donna pas le temps de finir, & qu'on appelle pour cela son ouvrage imparfait, il continue à faire consister le venin de cette hérésie, en ce que ses sectateurs nient orgueilleusement que nous ayons besoin d'une grace de volonté, ou d'un secours intérieur & gratuit de la part de Dieu, pour que notre volonté se porte au bien. Il s'agissoit donc capitalement entre le saint Evêque d'Hippone & les Pélagiens, de la nécessité d'une grace intérieure, actuelle & prévenante, pour toute œuvre relative au salut. Il n'étoit pas question de subtilités d'école, de ces opinions arbitraires & contentieuses, sans lesquelles la foi peut aussi bien subsister que

la char  
les Pé  
leur fa  
on est  
vant se  
même  
core m  
rejetée  
l'interp  
& la  
qu'ont  
leur a  
sa prop  
Auss  
teurs,  
rescrit,  
ordonn  
roient  
qu'ils n  
ferts;  
tine :  
troit le  
dénonc  
hérétiq  
conséq  
venne  
Prétoir  
cident

la charité ; puisqu'Augustin ne pressoit les Pélagiens avec tant de zele, que pour leur faire confesser la grace, sans laquelle on est tellement ennemi de la foi, suivant ses expressions, qu'on ne merite pas même le nom de Chrétien. Il étoit encore moins question de ces nouveautés rejetées du corps de l'Eglise Enseignante, l'interprete sûr du Docteur de la grace, & la source du haut degré d'autorité qu'ont obtenu ses écrits, & qu'elle ne leur a conféré qu'après y avoir reconnu sa propre doctrine.

Aussi-tôt après les décisions des Pasteurs, l'Empereur Honorius donna son rescrit, pour les mettre à exécution. Il ordonna que Celestius & Pélage seroient chassés de Rome, ou plutôt qu'ils n'y seroient, ni admis, ni soufferts ; car Pélage étoit encore en Palestine : ensuite, que quiconque connoitroit leurs sectateurs, seroit tenu de les dénoncer aux Magistrats, afin que ces hérétiques subissent la peine de l'exil. En conséquence de cet édit, donné à Ravenne le 30 Avril 418, les Préfets du Prétoire, aussi bien en Orient qu'en Occident, publièrent leur ordonnance, qu

bannissoit à perpétuité, avec confiscation de biens, tous ceux qui seroient convaincus de cette erreur.

Aug. Epist.  
191 & 192.  
ad Sixt.

Sixte, Prêtre de l'Eglise Romaine, & qui devint Pape quatorze ans après, fut un de ceux qui invoquèrent la Puissance Impériale contre ces sectaires. Toutefois ils s'étoient impudemment réclamés de sa bienveillance, suivant l'artifice des sectes naissantes, qui toujours prétendent avoir quelque fauteur dans l'Eglise Romaine, & qui n'ayant pour elle qu'une aversion propre à les décrier, s'efforcent de la cacher sous ces perfides hommages. Mais Sixte n'eut rien de plus pressé que de prononcer anathème contre eux, & de détromper tous les gens simples, que les Pélagiens avoient voulu persuader de son penchant vers les nouveautés hérétiques.

S. Augustin prit tant de part à cette heureuse nouvelle, qu'il lui écrivit aussitôt, pour le féliciter de l'éclat de son zèle, & le confirmer dans son aversion pour ces artificieux sectaires. Cette épître, qui est la cent cinquième du saint Docteur, & qu'on peut regarder, ainsi que beaucoup d'autres, comme un fa-

van  
ma  
les  
for  
suff  
gian  
con  
retr  
vrag  
bien  
nos  
son  
diff  
par  
des  
l'H  
dan  
I  
céd  
Bea  
à l'e  
sou  
dan  
de  
sect  
puis  
imp  
ces



vant traité, instruit à fond touchant les matieres de la grace, & répond à toutes les chicanes des Pélagiens, avec tant de force & de clarté, qu'elle seule pourroit suffire contre tous les fauteurs du Pélagianisme découvert ou déguisé. Mais, comme les vérités qu'elle contient se retrouvent dans beaucoup d'autres ouvrages de S. Augustin, que nous aurons bientôt lieu d'exposer, nous y renvoyons nos lecteurs, avec d'autant plus de raison, qu'il convient de rapprocher ces différens écrits, pour expliquer les uns par les autres, & pour prendre le sens des expressions fortes que l'obstination de l'Hérésiarque avoit obligé d'employer dans cette lettre.

Les lumieres d'Augustin, & le procédé de Sixte produisirent de grands fruits. Beaucoup de fideles surpris renonceroient à l'erreur. Quelques Evêques vinrent se soumettre au Saint Siège, & rentrerent dans leurs Eglises. Ceux qui refuserent de souscrire à la condamnation de la secte, furent canoniquement déposés, puis chassés d'Italie, en vertu des loix impériales. Il y eut jusqu'à dix-huit de ces Prélats obstinés, dont le plus fameux

fut Julien, Evêque d'Eclane, en Campanie, ville à présent ruinée. Il étoit d'une famille distinguée de la Pouille, fils de Memor, devenu Evêque, & de Julienne, l'un & l'autre d'une grande piété. Memor étoit uni d'amitié avec S. Augustin, & avec S. Paulin de Nole. Il avoit même quelque liaison de parenté avec ce dernier, qui fit l'épithalame de Julien, passé, comme son pere, du mariage à l'épiscopat : jeune Prélat, plein d'ardeur & de talent, la plus flatteuse & la plus funeste des conquêtes de l'Hérésie qui l'avoit séduit lui-même, apparemment pendant le long séjour qu'il fit à Rome, avant d'être démasqué.

On interpella Julien, avec ses confrères, de s'unir à toute l'Eglise dans la condamnation de Celestius & de Pélage, & de souscrire au décret du Pape Zozime. Ils refusèrent, en prétextant que ceux qu'on accusoit encore des erreurs prosrites, les avoient défavouées par écrit; & que pour eux, on ne devoit pas s'offenser de leur répugnance à flétrir des absens qu'on ne pouvoit entendre. Depuis ils déclarèrent que, si, sans les convaincre, on vouloit exciter du scandale à leur

leur  
cile u  
sans  
pronc  
comp  
gardé  
un tra  
l'obst  
lusion  
lors q  
par les  
tres c  
Rome  
ritable  
express  
sur la  
ont été  
les res  
cause e  
S. Doct  
gée, co  
de trad  
condam  
miner,  
pas des  
guifés,  
pour la  
on les d  
& ne p  
Tom

leur sujet ; ils en appelloient à un Concile universel. Zozime, sans balancer & sans nul égard à ces vains subterfuges, prononça contre Julien & contre ses complices. Pour l'appel, il ne fut regardé par toute l'Eglise, que comme un trait de mauvaise foi, sur-ajouté à l'obstination. S. Augustin en fit voir l'illusion, & que la cause étoit finie, dès-lors qu'elle avoit été clairement décidée par les Conciles d'Afrique, & par les lettres confirmatives du Pontife Romain. Rome a parlé, disoit ce Docteur si charitable & si modéré, dont les dernières expressions sont ici remarquables : voilà sur la même affaire deux Conciles qui ont été envoyés au Siège Apostolique ; & les rescrits nous en sont parvenus : *la cause est finie* ; telle est l'expression du S. Docteur, & non pas, *la cause est jugée*, comme il a plu à certains Auteurs de traduire ; l'hérésie est suffisamment condamnée : il ne s'agit plus de l'examiner, mais de la réprimer. Ce ne sont pas des Pasteurs, ce sont des loups déguisés, qui s'obstinent à donner l'erreur pour la doctrine de l'Eglise. Par-tout où on les découvrira, il faut les poursuivre, & ne point leur donner de relâche,

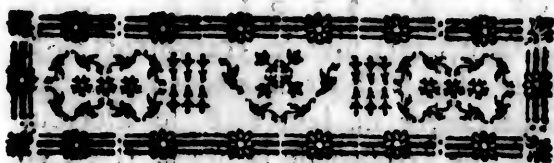
Serm. 131. de  
Verb. Apost.  
111. in Jul.  
c. 2.

qu'on ne les ait mis hors d'état de nuire. Il réduisit ces paroles en pratique; c'est-à-dire, qu'il fit une guerre irréconciliable au scandale, mais avec la charité qu'on doit à la personne même des scandaleux, & avec la sage douceur qui faisoit le fond de son caractère.



C  
dam  
Siég  
cauf  
d'Al  
fouk  
dion  
l'Eg  
teur  
com  
tures

e nui-  
rique ;  
récon-  
charité  
s scan-  
qui fai-



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.



## LIVRE TREIZIEME.

*DEPUIS la condamnation du Pélagianisme, en 418, jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 423.*

**C**E fut principalement après la condamnation du Pélagianisme par le Saint Siège, que S. Augustin défendant la cause que lui avoient confiée les Conciles d'Afrique, on vit sortir de sa plume cette foule d'excellens ouvrages, où nous étudions encore la véritable doctrine de l'Eglise, touchant la grace du Rédempteur. Mais plus il s'est signalé dans ce combat, par sa profondeur dans les Ecritures & en particulier dans la doctrine

de Saint Paul; plus les corrupteurs de la foi ont fait d'efforts dans tous les temps, pour ranger de leur côté le Docteur ainsi que l'Apôtre de la grace. Il est en effet dans le Docteur, comme S. Pierre le disoit de l'Apôtre, des choses assez difficiles à entendre, pour que de faux savans en puissent abuser.

C'est ce qui doit nous tenir en garde contre les interprétations nouvelles & singulieres, & nous faire chercher, dans le corps des Pasteurs & des Docteurs, l'intelligence de la vraie Tradition. Pour bien saisir les points de la doctrine Catholique expliqués par S. Augustin, suivons donc la regle que nous fournit S. Augustin lui-même, quand il dit qu'il ne croiroit point à l'Évangile, c'est-à-dire, qu'il n'admettroit pas ce qu'on donne pour des vérités évangéliques, si elles n'avoient pour garant l'autorité de l'Eglise.

C'est ici principalement qu'il est très-dangereux de juger de la doctrine des Peres, sur des extraits. On n'en doit adopter pour analyse assurée, que les points fixes & précis que l'Eglise a confirmés par ses décisions, ou qu'elle admet comme faisant partie de cette chaîne

in  
pu  
tic  
ce  
au  
ce  
l'e  
les  
tre  
vé  
fer  
qu  
pro  
  
par  
Au  
ce  
vic  
fru  
cha  
seq  
ma  
pro  
du  
pri  
tren  
les  
ave  
Au

immense de tradition, qui s'étend depuis les Apôtres jusqu'aux Pasteurs qui tiennent aujourd'hui leur place. Avec cette regle de foi, qu'on recoure encore aux sources, sans se borner à des morceaux détachés : en saisissant alors tout l'ensemble de la doctrine, on expliquera les diverses parties les unes par les autres ; on ramenera à leurs sens naturel & véritable, quelques principes qui paroissent trop poussés, quelques propositions qui semblent ambiguës, quelques expressions dures en apparence.

Qui ne sera d'abord étonné en lisant par exemple, dans certains extraits de S. Augustin, ces propositions isolées : Tout ce qui se fait sans la charité, est un acte vicieux, c'est-à-dire un péché : tout fruit qui ne provient pas de la racine de la charité, n'est pas un bon fruit, & par conséquent c'est encore un péché, ou un fruit mauvais ? Qu'on lise ensuite ces mêmes propositions dans le traité de la Grace & du Libre Arbitre, & dans celui de l'Esprit & de la lettre, où elles se rencontrent en effet ; mais qu'on observe ce qui les suit & ce qui les précède : on verra, avec une douce consolation, que le saint Auteur de ces traités s'expliquant lui-

même, n'entend dans ces passages, par le terme de charité, que la bonne volonté, ou l'amour du bien en général.

Il en fera de même des extraits entiers, comparés à l'original, & dont quelques-uns, tels que celui de la lettre à Sixte, exposent toujours avec prolixité ce qui paroît dur, ce qui a un faux air de favoriser des interprétations prosrites, & qui suppriment ou abrègent à l'excès ce qui fait évanouir ces difficultés.

Quoi qu'il en soit des motifs d'une pareille méthode, sur quoi il n'appartient qu'au Scruteur des cœurs de porter son jugement; nous avons cru devoir en suivre une autre, & rappeler ici particulièrement nos lecteurs à ce que nous avons déjà dit en général, des inconvéniens de la foible érudition que l'on peut puiser dans les extraits.

Bornés invariablement à remplir notre objet, nous nous contenterons de tirer de S. Augustin, comme des autres Peres, l'histoire de la Tradition; &, après les citations qui établissent les points capitaux de la doctrine Catholique, nous renverrons à l'original ceux de nos lecteurs qui peuvent joindre la science de

Pe  
d'a  
les  
feu  
de  
im  
con  
des  
per  
rés  
vue  
  
por  
por  
&  
Do  
fixi  
qui  
lag  
il  
péc  
nat  
Pré  
  
Ca  
vill  
mi  
ret  
reç



Peres a celle de l'Histoire. Qu'ils sachent d'abord, que rien n'est plus propre que les lettres de ces grands hommes, non-seulement à faire prendre le vrai sens de ces lettres, qui sont souvent très-importantes par elles-mêmes; mais encore à mettre au fait du dessein général des Auteurs, des circonstances locales & personnelles où ils écrivoient leurs traités en regle; & à faire entrer dans les vues qu'ils s'y propofoient.

Nous avons déjà parlé de la lettre importante qu'écrivit le saint Evêque d'Hippone à Sixte, Prêtre de l'Eglise Romaine, & qui est la cent cinquieme de ce saint Docteur. Dans la suivante ou la cent sixieme, adressée à S. Paulin de Nole, qui avoit aimé & estimé l'artificieux Pélagé comme un grand homme de bien, il établit invinciblement le dogme du péché originel, la gratuité des dons surnaturels, & sur-tout du bienfait de la Prédestination.

Comme après le dernier Concile de Carthage, Augustin étoit resté en cette ville, afin d'expédier avec d'autres Commissaires ce qui n'avoit pas paru devoir retenir tous les Peres assablés; il y reçut une lettre de la part de Pinien,

d'Albine sa belle-mere, & de sa femme Mélanie la jeune, cette illustre famille de Patriciens Romains, plus respectables encore par leur piété, que par leur rang & leur extraction. Ils avoient fui de Rome, pour se dérober à la fureur des Barbares, & s'étoient d'abord retirés en Afrique, où Pinien qui vivoit avec sa femme comme avec sa sœur, avoit presque été forcé par le peuple d'Hippone à recevoir l'ordre de la Prêtrise. Ayant passé de-là en Palestine où se trouvoit Pélage, le séducteur n'avoit rien omis pour surprendre, par toutes les apparences de la vertu, des personnages qui pouvoient donner tant de crédit & de considération à la secte naissante. Dieu ne permit pas qu'un hypocrite infectât des vertus si pures & si éclatantes. Il leur inspira de recourir au Docteur que sa providence avoit principalement suscité pour la défense de la foi contre ce gente de péril. Ils lui écrivirent en commun; & il leur fit réponse, de Carthage, malgré la surcharge toute nouvelle de ses occupations, & l'étendue des instructions qu'il convenoit de leur communiquer. Car la réponse forma deux livres, l'un de la Grâce de Jésus-Christ, &

l'au  
lage  
que  
raur  
un  
Le  
gaci  
toie  
n'et  
opin  
foi;  
foie  
tout  
D  
sur-  
com  
sanc  
Cré  
natu  
y aj  
que  
& l'  
moy  
exté  
rieu  
non  
bien  
Do  
que

l'autte du Péché Originel. Quoique Pé-  
lâge ne se fût pas déclaré aussi clairement  
que Celestius contre ces dogmes capi-  
taux, il s'en étoit assez expliqué, pour  
un lecteur aussi pénétrant qu'Augustin :  
Le Saint communiqua les fruits de sa sa-  
gacité aux illustres Fideles qui le consul-  
toient, & leur fit voir que ces questions  
n'étoient nullement dans la classe des  
opinions libres qui n'intéressent pas la  
foi; comme les deux Novateurs ne ces-  
soient de l'insinuer, selon le génie de  
toutes les sectes encore peu nombreuses.

Dans le livre de la Grace, il s'attache  
sur-tout à montrer que Pélagé ne la re-  
connoissoit que de nom; que par la puis-  
sance de faire le bien qu'il rapportoit au  
Créateur, il n'entendoit que nos facultés  
naturelles; & que le secours divin qu'il  
y ajoutoit, ne signifioit dans sa bouche  
que la loi, la révélation, l'instruction  
& l'exemple, en un mot, les différens  
moyens que le Seigneur peut employer  
extérieurement: quant à la grace inté-  
rieure, qu'il ne la jugeoit qu'utile, &  
non de nécessité absolue pour faire le  
bien. Encore prétend-il, ajoute le saint  
Docteur, qu'elle ne nous aide qu'après  
que de nous-mêmes, & sans aucun se-

cours, nous nous sommes attachés à Dieu. Tel est en effet le point fondamental de l'erreur, qu'on tint encore dans la secte, après avoir abandonné tous les autres. Il y constitua la doctrine propre des sémi-Pélagiens, qui anéantissant le mystère de la Prédestination, attribuerent le commencement du salut aux forces de la Nature.

La profonde doctrine & la célébrité d'Augustin n'effrayèrent pas le jeune Evêque d'Eclane. Julien, avec du mérite, mais infiniment plus de témérité & de présomption, se jugea capable de faire tête lui seul à cet illustre Athlète. Les plus grands motifs animoient son ardeur. Il se représentoit la guerre comme terminée, & le plus glorieux triomphe assuré, tant à son parti qu'à sa personne, s'il vainquoit l'Evêque d'Hipponne; &, s'il étoit vaincu, il se consolait par la considération des éminentes qualités du vainqueur.

Mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, ne lui permettoit guere de douter de l'heureuse issue du combat. Déjà il donnoit à son antagoniste le nom de Goliath; & il s'appelloit un nouveau David qui, en le terrassant, alloit faire

tion  
mate  
ses p  
duché  
prein  
plum  
& le  
sonn  
l'Egl  
préci  
dam  
parti  
qu'on  
un C  
faisa  
corps  
ne p  
moir  
doit  
délai  
Com  
& le  
fence  
M  
méri  
renoi  
mod  
éloig  
ques

triompher la vraie religion des blasphémateurs du Maître de la Nature & de ses plus dignes ouvrages. Toutes les productions de Julien portoient cette empreinte d'orgueil & d'arrogance. Sa plume ne se laissoit pas de distiller le fiel & le venin, non-seulement sur la personne du saint Docteur, mais sur toute l'Eglise, qu'il accusoit d'ignorance, de précipitation & d'iniquité dans la condamnation des dogmes & des chefs du parti de Pélagé. Toujours il se plaignoit qu'on les eût prescrits, sans convoquer un Concile Œcuménique; sa vanité lui faisant ambitionner de voir l'Eglise en corps s'occuper de lui, & de l'agiter, s'il ne pouvoit la renverser. Il n'étoit pas moins flatté par les espérances qu'il fondeoit sur une longue indécision, sur les délais nécessaires pour la célébration d'un Concile; fut la fermentation des esprits & les désordres inévitables pendant l'absence des Pasteurs.

Malgré la supériorité si marquée du mérite, aussi bien que de l'âge & de la renommée, Augustin répondit avec une modestie exemplaire, qu'il étoit bien éloigné de s'arroger, entre les Catholiques, la gloire que Julien s'attribuoit

parmi les Pélagiens, en se faisant fort de vider seul un différend de si grande conséquence ; que pour lui-même il se regardoit à peine comme un foible combattant parmi une infinité de Héros opposés aux nouveautés profanes ; & qu'il n'avoit pas la présomption d'imaginer, que sa défaite ou sa victoire personnelle eussent rien de décisif, soit en faveur, soit au préjudice de la foi. Il entreprit néanmoins, dès-lors, cette solide & vigoureuse réfutation, qui anéantit toutes les défenses de la secte : mais, comme il n'avoit pas encore pu se procurer l'ouvrage du présomptueux Secrétaire, il ne mit pas la dernière main à sa réponse, qui demeura encore assez longtemps imparfaite.

Depuis quelques années, son grand ouvrage en quinze livres touchant la Trinité, étoit resté dans le même état. Il l'avoit entrepris, pour suppléer à ce qui manquoit aux écrits des Latins, sur cette sublime & profonde matière, & pour l'utilité des personnes qui ne pouvoient pas lire les Auteurs Grecs. Il avoit ensuite abandonné ce travail ; parce qu'on lui en déroba les premiers livres, presque aussi-tôt qu'ils furent composés.

Il p  
d'ac  
ache  
Tri  
lui  
char  
sans  
C  
quan  
des  
Les  
d'att  
tout  
solid  
reme  
& d  
spirit  
ques  
les C  
fond  
adm  
soin  
e'est  
la bo  
de p  
ou fu  
Le  
deux  
long

Il profita du relâche qu'il étoit obligé d'accorder lui-même à Julien, pour achever & perfectionner ce traité de la Trinité, autant que les circonstances le lui permettoient, & sans trop faire de changemens à ce qui en avoit été publié sans son aveu.

Cet écrit passe toutefois, au moins quant au fond des choses, pour un des plus estimables de Saint Augustin. Les derniers livres sont sur-tout dignes d'attention: ils renferment ce qu'il y a tout-à-la-fois de plus élevé & de plus solide dans la métaphysique, particulièrement touchant la distinction de l'ame & du corps, & sur la Nature des êtres spirituels. L'Auteur décide nettement la question des hypostases, si célèbre entre les Grecs & les Latins, & qui n'étoit au fond qu'une dispute de mots. Mais en admettant trois hypostases, il a grand soin d'observer ce qu'on entend par-là, c'est-à-dire, que le terme d'hypostase, dans la bouche des Latins, comme dans celle de plusieurs Grecs, ne signifie pas nature ou substance, mais subsistance ou personne.

Le traité de la Cité de Dieu en vingt-deux livres, & par conséquent le plus long de tous les ouvrages de S. Augu-

rin ; est encore beaucoup plus important ; soit par le choix des matieres , singulièrement intéressantes pour le temps où il parut , soit par l'aménité , l'éloquence , l'ordre & la méthode avec lesquels elles sont présentées. Ce fut aux plaintes insensées des Payens , qui rapportoient toutes les calamités de l'Empire aux Dieux irrités de la ruine de l'idolatrie , que cet excellent ouvrage dut son existence. On a vu , dès les premiers siècles , que ces murmures avoient souvent lieu , & qu'ils étoient la cause des plus violentes persécutions. Les Infidèles affectoient quelquefois de paroître scandalisés. Les Chrétiens , disoient - ils , sont enveloppés comme nous dans les maux que nous attirise leur irréligion. Le Dieu qu'ils adorent à l'exclusion de tous les autres , & qu'ils font si puissant , ne les a pas favorisés plus que nous. Ils ont été pillés , massacrés par les Barbares , réduits au plus horrible esclavage ; leurs femmes & leurs filles ont enduré les mêmes outrages que les nôtres. Depuis long temps , les oreilles pieuses étoient offensées de ces blasphêmes , & le zèle des personnes en place & solidement Chrétiennes gémissoit de voir retarder par-là les progrès

du  
qui  
& d  
écri  
mer  
proc  
sain  
gran  
& q  
gand  
qu'u  
cho  
de l  
barr  
ne p  
ans a

D  
vaill  
de la  
ceux  
bapt  
seco  
clair  
cet a  
qu'a  
préta  
rures  
Paul  
qu'e



du Christianisme. Le Tribun Marcellin, qui s'étoit employé avec tant de sagesse & de succès à la réunion des Donatistes, écrivit à S. Augustin, pour l'engager à Ap. Aug. Ep. 136 mettre une bonne fois en poudre des reproches aussi insensés qu'opiniâtres. Le saint Docteur lui envoya d'abord sa grande lettre, intitulée : *De la Politique*, & qui roule toute entière sur l'extravagance de ces impiétés. Concevant ensuite qu'un champ si vaste demandoit quelque chose de plus, il commença son ouvrage de la *Cité de Dieu*, qui par mille embarras & mille occupations successives, ne put être achevé que plus de douze ans après, vers l'an 426.

Dès la première année qu'il y travailla, il se vit obligé de faire son traité de la *Foi & des Œuvres*, pour réfuter ceux qui prétendoient que la foi avec le baptême suffisoit pour le salut, sans le secours des bonnes œuvres. On y voit clairement que la doctrine de l'Eglise sur cet article fut de tout temps la même qu'aujourd'hui, & que dès-lors l'interprétation arbitraire des Divines Ecritures, en particulier des écrits de S. Paul, donnoit lieu aux mêmes erreurs qu'en ces derniers siècles.

Pour en revenir à la *Cité de Dieu*, le dessein de l'ouvrage, qui en a fourni le titre, est de défendre la société des enfans de Dieu, contre celle des enfans du siècle, c'est-à-dire l'Eglise contre le Paganisme. A cet effet, on combat les préjugés des Payens, dans les dix premiers livres qui font comme la première partie de tout l'ouvrage; & dont les douze suivans établissent la vérité de la Religion Chrétienne. Quoique nous ne nous soyons pas engagés à faire une analyse suivie des ouvrages des Peres, nous en devons au moins tirer les traits importans de la tradition, & sur-tout les points de doctrine dont l'omission pourroit paroître suspecte.

Lib. 8. c. 1.

Nous recueillerons d'abord le beau témoignage que rend notre S. Docteur, tant au culte des Saints qu'au sacrifice adorable de nos Autels. Jamais aucun Fidele, dit-il, a-t-il entendu le Prêtre, même à un autel érigé à l'honneur de Dieu sur le corps d'un Martyr, dire dans les prieres: Pierre, Paul, ou Cyprien, je vous offre ce sacrifice; au lieu d'offrir à Dieu seul ce grand, ce véritable, cet unique sacrifice des Chrétiens, auquel tous les vains sacrifices ont cédé: expres-

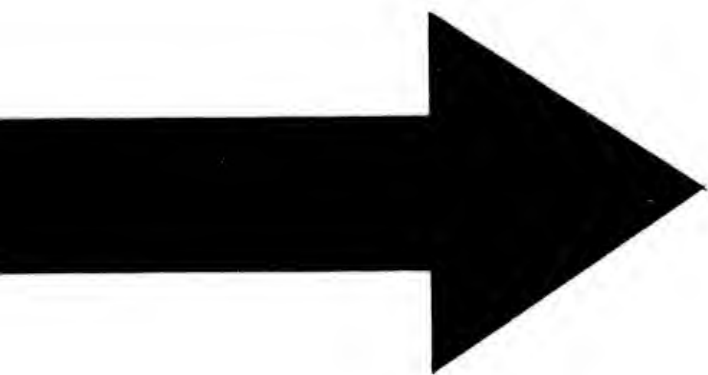
sions  
part d  
tions  
bun M  
notre  
Il atte  
observ  
les pro  
myster

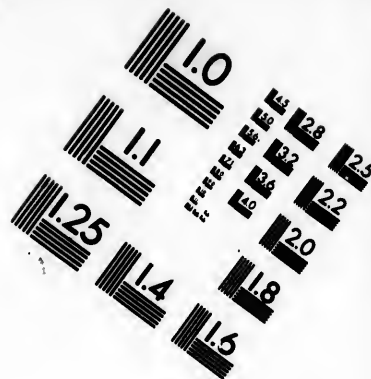
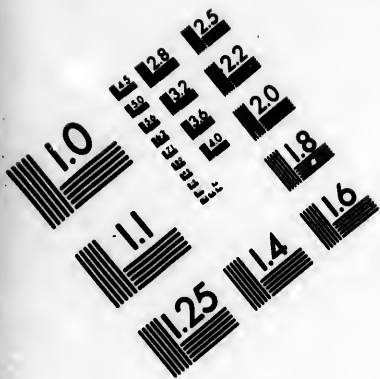
Il n  
témoi  
Cité  
l'hom  
active  
posé l'  
temen  
positio  
attrait  
moins  
y résis  
ces dé  
on ré  
ce n'e  
n'a pa  
reté?  
del'é  
pas qu  
ce qu  
recten

sions si propres, & si réfléchies de la part de ce Pere, que dans les instructions dogmatiques qu'il envoya au Tribun Marcellin, il appelle encore la Messe notre unique & très-véritable sacrifice. Il atteste même l'antiquité de quelques observances de notre liturgie, comme les préfaces avant la célébration des mysteres.

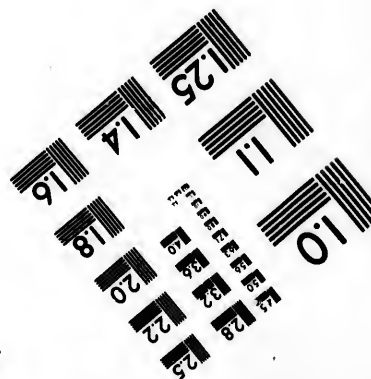
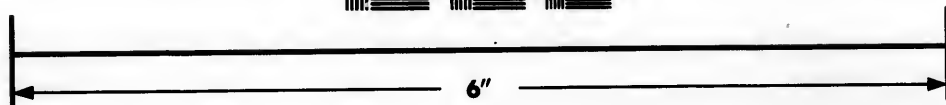
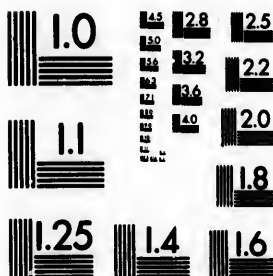
Il n'importe pas moins de relever le témoignage frappant que le traité de la Cité de Dieu rend à la liberté de l'homme pécheur, & à l'indifférence active de sa volonté. Après avoir proposé l'hypothese de deux hommes parfaitement semblables en tout genre de dispositions, & tentés également par les attrait de la volupté, dont l'un néanmoins succombe à la tentation & l'autre y résiste, Augustin demande la raison de ces déterminations différentes. Que peut-on répondre de raisonnable, dit-il, si ce n'est que l'un a voulu & que l'autre n'a pas voulu violer les loix de la chasteté? Il est évident qu'il ne s'agit point ici de l'état d'innocence, dans lequel il n'étoit pas question des révoltes de la chair. C'est ce que le saint Docteur confirme indirectement, un peu plus bas, en disant







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5

10  
57

que les bons Anges ont été discernés des mauvais, parce qu'ils ont persévéré dans la bonne volonté; tandis que ceux-ci se sont pervertis, en abandonnant, par une volonté perverse le souverain-bien, dont ils ne se seroient pas écartés, s'ils avoient voulu. Voilà, dans ces divers états, une détermination vraiment & prochainement libre de la volonté, tant au péché qu'à la persévérance dans le bien. Telle est aussi l'explication de la nécessité que le S. Docteur dit n'être pas contraire à notre liberté, c'est-à-dire, la nécessité de vouloir, supposé que nous voulions, & que les Théologiens appellent nécessité conséquente; ainsi que de la nécessité qu'une faute prévue par le Seigneur se commette, quoiqu'en laissant agir les causes secondes, il ne fasse que permettre le mal formel du péché.

Pour ce qui est du fond du traité de la Cité de Dieu, plan magnifique qui embrasse & développe toute l'économie de la société des vrais adorateurs du Très-haut, on y admire sur-tout la sagacité, l'érudition, la dextérité & la justesse, avec lesquelles Augustin, encore plus admirable ici que dans ses autres ouvrages, saisit, combine, présente,

manie  
révolu  
rant l'  
les pl  
il fan  
présen  
calam  
des p  
liérem  
Punic  
ritus  
héaux  
que l  
qu'im  
culce  
pire,  
du C  
A  
cipe;  
grand  
butte  
dans  
entr'a  
syrien  
ou le  
fort,  
est i  
Juifs  
ont



manie en maître les événemens & les révolutions de tous les âges. En parcourant l'Histoire Prophane depuis les temps les plus obscurs de la guerre de Troie, il fait voir que les Dieux n'ont, ni préservé, ni délivré leurs adorateurs des calamités inséparables de la condition & des passions humaines. Il insiste particulièrement sur les révolutions des guerres Puniques, sur les guerres civiles de Marius & de Sylla. Puis montrant que ces fléaux avoient été beaucoup plus affreux que les invasions des Goths, il conclut qu'injustement on voudroit attacher au culte des Dieux la prospérité de l'Empire, ou ses malheurs à l'établissement du Christianisme.

Affermissant de plus en plus ce principe; il y eut, poursuit-il, d'autres grands Etats qui furent long-temps en butte aux revers, & qui tomberent enfin dans une entière décadence. Tels sont entr'autres les fameux royaumes des Assyriens, des Perles, des Egyptiens. Donc, ou les Dieux n'ont pas eu de part à leur sort, ou la protection de ces Divinités est impuissante. D'un autre côté, les Juifs qui n'adoroient qu'un seul Dieu, ont eu leur temps de gloire & de prof-

périté. Toutefois la grandeur des Empires n'est pas l'effet du hasard, ni d'un destin également aveugle & impuissant. C'est donc l'ouvrage de la Providence, ou de l'Être-Suprême, qui en disposant des plus grandes choses, s'occupe au soin des plus petites. Il a voulu récompenser, par les prospérités temporelles, les vertus humaines, des anciens Romains, leur frugalité, leur modération, leur désintéressement personnel, leur zèle pour le bien public, la générosité de leur courage; quoique ces qualités éblouissantes fussent presque toujours l'ouvrage de l'amour propre, qui réprimoit les autres vices, mais des vices plus criminels que la vanité. Ainsi le Rémunérateur tout-puissant & magnifique qui honore jusqu'aux moindres traces de la vertu, qui la couronne dans la fange même dont elle est défigurée, a donné aux Romains la puissance & la domination, à quoi ils attachoient le bonheur. Mais de peur qu'on ne crût le culte des Dieux nécessaire pour régner, le Dieu des Dieux a accordé un heureux & long règne au Grand Constantin, leur ennemi: par une conduite contraire, quoiqu'également sage & sainte,

afin qu  
Chrétie  
biens r  
Jovinie  
l'Apost  
ainsi qu  
les arm  
permis  
victime

On e  
maux t  
cette v  
cette en  
cipes d  
de l'Ég  
dit exp  
rent po  
dépend  
comme  
& des p  
par-là;  
que les  
fussent  
chans;  
des bie  
ment l  
& des  
instrui  
Dieu f

afin que les Empereurs ne fussent pas Chrétiens, précisément pour jouir des biens temporels, il a enlevé le religieux Jovinien, plus vite encore que Julien l'Apostat; & maître absolu des causes, ainsi que des effets, il a fait triompher les armes du pieux Théodose, & il a permis que la vertu de Gratien fût la victime d'un Tyran.

On doit remarquer en passant, que les maux temporels ne sont pas toujours en cette vie des peines du péché, & que cette erreur est aussi contraire aux principes de S. Augustin, qu'au sentiment de l'Eglise qui l'a condamnée. Ce Pere dit expressément, que les adversités furent pour Job l'épreuve de sa vertu. Indépendamment même des fautes que commettent les hommes les plus justes, & des peines temporelles qu'ils méritent par-là; le Seigneur, ajoute-t-il, a voulu que les biens & les maux de cette vie fussent communs aux bons & aux méchans; parce qu'il a préparé pour l'avenir des biens & des maux qui feront séparément le bonheur & le malheur des uns & des autres: économie sage qui nous instruit en même temps du mépris que Dieu fait & qu'on doit faire des biens

de cette vie, par l'indignité de ceux à qui il les abandonne. C'est ainsi qu'il n'a pas voulu donner lieu aux hommes de se précipiter dans un malheur sans mesure & sans fin par la crainte de ce qu'ils appellent des maux, & qu'il départit ordinairement à ses amis, comme ses plus précieuses faveurs. S'il ne punissoit ici bas aucun péché d'une manière sensible, on pourroit imaginer qu'il n'y a point de Providence; & si tout péché y étoit puni, on se persuaderoit que rien n'est réservé au dernier jugement. Il en est de même des biens appatens de cette vie: si Dieu n'en faisoit part à aucuns de ses serviteurs, il sembleroit que ces biens ne dépendissent pas de lui; & s'il les donnoit à tous ses adorateurs fideles, nous croitions ne le devoir servir que pour ces sortes de récompenses. Ainsi la piété n'auroit plus d'autre aiguillon que la cupidité; ou du moins l'esprit bas & charnel de la loi de servitude reprendroit la place de la loi de l'esprit & de l'amour des biens invisibles.

Lib. 1. c. 8. Saint Augustin nous apprend ainsi à n'employer que sobrement les menaces & les récompenses temporelles, pour exciter, tant à la fuite du vice qu'à la

pratiq  
garde  
zele q  
ennem  
puniti  
sensem  
rables  
menac  
temps  
voient  
souven  
jours  
alors c  
en dev  
plus in  
en mil  
divins  
d'indu  
cluan

Ver  
dans le  
teur in  
de Jés  
gnage  
& de l  
les pre  
que le  
dicatio  
choses

pratique de la vertu. On doit prendre garde en effet de relever, avec plus de zèle que de lumière, les revers des ennemis de l'Eglise, comme autant de punitions divines; & les succès de ses défenseurs, comme des preuves incontes- tables de la vérité. Ces promesses & ces menaces peuvent en imposer quelque temps aux simples: mais quand ils les voient sans effet, comme il arrive le plus souvent dans la conduite presque toujours impénétrable de la Providence; alors ce qui devoit faire l'appui de la foi, en devient le scandale. Avec la piété la plus ingénieuse, on est réduit à recourir en mille occasions à la profondeur des divins jugemens. Or quand les preuves d'induction ne sont pas toujours concluantes, elles ne le sont jamais.

Vers la fin du traité, principalement dans le vingt-unième livre, le S. Docteur insiste beaucoup sur la résurrection de Jésus-Christ, comme sur le rémoi- gnage le plus convaincant de sa Divinité & de la vérité de notre religion: il tire les preuves de cette résurrection, de ce que le Monde entier la croit sur la pré- dication des Apôtres. Voici, dit-il, trois choses inconcevables, savoir que Jésus-

ceux à  
qu'il n'a  
es de se  
mesure  
à ils ap-  
artit or-  
les plus  
soit ici  
ensible,  
a point  
y étoit  
en n'est  
en est de  
re vie:  
as de ses  
es biens  
les don-  
s, nous  
pour ces  
été n'au-  
upidité;  
nel de la  
place de  
es biens

ainsi à  
menaces  
, pour  
qu'à la

Christ est ressuscité; que le monde a cru une chose si incroyable; & qu'un petit nombre d'hommes grossiers & ignorans l'ont persuadée aux savans mêmes. Nos adversaires ne veulent pas croire la première: ils voient & croient la seconde; & ils ne sauroient dire comment elle est arrivée, si ce n'est par la troisième. En effet ces hommes méprisables qui disoient avoir vu Jésus-Christ monter au Ciel, ne l'affirmoient pas seulement, mais le confirmoient par les plus grands miracles; & cela dans le siècle le plus éclairé, le moins accessible au manège de la feinte & de la supercherie. Pourquoi donc, dirat-on, ne se fait-il plus de pareils miracles? Parce qu'ils ne sont plus de la même nécessité, depuis que la loi du Monde entier lui fournit un miracle toujours subsistant. Il s'en fait cependant encore, quoiqu'ils n'aient plus la même célébrité, & qu'ils soient peu connus hors des lieux où ils s'opèrent. Là-dessus, il raconte jusqu'à vingt-deux miracles, qu'il assure pour les avoir vus lui-même, ou pour les avoir appris de rémouïs oculaires de sa connoissance; ajoutant qu'il en met un nombre incomparablement plus grand.

Pour

Po  
un o  
fort d  
comp  
effet  
L'His  
Afric  
sa pro  
de La  
pagne  
brable  
Orose  
Patrie  
cet int  
croit,  
mairer  
depuis  
parce d  
l'édific  
coup p  
sur les  
événem  
qu'en  
cultes,  
gé des  
essuyoi  
Oro  
de que  
premier  
To

Pour donner encore plus de poids à un ouvrage dont le succès importoit si fort à la Religion, il engagea Orose à composer son Histoire, qui fournit en effet un nouvel appui à la Cité de Dieu. L'Historien Espagnol étoit repassé en Afrique, au retour de la Palestine, selon sa promesse, avec les lettres d'Eros & de Lazare contre Pélage. Comme l'Espagne se trouvoit en proie à d'innombrables & cruels essains de Barbares, Orose ne put rentrer dans le sein de sa Patrie aussi-tôt qu'il le desiroit. Dans cet intervalle, il s'entreprit, à ce qu'on croit, son Histoire, qui parcourt sommairement les différens âges du Monde, depuis le déluge jusqu'à son temps. Mais parce qu'il avoit principalement en vue l'édification des Romains, il s'étend beaucoup plus sur l'Histoire Romaine que sur les autres : il en recueille tous les événemens propres à faire voir aux Payens qu'en tous les temps, & sous tous les cultes, le genre humain avoit été affligé des mêmes fléaux que ceux qu'on essuyoit alors.

Orose s'étoit chargé, pour l'Espagne, de quelques reliques de S. Etiene, les premières du Prince des Martyrs qui

*Tome IV.*

P

Pour.



Marcell.  
chron. an.

Epist. Luc.  
n. 8.  
Phot. c. 17.

soient parvenues en Occident. Ces précieuses dépouilles avoient été découvertes peu d'années auparavant, au moyen de la révélation qui en fut faite, à trois reprises différentes, à un S. Prêtre, nommé Lucien, & attaché à l'Eglise de Jérusalem, tandis même que l'Evêque Jean étoit au concile de Diospolis. Après la troisième apparition de Gamaliel qui avoit été enterré avec son fils Abibas & son ami Nicodème au même lieu que S. Etienne, près du bourg de Caphargamala, c'est-à-dire bourg de Gamaliel, Lucien craignant de résister à l'ordre de Dieu, alla tout raconter à son Evêque, qui versant des larmes de joie, & louant Dieu, lui indiqua un tas de pierres dans un champ particulier, où il lui ordonna de fouiller: l'Evêque avoit une connoissance de quelque tradition, concernant l'endroit où ces corps Saints reposoient. Lucien revint en diligence informer tous les habitans du bourg, de quel trésor leur territoire étoit dépositaire, & il les invita à venir creuser avec lui dès le lendemain. Mais pendant la nuit, le moine Migece, homme d'une vie également pure & simple, fut instruit en songe, que ce tas de pierres n'étoit qu'un monument

de d  
les sa  
tient  
boit  
qui s  
ouvi  
coffre  
étoien  
noms  
malie  
Au  
nouve  
Diosp  
Evêqu  
la sole  
du cer  
horreu  
ches, i  
sensibl  
odeur  
qu'on  
leuse  
en cen  
voient  
leur ste  
dre sac  
sante.  
Dans  
assistans



de deuil usité parmi les Juifs, & que les saintes reliques reposoient plus à l'Orient, dans un vieux tombeau qui tomboit en ruine. Il avertit Lucien & ceux qui faisoient des recherches inutiles : on ouvrit le tombeau ; & l'on y trouva trois coffres ou cercueils, avec une pierre où étoient gravés en caractère Syriaque les noms d'Etienne, de Nicodème, de Gamaliel & d'Abibas.

Aussi-tôt l'on porta cette heureuse nouvelle à l'Evêque Jean, qui partit de Diospolis, accompagné de deux autres Evêques, afin de lever les reliques avec la solennité convenable. A l'ouverture du cercueil de S. Etienne, une sainte horreur saisit ceux qui en étoient proches, un tremblement de terre se rendit sensible fort au loin, & il s'exhala une odeur si agréable & si extraordinaire, qu'on la crut surnaturelle & miraculeuse. Le corps du Martyr étoit réduit en cendres, excepté les os qui se trouvoient parfaitement conservés, & dans leur situation naturelle. Mais cette cendre sacrée avoit une vertu toute-puissante.

Dans la multitude prodigieuse des assistans & des malades attirés par la

curiosité ou par la religion, il y eut soixante & treize personnes guéries subitement, à la premiere ouverture du cercueil; les unes, de fievres, de maux de tête, de douleurs d'entrailles; les autres de pertes de sang, de fistules invétérées, d'humeurs froides & d'épilepsie. On baisa respectueusement les saintes reliques, puis on les referma; & en chantant des Hymnes & des Pseaumes, on transporta celles de S. Etienne à l'Eglise de Sion, où il avoit été ordonné Diacre: mais on en laissa quelque partie au Bourg de Caphargamala, si long-temps honoré de leur présence. Cette translation se fit le vingt-sixieme de Décembre, jour où l'Eglise a toujours honoré depuis le Saint Martyr; quoiqu'on fasse la mémoire de cette translation, le troisieme d'Août, sans qu'on en sache la raison. Pendant la cérémonie, il tomba une pluie abondante qui prévint la disette, dont une longue sécheresse menaçoit tout le pays.

Le Prêtre Lucien fit part des reliques qu'il avoit gardées; c'est-à-dire, de quelques ossemens, & de quelque partie des chairs réduites en poudre, à un Prêtre Espagnol, nommé Avitus, qui se trou-

voir  
& A  
Oros  
dont  
foi fir  
Clerg  
une p  
curtio  
& qu  
tenir  
sous le  
trion  
foi.

Apr  
Oros  
mais il  
contine  
l'infest  
norque  
ville de  
dès-lor  
Les re  
déposé  
ville. Il  
tyr, q  
force l  
tous le  
rendre  
religieu

voit depuis quelque temps en Palestine, & Avirus les envoya en Espagne, par Orose, avec une relation de la manière dont on les avoit trouvées. L'esprit de foi fit penser que ce seroit-là, pour le Clergé & les Peuples de la Lusitanie, une puissante consolation, dans les incursions & les persécutions des Barbares; & que rien ne seroit plus propre à soutenir le courage des fideles, que d'avoir sous leurs yeux les instrumens du premier triomphe remporté sur les ennemis de la foi.

Après quelque séjour en Afrique, Orose voulut enfin rentrer en Espagne: mais il ne put ou n'osa aborder dans le continent, à cause des Barbares qui l'infestoient. Il prit terre à l'île de Minorque, & fit quelque séjour dans la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dès-lors célèbre par son excellent port. Les reliques dont il étoit chargé, furent déposées dans une église proche de la ville. Il sembla que l'esprit du Saint Martyr, qui avoit confondu, avec tant de force l'impiété Judaique, fût passé dans tous les Fideles qui venoient par troupes rendre, à ses reliques leurs hommages religieux. Par toute la ville, ou les Juifs

étoient en grand nombre, on se mit à disputer contre eux sur la religion; & de ces disputes particulieres, on en vint à une conférence publique & réglée. Les Juifs s'y préparèrent, en se munissant, moins d'argumens & de doctrine, que de pierres, de bâtons, & de toutes sortes d'instrumens offensifs, dont ils remplirent leurs Synagogues. Ils comptoient beaucoup sur le pouvoir & les richesses de leur Chef qu'ils nommoient Patriarche. Ils manderent aussi un certain Théodore, qui avoit une autorité extraordinaire parmi eux, & qui étoit allé dans l'île de Majorque.

Epist. Sever.  
de mir. S. Ste-  
phan. 2. 2.

L'Evêque Sévere, qui étoit pareillement absent de Minorque, revint à la hâte, avec une grande multitude de Fidéles, encouragés par des visions que l'événement vérifia. Le Juif Théodore en eut de son côté, qui faciliterent beaucoup sa conversion. Cependant l'Evêque fit avertir les Juifs de son arrivée; & ils se rendirent à la maison où il logeoit. Mes freres, leur dit-il avec douceur, pourquoi dans une ville soumise aux loix Romaines, avez-vous fait provision d'armes & de bâtons, comme si vous aviez à faire à des troupes de brigands &

de B  
vous  
voulo  
croyo  
rent t  
parjur  
inspec  
dre ?  
allere  
comm  
dans l  
rent,  
pierre  
sonne.  
l'Evêq  
aussi  
encore  
se ren  
deven  
rent,  
saints,  
mirent  
convai  
ment.  
une tra  
jeta da  
dont il  
Seigne  
Ces

de Barbares? Que vous êtes injustes! vous voulez notre mort; & nous ne voulons que votre salut. Les Juifs qui croyoient leur trame fort secrète, nièrent tout avec serment. A quoi bon vous parjurer, reprit l'Evêque, quand la seule inspection des lieux peut vous confondre? Allons à la Synagogue. Tous y allerent, en chantant un Pseaume en commun, tant Juifs que Chrétiens. Mais dans la route, des femmes Juives jetterent, du haut des maisons, de grosses pierres, qui pourtant ne blessèrent personne. Les Fideles, quoi que pût dire l'Evêque pour les contenir, chargerent aussi les Juifs: mais personne ne fut encore blessé. Cependant les Chrétiens se rendirent maîtres de la Synagogue devenue comme un arsenal; la brûlerent, après en avoir retiré les Livres saints, de peur de la profanation, & remirent l'argenterie aux Juifs, pour les convaincre de leur parfait désintéressement. Delà ils revinrent à l'église, avec une tranquillité & une modération, qui jeta dans une espee de ravissement ceux dont ils souhaitoient & demandoient au Seigneur la conversion.

Ces vœux & plus encore ceux du Saint

Martyr, opérèrent efficacement. Le Juif Ruben, intimément lié avec Théodore, abjura le Judaïsme sur le champ, & avec tant d'éclat, qu'il reprocha publiquement aux autres leur indocilité. Trois jours après, Théodore vint, accompagné d'une troupe nombreuse, à la Synagogue incendiée, dont les murs subsistoient encore. Il n'avoit jamais eu plus de zèle pour la loi Judaique, & il la défendit avec toute l'ardeur & la fermeté que peut inspirer la présomption. Tout-à-coup le peuple Chrétien se mit à crier, d'une voix unanime : Théodore, crois en Jésus-Christ. Les Juifs entendirent que déjà Théodore croyoit en Jésus-Christ. Consternés de se voir abandonnés par leur Chef, ils se disperferent de tous côtés. Les femmes couroient, les cheveux épars, en pleurant & en répétant : Qu'as-tu fait, Théodore, qu'as-tu fait ? En un moment Théodore se vit le seul des Juifs sur la place, interdit & confus d'être ainsi délaissé de tous ses freres. Ruben qui étoit déjà converti, lui dit en s'approchant : Que craignez-vous, Théodore ? Pour vivre en paix, tant en ce monde qu'en l'autre, le plus sûr moyen c'est de croire en Jésus-Christ.

A  
 songe  
 marq  
 chant  
 mont  
 quelq  
 puis  
 Je fer  
 prome  
 soit p  
 parler  
 témoi  
 plus e  
 j'etoie  
 tres s  
 précipi  
 dir. Il  
 tiens a  
 de grac  
 sortoie  
 breuse  
 à l'Eve  
 serviteu  
 à l'églis  
 velles a  
 mit tou  
 Un a  
 le saint  
 midi, t

A ce moment, Théodore se rappella le songe mystérieux qu'il avoit eu; & remarquant au tour de lui des moines qui chantoient, comme ils lui avoient été montrés dans cette vision, il demeura quelques instans recueilli en lui-même; puis il dit à l'Evêque & aux Chrétiens: Je ferai ce que vous désirez, je vous le promets: mais afin que ma conversion soit plus utile, donnez-moi le loisir de parler à mon peuple. Tous les Fideles témoignèrent leur joie, de la maniere la plus expressive. Les plus distingués se jettoient sur lui, pour l'embrasser; d'autres s'empressoient à l'entendre, tous se précipitoient pour le voir & lui applaudir. Il retourna à son logis, & les Chrétiens allerent à l'Eglise offrir en action de graces les saints mysteres. Comme ils sortoient, ils trouverent une troupe nombreuse de Juifs qui venoient demander à l'Evêque, d'être inscrits au nombre des serviteurs de Jésus-Christ. On retourna à l'église; on rendit au Seigneur de nouvelles actions de graces; & l'Evêque les mit tous au nombre des Catéchumenes.

Un autre jour, on ne put commencer le saint sacrifice qu'à une hente après midi; tant l'Evêque fut occupé par les



Juifs qui se présentoient pour être instruits. Cependant on attendoit avec impatience, que Théodore exécutât sa promesse. Il dit qu'il vouloit auparavant gagner sa femme, qu'il avoit laissée dans l'île de Majorque. Les Chrétiens trouverent sa conduite raisonnable : mais la ferveur des Juifs convertis s'offensa du délai. Théodore satisfit donc leur empressement ; & la multitude suivit son exemple, entr'autres, un vieillard de cent deux ans. Les Rabins mêmes se rendirent sans disputer. Quelques Juifs étrangers, quoique pressés de s'embarquer, aimèrent mieux en manquer l'occasion, que de manquer à la grace. Il y eut seulement quelques femmes, qui s'obstinèrent pour un temps. Au bout de huit jours, une d'entr'elles, qui avoit pris le parti de s'enfuir par mer, ayant été ramenée dans l'île, vint se jeter aux genoux de l'Evêque, en le conjurant avec larmes de la réconcilier. Mais pourquoi, lui dit-il, aviez-vous pris le parti de la fuite? Quoique le Prophete Jonas, répondit-elle, eût tenté de se dérober au Seigneur, il n'en a pas moins accompli sa volonté sainte. Enfin, il y eut cinq cent quarante personnes Juives conver-

ries  
seco  
Ces  
truisi  
leurs  
rent  
quali  
de let  
L'  
heure  
adress  
l'Univ  
nous.  
que,  
S. Aug  
dans l'  
des re  
si hon  
sur ce  
des me  
trouvé  
qui co  
avec q  
L'Evêq  
lement  
voir av  
conform  
miere c  
cle. Pa



ries en huit jours, à compter depuis le second de Février de cette année 418. Ces Israélites, devenus Chrétiens, détruisirent eux-mêmes ce qui restoit de leurs Synagogues : après quoi ils bâtirent une belle église, à laquelle les plus qualifiés même d'entr'eux travaillèrent de leurs propres mains.

L'Evêque Sévere fit le rapport de cet heureux événement, dans une lettre qu'il adressa au Clergé & aux Fideles de tout l'Univers, & qui s'est conservée jusqu'à nous. Elle fut portée à Uzale en Afrique, à l'Evêque Evode, ancien ami de S. Augustin; & on la lut publiquement dans l'église, un jour qu'on y reçut aussi des reliques du Martyr à qui elle étoit si honorable. Car des moines d'Uzale, sur ce qu'ils avoient oui dire à Orose, des merveilles arrivées en Orient, avoient trouvé moyen de s'y procurer une fiole qui contenoit du sang de S. Etienne, avec quelques petits fragmens de ses os. L'Evêque Evode étant allé processionnellement hors de la ville, pour les recevoir avec une pompe & des solennités conformes à la joie publique, cette première cérémonie fut honorée d'un miracle. Par la seule invocation du Saint, un

Scv. l. l. c. 4.

barbier nommé Concordius, qui d'une chute s'étoit rompu le pied, fut soudainement guéri, vint sur le champ rendre grace auprès du saint dépôt, y alluma des cierges, comme on le pratiquoit dès lors, & laissa en témoignage le bâton, sans lequel il ne pouvoit auparavant marcher. Après que l'Evêque eut célébré les divins mysteres dans une église voisine, le Clergé partit, accompagné d'une multitude infinie de peuple qui marchoit en ordre & en plusieurs chœurs, portant des flambeaux, chantant des Pseaumes, en répétant en refrain ces paroles de l'Écriture : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* L'Evêque étoit assis dans un char paré, tenant les reliques sur ses genoux. On les transporta ainsi, avec une lenteur majestueuse, jusqu'à la ville où l'on n'arriva que le soir; & on les déposa couvertes d'un voile blanc, dans le sanctuaire de la principale église, sur le trône de l'Evêque. Le même jour une boulangere fort connue, & qui étoit aveugle, accourut avec ce degré de foi qui opere les prodiges. Elle se fit conduire près des reliques, prit à tâtons l'extrémité du voile qui les couvroit, & l'appliqua sur ses yeux; puis se retira chez

elle.  
ment.  
l'église  
merci  
- Les  
un lie  
lailié  
l'on f  
soulag  
en fou  
infini  
une m  
les cor  
qui se  
Erienn  
gon de  
dans l'  
Pou  
cles d'  
toire p  
vant su  
mense  
lisoit  
fête du  
chaque  
l'assem  
opérée  
cher au  
en un

elle. Pendant la nuit elle fut si parfaitement guérie, qu'elle vint toute seule à l'église le lendemain matin, pour remercier le Seigneur.

Les reliques furent ensuite mises dans un lieu fermé, où l'on avoit cependant laissé une petite fenêtre ouverte, par où l'on faisoit toucher des linges pour le soulagement des malades. On y venoit en foule, & de fort loin : il s'y opéra une infinité de miracles, & l'on y consacra une multitude d'offrandes figuratives qui les constatoient. On doit remarquer celle qui se fit d'un voile, où étoit peint S. Étienne, chassant avec la croix un dragon de la ville : cette image fut exposée dans l'église, en face des reliques.

Pour conserver la mémoire des miracles d'Usale, l'Evêque en fit écrire l'histoire par un de ses clercs, qui ne pouvant suffire, dit-il, à leur multitude immense, se borna aux plus éclatans. On lisoit publiquement cette relation, à la fête du Saint Martyr : après la lecture de chaque fait particulier, on cherchoit dans l'assemblée la personne sur qui s'étoit opérée la merveille. On la faisoit marcher au milieu des Fideles, puis monter en un endroit du sanctuaire, où elle de-

Præf. 21.  
c. ult.

meuroit quelque temps de bout, afin d'être connue de tout le monde. Ainsi vit-on d'abord la boulangere qui avoit été aveugle, ensuite le paralytique parfaitement sain, puis tous les autres successivement. Il est aisé de se figurer les grands effets que produisoit ce spectacle bien différent d'un simple récit. On croyoit voir l'opération même du prodige. Le peuple transporté faisoit de vives acclamations, en versant des larmes de joie. Souvent S. Etienne apparoissoit sur cette auguste scène, ordinairement sous la figure d'un jeune homme, & en habit de diacre. C'est cette foule de merveilles attestées par les hommes du premier ordre de ces temps-là, qui a rendu si célèbre la translation ou l'invention du Premier Martyr.

Serm. 13 &  
24.

S. Augustin ne rapporte pas seulement, comme indubitable, la guérison d'un grand nombre de malades de toute espece, à Calame & aux Eaux de Tibile en Numidie, où il y avoit des reliques du Saint, aussi bien qu'à Uzale : mais il fait mention de plusieurs morts ressuscités, avec les circonstances tout à la fois les plus frappantes & les plus persuasives. Un des principaux citoyens de Calame,

De Civit. Dei  
2211. v.

nomm  
tomba  
il étoit  
heur  
qui s'  
même  
mes de  
embra  
sion qu  
rejetter  
avoit d  
répand  
près d  
pria le  
extraor  
Marria  
indélib  
faveurs  
fleurs  
chez so  
meur p  
tiné. I  
prendre  
jour,  
empres  
chez S.  
lade vo  
Dès qu  
rité de

nommé Martial, déjà avancé en âge, tomba dangereusement malade. Comme il étoit Payen, sa fille qui avoit le bonheur d'être Chrétienne, & son gendre qui s'étoit fait baptiser cette année-là même, conjuroient leur pere avec larmes de s'assurer un bonheur éternel, en embrassant la vraie religion. Mais l'averfion qu'il avoit du Christianisme, lui fit rejeter avec dureté les vœux de ce qu'il avoit de plus cher. Le gendre affligé alla répandre son ame devant le Seigneur, près des reliques de S. Etienne; & il pria le Saint Martyr, avec une ferveur extraordinaire, pour la conversion de Martial. Par un de ces mouvemens indélébiles qui font les pronostics des faveurs célestes, il prit en se retirant des fleurs qui étoient sur l'Autel. Arrivé chez son beau-pere, il les mit secrètement près de la tête de cet Infidele obstiné. Il étoit déjà nuit, & chacun alla prendre quelque repos. Avant qu'il fût jour, Martial demanda l'Evêque avec empressement: mais il étoit à Hippone, chez S. Augustin. A son défaut, le malade voulut qu'on fit venir les Prêtres. Dès qu'il les apperçut, il confessa la vérité de la foi, avec tant d'édification &

de témoignages de repentir sur son aveuglement passé, qu'on ne tarda point à lui donner le baptême. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, qui arriva peu après, il proféroit sans cesse ces dernières paroles de S. Etienne expirant : *Seigneur Jésus, recevez mon esprit.* Mais il les prononçoit, sans qu'on les lui eût apprises, sans favoir même qui les avoit dites avant lui. S. Augustin rapporte encore la résurrection de deux morts, & la guérison de plusieurs maladies naturellement incurables, entre les miracles de S. Etienne, dont il prit un soin tout particulier de s'instruire.

La mémoire de S. Jean Chrysostome devenoit aussi l'objet de la vénération générale de l'Eglise. Le Patriarche d'Alexandrie, S. Cyrille, qui par trop de considération & d'estime pour son oncle Théophile, avoit cru jusques-là devoir regarder le S. Evêque de Constantinople comme légitimement condamné, céda enfin aux conseils que ne cessoit de lui donner S. Isidore de Péluse, de ne pas faire imaginer plus long-temps qu'il eût hérité de la passion de son oncle, & de ne pas entretenir, sous prétexte de piété, une éternelle division dans l'Eglise. Il ne

s'agissoit  
Saint  
nom a  
tiques  
conféc  
Celui-  
ple, qu  
de la c  
vertus  
Théod  
démars  
Patriar  
envoya  
pour le  
le cont  
de la C  
qui toi  
avoit to  
& qu'il  
Saint.  
furent  
incertain  
l'Emper  
faire ce  
ple. Ma  
eût à ba  
& aussi  
d'un dig  
sa mor

s'agissoit plus de rétablir la mémoire du Saint que dans l'Eglise d'Alexandrie. Son nom avoit déjà été inscrit dans les dyp-  
tiques d'Antioche, par deux Patriarches consécutifs, S. Alexandre & Théodote. Celui-ci y fut comme forcé par son peuple, qui conservoit un souvenir précieux de la divine éloquence, & de toutes les vertus de cet illustre Concitoyen : car Théodote craignit long-temps que cette démarche ne le brouillât avec Atticus, Patriarche de Constantinople; & il lui envoya un Prêtre, chargé d'une lettre, pour le consulter. L'envoyé ayant publié le contenu de sa lettre, tout le peuple de la Capitale fut bientôt informé de ce qui touchoit un ancien Pasteur, qu'il avoit toujours regardé comme un pere, & qu'il commençoit à révéler comme un Saint. Les rumeurs & les mouvemens furent tels par toute la ville, qu'Atticus incertain & fort alarmé alla trouver l'Empereur, pour travailler de concert à faire cesser le trouble, sans irriter le peuple. Mais Théodose ne vit pas qu'il y eût à balancer sur un moyen aussi facile & aussi juste, que d'honorer la mémoire d'un digne Evêque, persécuté jusqu'après sa mort. Ainsi le nom du grand Chry-

softhome fut aussi-tôt inscrit dans les tables ecclésiastiques.

On ne fait pas au juste le temps où l'église d'Alexandrie rendit la même justice à ce Saint : mais il est constant qu'elle étoit dans une parfaite union avec celle de Rome dès l'an 419, & par conséquent qu'alors au plus tard son Evêque avoit suivi l'exemple des autres Prélats ; puisque le Souverain Pontife, qui employoit si fortement son autorité pour la défense de S. Jean Chrysofthome, ne communiquoit qu'avec ceux qui avoient consenti à lui rendre enfin justice.

Javoc. Epist.  
20.

Le Pape Zozime étoit mort le 26 Décembre dès l'année précédente, après avoir occupé le Saint Siege un an & neuf mois. Il ordonna que les Diacres porteroient à l'Aurel, sur le bras gauche, des especes de serviettes qui ont donné l'origine à l'usage du Manipule. Il statua aussi que les Clercs n'entreroient point dans les lieux publics pour y boire, qu'ils ne le feroient que dans les maisons des Fideles, & avant qu'ils y pourroient dans celles des autres Clercs : ce qui marque l'antiquité du zele ecclésiastique à éloigner les Clercs des occasions de dissolution & d'intempérance, en leur interdisant la

Prosop. Chron.  
an. 417.



fréquentation des auberges. Comme le Pape Zozime, avant que de mourir, fut long-temps en danger, & que le bruit se répandit, à diverses reprises qu'il étoit mort, l'Archidiacre Eulalius, qui conçut le dessein ambitieux de lui succéder, eut le loisir & toutes les facilités de se former une faction. Il s'empara de l'église de Latran, les funérailles de Zozime n'étant pas encore faites; & il en fit boucher les avenues, attendant là, durant deux jours, que le Dimanche arrivât pour la solennité de l'ordination: les Diacres, quelques Prêtres, & une assez grande multitude, soutenue par le Préfet Symmaque, s'étoient déclarés pour lui.

Toutefois la plus grande partie du peuple, ainsi que du Clergé, s'étant rassemblée dans l'église de S. Marcel, on élut le 29 Décembre un ancien Prêtre, nommé Boniface, aussi versé dans les sciences ecclésiastiques qu'exercé dans toutes les vertus, & d'autant plus digne de la Chaire Pontificale, qu'il marquoit plus de répugnance à y monter. Il fut ordonné avec toutes les solennités requises, par neuf Evêques de différentes Provinces; & l'acte de l'Ordination fut souf-

crit par environ soixante-dix Prêtres. On le conduisit, aussi-tôt après la cérémonie, à la basilique de S. Pierre. Eulalius de son côté fut ordonné par l'Evêque d'Ostie, que les factieux avoient fait venir, malgré son extrême vieillesse, & une maladie sérieuse dont il se trouvoit attaqué. Mais comme c'étoit l'ancienne coutume qu'il ordonnât le Pape, on vouloit absolument qu'il fit une cérémonie dont on espéroit un grand avantage pour la faction. Le jour même de l'élection de Boniface, le Préfet de Rome écrivit ce qui s'étoit passé à l'Empereur Honorius qui résidoit à Ravenne, donna les couleurs aux choses, selon qu'il étoit affecté & envoya des actes dressés de la manière la plus favorable à la cause de l'Anti-Pape.

L'Empereur ainsi prévenu, se déclara pour le factieux Pontife, fit enjoindre à Boniface de sortir de Rome, avec ordre aux Romains de l'éloigner de force, s'il résistoit. Cependant ceux qui l'avoient élu, trouverent moyen de faire parvenir la vérité à la Cour. Ils proposerent en même-temps à Honorius, de mander les deux Chefs, avec leurs principaux patrons, & de faire chasser de Rome

quicon  
de ce  
Préfet  
mier  
ainsi  
trouve  
vriens  
nation  
queroi  
nulles  
d'une  
Evêque  
vinren  
concile  
trop pa  
cition  
13 de  
un plu  
écrivir  
dont l  
égalem  
généra  
ceux d  
Cartha  
S. Au  
perit n  
pour le  
devint  
De

quiconque n'obéiroit pas. En conséquence de cette requête, l'ordre fut donné au Préfet de surseoir à l'exécution du premier rescrit, & de signifier à Eulalius, ainsi qu'à Boniface, qu'ils eussent à se trouver à Ravenne le huitième de Février, avec les auteurs des deux ordinations, sous peine à celui qui y manqueroit, de voir déclarer ses prétentions nulles. Afin de rendre ce jugement, d'une manière canonique, on manda des Evêques de diverses Provinces, d'où ils vinrent sans délai, & s'assemblerent en concile. Mais les sentimens se trouvant trop partagés, l'Empereur remit la décision au premier jour de Mars, puis au 13 de Juin. Il convoqua dans l'intervalle un plus grand nombre de Prélats, & il écrivit en particulier à S. Paulin de Nole, dont les lumières & les vertus étoient également respectées. On n'écrivit qu'en général aux Evêques des Gaules, & à ceux de l'Afrique, excepté Aurele de Carthage, par honneur pour son Siege, S. Augustin, son ami Alipius, & un petit nombre d'autres, par considération pour leur mérite. Toutes ces précautions devinrent heureusement inutiles.

De l'avis des Evêques assemblés en

premier lieu, & du consentement des parties, l'Empereur avoit ordonné provisionnellement, comme on approchoit de Pâque, qui, cette année 419 tomboit le 30 de Mars, que Boniface & Eulalius ne resteroient ni l'un ni l'autre à Rome, dans la crainte du tumulte, & que les saints mysteres y seroient célébrés par Achille, Evêque de Spolette, qui n'étoit d'aucun parti. Eulalius revint cependant, dès le dix-huit de Mars, & tenta dans la ville à l'insçu du Préfet Symmaque, qui affectoit de ne plus le favoriser depuis qu'Honorius avoit été instruit, & qui vouloit passer pour neutre. Le même jour l'Evêque de Spolette écrivit au Préfet, qu'il étoit chargé par l'Empereur de célébrer à Rome la fête de Paque; & trois jours après on le vit paroître. Il y eut quelque émeute à son arrivée, entre le peuple des deux partis; & celui d'Eulalius fut le plus mal mené. On étoit au moment de voir de plus grands excès, les Citoyens se menaçant de part & d'autre d'en venir aux mains d'une manière décisive, pour chasser de la basilique de Lattan la faction qu'ils traitoient réciproquement de Schismatique: ce qui engagea le Préfet à demander sans délai

une d  
avoit  
porté  
tulus:  
ne sig  
taire.  
confir  
deux c  
lalius  
ôter to  
peine c  
té, ma  
l'église  
l'Evêq  
l'office  
que. I  
chargés  
grosses  
On  
d'une c  
main,  
de la b  
le bap  
fallut e  
mée le  
gardes,  
lébrer t  
banni  
L'Emp

une déclaration impériale, sur ce qu'il y avoit à faire avant les Fêtes. L'ordre fut porté par le Chancelier ou Secrétaire Vitulus : car ce titre, si honorable depuis, ne signifioit alors qu'un simple secrétaire. Il étoit dit premièrement, qu'en confirmation de la défense faite aux deux concurrens d'entrer à Rome, Eulalius devoit absolument en sortir, pour ôter tout sujet de sédition; & cela sous peine de perdre, non-seulement sa dignité, mais sa liberté : en second lieu, que l'église de Latran ne seroit ouverte qu'à l'Evêque de Spolète, chargé de faire l'office pendant les saints jours de Pâque. Les officiers du Préfet étoient chargés de l'exécution, sous peine de grosses amendes & de la vie même.

On signifia le rescrit à Eulalius, qui fut d'une opiniâreté inflexible. Dès le lendemain, il rassembla sa faction & s'empara de la basilique de Latran, où il administra le baptême, & fit les autres solennités. Il fallut employer des troupes, & à main armée le chasser de l'église, où on laissa des gardes, afin qu'Achile de Spolète pût célébrer tranquillement. Eulalius fut même banni de Rome, & conduit en exil. L'Empereur approuva tout, déclara par

un rescrit donné à Ravenne le 3 d'Avril, & reçu à Rome le huitieme, qu'Eulalius en avoit été légitimement expulsé, & que Boniface y devoit rentrer, pour prendre le gouvernement de l'Eglise. Ce fut un sujet de joie publique pour le peuple & pour le Sénat. Deux jours après, le Pontife légitime rentra effectivement dans la ville, avec un concours prodigieux, & parmi les plus vives acclamations. Son rival eut, quelque temps après, l'Evêché de Népi. Par cet arrangement, le Concile indiqué pour le 13 Juin devenant inutile, les Evêques, tant d'Afrique que d'ailleurs, furent contre-mandés. C'est ainsi que l'irrégularité de la conduite d'Eulalius ayant rendu son intrusion manifeste aux Evêques & à ses partisans mêmes, aussi bien qu'à l'Empereur, tous applaudirent au jugement de ce Prince, & le Schisme fut efficacement & légitimement terminé.

Les Africains demeurés libres chez eux, par l'heureux pli que prirent les affaires, & qui rendit le Concile d'Outremer inutile, en célébrerent un national le vingt-cinquieme jour de Mai de cette année 419. Le Pape Zozime, peu avant sa mort, avoit envoyé des légats

Lég  
rius  
Mau  
que.  
qu'a  
selon  
fut c  
le six  
lentin  
étroit  
Poter  
rente.  
217.  
par D  
quelq  
soustr  
jecture  
d'une  
Conci  
falloit  
tention  
auroit  
vingt-  
les Ev  
route l  
étaien  
Pape,  
tres,  
To

Légats en Afrique, sur la plainte d'Apianus, Prêtre de l'Eglise de Sieque en Mauritanie, excommunié par son Evêque. Ces Légats, restés en Afrique jusqu'au temps du Concile, y assisterent, selon la dignité de leur ordination. Il fut célébré à Carthage, dont il est réputé le sixième. Aurele y présida, avec Valentin, Primat de Numidie. Ensuite étoit assis le Légat Faustin, Evêque de Potentine, puis les Evêques des différentes Provinces de l'Afrique, en tout 217. Ce nombre, pour un Concile tenu par Députés, a paru peu vraisemblable à quelques Ecrivains qui l'ont entendu des souscriptions envoyées par les absens: conjecture, non-seulement imaginaire, mais d'une conséquence dangereuse contre les Conciles. Pour le faire évanouir, il ne falloit que suivre avec un peu plus d'attention l'histoire de ce Concile, qu'on auroit vu commencer, à la vérité, par vingt-deux Députés, mais continué par les Evêques convoqués à l'ordinaire de toute l'Afrique. Après tous ces Evêques, étoient assis les deux autres Légats du Pape, Philippe & Afella, simples Prêtres, & n'ayant par leur légation, ni

Tom. 1. conc.  
P. 1589.

Epist. 250.  
c. 3.

rang, ni caractere dans cette assemblée nationale.

Faustin demanda, dès l'ouverture, qu'on lût l'instruction qu'il avoit apportée de Rome. Elle contenoit deux points de règlement, encore fort délicats pour l'Afrique, savoir les appellations des Evêques au Pape, & le recours des Prêtres ou des Diacres excommuniés par leur propre Evêque vers les Evêques voisins. Quoique ces décrets fussent l'ouvrage du concile de Sardique, Zozime les avoit donnés à ses Légats, comme des canons de Nicée, non par un artifice, qu'on ne sauroit soupçonner dans un S. Pape; vu sur-tout qu'on n'en trouve pas le plus foible indice, & qu'une subtilité de cette nature, facile à confondre, étoit plus propre à ruiner, qu'à établir les prétentions du Pontife. Mais le concile de Sardique n'étant qu'une sorte de supplément à celui de Nicée, on les citoit indifféremment l'un pour l'autre, comme nous l'apprenons par la lettre du Pape Innocent au concile de Toledé. Le Pape Sirice nous apprend même, que depuis lui jusqu'à Gélase, on nommoit canons de Nicée dans l'Eglise Romaine tous les canons qui y étoient reçus. Si

Epist. 3. c. 1.

d'ai  
au f  
roie  
qu'i  
outr  
diqu  
ayen  
Mais  
avoie  
Afric  
Sardic  
même  
Arien  
mentie  
& qu'i  
de tém  
les O  
point  
les Sch  
qu'ils d  
S. Aug  
troisien  
Rome  
drie, y  
vient p  
Philipp  
- Sur  
faite pa  
copies d



d'ailleurs les Africains eussent été bien au fait de leur propre histoire, ils n'auroient point élevé cette difficulté ; puisqu'ils avoient eu trente de leurs Evêques, outre leur Primat, au concile de Sardique, dont on ne voit pas que ceux-ci aient révoqué en doute l'œcuménicité. Mais depuis ce temps-là les Donatistes avoient trouvé moyen de substituer, en Afrique, aux actes du vrai concile de Sardique, ceux du conciliabule tenu en même temps à Philippopolis par les Ariens ; parce que celui-ci faisoit une mention honorable de leur chef Donat, & qu'il leur transmettoit quelque sorte de témoignage de leur communion avec les Orientaux. La vérité des faits sur ce point avoit été tellement obscurcie par les Schismatiques, que dans les actes qu'ils donnoient pour ceux de Sardique, S. Augustin dit dans sa cent soixante-troisième lettre, que Jule, Evêque de Rome, & Athanase, Evêque d'Alexandrie, y étoient condamnés : ce qui convient parfaitement au concile Arien de Philippopolis.

Sur la citation des canons de Nicée faite par les Légats, on eut recours aux copies de ce concile, que le Primat Cé-

cilien en avoit anciennement rapportées à Carthage. On n'y trouva point ce qu'on cherchoit ; on ne put chercher dans les canons de Sardique, que l'artifice des schismatiques & le malheur extrême des temps avoient empêché de parvenir à la connoissance des Prélats même les plus éclairés. Ainsi la résolution fut prise, pour connoître au juste & dans toute leur étendue les canons allégués, d'envoyer aux grands sièges de l'Eglise d'Orient. Par provision, & jusqu'à ce qu'on eût vu le contraire dans les actes originaux, on se soumit aux appellations & aux autres réglemens prescrits, comme on l'avoit déjà fait du vivant de Zozime. Ce qu'on sembla craindre extrêmement, au moins par rapport à quelques points particuliers, c'est que dans l'exercice d'un droit bien que légitime, on ne traitât l'Afrique différemment des autres Eglises, & qu'on ne la soumit à des loix dont l'Italie étoit exempte. Car si ces dispositions, dirent peu de tems après les Pères de Carthage en écrivant au Pape Boniface, sont contenues dans le concile de Nicée, & observées chez vous en Italie, nous ne prétendons plus réclamer, ni nous dé-

Vers. Græca

P. 403.

fe  
 fai  
 l'E  
 &  
 act  
 sen  
 zin  
 leur  
 pon  
 con  
 don  
 il y  
 on  
 nom  
 de C  
 trois  
 ler le  
 ordin  
 aux  
 ainsi  
 pone  
 thage  
 conc  
 D  
 Eglis  
 que,  
 la cha  
 drie.  
 les I

fendre de les subir. Pour ce qui s'est fait d'ailleurs en notre concile, nos freres, l'Evêque Faustin & les Prêtres Philippe & Azelle vous l'apprendront, par les actes qu'ils sont chargés de vous présenter. Ces Légats, envoyés par Zozime, & continués par Boniface dans leur commission, lui porteront cette réponse aussi-tôt après la conclusion de ce concile, qui est le dernier d'Afrique dont il nous reste des actes. Comme il y eut une seconde séance le 30 Mai, on le partage souvent en deux, sous le nom de sixieme & de septieme conciles de Carthage. On lui attribue trente-trois canons, qui ne font que renouveler les conciles précédens. Il étoit assez ordinaire de donner le nom d'un concile aux canons dressés dans un autre. C'est ainsi que les canons de Mileve & d'Hippone sont attribués aux conciles de Carthage, comme ceux de Sardique au concile de Nicée.

Du nombre des députés envoyés aux Eglises de l'Orient par celles de l'Afrique, étoit le Prêtre Inocent, qui eut la charge de consulter l'Eglise d'Alexandrie. Il passa par la Palestine, & après les Lieux Saints, il ne jugea rien de

plus digne de sa visite que le saint & savant Prêtre Jérôme qui y résidoit. Jérôme profita de cette occasion, & chargea Innocent d'une lettre pour S. Augustin & S. Alypius. Je prends Dieu à témoin leur mandat-il, des transports de joie que me cause le triomphe que vous avez remporté sur l'hérésie de Celestius. Eh! qui me donnera des ailes, comme à la colombe, pour aller vous embrasser, & me réjouir avec vous? Vous desirez de savoir, si de ma part j'ai répondu aux livres d'Annie. Mais depuis le temps qu'ils sont parvenus entre mes mains je me suis vu si accablé, & de mes infirmités, & de la mort de notre sainte fille Eustochie, que j'avois presque résolu de les oublier. J'y répondrai néanmoins, si Dieu m'en donne les forces. Mais vous le feriez beaucoup mieux & avec plus de bienveillance que moi, qui paroîtrai louer mes propres ouvrages, en défendant la vérité qu'ils contiennent. Nos saints enfans, Albine, Pinien & Mélanie, vous saluent avec une grande effusion de cœur, aussi bien que la jeune Paule, qui vous prie instamment de vous souvenir d'elle devant le Seigneur.

On a vu les rapports qu'Albine, Pi-

nien  
avoit  
mêm  
prise  
Eusto  
Paul  
chée  
dans  
un m  
y mo  
le 28  
note  
niece  
est la  
rur le  
âgé d  
C'  
peut-  
plus  
Il sav  
que &  
analog  
cette  
peu c  
Latin  
exécu  
l'a de  
rique  
combi

nien & la jeune Mélanie son épouse avoient eus avec S. Augustin, à Hipponne même, où ils s'étoient retirés après la prise de Rome par les Barbares. Sainte Eustochie étoit la troisième fille de sainte Paule. Demeurée Vierge elle s'étoit attachée inséparablement à sa sainte mere, dans sa retraite. Elle avoit à Bételhem un monastere de cinquante vierges. Elle y mourut en 419, vraisemblablement le 28 Septembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire. La jeune Paule étoit la niece de Sainte Eustochie. Cette lettre est la dernière de S. Jérôme, qui mourut le 30 Septembre de l'année suivante, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

C'est de tous les Peres Latins, & peut-être de tous ceux de l'Eglise, le plus versé dans la science des Ecritures. Il savoit parfaitement les Langues Grecque & Hébraïque. Par une persévérance analogue à son caractère, il avoit appris cette dernière, à un point de perfection peu commun, afin de faire une version Latine de la Bible sur l'Hébreu : ce qu'il exécuta avec tant de succès, que l'Eglise l'a depuis adoptée, & déclarée authentique, sous le nom de *Vulgate*. On voit combien il étoit versé dans la science des

Saintes Ecritures, par ses commentaires sur plusieurs livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, les plus utiles que nous ayons, en ce que négligeant les allusions, & sur-tout les allégories forcées, il s'attache presque uniquement au sens littéral. Outre son érudition, la force de son raisonnement & son éloquence éclatent dans ses Traités Polémiques contre les Hérétiques de son temps, dans son catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, dans sa continuation de la chronique d'Eusebe, & dans quelques vies des Saints. Ses lettres, aussi estimables par le style que par le fond des choses, & qui tiennent un des premiers rangs entre ses œuvres, renferment, avec d'intéressantes discussions sur la Bible, des éloges & des instructions généralement goûtées des personnes qui savent allier la piété avec la culture de l'esprit & des lettres.

On a reproché à ce Saint d'avoir, en certaines rencontres, marqué de la dureté dans le génie & les expressions : tache apparente, que le zèle dont il étoit animé, & la sévérité de la morale qu'il pratiquoit lui-même, ou font entièrement dispaître, ou ne laissent impu-

ter q  
le po  
solitu  
plus  
péran  
de c  
Dieu  
lité,  
les p  
Jérón  
tion c  
dressé  
il av  
Po  
qu'il  
trouv  
ses p  
de ro  
gnés  
418  
de s  
à deu  
rut a  
formé  
ignor  
se dis  
menç  
contir  
tomn

ter qu'à l'acharnement des ennemis qui le poursuivoient jusque dans la profonde solitude où il étoit livré à l'âpreté des plus seches études : défaut du tempérament tout au plus , & du nombre de ces imperfections naturelles que Dieu, pour tenir ses élus dans l'humilité, ne détruit souvent en eux qu'après les plus longs efforts. On admira dans Jérôme, devenu vieux, autant d'affection que d'estime, & une véritable tendresse pour Augustin, avec qui autrefois il avoit eu de vifs démêlés.

Pour le S. Evêque d'Hippone, quoiqu'il eût déjà soixante-cinq ans, il ne se trouvoit pas moins infatigable que dans ses plus belles années. On le consultoit de toute part, & des lieux les plus éloignés, sur toutes sortes de sujets. L'an 418 il y eut une éclipse extraordinaire de soleil. On vit les étoiles étinceler à deux heures après midi, & il parut au Ciel un météore prodigieux, en forme de cône, que quelques-uns, par ignorance, prirent pour une comete. Il ne se dissipa point avec l'éclipse, qui commença & finit le 19 Juillet : mais on continua de le voir jusqu'à la fin de l'automne. Ce phénomène fut suivi d'une sé-

cheresse désolante, & d'une grande mortalité d'hommes & d'animaux. En 419 il y eut en Palestine un tremblement de terre, qui abattit quelques villes & un grand nombre de villages. Jésus-Christ apparut sur le mont des Oliviers, au milieu d'un nuage. Quantité de Payens virent sur leurs vêtements des croix lumineuses; & le prodige fut si frappant, que plusieurs des différentes Nations se firent Chrétiens. La terreur fut encore plus générale, que les signes qui la causaient. Par-tout on imagina que le Monde alloit finir. L'Evêque de Solone en Dalmatie, nommé Hésychius, qui étoit dans cette persuasion, en écrivit à S. Augustin.

Ep. 197. Je me garderai bien, répondit le S. Docteur, de fixer le moment du dernier avènement de Jésus-Christ, je m'en tiens religieusement à ce qu'a dit le Seigneur: *Personne ne peut connoître les temps que le Pere a mis en sa puissance.* Il est certain, poursuit-il, par les paroles du Sauveur, qu'avant la fin du Monde, l'Evangile sera prêché par toute la terre; & combien de peuples auquel il n'a pas encore été prêché? Sans parler des plus éloignés, il y a dans l'Afrique une infi-

Marcel.  
Chron. an.  
419.

nité  
enc  
dron  
plus  
font  
inco  
Qu  
plup  
dits  
les si  
ver  
est à  
de p  
cette  
siecle  
répon  
plir  
avou  
lage  
nous  
de no  
le Se  
la fin  
jour  
son a  
s'y m  
n'ima  
tout  
notre



nité de Barbares , à qui la foi n'est point encore parvenue , comme nous l'apprenons de nos esclaves. Si quelques-uns plus voisins des provinces Romaines se sont convertis depuis peu d'années , c'est incomparablement le plus petit nombre. Quoique nous soyons spectateurs de la plupart des prodiges que le Christ a prédits , nous ne saurions juger si ce sont-là les signes décisifs , puisqu'il en peut arriver de plus étonnans encore. Le Monde est à sa dernière heure , selon la manière de parler de l'Évangéliste S. Jean : mais cette dernière heure signifie plusieurs siècles. Voilà tout ce que je puis vous répondre. Je souhaiterois pouvoir remplir votre attente : mais j'aime mieux avouer mon ignorance , que faire l'éta- lage d'une fausse science. Tout ce qui nous importe , c'est que le dernier jour de notre vie nous trouve prêts à recevoir le Seigneur ; puisqu'il nous doit juger à la fin des siècles , sur l'état où ce dernier jour nous trouvera. En fixant le jour de son avènement , il est à craindre , si l'on s'y méprend , qu'après cela les simples n'imaginent qu'il ne viendra point du tout , & que les Infidèles n'insultent à notre croyance.

Un certain Pollentius ayant fait par écrit au S. Docteur différentes questions par rapport à l'adultere, Augustin composa deux livres des Mariages Adultérins. Pollentius vouloit que l'épouse séparée de son époux, pour cause de l'adultere que celui-ci auroit commis, eût la liberté d'en reprendre un autre. Ce que dit S. Paul, touchant l'indissolubilité du lien conjugal, il l'appliquoit à tous les cas, hormis l'adultere. S. Augustin soutenoit, comme le fait l'Eglise, que cette défense ne souffroit aucune exception. D'un autre côté, Pollentius assuroit que le mariage contracté entre une partie fidele ou chrétienne & une infidelle, est indissoluble.

Quelques Interpretes de S. Augustin avancement qu'il fut d'un avis contraire, & que, selon ce S. Docteur, l'Apôtre permet la dissolution de ces mariages, quoiqu'il ne la conseille pas. C'est-là rendre avec peu d'exactitude le sentiment de ce Pere, qui juge au moins ces séparations illicites, à raison du scandale qu'elles peuvent occasionner, & qui ne les déclare pas même valides d'une maniere incontestable : tempérament qu'on peut accorder avec la décision rendue par le Pape

Imo  
qu'un  
ter fa  
lité,  
avec  
le po  
après  
elle-  
mari  
il se  
Ce  
ceren  
au D  
les on  
talie  
conda  
dema  
pour  
l'Emp  
nouve  
traire  
Il eut  
Nova  
lieu  
putes  
lemes  
jugen  
mand  
cepté

Imocent III dans les décrétales , savoir qu'un Infidele converti ne doit pas quitter sa femme qui persiste dans l'infidélité ; à moins qu'elle ne refuse d'habiter avec lui , ou qu'elle n'y demeure pour le porter à l'impiété ; que si sa femme , après s'être retirée , vient à se convertir elle-même , & qu'elle retourne à son mari , avant qu'il en ait pris une autre , il sera obligé de la recevoir.

Cependant les Hérétiques commencerent à donner de nouvelles inquiétudes au Docteur de la grace , comme à tous les orthodoxes zélés. Les Pélagiens d'Italie se plainrent à Honorius d'avoir été condamnés par subreption , & ils lui demanderent des Juges Ecclésiastiques pour la révision de leur jugement. Mais l'Empereur , dit le S. Docteur , refusa ce nouvel examen , qui eût donné un air arbitraire d'opinion aux décisions catholiques. Il eut raison , ajoute-t-il , de contenir les Novateurs par la sévérité des loix , au lieu de leur permettre de nouvelles disputes. L'affaire étant regardée universellement comme consommée , depuis le jugement du S. Siege , rendu à la demande d'une Eglise nombreuse , & accepté par un consentement au moins ta-

Aug. de  
Nipr. 1. c. 2.  
Op. imp. 2.  
10.

cite des autres Eglises ; Honorius fit chasser d'Italie les Evêques Pélagiens que Zozime avoit déposés. On méprisa les clameurs qu'ils faisoient retentir de tous côtés , en se plaignant séditieusement qu'on leur refusât un concile universel , & en se prévalant de ce refus , avec une présomption insensée , comme si on leur eût par-là donné gain de cause.

Dans ces conjonctures , le Comte Valere servit utilement l'Eglise par ses qualités personnelles , & par le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur : il étoit Catholique & Chrétien fervent , aimoit beaucoup la lecture des bons livres , en particulier des Ouvrages du S. Evêque d'Hippone. Le temps que ses grandes occupations ne lui permettoit pas d'employer pendant le jour ; il savoit le prendre sur son sommeil. Pour enlever un pareil Protecteur à l'ancienne foi , les Novateurs n'épargnerent ni soins , ni travaux , ni artifices. Ils lui envoyerent un écrit , où ils avançaient que l'Evêque d'Hippone , en soutenant le péché originel , donnoit dans le Manichéisme , & condamnoit le mariage. Valere à qui l'on ne donnoit pas facilement le change , & qui connoissoit parfaitement le génie de

l'Hé  
les ca  
à S. A  
reçut  
la Co  
Le  
& l'u  
temps  
n'y est  
mier h  
de la  
en no  
été ba  
enclins  
preme  
ensuite  
ment f  
mal , il  
l'usage

Ce l  
sance d  
qui ne  
patoître  
y repor  
la Capi  
vestisso  
ses pro  
uné mu  
pées de

L'Hérésie, ne conçut que du mépris pour les calomniateurs. Il en écrivit aussi-tôt à S. Augustin : ce fut en réponse qu'il en reçut le premier livre des Noces & de la Concupiscence.

Le Saint y fit voir au Comte la sainteté & l'utilité du mariage, & en même temps le désordre de la concupiscence qui n'y est survenu que par le péché du premier homme : effet naturel de la révolte de la chair contre l'esprit, qui demeure en nous, même après que nous avons été baptisés, & qui nous rend encore enclins au péché, sans nous rendre proprement coupables. En lui expliquant ensuite comment la sainteté du Sacrement fait tirer le bien de ce genre de mal, il lui donne d'excellentes regles sur l'usage chrétien du mariage.

Ce Livre étant parvenu à la connoissance du jeune & vain Evêque d'Eclane, qui ne cherchoit que des occasions de patoître, il fit un assez long ouvrage pour y répondre. Peu après, il répandit dans la Capitale du monde une lettre qui travestissoit en Manichéens les ennemis de ses propres erreurs, afin de surprendre une multitude de personnes, plus frappées de l'énormité de la calomnie, qu'at-

tentives au motif intéressé du calomniateur. Dans le même-temps, lui & les autres Evêques Pélagiens, au nombre de dix-huit, écrivirent à Rufus de Thessalonique, pour tâcher d'attirer dans leur parti l'Evêque de ce grand Siege. Quelques orthodoxes, d'un zele fort actif, réussirent à se procurer un exemplaire de ces deux lettres, qu'ils remirent au Souverain Pontife. Alipius, Evêque de la ville de Tagaste, voisine d'Hippone, vint alors à Rome, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour, c'est-à-dire, à Ravenne. Ce Prélat, célèbre par lui-même, & plus encore par ses étroites liaisons avec Augustin, fut reçu du Pape Boniface, avec toutes les démonstrations possibles de considération & de bienveillance. Le Pape le fit loger au palais pontifical, durant son séjour à Rome, qu'il trouva trop court, & il fit ses délices de s'entretenir souvent avec lui du grand Augustin. Il lui remit les deux lettres des Pélagiens, où le S. Docteur n'étoit pas épargné, afin que l'éloquence de ce grand homme imprimât à ses calomniateurs toute la honte qu'ils méritoient.

Le Comte Valere fit aussi parvenir à Rome, entre les mains d'Alipius, quel-

ques ext  
tre le li  
piscence  
ger Aug  
gustin eu  
pondre,  
entier. M  
impatien  
obtient u  
titre des  
Comme  
loient pr  
due resse  
le dogme  
s'étudia d  
en faire s  
Pour l  
que le Pa  
il y répo  
au même  
dit-il d'ab  
moignage  
par Alipi  
fait qu'en  
place si re  
l'amitié d  
craindre a  
plus que v  
sur les pa

ques extraits de l'ouvrage de Julien contre le livre des Noces & de la Concupiscence, dans le même dessein d'engager Augustin à les réfuter au plutôt. Augustin eût beaucoup mieux aimé ne répondre, qu'après avoir lu l'ouvrage entier. Mais le zèle de Valere souffroit impatiemment les délais; & dès-lors il obtint un second livre, sous le même titre des Noces & de la Concupiscence. Comme les reproches de Julien rouloient presque tous entiers sur la préendue ressemblance du Manichéisme, avec le dogme du péché originel, S. Augustin s'étudia dans cet ouvrage à en saisir & à en faire sentir les différences.

Pour les deux lettres des Pélagiens, que le Pape Boniface lui avoit envoyées, il y répondit par quatre livres adressés au même Pontife. Votre humilité, lui dit-il d'abord, en reconnoissance des témoignages d'affection qu'il en avoit reçus par Alipius, votre admirable modestie fait qu'encore que vous occupiez une place si relevée, vous ne dédaignez pas l'amitié de vos inférieurs. Vous semblez craindre au contraire, qu'ils n'en fassent plus que vous. Après ce début, il entre, sur les pas des Pélagiens, dans l'amas

absurde de leurs calomnies contre les Docteurs & les dogmes Catholiques, dont il fait toucher au doigt la fausseté. Il justifie ensuite l'Eglise de Rome & son chef Zozime, prédécesseur de Boniface, contre les accusations que les Novateurs leur faisoient d'avoir pensé comme eux, & de varier dans la foi. Le S. Docteur atteste formellement, dans le second livre, que jamais la doctrine de Pélage, ni de Celestius, n'a été approuvée à Rome; quoique Zozime ait pendant quelque temps usé d'indulgence avec ce dernier.

Le quatrième livre marque le but de ces Hérétiques dans les éloges affectés qu'ils faisoient, tant des créatures corporelles & du mariage, que de la loi ancienne du libre arbitre & de la pureté absolue de la vie des Saints. Pour induire à croire que la grace se donnoit à l'homme selon son mérite, les Pélagiens exaltoient sans cesse la loi & le libre arbitre; & ils relevoient avec emphase l'éminence de la vertu des Saints, pour accrédi-ter leur système de l'impeccabilité parfaite. L'Eglise Catholique tenant le milieu entre les Manichéens & les Pélagiens, dit à ce sujet le Docteur de la grace, enseigne que toutes les créatures sont bonnes, &

cap. 3.

à plus  
qui est  
Créate  
péché  
source  
la grac  
de mêm  
est bon  
fantée  
conjug  
utile,  
connoît  
de l'évi  
tie de  
que da  
sente,  
peut rie  
été affi  
justice  
non ab  
nouvell  
sions re  
plier  
ble pen  
loi Mo  
deremp  
le Pape  
écrits d  
Dan



à plus forte raison la nature humaine , qui est un des plus dignes ouvrages du Créateur ; mais qu'en conséquence du péché originel qui l'a infectée dans sa source , elle a besoin d'être réparée par la grace du Rédempteur. Elle enseigne de même , poursuit-il , que le mariage est bon ; mais que la concupiscence , enfantée par le péché & surajoutée à l'union conjugale , est mauvaise ; que la loi est utile , mais insuffisante , puisqu'elle fait connoître le péché , sans donner la force de l'éviter ; que le libre arbitre fait partie de l'état naturel de l'homme ; mais que dans l'état de sa dégradation présente , il est tellement captif , qu'il ne peut rien opérer pour le salut , sans avoir été affranchi par la grace ; enfin que la justice a été réelle dans les Saints , mais non absolument parfaite , tant sous la loi nouvelle , que sous l'ancienne : expressions remarquables , & qui servent à expliquer les endroits où S. Augustin semble penser moins avantageusement de la loi Mosaique. C'est ainsi qu'il commença de remplir les espérances qu'avoit conçues le Pape Boniface , en lui envoyant les écrits des Pélagiens.

Dans ces conjonctures , des désordres

tous différens attirerent ailleurs l'attention du Souverain Pontife. Maxime, Evêque de Valence dans les Gaules, étoit inculpé de Manichéisme, & de plusieurs forfaits crians. On prouvoit par des procédures encore subsistantes, qu'il avoit été poursuivi pour cause d'homicide, & même appliqué à la question par les Juges laïques. Malgré cette diffamation, il ne laissoit pas d'affecter le rang épiscopal dans les lieux de refuge où il étoit, sans vouloir se soumettre au jugement de ses collègues; quoique les Papes l'y eussent renvoyé plusieurs fois. Le Clergé de Valence eut recours de nouveau à l'autorité de Boniface; les Evêques de Gaule soutinrent en corps cette Eglise désolée, pour qui ils dressèrent & envoyèrent à Rome de pressans mémoires. Le Pape répondit, en date du 13 Juin 419, par une lettre adressée nommément à dix Evêques les plus distingués par leur siege, ou par leur mérite, & généralement aux Evêques des sept provinces de la Gaule. Comme il vouloit traiter l'affaire d'une manière à n'y plus revenir, il eut l'indulgence de marquer encore un délai au fugitif: mais il ordonna qu'avant le premier de Novembre

Bonif Epist  
ad Episc.  
Gall.

il seroit  
Evêque  
concile  
confirm  
Apost  
vous d  
pressém  
cision  
vient,  
nous e  
ce proc  
recour  
vement  
toit pas  
contena  
mais le  
Le P  
jours d  
souffert  
ladie le  
ment.  
l'engag  
& pron  
à l'élect  
plus ex  
des fac  
rescrit  
Bonifac  
être or

il seroit jugé, présent ou absent, par les Evêques ses compatriotes, assemblés en concile; à la charge toutefois de faire confirmer le jugement par la Chaire Apostolique. Car quelque chose que vous décidiez là-dessus, leur dit-il expressément, il est nécessaire que la décision soit confirmée comme il convient, par notre autorité, après qu'on nous en aura envoyé la relation. Dans ce procédé des Evêques de Gaule, qui recouroient à Rome de leur propre mouvement, on peut remarquer que ce n'étoit pas le recours au S. Siege qui mécontentoit les Evêques en aucune région, mais les abus qui pouvoient s'y glisser.

T. 1. Conc.  
Gall.

Le Pape Boniface se souvenoit toujours des troubles dont l'Eglise avoit souffert à son élévation. Une longue maladie les lui rappela encore plus vivement. Il écrivit à l'Empereur, afin de l'engager à prendre des mesures efficaces & promptes, pour que l'Eglise Romaine, à l'élection d'un nouveau Pontife, ne fût plus exposée au scandale des brigues & des factions. Honorius répondit par un rescrit qui portoit, que si, à la mort de Boniface, deux Compétiteurs venoient à être ordonnés contre les regles, aucun

des deux ne seroit reconnu pour Evêque de Rome ; mais en leur place, celui qui de nouveau seroit élu d'un consentement unanime. L'Empereur agissoit en qualité de Protecteur des Canons, pour cet article particulier ; & pour plusieurs autres dispositions qu'il fit en matiere spirituelle vers le même temps, il agit, comme avoué de l'Eglise. C'est ainsi qu'il ordonna, cette même année, de déclarer à ceux des Africains qui soutenoient encore les erreurs de Pélage, que s'ils ne souscrivoient à la condamnation de ce Novateur, ils ne seroient pas seulement chassés des villes, mais excommuniés, & déposés de l'épiscopat. Les lettres Impériales furent envoyées par distinction à S. Augustin personnellement, ainsi qu'à l'Evêque de Carthage. Honorius fit, peu de temps après, une loi qui condamnoit au bannissement, avec confiscation de biens, les ravisseurs des vierges consacrées à Dieu, & qui défendoit à tous les Ecclésiastiques de loger avec d'autres femmes que leurs meres, leurs filles, ou leurs sœurs. On ne les oblige point à se séparer des femmes qu'ils auroient éponnées avant leur ordination ; mais il est clair qu'ils ne

les re  
sœurs.  
Sain  
temps  
ritanie  
intitul  
qu'ils  
serve  
port à l  
momen  
n'ose d  
les am  
homme  
au mo  
qu'elle  
tous les  
pour é  
tôt néa  
blesse d  
que pou  
déjà cel  
que, fat  
tin ne l  
certaine  
On r  
chiridio  
Théolo  
difficult  
& des

les regardoient plus que comme leurs sœurs.

Saint Augustin écrivit vers le même temps contre un jeune homme de Mauritanie, nommé Victor, quatre livres, intitulés de l'Âme & de son origine. Ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la réserve de cet illustre Docteur, par rapport à la question qui s'étoit élevée sur le moment de la création de nos âmes. Il n'ose décider, à ce qu'il déclare, si toutes les âmes viennent de celle du premier homme, ou si chacune d'elles est créée au moment de la formation du corps qu'elle doit animer. Il répond même à tous les passages qu'employoit Victor, pour établir ce dernier sentiment; plutôt néanmoins pour faire sentir la faiblesse des preuves dont on faisoit usage, que pour rejeter cette opinion, qui étoit déjà celle de S. Jérôme. On voit même que, sans prendre le ton décisif, S. Augustin ne laissoit pas de la regarder comme certaine.

On rapporte au même temps son Enchiridion, qui est un excellent abrégé de Théologie familière, pour répondre aux difficultés les plus importantes des Payens & des Hérétiques d'alors. Ce livre fut

Cap. 110.

composé à la sollicitation de Laurent, Primicier de la ville de Rome, c'est-à-dire, chef de quelque compagnie d'Officiers, qui avoit prié le Saint de lui faire un livre qu'on pût toujours avoir entre les mains, suivant le mot Grec *Enchiridion*. Rien de plus formel que ce qu'on y lit de l'utilité de la priere pour les morts. Voici comment ce Pere s'en exprime : Quand on offre le sacrifice de l'autel, ou qu'on fait des aumônes pour les défunts baptisés, ce sont des actions de graces, relativement à ceux qui sont parfaitement bons, & ils ne servent de rien à ceux qui sont tout-à-fait méchants. Mais pour les ames qui n'ont, ni une pureté sans tache, ni des souillures grossieres, ils leur servent, soit à obtenir une pleine rémission, soit à rendre leur peine plus supportable.

La même doctrine se trouve d'une maniere, non pas plus certaine, mais plus développée, dans l'écrit que le même Pere adressa à S. Paulin, Evêque de Nole, sur le soin qu'on doit avoir des morts. Nous lisons, dit-il, dans le livre des Machabées, qu'il cite comme canonique, qu'on a offert le sacrifice pour les morts; & quand nous ne le lisons en

aucun

aucun  
ce n  
de t  
cour  
& pa  
& pa  
moir  
de m  
non p  
on le  
cerno  
offrir  
mieu  
n'en  
dant i  
quoie  
en rec  
que c  
proch  
comm  
Aug  
tier l'o  
vêque  
extrai  
le Cor  
sur les  
une pre  
menço  
part à  
Tom

aucun endroit des anciennes Ecritures , ce n'est pas une petite autorité que celle de toute l'Eglise , qui paroît dans cette coutume. On peut soulager les défunts , & par le saint sacrifice , & par les prieres , & par les aumônes. Ces secours néanmoins ne servent qu'à ceux qui ont vécu de maniere à en percevoir les fruits , & non généralement à tous ceux pour qui on les offre. Mais comme nous ne discernons pas les uns des autres , il faut les offrir pour tous les Fideles ; car il vaut mieux qu'ils soient inutiles à ceux qui n'en sauroient profiter , & à qui cependant ils ne peuvent nuire , que s'ils manquoient à ceux qui en attendent & qui en recevroient du soulagement. Du reste que chacun ait un soin particulier de ses proches , afin qu'il soit traité à son tour comme il aura traité ses freres.

Augustin s'étant enfin procuré en entier l'ouvrage composé contre lui par l'Evêque Julien , il ne fut pas content des extraits tronqués & assez défectueux que le Comte Valere lui avoit envoyés , & sur lesquels le S. Docteur avoit déjà fait une premiere réponse. Julien même commençoit à triompher , & crioit de toute part à l'imposture. Augustin s'étudia

donc à faire une ample & solide réfutation en six livres, qu'il témoigne avoir travaillé avec un soin extraordinaire. Dans les deux premiers, il combat les principes de son adversaire, en général par l'autorité des Docteurs Catholiques. Les quatre autres réfutent pied à pied les quatre livres de Julien. Quelque extrait que l'on fît d'un pareil ouvrage, on ne pourroit que l'affoiblir. On en donnera une idée beaucoup plus convenable, quoique générale, en assurant, avec les meilleurs Critiques, que c'est le plus beau des nombreux écrits de ce Pere contre les Hérétiques, dont il fut particulièrement le fléau. Comme Julien prétendoit ranger les Orientaux de son côté, Augustin démontre la conformité de la doctrine des Catholiques avec celle des Peres de tous les temps & de tous les climats : puis il lui fait sentir, qu'en accusant les contradicteurs de Manichéisme, il imprime le même déshonneur, tant aux Saints Irénée, Cyprien, Hilaire, Ambroise, qu'aux plus fameux Docteurs de la Grece, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, & S. Jean Chrysostome. Parmi les autorités célèbres, il lui cite deux Ecrivains Ecclésiastiques dont

nous  
Rhétic  
que E  
Les  
tifier le  
rendre  
des pla  
des Oc  
la dure  
de trou  
soit d'un  
pas me  
premier  
Constant  
quelque  
cienne c  
éloigner  
soliciteu  
à Ephes  
séjourné  
tentative  
& à prév  
secte inc  
fère per  
présidoit  
damné c  
des Saint  
Jérusalem  
de concer



nous n'avons plus les ouvrages, favoit Rhéticus, Evêque d'Autun, & un Evêque Espagnol, nommé Olympius.

Les Orientaux ne tarderent point à justifier le témoignage qu'on venoit de leur rendre. Les Pélagiens leur ayant porté des plaintes sur la prétendue persécution des Occidentaux, particulièrement sur la dureté & l'injustice qu'ils affectoient de trouver dans le refus qu'on leur faisoit d'un Concile universel, ils n'en eurent pas meilleure composition que de leurs premiers Juges. Atticus, Patriarche de Constantinople, à qui ils envoyerent quelques émissaires, leur opposa l'ancienne croyance de l'Eglise, & fit même éloigner de son troupeau ces contagieux sollicitateurs. Ils ne furent pas mieux reçus à Ephese, où Célestius avoit autrefois séjourné, & fait des connoissances. Ces tentatives ne servoient qu'à manifester & à prévenir les desseins pernicious d'une secte inquiète & remuante. Pélage défert personnellement à un concile où présidoit Théodote d'Antioche, fut condamné comme Hérétique, puis chassé des Saints Lieux; & Prayle, Evêque de Jérusalem, en rendit compte au Pape, de concert avec le Patriarche d'Antioche.

Prosp. Carmel  
C. 2.

Merc. Com.  
me. 11. an. 429.

Il n'est plus question de Pélage depuis cet événement de l'an 421. Comme il étoit fort avancé en âge, il y a toute apparence qu'il ne survécut pas long-temps. Julien d'Eclane fut un des émissaires envoyés en Orient. Après avoir parcouru diverses provinces avec ses compagnons, il alla en Cilicie trouver Théodore de Mopsuete, qu'il regardoit, avec justice, comme son maître, & qui n'étoit pas même fort affermi dans les vérités fondamentales du Christianisme; comme on le verra dans la suite. Toutefois par une contradiction singulière en soi, mais peu étonnante en des gens qui ne tiennent pas plus aux principes de la probité qu'à ceux de la foi; après que Julien fut sorti de Cilicie, il s'y tint un concile, où Théodore condamna le Pélagianisme, & anathématisa nommément Julien.

L'Orient admiroit dès-lors les vertus plus qu'humaines de S. Siméon Stylite. Prévenu d'une grace fort éloignée de l'ordre commun, les premiers pas que fit cet homme de prodiges dans les routes de la vertu, étonnerent les plus avancés. Au lieu d'un enfant négligé & presque sauvage, d'une rusticité & d'une ignorance extrême jusqu'à l'âge de treize ans

où il  
vitu  
de l  
rent  
regre  
ne p  
cide  
cour  
exer  
tout,  
son  
l'env  
qu'el  
de la  
qu'un  
que l  
lense  
doute  
Puiss  
pour  
trer à  
élever  
Pe  
jusqu  
n'eut  
colon  
posé,  
au fro  
aux p

où il quitta la garde de ses troupeaux, on vit un saint & sublime ascète, aussi avide de la nourriture spirituelle qu'indifférent à celle du corps. Il ne prenoit qu'à regret, une fois en sept jours, ce qu'il ne pouvoit se refuser, sans être homicide de lui-même. Les macérations accoutumées eussent paru pour lui des exercices de mollesse. Extraordinaire en tout, il fit sa cellule, d'un puits infect, son cilice, des replis d'une corde qui l'enveloppoit & le serroit tellement, qu'elle lui entra dans la chair & ne fit de la plus grande partie de son corps qu'une horrible plaie. Encore ne fut-ce là que le prélude de sa longue & miraculeuse pénitence, plus admirable sans doute qu'imitable, & dont le Tout-Puissant donna le spectacle au Monde, pour en confondre la lâcheté, & montrer à quel point la force de la grace peut élever la foiblesse humaine.

Pendant quarante-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à la décrépitude & à la mort, il n'eut d'autre habitation que le haut d'une colonne, où il se tenoit sans cesse exposé, soit au soleil brûlant de la Syrie, soit au froid pénétrant de ses nuits humides, aux pluies, aux vents, aux frimats très-

piquans dans ces contrées, en certaines saisons. Il lui vint un ulcere à la cuisse, d'où le pus & les vers se répandoient sur sa colonne. Rien ne put ébranler sa résolution. Tandis qu'il rendoit la santé à la multitude innombrable des malades qu'on lui amenoit de toute part, loin de demander à Dieu sa propre guérison, il s'estimoit si heureux de souffrir sans relâche, qu'il remettoit lui-même dans sa plaie les insectes qui le dévoroient tout vivant. Il vécut néanmoins jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans : prodige incroyable, comme tous ceux de sa vie; si elle ne se fût passée sous les yeux de tout le monde, pour ainsi dire, dans un temps & des lieux connus, près d'un monastere nombreux, à quinze lieues tout au plus d'Antioche. Le spectacle parut si étrange, & dura si long-temps, qu'on y vint des lieux les plus éloignés, pour éprouver, avec son humilité, l'esprit qui le guidoit par des voies si étranges. Les Peres du désert lui firent commander de quitter sa colonne; & il se mit sur le champ en devoir d'en descendre. Les Empereurs l'ont visité eux-mêmes avec admiration & l'ont fait consulter sur les objets les plus importans pour l'Etat &

Evagr. 11.  
Hif. c. 10 &  
23.

pour l'  
les, les  
accour  
& qui  
mêmes  
miracu  
une cé  
en âge  
doret  
sieurs f  
sa vie  
alors l'  
qu'il en  
de son  
peine q  
faits bie  
Ce qui  
si fort a  
récit at  
les ho  
l'air d'u  
ne con  
mesure  
les forc  
L'his  
n'est ni  
taine qu  
cette pé  
donnée

pour l'Eglise. Outre l'attestation des fideles, les Sarrafins & les autres infideles qui accouroient journellement à sa colonne, & qui lui voyoient opérer sur eux-mêmes un nombre infini de guérisons miraculeuses, ont donné à ces prodiges une célébrité qui s'est transmise d'âge en âge jusqu'aux derniers siècles. Théodoret qui l'avoit vu & entretenu plusieurs fois, pendant la longue durée de sa vie merveilleuse, & qui en écrivit alors l'abrégé, prend à témoin, sur ce qu'il en rapporte, toutes les personnes de son temps. Il prévoyoit cependant la peine qu'auroit la postérité à croire ces faits bien plus vrais que vraisemblables. Ce qui se passe, dit-il à cet effet, est si fort au dessus de l'humanité, que mon récit attesté, pour ainsi dire, par tous les hommes vivans, aura dans la suite l'air d'une fable, aux yeux de ceux qui, ne connoissant pas les choses Divines, mesurent tout ce qu'ils entendent, par les forces de la nature.

L'histoire de Sainte Marie d'Egyte, n'est ni moins merveilleuse ni moins certaine que celle de S. Siméon. Après que cette pécheresse prédestinée se fut abandonnée pendant dix-sept ans aux passions

Théod. Philoth. p. 83j.

Boll. 1. apr. p. 67.

de la jeunesse, avec un emportement peu commun jusque dans les personnes les plus décriées, le bras miséricordieux du Seigneur la retira, comme malgré elle, de l'abyme d'iniquités où elle se plaisoit à s'enfoncer davantage de jour en jour. Elle alla, de la ville d'Alexandrie, théâtre ordinaire de ses honteuses débauches, à la ville Sainte de Jérusalem, dans le dessein d'y tendre des pièges à la piété même des Pèlerins, & d'y satisfaire toute la fougue de ses passions, parmi les étrangers sans nombre qu'attiroit la solennité prochaine de l'exaltation de la Croix. Le jour de la fête, comme elle voyoit tout le monde accourir au lieu saint, elle voulut suivre la multitude. Elle se sentit repoussée invisiblement, dès qu'elle fut sur la place, à la vue de l'église. Cependant elle avança jusqu'à la porte, avec une peine & des efforts prodigieux : mais alors ne pouvant plus faire un pas en avant, quelque mouvement qu'elle se donnât, elle se retira dans un coin du peristyle, tandis que tout le monde entroit librement.

Demeurée seule & confuse hors du lieu saint, elle conçut que c'étoit la corruption de sa vie & l'indignation du

Seigneur  
Fondant  
des sou  
crimes p  
niers de  
qu'elle a  
bois sac  
pandu s  
souillur  
luptés &  
l'heure  
quelque  
Ciel de  
après cer  
tacle, el  
la croix  
se retira  
rien du  
que trois  
y avoit q  
quand u  
Zozime  
vorisé de  
fut cond  
d'une re  
flure de  
Esprit lu  
le surpal  
la pratic

Seigneur qui lui en fermoient l'entrée. Fondant aussi-tôt en larmes & poussant des soupirs amers, elle déteste tant ses crimes passés que l'impureté de ses derniers desseins, & promet qu'aussi-tôt après qu'elle aura eu la consolation d'adorer le bois sacré où l'Agneau sans tache à répandu son sang pour nous laver de nos souillures, elle renoncera à toutes les voluptés & les délices du siècle, & qu'à l'heure même elle ira s'enfouir dans quelque désert affreux qu'il plaise au Ciel de lui assigner pour retraite. Marie, après cette prière, ne trouva plus d'obstacle, elle entra dans l'église, elle adora la croix; puis tenant sa promesse, elle se retira dans les déserts qui sont à l'orient du Jourdain, où elle n'emporta que trois pains pour toute provision. Il y avoit quarante-sept ans qu'elle y étoit, quand un solitaire de Palestine, nommé Zozime, consommé dans la vertu, & favorisé des dons les plus signalés d'en haut, fut conduit vers elle, pour se guérir d'une tentation de vanité. Comme l'enflure de son imagination, ou le malin Esprit lui représentoit que personne ne le surpassoit, ni dans la science ni dans la pratique des choses du salut, il se

présenta un homme qui lui dit d'aller dans un monastere situé au bord du Jourdain. Zozime obéit, quitta la communauté où élevé dès l'enfance il avoit déjà passé cinquante-trois ans, & se rendit au lieu qu'on lui indiquoit. Ce n'étoit pas précisément dans ce monastere qu'il devoit trouver l'objet si capable de l'humilier : mais la coutume y étant établie de passer le Jourdain & de se retirer dans le désert pendant le carême, afin de se préparer à la célébration de la Pâque par le plus profond recueillement, Zozime suivit cette sainte pratique. Il s'enfonça même dans ces vastes solitudes beaucoup plus que les freres, toujours occupé de la pensée de rencontrer quelque solitaire plus parfait. Après avoir marché durant vingt jours, comme il s'arrêtoit sur le midi pour faire la priere de sexte, il apperçut à quelque distance, sur la droite, une figure humaine si noire & si décharnée, qu'elle n'en paroïssoit que l'ombre. Il fut d'abord saisi d'effroi, imaginant que c'étoit une illusion du Démon. Mais s'étant armé du signe de la croix, il acheva tranquillement sa priere; puis tournant les yeux vers l'objet de son appréhension, il vit une personne

qui lui  
très-vic  
la pénit  
soleil a  
excepté  
extrême  
de coro  
Zozime  
de la Sa  
mais el  
trême,

Zozi  
nit à cri  
Serviteu  
un pau  
difier  
Abbé  
femme  
séance  
vos ye  
si vous  
épouva  
son no  
étoient  
l'autre,  
Marie  
montée  
couvert  
sur le b



qui lui sembloit nue & qui marchoit très-vîte du côté de l'Occident. C'étoit la pénitente Egyptienne dont l'ardeur du soleil avoit rendu le corps tout noir, excepté les cheveux d'une blancheur extrême, & semblables à une touffe de coton qui lui eût enveloppé la tête. Zozime plein de joie, courut du côté de la Sainte, qu'il prit pour un homme : mais elle s'enfuit, avec une vîtesse extrême, vers le fond du désert.

Zozime ne la pouvant joindre, se mit à crier en pleurant & en se lamentant : Serviteur de Dieu, pourquoi fuyez-vous un pauvre vieillard, qui ne veut que s'édifier & recevoir votre bénédiction ? Abbé Zozime, répondit-elle, je suis femme, & dans une nudité où la bienfiance ne me permet pas de paroître à vos yeux. Jetez-moi votre manteau, si vous voulez que je m'arrête. Zozime épouvanté de s'entendre appeler par son nom, lui jetta son manteau. Ils étoient parvenus, en courant l'un & l'autre, jusqu'à un ravin profond, où Marie descendit encore : mais étant montée de l'autre côté, elle s'y assit, couverte du manteau. Zozime s'arrêta sur le bord où il se trouvoit, & la supplia

de lui apprendre qui elle étoit, d'où elle venoit, depuis quel temps & pour quel sujet elle menoit une vie si extraordinaire. Enfin, lui dit-il, ne me cachez rien de toutes les merveilles qui vous concernent, & qui doivent tourner à la gloire du Tout-puissant. Ne tenez pas plus long-temps la lumière sous le boisseau; & que la crainte de la vanité ne vous fasse pas ensevelir tant de sujets d'édification dans un silence instructueux. Je prends à témoin le Dieu pour qui nous vivons l'un & l'autre, que dans l'état de vieillesse & d'infirmité où je suis, je ne saurois avoir été conduit si avant dans ces déserts, que par le dessein qu'il a eu de manifester ce que vous avez fait pour sa gloire.

Que je suis éloignée du péril de l'orgueil & de l'ostentation, reprit la pénitente en soupirant, & que j'ai bien plus lieu de craindre que je ne vous fasse horreur, en me faisant connoître à vous! Non, vos oreilles ne pourront entendre les excès affreux que j'ai à me reprocher; & si j'expose à vos yeux le tableau effrayant de mes iniquités, vous allez fuir à ma voix, comme au souffle mortel d'un monstre venimeux. Je vous dirai toue

néanme  
de con  
fort éte  
& ne c  
qu'il m  
Là d  
signes  
& de  
libertina  
années,  
rie, dan  
avoit en  
férent. M  
conduisc  
cheresse  
j'avois su  
de cautie  
son inspi  
après m  
rique sal  
Jésus-C  
Baptiste  
fonçai au  
abandonn  
que j'y su  
pas mêm  
riture av  
Zozimé?  
tés, me

néanmoins, avec autant de candeur que de confusion : mais intéressez-vous au sort éternel de cette misérable pécheresse, & ne cessez jamais de prier le Seigneur qu'il me juge dans sa miséricorde.

Là dessus, elle lui raconta, avec les signes les plus attendrissans d'humilité & de repentir, dans quels excès de libertinage elle avoit passé ses premières années, & comment elle s'étoit convertie, dans le voyage de Jérusalem qu'elle avoit entrepris avec un dessein bien différent. Mais la divine bonté, reprit-elle, conduisoit par la main cette aveugle pécheresse ; & la Reine des vierges que j'avois si mal imitée, daigna me servir de caution auprès de son fils. Ce fut par son inspiration que je passai le Jourdain, après m'être munie auparavant du viatique salutaire du corps & du sang de Jésus-Christ dans l'église de S. Jean-Baptiste, au bord du fleuve. Je m'enfonçai aussitôt après dans des lieux si abandonnés, que, depuis tant d'années que j'y suis, je n'ai vu aucun être vivant, pas même une brute. De quelle nourriture avez-vous donc vécu, demanda Zozime ? Trois pains que j'avois apportés, me suffirent pour plusieurs années.

Après quoi je me suis nourrie des herbes que j'ai trouvées dans ces déserts. Zozime lui demanda encore, s'il ne lui en avoit pas coûté beaucoup d'efforts pour persévérer, & si elle n'avoit pas éprouvé de rudes tentations. Ah ! Zozime, s'écria-t-elle, ce que vous touchez là me fait encore frissonner d'horreur. Mes passions, comme autant des bêtes féroces, m'ont tourmentées autant d'années que j'en avois passées à les satisfaire. Pendant dix-sept ans entiers, j'ai senti mon sein dévoré par toute l'ardeur des flammes impures. J'avois encore eu la passion du vin; & bien souvent je me suis trouvée sans une goutte d'eau, dans les plus grandes extrémités de la soif. Mes habits étant tombés par lambeaux, j'eus alternativement beaucoup à souffrir du froid & de la chaleur: souvent je tombois évanouie, & demeuroid comme morte, sans aucun mouvement. Les Démons joignant leurs fureurs à tant d'autres attaques, m'environnoient comme des lions qui respirent le sang & la mort; & aussitôt je me sentoie horriblement tentée. Alors je me frapinois la poitrine, en me prosternant contre terre, je l'arrosois d'un fleuve de larmes, j'invo-

quois  
rectric  
m'a r  
nemis  
Zoz  
sages  
avoit é  
riant,  
créatur  
les hor  
cela d  
me qu  
tout ce  
jure, p  
de n'en  
que D  
L'année  
passer le  
que les  
vous ha  
driez p  
pouvoir  
Cene d  
mbi le  
que je d  
attendez  
côté de  
elle se  
prieres,

quois la plus pure des Vierges, ma protectrice & ma caution; & toujours elle m'a rendue triomphante de tant d'ennemis.

Zozime lui entendant citer des passages de l'Écriture, lui demanda si elle avoit étudié. Non, répondit-elle en souriant, je n'ai jamais rien appris d'aucune créature : mais c'est Dieu qui enseigne les hommes, & qui n'a pas besoin pour cela d'organes extérieurs. Au reste ne me questionnez pas davantage; & de tout ce que je viens de dire, je vous conjure, par la croix de notre Rédempteur, de n'en rien révéler à personne, avant que Dieu m'ait retirée de ce monde. L'année prochaine, n'entreprenez pas de passer le Jourdain, dans le même-temps que les autres solitaires du monastere où vous habitez. Mais quand vous le voudriez passer, il ne seroit pas en votre pouvoir de le faire, avant le jour de la Cene du Seigneur. Pour lors apportez-moi le corps & le sang de Jésus-Christ que je desire ardemment de recevoir, & attendez-moi sur le bord du fleuve, du côté de la terre habitée. Après ces paroles elle se recommanda de nouveau à ses prieres, & prit tout-à-coup la fuite vers

les réduits les plus sauvages du désert. Zozime se mit à genoux, baïsa la terre qu'elle avoit touchée de ses pieds; puis reprit, en louant Dieu, le chemin du monastere, où il arriva, comme ses freres, pour le jour des Rameaux.

Il garda un religieux silence sur tout ce qu'il avoit appris, & il attendit avec impatience que l'année s'écoulât. Mais dès le premier dimanche du Carême, quand les autres Solitaires sortoient pour passer le Jourdain, il fut attaqué de la fièvre. Il se souvint de ce que la Sainte lui avoit prédit, qu'il ne pourroit sortir du monastere, quand il le voudroit. Il guérit au bout de quelques jours, & le Jeudi Saint, prenant avec lui les sacrés mysteres, il partit en diligence, gagna le bord du Jourdain, & s'assit sur la rive que la sainte Pénitente lui avoit indiquée l'année précédente. Bientôt les momens lui parurent extrêmement longs. Il craignit d'avoir manqué le temps convenu, & que la Sainte étant arrivée la première, sans l'avoir trouvé, n'eût repris la route du désert. Il porta ses regards de tous côtés sur les rives du fleuve; & n'apercevant qu'une barque, il appréhenda qu'elle n'eût été dans l'impossibilité de

le passer  
parut to  
signe de  
cha sur  
effroi, Z  
elle lui c  
Seigneur  
ses dons  
Symbole  
après av  
mettre q  
jusqu'au  
premiere  
les arrosa  
pour l'Ég  
même,  
laisser a  
long-tem  
signe de  
tourna c  
chant sur

L'ann  
avec en  
avoit fait  
près du  
visage to  
croisées.  
rent de la  
sur ce sain

le passer. Comme ce souci l'agitoit, elle parut tout-à-coup; & après avoir fait le signe de la croix sur les eaux, elle marcha sur leur surface. Saisi d'un religieux effroi, Zozime s'inclina devant elle: mais elle lui cria: Que faites-vous, Prêtre du Seigneur, dispensateur du plus sacré de ses dons? Elle le pria de réciter le Symbole & l'oraison Dominicale; & après avoir communiqué, elle lui fit promettre qu'il reviendrait l'année suivante, jusqu'au torrent où il l'avoit trouvée la première fois. Zozime lui baisa les pieds, les arrosa de ses larmes, l'engagea à prier pour l'Eglise, pour l'Empire, pour lui-même, & ne pouvoit se résoudre à la laisser aller. Mais il ne put la retenir long-temps. Elle fit une seconde fois le signe de la croix sur le fleuve, & retourna comme elle étoit venue, en marchant sur les eaux.

L'année suivante, Zozime exécuta avec empressement la promesse qu'il avoit faite à la Sainte: mais étant arrivé près du ravin, il la trouva morte, le visage tourné vers l'Orient, & les mains croisées. Il répandit sur ses pieds un torrent de larmes, sans oser porter la main sur ce saint corps. Comme ensuite il chau-

toit les pſeaumes , & récitoit les prieres de l'Eglife , il lut ces paroles écrites ſur le ſable : Mon pere Zozime , rendez à la terre ce qui vient de la terre , & priez pour la péchereſſe Marie , morte la nuit même de la Paſſion du Seigneur , après avoir participé aux ſaints myſteres que vous lui aviez apportés. Il eut beaucoup de conſolation d'apprendre le nom de cette Sainte , qu'il avoit oublié de lui demander : mais il ne ſavoit comment ſ'y prendre pour creuſer la foſſe à laquelle il avoit été bien éloigné de penſer. Il fit de vains efforts , avec quelques morceaux de bois , il étoit ſi affoibli par les auſtérités , & la terre ſi durcie par la ſécherelle , qu'il perdoit toute eſpérance , quand il vit approcher un énorme lion , qui vint lécher les pieds de la Sainte. Roi des animaux , lui dit-il , puis que notre Créateur t'envoie , afin que le corps de ſa ſervante ne demeure pas ſans ſépulture , remplis ta commiſſion , & donne-moi lieu de conſommer la mienne. Le lion eut bientôt creuſé une foſſe ſuffiſante ; & Zozime y mit le corps de la Sainte , enveloppé du manteau qu'il lui avoit laiffé. De retour au monaſtere , il raconta tout ce qu'il avoit vu & entendu , vécut

avec un  
milité q  
l'âge d'en  
ainſi qu  
ci le ſec  
quatriem  
un Aute  
des moir

No.1

grand ex  
nommé  
ſacré à l'a  
plaignire  
tenta d'o  
le temp  
vala ſans  
cret , que  
embarras  
aux faux  
niſme un  
l'Evêque  
eut horre  
fort reſſe  
fit mouri  
Eglifes du  
cement d  
dura trent  
ſécutifs.

On ne



avec un redoublement sensible, tant d'humilité que de piété, & ne mourut qu'à l'âge d'environ cent ans. L'Eglise l'honore, ainsi que Sainte Marie d'Egypte; celle-ci le second jour d'Avril, & Zozime le quatrième. Cette histoire fut écrite par un Auteur contemporain, sur la relation des moines qui la tenoient de ce S. Abbé.

Non loin des lieux où se donna ce grand exemple, un Evêque de Perse, nommé Abdas, abattit un temple consacré à l'adoration du feu. Les Mages s'en plainquirent au Roi Isdegerde, qui se contenta d'ordonner à l'Evêque de rétablir le temple à ses dépens. Il eût mieux valu sans doute contenir un zèle indiscret, que de se mettre dans l'alternative embarrassante, ou de bâtir un temple aux faux Dieux, ou d'attirer au Christianisme une cruelle persécution. Mais enfin l'Evêque, après une faute d'imprudence, eut horreur d'un scandale sacrilège, & fort ressemblant à l'apostasie. Le Roi le fit mourir, & ruina par représailles les Eglises du Chrétien. Tel fut le commencement d'une horrible persécution qui dura trente ans, sous trois règnes consécutifs.

On ne sauroit peindre tous les raffine-

mens de cruauté qu'on y exerça sur les Fideles. On écorcha les mains à quelques-uns, à d'autres le visage, depuis le front jusqu'au menton; ou le dos tout entier: on leur enfonça des pointes de roseaux sous les ongles, ou par une invention aussi infame qu'inhumaine en des parties du corps plus sensibles; on les jeta pieds & bras liés en de grandes fosses, où l'on mettoit en même temps des milliers de gros rats qui les rongeoient tout vivans; on leur coupoit les membres l'un après l'autre, & piece à piece à chaque jointure, en sorte qu'on ne laissoit que la tête avec le tronc, jusqu'à ce que la violence de la douleur ou la défaillance les fit expirer. Le nombre des Martyrs fut presque infini. Les plus connus sont Hormisdas, homme de la premiere qualité, Suénès, Jacque & Benjamin.

Mais cette persécution, toute violente qu'elle étoit, servit à étendre plus loin que jamais la doctrine salutaire qu'on vouloit étouffer. Les Sarrasins, pour la plupart sujets du Roi de Perse, habitoient les frontieres du Royaume du côté des Romains. Par le conseil des Mages, Isdegerde leur fit enjoindre de

garder  
Chrétie  
Romain  
Sarrasin  
que loi  
facilita  
ce qui é  
Roi, pa  
sin se re  
fils Tér  
bon éto  
corps de  
qu'il eut  
nerent l  
traies su  
de la m  
ployées  
jour qu  
timens;  
Créateu  
la terre  
gloire au  
votre pu  
rissant;  
tout au  
religion.  
& vit e  
les traits  
emprein

garder les passages , pour empêcher les Chrétiens de se réfugier sur les terres Romaines. Aspebete , l'un des chefs des Sarrafins , fut si touché de compassion , que loin d'arrêter un seul Chrétien , il facilita de tout son pouvoir leur évafion ; ce qui étant parvenu à la connoiffance du Roi , par le moyen des Mages , le Sarrafin fe retira chez les Romains , avec fon fils Térébon , & toute fa famille. Térébon étoit paralytique de la moitié du corps depuis fon enfance. Les rapports qu'il eut avec les Chrétiens , lui donnerent lieu de faire des réflexions falutaires fur l'impuiffance de la médecine & de la magie même , qu'on avoit employées fucceffivement pour le guérir. Un jour qu'il étoit tout pénétré de ces fentimens ; Grand Dieu , s'écria-t-il , Être Créateur , qui avez fait de rien le ciel & la terre , & qui avez manifefte votre gloire aux Chrétiens , signalez de même votre puiffance bienfaifante en me guériffant ; & fur le champ je renoncerai à tout autre culte , pour embraffer leur religion. Il s'endormit après cette priere ; & vit en fonge un Solitaire , dont tous les traits lui demeurèrent profondément empreints dans l'efprit : il avoit le vilage

ronde, l'œil gai, un air doux & affable, la taille médiocre, & une barbe vénérable qui lui descendoit jusqu'à la ceinture. Viens me trouver, dit-il, à Térébon, au lieu ordinaire de ma demeure, & je te guérirai: Je suis Euthymius, qui habite le désert Oriental, à dix milles de Jérusalem.

Vit. Euthymi.  
in Annal. Gr.

S. Euthymius étoit né à Mélitine en Arménie, d'une famille aussi distinguée par les vertus que par la noblesse: mais la merveille même de sa naissance fit encore beaucoup mieux espérer de lui, que tous ces avantages de ses proches. Il fut accordé à leurs vœux, comme ils prioient dans l'église du Martyr S. Polyeucte, dans un temps où ils commençoient à désespérer d'avoir jamais des enfans. Son nom seul fut comme le signe & le garant des faveurs du Ciel. Une voix céleste se faisant entendre à son pere & à sa mere, proféra par deux fois le mot grec *Euthymcite*, qui veut dire ayez bon courage. Elle leur enjoignit ensuite de nommer ainsi l'enfant qu'elle leur promettoit; parce que sa naissance seroit reprendre courage à l'Eglise. En conséquence, il fut appelé Euthymius, voué au Seigneur, & élevé comme un enfant

Ibid p. 7.

qui app  
son Di  
tine, le  
la cléric  
Prêtre,  
de son  
jours re  
pour la t  
parut en  
Jean-Bap  
tation hu  
plus rigo  
chant pa  
sur la mo  
il se fixa  
verture c  
très-élevé  
parvenoit  
Il s'établi  
au dessou  
conduite  
meura to  
ainsi jusq  
ans, dura  
admirer, c  
la plus pr  
de servir l  
& des ava  
par le gr

qui appartenoit moins à son pere qu'à son Dieu. S. Otrée, évêque de Mélitine, le fit passer par tous les degrés de la cléricature; & l'ayant enfin ordonné Prêtre, il lui confia le soin des monasteres de son diocese; parce qu'il avoit toujours remarqué en lui un grand attrait pour la solitude. Mais cette occupation parut encore trop dissipante à ce nouveau Jean-Baptiste. Il s'éloigna de toute habitation humaine; & de retraite en retraite plus rigoureuse l'une que l'autre, cherchant par-tout à établir la vie de l'esprit sur la mort des sens, & l'oubli du Monde, il se fixa dans une caverne, dont l'ouverture donnoit sur le bord escarpé & très-élevé d'un torrent, & où l'on ne parvenoit qu'en gravissant avec peine. Il s'établit par la suite dans un monastere au dessous: mais Euthymius en laissa la conduite à son ami Théoctiste, & demeura toujours dans sa caverne. Il vécut ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, durant lesquels il ne cessa de faire admirer, comment, avec l'Esprit de Dieu, la plus profonde solitude n'empêche pas de servir l'Eglise. Il lui procura une gloire & des avantages infinis, non-seulement par le grand nombre d'imitateurs qui

trouverent le salut sur ses traces, mais par le zèle sage & pur avec lequel il employa l'ascendant de ses vertus à faire révéler les décisions des pasteurs légitimes que les Novateurs affectoient de méconnoître.

Aspebete voulut conduire lui-même son fils à S. Euthimius : ils furent suivis par une grande multitude d'Arabes, tant de leur escorte, que de ceux que l'attente d'un miracle attiroit en bien plus grand nombre. La troupe étoit si nombreuse, que les moines qui habitoient au bas de la montagne les prirent, dans un premier sentiment d'effroi, pour des Barbares accoutumés au pillage. Mais Aspebete les eut bien-tôt rassurés par tous les signes de ses dispositions religieuses : il se fit annoncer au Saint, il manifesta le sujet de son voyage & la vision qui lui en faisoit espérer le fruit. Euthimius regardant cette première faveur comme un gage de la seconde, & comme un ordre du Ciel, il descendit sans difficulté vers Térébon, qui reconnut aussitôt dans ce saint le vieillard mystérieux qu'il avoit vu en songe. L'homme de Dieu, par un signe de croix, le guérit sur le champ.

Fig. 11.

Les

Les S  
rerent  
fance d  
à grand  
tème :  
de la si  
fait des  
un coin  
points e  
il les ba  
qu'il no  
de la fem  
cipaux d  
que par  
& la mu  
auprès d  
truire, qu  
du salut  
le beau-  
fortir du  
biens,  
grand q  
choses d  
même l  
parmi le  
Depuis  
lades se  
Saint Eu  
Tome

Les Sarrasins saisis d'admiration se jetterent par terre, en confessant la puissance de Jésus-Christ, & en demandant à grands cris qu'on leur donnât le baptême : mais Euthymius voulut s'assurer de la sincérité de leur foi. Après avoir fait des especes de fonts baptismaux dans un coin de sa caverne, il les instruisit des points essentiels de notre croyance, puis il les baptisa ; premièrement Aspébete, qu'il nomma Pierre, & Maris frere de la femme d'Aspébete : c'étoient les principaux de la nation, autant par leur sagesse que par leur puissance ; ensuite Térébon, & la multitude. Il les retint quarante jours auprès de lui, tant pour achever de les instruire, que pour les affermir dans la doctrine du salut : après quoi, il les congédia. Mais le beau-frere d'Aspébete ne voulut plus sortir du monastere : il donna tous ses biens, pour le rebâtir & le faire plus grand qu'il n'étoit, renonça à toutes les choses de la terre, pour embrasser lui-même la vie monastique, & s'illustra parmi les plus grands serviteurs de Dieu. Depuis la guérison de Térébon, les malades se faisoient porter en foule vers Saint Euthymius, dont le nom devint

en peu de temps célèbre par une infinité de prodiges.

Cependant les Perses s'offenserent de ce que leurs sujets Chrétiens cherchoient un asyle dans l'Empire. Ils en firent des plaintes, puis des menaces également inutiles. On en vint à une guerre ouverte, qui se fit avec beaucoup d'animosité de part & d'autre. Elle fut malheureuse pour les Perses, qui, après plusieurs combats défavantageux, perdirent une bataille décisive, dont la nouvelle parvint à Constantinople le 6 Septembre 421. La paix se fit la même année, & mit fin à la persécution, au moins pour quelque temps, à l'occasion que je vais dire.

Les Romains avoient conduit dans la ville d'Amide sept mille prisonniers, qu'on y laissoit périr misérablement, faute de subsistance. L'Evêque Acace rassembla son clergé, & parla ainsi : Notre Dieu qui s'est fait homme pour nous mettre en liberté, estime beaucoup plus la vie des hommes qu'une multitude de vases d'or & d'argent dont il n'a pas besoin : faisons-les donc servir à délivrer, ou à nourrir ces pauvres captifs. On fondit ces vases, on fournit des vivres aux malheureux ; & bien-tôt on les mit

Socr. vi. 18.

en état d  
 Vararanc  
 son pere  
 action, c  
 gion qui  
 qu'il con  
 quiéter d  
 Duran  
 plusieurs  
 parurent  
 aux brilla  
 Cour de  
 cesse Pulq  
 mettoit t  
 de former  
 & aux ve  
 çoit encor  
 relle qu'el  
 lui inspiro  
 & les affai  
 à paroître e  
 dre sa rés  
 à faire aux  
 des répons  
 périale. El  
 ans, qu'elle  
 ginité au S  
 avec magni  
 consécration



en état de retourner libres dans leur pays. Vararane qui régnoit depuis la mort de son père Isdegerde, fut touché de cette action, conçut une haute idée de la religion qui l'inspiroit, voulut voir l'Evêque qu'il combla d'amitiés, & défendit d'inquiéter davantage les Chrétiens.

Durant la guerre de Perse, il survint plusieurs événemens extraordinaires qui parurent miraculeux, & qu'on attribua aux brillantes vertus qui florissoient à la Cour de Théodose le jeune. La Princesse Pulquérie étoit le premier mobile qui mettoit tout en action. Non contente de former l'Empereur son frere à la piété & aux vertus chrétiennes, elle s'efforçoit encore de vaincre l'indolence naturelle qu'elle remarquoit dans ce Prince, lui inspiroit du goût pour l'application & les affaires, lui apprenoit elle-même à paroître en public avec dignité, à prendre sa résolution dans les conseils, & à faire aux ministres des Cours étrangères des réponses dignes de la Majesté Impériale. Elle n'avoit pas encore quinze ans, qu'elle voua solennellement sa virginité au Seigneur : la cérémonie s'en fit avec magnificence. En témoignage d'une consécration qu'elle préféroit à toute l'éle-

vation du siècle, elle offrit dans l'Eglise de Constantinople une table d'autel, toute d'or, enrichie de pierreries, & marquée d'une inscription qui exprimoit tout à la fois l'objet du sacrifice & la générosité de la victime. Elle persuada aussi à ses deux sœurs, de se consacrer à Dieu, tant pour leur faire part de l'heureuse liberté du cœur dont elle sentoit tout le prix, que pour écarter les ambitieux qui, en les épousant, auroient pu troubler l'Etat. Le Palais ressembla dès lors à une maison religieuse des plus ferventes. On y célébroit dès le matin les louanges divines; on y faisoit des prières & de pieuses lectures, à des heures réglées; on n'observoit pas seulement les jeûnes de précepte, mais on y ajoutoit beaucoup d'abstinences & de bonnes œuvres de surérogation. Il y avoit une bibliothèque de livres de piété & des meilleures versions des Saintes Ecritures: mais pour les entendre dans le vrai sens de l'Eglise, & pour se préserver des nouveautés dangereuses, on en conféroit souvent avec de bons Prêtres, avec de saints solitaires, & sur-tout avec les juges naturels de la saine doctrine, les évêques, à qui l'on faisoit gloire de rendre

SOCT. VII. 22.

l'homme  
dûs au  
En  
agée de  
son fre  
clara A  
là sans  
faire u  
rie aya  
dont e  
avec v  
les ord  
ne favo  
graces,  
Mais ce  
& de p  
la tranq  
une mo  
femme  
elle fait  
reur son  
le repo  
pire, on  
niere la  
toujours  
fendit,  
exercice  
honneur  
aux ima

l'hommage & tous les honneurs qui sont dûs aux premiers ministres de la Religion.

En 415, comme la Princesse étoit âgée de seize à dix-sept ans, l'Empereur son frere l'associa à l'Empire, & la déclara Auguste; ce qui avoit été jusquelà sans exemple. Mais on ne pouvoit faire une plus sage exception. Pulquerie ayant formé un excellent conseil, dont elle faisoit exécuter les résolutions avec vigueur, se chargea d'intimer les ordres elle-même. Personne en effet ne savoit parler ni écrire avec plus de graces, soit en Grec, soit en Latin. Mais ce qu'il y avoit de plus admirable & de plus important au bonheur & à la tranquillité de l'Etat, c'est que, par une modestie infiniment rare dans une femme de sa capacité & de son génie, elle faisoit honneur de tout à l'Empereur son frere. Pour assurer mieux encore le repos & l'autorité absolue de l'Empire, on crut devoir procéder de la maniere la plus rigoureuse contre les restes toujours inquiets du Paganisme. On défendit, sous des peines corporelles, tout exercice de l'idolatrie, sans épargner les honneurs presque divins qu'on rendoit aux images des Empereurs. Mais Théod.

dose dont la douceur surpassoit toutes ses autres vertus, réduisit à la confiscation des biens & au bannissement la peine de mort ordonnée contre ceux même qui sacriferoient aux idoles. Il accordoit la grace à tous les criminels qui trouvoient le moyen de la lui faire demander; & comme Pulquerie, non moins bonne que son frere, mais plus clair-voyante sur les dangers d'une clémence excessive, les lui représentoit quelquefois: Ah ma sœur, répondit-il, il nous est aisé de faire mourir un homme; mais il n'y a que le Tout-puissant qui le puisse ressusciter.

Il renouvela les loix de ses prédécesseurs contre les hérétiques, & les étendit nommément aux associations schismatiques des derniers Novateurs. Il en fit une autre, pour défendre généralement de donner des spectacles publics, même aux Juifs & aux Payens, les jours de Noël, de l'Epiphanie, de Pâque, de la Pentecôte, & tout l'espace du temps qui se trouve entre ces deux dernières fêtes, ainsi que les fêtes des Apôtres, & tous les Dimanches de l'année, quand même ces jours concouroient avec celui de sa naissance, ou avec toute autre

2. ult. c. Th.  
de pen.

Mad. de spect.

solemn  
célébr  
mond  
ne no  
révéra  
le pat  
dignité  
neurs  
dit de  
d'attir  
d'en av  
il repr  
tiens,  
violenc  
Paiens  
peine  
néaum  
Jeune  
sent fa  
Prince  
facile à  
Déj  
ans, &  
rie lui  
deur o  
dignité  
dans u  
mérite  
ractere

solennité civile qu'on eût coutume de célébrer en son honneur. Que tout le monde sache, dit-il à ce sujet, qu'on ne nous plaît jamais davantage qu'en révéraut la Divine Majesté. Il abolit le patriarcat des Juifs, qui étoit une dignité très-considérable pour les honneurs & les revenus ; il leur défendit de bâtir de nouvelles Synagogues, d'attirer à leur culte aucun Chrétien, & d'en avoir pour esclaves. En même-temps

L. 15, 269  
27. c. Th. de  
Jud.

il réprima le zèle indiscret des Chrétiens, leur défendant d'exercer aucune violence contre les Juifs ou contre les Païens, ni de leur rien enlever, sous peine de restituer au quadruple. Il faut néanmoins reconnoître que Théodose le Jeune, doué de tant de vertus qui en eussent fait un excellent citoyen, ne fut qu'un Prince foible, un génie timide & borné, facile à prévenir & à se laisser gouverner.

Déjà il avoit atteint l'âge de vingt ans, & n'étoit pas encore marié. Pulquerie lui représenta qu'au faite de la grandeur où il brilloit assez par l'éclat de sa dignité propre, il ne devoit chercher dans une épouse que la distinction du mérite personnel, & ces qualités du caractère qui font le bonheur de la so-

ciété conjugale. Athénaïs, fille d'un Philosophe Athénien, étoit venue à Constantinople, pour faire casser le testament de son pere qui la déshéritoit, sous prétexte que sachant la philosophie, elle n'avoit besoin de rien autre chose, & que les richesses de l'esprit devoient lui suffire. Elle s'adressa à la Princesse Pulquérie, pour lui demander justice contre ses freres, assez durs & assez déraisonnables pour vouloir mettre à exécution ce bizarre testament. La nouveauté de l'affaire attira toute l'attention de Pulquérie. Elle s'intéressa vivement au sort d'une personne de son sexe, en qui l'on punissoit réellement la science, sous prétexte de l'honorer; & quand elle eut connu à fond le mérite d'Athénaïs, elle l'aima & l'estima, au point de l'adopter, & de lui faire épouser l'Empereur. Ainsi remplie-elle en quelque sens les dernières volontés, ou le pronostic du pere de cette fille étonnante, plus vertueuse encore & plus avantagée des dons de la nature, qu'elle n'étoit savante.

Les freres d'Athénaïs se cachèrent, quand ils surent son élévation: mais elle leur fit dire que, loin d'écouter le ressentiment, elle ne pensoit qu'à l'obliga-

tion qu'  
fusant  
rendue  
un rang  
son aug  
jugés d  
si-tôt  
de la v  
l'Empe  
tua le r  
qu'on  
qu'il v  
mée en  
tendre  
guste,  
qui éto  
où la p  
Souver  
les dé

Cep

tu, n  
n'être  
tisans  
tout a  
fanes  
d'Ori  
du Pa  
de l'E  
la dist

tion qu'elle leur avoit, de ce qu'en refusant de la traiter en sœur, ils l'avoient rendue leur Souveraine. Elle leur obtint un rang & des dignités convenables à son auguste alliance. Elevée dans les préjugés du Paganisme, elle se convertit aussitôt qu'on lui eut présenté le flambeau de la vérité, & avant même d'épouser l'Empereur. A son baptême, on substitua le nom d'Eudoxe à son premier nom, qu'on regarda comme profane, parce qu'il venoit de celui de Minerve, nommée en Grec *Athene*. L'Empereur l'aima tendrement, & lui donna le titre d'Auguste, deux ans après son mariage; ce qui étoit beaucoup faire, dans un temps où la personne qui possédoit le cœur du Souverain, n'en partageoit que rarement les décorations & les titres.

Cependant Théodose, avec de la vertu, marquoit trop de foiblesse, pour n'être pas obsédé par ces sortes de courtisans qui usent de la piété, comme de tout autre moyen, pour des vues profanes & coupables. Plusieurs Evêques d'Orient souffroient avec peine l'autorité du Pape, sur quelque partie que ce fût de l'Empire de Constantinople. Malgré la distinction des deux Puissances si bien

différenciées dans l'Evangile, ils ne cessent de les confondre, ou de les assimiler; & ils vouloient en toute rencontre régler le gouvernement de l'Eglise, sur la domination temporelle. Telle fut la pierre d'achoppement qui fit tomber enfin les Grecs d'une maniere si funeste, mais où ils ne faisoient encore, pour ainsi dire, que trébucher, sous le règne de Théodose. Ils engagèrent ce jeune Prince à donner une déclaration, en date du 14 Juillet de cette année 421, par laquelle on attribua les affaires Ecclésiastiques de l'Illyrie à l'assemblée des Evêques de cette province, sous la direction de celui de Constantinople, qui jouit, dit-on, pour autoriser cette conduite, des prérogatives de l'ancienne Rome. On cite les anciens Canons, c'est-à-dire, sans doute, ceux du premier Concile Général de Constantinople. Mais ils accordoient simplement à l'Evêque de cette Capitale le premier rang d'honneur après le Souverain Pontife, sans nulle sorte de juridiction sur les autres Eglises. Le Concile de Nicée en avoit même confirmé les principales dans tous leurs droits, de peur que le nouveau style ne leur portât préjudice. Pour l'Illyrie toute entiere, autrefois de l'Empire d'Occident, le Pape

Y avoit  
diction  
l'Eglise  
de Pat  
Illyrie  
sous l'  
changé  
toit l'  
exerc  
trées,  
Bon  
vêque  
nouve  
Orient  
que de  
de son  
voulo  
même  
tion,  
Evêqu  
Grece  
plaign  
leur d  
s'arro  
vous  
manie  
verrie  
d'ex  
pren



Y avoit invariablement conservé sa juridiction, non-seulement comme chef de l'Eglise, mais en sa qualité particulière de Patriarche d'Occident. La division en Illyrie Orientale & Occidentale, faite sous l'empire d'Arcade, n'avoit rien changé à ce régime ecclésiastique. C'étoit l'Evêque de Thessalonique, qui exerçoit l'autorité du Pape sur ces contrées, en qualité de Légat du S. Siege.

Boniface, averti qu'on transféroit à l'Evêque de Constantinople des droits tout nouveaux, sur les Eglises de l'Illyrie Orientale, écrivit d'abord à Rufus, Evêque de Thessalonique, de ne rien céder de son autorité à ceux qui en innovant vouloient l'envahir. Le Pape apprit en même temps, que, pour cette innovation, on devoit assembler en concile les Evêques des différentes provinces de la Grece, & même ceux de la Dacie. Il se plaignit vivement d'un pareil complot, en leur demandant quel Supérieur parmi eux s'arrogeoit le droit de les convoquer. Si vous lisez, dit-il, les Canons, c'étoit la maniere de citer le Concile de Nicée, vous verriez à quel Prélat il appartiendroit d'exercer après moi l'autorité; vous apprendriez quel est le second & le troisieme

Tom. 4.  
con. p. 1704

Ibid. 1706.

siege. Ces grandes Eglises d'Alexandrie & d'Antioche ont été maintenues dans leur prééminence par ces anciens canons: Ont-elles cependant jamais entrepris ce qu'on veut vous faire oser? Ne les vit-on pas tout au contraire recourir à l'Eglise Romaine, dans les grandes affaires, telles que celles d'Athanase & de Flavien d'Antioche? Pour entendre ce raisonnement de comparaison, il faut savoir que le différend de l'Illyrie venoit de ce que les Illyriens Occidentaux ne vouloient pas s'en tenir à ce que le Pape avoit ordonné touchant l'élection de l'Evêque de Corinthe. Cette affaire étoit de celles qu'on appelle majeures, & dans lesquelles le recours au Successeur de Pierre étoit d'usage, aussi-bien que de droit, non-seulement pour les Eglises du Patriarchat d'Occident, mais pour toutes les autres; parce qu'en sa qualité de Premier Pasteur, il lui appartient de veiller à l'observation constante & générale des saintes regles, sur-tout dans les cas qui intéressent l'ordre épiscopal, dont il est singulièrement le Chef.

Pour conclusion, Boniface défend en propres termes aux Evêques d'Illyrie de s'assembler à l'effet de remettre en question ce qui avoit été statué par lui, ou

par Ru  
Périser  
enjoint  
Rufus;  
rer de

Mai  
les priv  
envoya  
oncle d

nople.  
l'Eglise  
danger

quer d  
revena  
pondir  
que les

prise,  
viléges  
canons  
les Pre

Si c  
trouve  
tinien  
l'autor  
confer

rous l  
a fois  
Théo  
la co

par Rufus de Thessalonique, touchant Périgène, Evêque de Corinthe. Il leur enjoit au contraire, d'obéir en tout à Rufus; il menace les obstinés de les séparer de la communion du S. Siege.

Mais afin de maintenir plus sûrement les privilèges de l'Eglise Romaine, il envoya une députation à Honorius, oncle du jeune Empereur de Constantinople. Ce Prince, toujours prêt à servir l'Eglise, éclaira son neveu sur les suites dangereuses de ce qu'on venoit d'extorquer de lui. C'est pourquoi Théodose revenant de bonne foi sur ses pas, répondit à son oncle, que sans égard à ce que les Illyriens avoient obtenu par surprise, il maintiendrait les anciens privilèges de l'Eglise Romaine, suivant les canons, & qu'il chargeoit dès ce moment les Préfets du Prétoire d'y veiller.

Si cette constitution impériale ne se trouve pas dans la compilation de Justinien, ce n'est pas une raison d'infirmer l'autorité de l'exemplaire qui s'en est conservé dans les archives Romaines avec tous les caractères de l'authenticité. On a soigneusement inséré dans le code Théodosien, & dans celui de Justinien, la constitution que celle-ci révoquoit,

Mais comme ces recueils ont été faits dans la Nouvelle Rome, rivale très-jalouse alors de l'Ancienne, il n'est pas étonnant qu'on n'y ait laissé que ce qui étoit à l'avantage de cette émule superbe. Quoi qu'il en soit, le S. Siege, au temps de Théodose le jeune, retint toute sa juridiction sur l'Illyrie, qu'il administra toute entière encore très-long-temps après. Mais on put entrevoir dès-lors jusqu'où s'étendoient les vues ambitieuses des Grecs, & à quels excès ils porteroient un jour la jalousie & le schisme.

Bonif. Ep. 3.  
T. 2. conc.

Dans les Gaules, le même Pontife réprima la témérité de Patrocle Métropolitain d'Arles, qui s'étoit ingéré à ordonner, hors de sa province, un évêque pour le Siege de Lodeve. Le Pape écrivit à Hilaire de Narbonne, de se transporter sur les lieux, & de faire ce qu'il conviendrait tant en sa qualité d'Archevêque qu'en vertu de la commission apostolique, & d'en référer ensuite au S. Siege. Boniface s'autorise encore ici des dispositions de Nicée, qui conservent religieusement, dit-il, les prérogatives de chaque Métropole, & qui ne souffrent pas que deux provinces soient soumises au même Prélat; en quoi il est aisé de remarquer,

que le  
à chaq  
propre  
Pontife  
eux tou  
après, s  
croit av  
crets du

Le P  
la meill  
422, ap  
& huit  
nous ap  
dans un  
sa jeun  
Siege A  
de Rom  
Son car  
ceur &  
qui serv  
roit pu  
schisme  
qui ne  
avec fon  
jours ap  
bre, on  
sance,  
Chaire  
L'ann

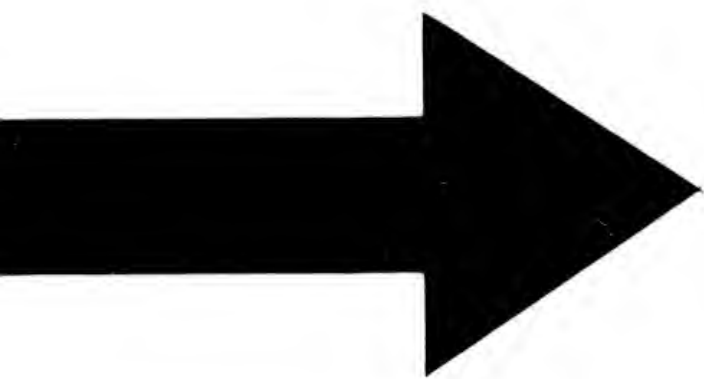
que le concile de Nicée assure tellement à chaque Métropolitain sa juridiction propre, qu'il n'ôte rien au Souverain Pontife des droits de sa primauté sur eux-tous. Patrocle périt quelques années après, sous les coups d'un Tribun, qu'on croit avoir été l'exécuteur de ses ordres secrets du Préfet de la mil.

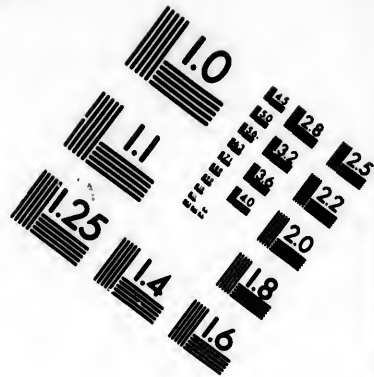
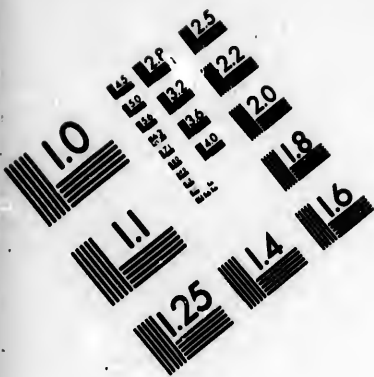
Prosop. chron.  
an. 426.

Le Pape Boniface mourut suivant la meilleure chronologie, le 25 Octobre 422, après avoir tenu le S. Siege trois ans & huit mois. Une ancienne épitaphe nous apprend qu'il parvint au Pontificat, dans un âge très-avancé; mais que dès sa jeunesse il avoit servi utilement le Siege Apostolique, & soulagé la ville de Rome dans une année de stérilité. Son caractere étoit la clémence, la douceur & la modestie: vertus engageantes, qui servirent beaucoup mieux que n'auroit pu faire la sévérité, à éteindre le schisme qu'occasionna son élection; mais qui ne l'empêcherent pas de soutenir avec force la dignité de son siege. Neuf jours après sa mort, le trois de Novembre, on élut Célestin, Romain de naissance, qui occupa près de dix ans la Chaire de S. Pierre.

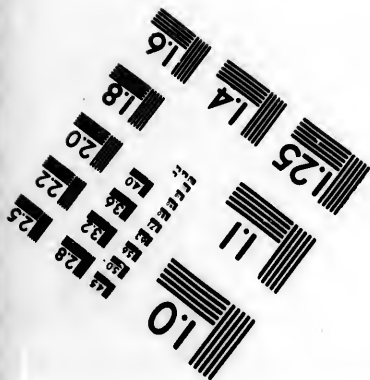
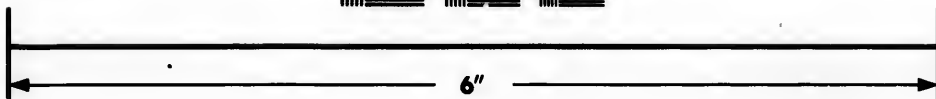
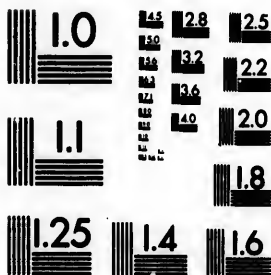
L'année suivante, l'Empereur Hono;







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



18  
20  
22  
25

18  
20  
22  
25

rius mourut d'hydropisie, à l'âge de trente-neuf ans, dont il en avoit régné vingt-huit depuis la mort du grand Théodose son pere; de qui, dit-on, il eut toutes qualités religieuses, & nulle des qualités impériales. Si cependant on fait attention à la longue durée de son regne, sans celle agité dans ces temps malheureux, soit par les attaques des Barbares innombrables, soit par la révolte des plus dangereux tyrans qu'il réussit à dompter; il faut, ou que sa piété n'en ait pas fait un Prince aussi foible qu'on le prétend, ou qu'il ait su discerner & maintenir en place les grands Capitaines de son regne, avec une constance qui ne feroit un paradoxe guere moins inexplicable que le premier. Quoi qu'il en soit des qualités de sa personne, ou de la difficulté des conjonctures, l'Empire de l'Ancienne Rome, durant tout le regne de cet Empereur, se soutint au moins par sa propre masse, ou par la solidité de sa constitution. Ce ne fut qu'après Honorius, & par la succession rapide des vains fantômes de Césars qui occuperent sa place, que Rome fit la chute dont elle ne se releva plus.

*Fin du Tome IV,*

CHR

T O

XXXV

mort

XXXIX

la fin

selon

Avri.

XL. S. I

blem

XLI. S.

417,

XLII. S.

418,

XLIII. S.

A  
Eulalius

Ton

---

# T A B L E

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

*Depuis l'an 395, jusqu'à l'an 423.*

### T O M E   Q U A T R I E M E .

---

#### P A P E S .

XXXVIII. **S**AINT Sirice,  
mort le 26 *Nov.* 398.

XXXIX. **S**. Anastase, sur  
la fin de l'an 399, mort,  
selon Tillemont, le 27  
*Avril* 402.

XL. **S**. Innocent, vraisem-  
blement le 27 *Avril* 402,  
12 *Mars* 417.

XLI. **S**. Zosime, 18 *Mars*  
417, 26 *Déc.* 418.

XLII. **S**. Boniface, 28 *Déc.*  
418, 4 *Sept.* 422.

XLIII. **S**. Célestin, 10 *Sept.*  
422.

#### A N T I P A P E .

Eulalius, 418.

#### E M P E R E U R S D ' O R I E N T .

**A**RCADE, mort en 408,  
& remplacé par Théo-  
dose II.

E M P E R E U R D ' O C C I D E N T .  
Honorius, 423.

SECTAIRES.		PERSÉCUTIONS.
<b>V</b> IGILANCE,	406.	<b>P</b> ERSÉCUTION commen-
Pélage,	408.	cée en 403, contre saint
Célicoles,	409.	Jean Chrysostome & ses
Celestius,	412.	partisans, & poussée ju-
Chute des Donatistes en	412.	qu'après sa mort.
<b>J</b> ulien d'Éclane,	418.	Violences exercées par les
		Donatistes & leurs Cir-
		concellions, vers l'année
		404.
		Emportemens furieux des
		Pélagiens en Palestine,
		après le Concile de Diof-
		polis, tenu en 415.

SERV

SI

SAIN

né,

comm

les G

397.

d'exc

les de

part c

des E

Sermo

des C

l'Évan

les Ép

sur pl

quelq

nebres

Lettre

les m

tions

Elle p

elle-m

une f

maine

comm

évène

d'émo

sensib

les il

sieurs

perféc

ratrice

E R I V A I N S E C C L É -  
S I A S T I Q U E S .P R I N C I P A U X C O N -  
C I L E S .

**S**AINT AMBROISE, né, suivant l'opinion commune, à Arles dans les Gaules, mourut en 397. Nous avons de lui d'excellens Traités sur les devoirs de la plupart des états de vie, des Exhortations & des Sermons fort touchans, des Commentaires sur l'Évangile de S. Luc, sur les Épîtres de S. Paul, & sur plusieurs Pseaumes, quelques Oraisons Funebres, & beaucoup de Lettres qui ne sont pas les moindres productions de son éloquence. Elle paroît se surpasser elle-même, & prendre une force plus qu'humaine, dans ces discours comme inspirés par des événemens si capables d'émouvoir une ame sensible, & dans lesquelles il s'est trouvé plusieurs fois, telles que les persécutions de l'Impératrice Justine, & la mort

**C**ONCILE de Cart hage en 397. Nous avons cinquante articles de sages Réglemens, qui portent le nom de ce Concile, & dont quelques-uns, selon toutes les apparences, ont été recueillis des Conciles suivans.

I<sup>er</sup> Concile de Toledc, 400, où l'on fit vingt Canons, & où l'on résolut de recevoir les Evêques qui abjureroient le Priscillianisme. On y prit pour règle de Foi, ce que le Pape, nommé ainsi par excellence pour la première fois, écrivoit de concert avec les autres Evêques.

Conciles d'Alexandrie & de plusieurs autres endroits d'Orient, 401, pour la condamnation des écrits d'Origene.

Concile de Carthage, 404, pour implorer le secours de l'Empereur contre les Donatistes qui seroient

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

imprévue du jeune Valentinien. La douceur de ses expressions lui a fait donner le surnom latin de *Doctor Mellifluus* : à quoi peut avoir contribué ce que son Historien rapporte, qu'un essaim d'abeilles vint se reposer sur la bouche d'Ambroise au berceau.

Évagre du Pont, Archidiaque de Constantinople, 399. Il a laissé différens ouvrages, dont la plupart sont des instructions sur la vie monastique.

S. Epiphane, 403. Son principal ouvrage est un Traité contre les hérésies, intitulé *Panarion*, c'est-à-dire, Antidote universel. Ce Pere avoit beaucoup d'érudition, mais aussi beaucoup de crédulité, & peu d'exactitude dans le récit des faits. On dit que, de tous les Peres Grecs, c'est celui qui s'est le plus négligé dans la maniere d'écrire. Nous lui sommes néanmoins redevables de plusieurs fragmens d'Au-

dénoncés à cause de leurs violences.

Concile de Carthage, 411, où l'on tint la célèbre conférence qui procura la décadence entiere du Donatisme.

Concile de Carthage, 412, qui condamna Celestius, disciple de Pélage.

Concile de Diospolis, 415.

Pélage y anathématisa ce qu'on avoit rapporté de la doctrine de Celestius ; & par ses fourberies, il évita sa propre condamnation.

Concile de Carthage, 416, où l'on anathématisa Pélage & Celestius, s'ils n'anathématisoient eux-mêmes leurs erreurs.

On écrivit ensuite au Pape Innocent, afin qu'il apposât à ce jugement le sceau de son autorité.

Concile de Mileve, 416, d'où les Evêques écrivirent de même au Pape, qui condamna en effet Pélage, Celestius & leurs sectateurs, en établissant sommairement la Doctrine Catholique tou-

VERIVAINS ECCLÉ-  
SIASTIQUES.

teurs ecclésiastiques & profanes, dont sans lui nous n'aurions aucune connoissance.

S. Jean Chrysoſtome, 407. On peut le regarder comme le Cicéron Chrétien, non-seulement pour le nombre & pour la beauté de la diction, mais pour les pensées & les mouvemens de l'éloquence. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même noblesse dans les figures, la même force dans les raisonnemens. Le Cicéron Chrétien l'emporte même sur le profane, en ce qu'ayant à traiter des objets infiniment plus élevés au dessus de la sphere ordinaire de nos conceptions, il les manie avec une capacité & une aisance, qui rend sensibles à tout le monde les choses même les plus inaccessibles à nos sens. Ses ouvrages les plus éloquens sont les Homélies au peuple d'Antioche, les Homé-

PRINCIPAUX CON-  
CILES.

chant la Grace.

Concile de Carthage, 417, après que le Pape Zozime se fut laissé surprendre par Pélage & Celestius. Les Peres écrivirent à ce Pontife, que le jugement du Pape Innocent subsiste, jusqu'à ce que Pélage & Celestius confessent que la Grace de Jesus-Christ nous est tellement nécessaire en chaque action, que sans elle nous ne pouvons rien avoir, penser, dire, ou faire, qui appartienne à la vraie piété. Zosime, alors bien instruit, confirma les décrets d'Afrique, ainsi qu'avoit fait Innocent.

Concile de Carthage, nommé *Plénier*, c'est-à-dire, Concile général de l'Afrique, 419. Le Légat du Pape y proposa, sous le nom de Nicée, les Canons de Sardique concernant les appels au Pape: ce qui occasionna quelques contestations, & fit prendre aux Africains le parti d'envoyer

ÉCRIVAINS ECCLÉ-  
SIASTIQUES.

lies sur l'Évangile de S. Matthieu & sur les premières Épîtres de S. Paul, la plupart de ses Sermons détachés, & plusieurs de ses lettres. Il n'est pas moins admirable dans ses Traités, composés, pour la plupart, à la fleur de son âge, & finis avec une attention que la charge de l'Épiscopat lui rendit beaucoup moins praticable dans la suite. Ses Commentaires sur une grande partie des Saintes Écritures, le font regarder comme le meilleur des Interpretes Grecs; & ses Interprétations de S. Paul, en particulier, le font préférer à tous les Commentateurs de cet Apôtre, soit Grecs, soit Latins.

Rufin, 410. Il a traduit de Grec en Latin les Œuvres de Joseph, l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe à laquelle il a ajouté deux livres, & plusieurs ouvrages d'Origene; ce qui lui attira les censures du

PRINCIPAUX CON-  
CILES.

en Orient, pour consulter les actes authentiques du Concile de Nicée. Entre les trente-six Canons que fit ce Concile d'Afrique, le vingt-quatrième contient le Catalogue des Divines Écritures, entièrement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui.

Concile d'Hippone, 422, où Antoine de Fussale fut déposé. Cet Évêque en appella au Pape Boniface, dont il surprit la religion; ce qui affecta si vivement S. Augustin, qu'il se résolut à quitter l'Épiscopat, plutôt que de se prêter à une administration qui lui sembloit entraîner la ruine de la discipline.

Concile de Cilicie, 423, où les Pélagiens furent condamnés, même par Théodore de Mopsueste, regardé comme leur chef, & chez qui Julien d'Éclanc s'étoit retiré, pour écrire contre Saint Augustin.



## ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Saint Siege. En comparant ses traductions avec l'original, on voit qu'il s'y donnoit une extrême liberté. Il fit encore des Commentaires sur quelques Prophetes, plusieurs Vies des Peres du désert, où il montre peu de critique, des Apologies qui sont éloquentes, & une explication du Symbole qui a toujours été estimée.

8. Jérôme, 420. Il fut suscité de Dieu, pour expliquer les Divines Écritures, qu'il interprete d'une maniere littéraire & la plus solide. Sa version a été adoptée par l'Église, sous le nom de *Vulgate*, excepté les Pseaumes, pour lesquels on a retenu, presque entier, l'ancienne version, la plus respectable par son antiquité, mais non pas la plus claire. Ses Traités contre plusieurs hérétiques sont éloquens, & d'une grande véhémence. On retrouve l'Orateur jusque dans ses Lettres, qui sont une partie des plus intéressantes de ses Œuvres. Son Traité de la vie & des écrits des Auteurs Ecclésiastiques, a été d'un grand secours à tous les Bibliographes plus récents. Ce Pere avoit une érudition immense, une grande pénétration, le sens droit & le jugement très-solide. Son style est vif, plein de feu, & souvent de noblesse; mais quelquefois un peu dur, surchargé d'ornemens, & ressemblant la déclamation.

Pallade, vers 420. Son Histoire appelée *Lausique*, parce qu'elle fut dédiée à *Laufe*, Gouverneur de Cappadoce, est fort estimée. Elle contient la vie de plusieurs Solitaires illustres. On lui attribue encore une Vie de S. Jean Chrysostome; mais elle est plus vraisemblablement d'un autre Pallade, ami, comme celui-ci, du saint Patriarche de Constantinople.

9. Sulpice-Sévère, 423. On a de cet illustre Prêtre un abrégé de l'Histoire Sacrée, depuis la création du monde jusqu'à l'an 400 de Jesus-Christ, la vie de S. Martin de Tours, un Dialogue, & quelques autres

## ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES:

opuscules. On trouve dans son Histoire quelques sentimens particuliers, tant sur les faits que sur la chronologie; ce qui n'empêche pas de le regarder comme l'abbreviateur le plus parfait de l'Histoire Sainte. Il égale Lactance, & surpasse tous les autres Auteurs Latins de l'antiquité ecclésiastique, pour ce qui est de la pureté & de l'élégance du style. Pour le nerf & la précision, il s'étoit proposé d'imiter Salluste; & il y a assez bien réussi, pour mériter le nom de Salluste Chrétien.

*FIN.*

**E**

**P**AGES

P. 20, r

P. 37, m

P. 38, le  
l'Egyp

P. 49, no

P. 85, lu  
quant f

P. 94, s  
moins

P. 100,  
qu'on

P. 102,

P. 104,

P. 105,  
prouve

P. 106,  
de lanp

P. 112,  
à son

P. 114,

P. 121,

P. 122,

P. 125,  
prouv

P. 229,  
ne po

P. 139,  
& les

P. 141,

P. 145,

P. 149,

P. 155,

ERRATA du Tome IV.

- PAGES 15 & 16, le dernier, *lis.* la dernière;  
P. 20, réspicence, *lis.* réspiscence.  
P. 37, matinés, *lis.* matinées.  
P. 38, le ciel de l'Egypte, *lis.* le ciel pur de l'Egypte.  
P. 49, nommé Fritigille, *lis.* nommée Fritigille;  
P. 85, lui manquerent subitement, *lis.* lui manquant subitement.  
P. 94, s'étoient moins attachés, *lis.* étoient moins attachés.  
P. 100, sans accorder absolument, *ajoutez ce* qu'on demandoit.  
P. 102, on séparoit, *lis.* on pouvoit séparer.  
P. 104, Torni, *lis.* Tomi.  
P. 105, difficiles à soutenir, *lis.* difficiles à prouver.  
P. 106, commençoit de languir, *lis.* commença de languir.  
P. 112, auroit pu faire à son pere, *lis.* eût parlé à son pere.  
P. 114, d'y condamner, *lis.* afin d'y condamner.  
P. 121, il répandit l'or, *lis.* il répandoit l'or.  
P. 122, Cyrift, *lis.* Cyrin.  
P. 125, on tint pour preuve, *lis.* on tint pour prouvés.  
P. 229, ne pouvoient plus alors soutenir, *lis.* ne pouvoient plus soutenir.  
P. 139, les Prêtres, les Diacres, *lis.* les Prêtres & les Diacres.  
P. 141, du Prêtre Elaïde, *lis.* du Prêtre Elpide;  
P. 145, Silencie, *lis.* Séleucie.  
P. 149, nommé Ablacat, *lis.* nommé Ablaas.  
P. 155, leur disoit-il, *lis.* lui dit-il.

- P. 163, Des divers endroits, *lis.* de divers endroits.  
P. 166, lui ravit, *lis.* leur ravit.  
P. 171, sans avoir rien à manger, *lis.* sans avoir  
presque rien à manger.  
P. 276, Pélagianisme, *lis.* Pélagianisme.  
P. 282, de quoi le vaincre, *lis.* de quoi le con-  
vaincre.  
P. 283, Luzare, *lis.* Lazare.  
P. 287, Ils avoient assallie, *lis.* Ils avoient assailli.  
P. 299, qu'il ne persévéra point, *lis.* qu'elle ne  
persévéra point.  
P. 306, les justifier, les déguiser, *lis.* le justifi-  
fier, le déguiser.  
P. 348, en répétant en refrain, & répétant en  
refrain.  
P. 381, Sicque, *lis.* Sicque.  
*Ibid.* Solone, *lis.* Salone.  
P. 371, que faire, *lis.* que de faire.  
P. 377, tous entiers, *lis.* tout entiers.  
P. 378, dont il fait, *lis.* & il en fait.  
P. 387, Rhéticus, *lis.* Rhéticius.  
P. 400, qu'une barque, *lis.* aucune barque.  
P. 401, & ne pouvoit se résoudre, *lis.* & il ne  
pouvoit se résoudre.  
P. 403, du Chrétien, *lis.* des Chrétiens.  
P. 404, mot Grec Euthymicite, *lis.* mot Grec  
Euthymeite.

droits

s avoir

e con

ffaili.  
elle ne

justi

ant co

il ne

Greg

